BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

RAPPORT ANNUEL

2012

SOMMAIRE

CARTE DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC 7
LE MOT DU GOUVERNEUR 9
L'ANNEE 2012 EN BREF 11

I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, FINANCIERES ET MONETAIRES 15

1. Environnement international 17
1.1. Conjoncture économique internationale 17
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or 21
1.3. Marchés des matières premières 23

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC 27
2.1. Croissance économique 27
2.2. Prix et compétitivité 33
2.3. Finances Publiques 35
2.4. Secteur extérieur 39
2.5. Secteur monétaire 42

3. Intégration régionale 53
3.1. Surveillance multilatérale 53
3.2. Questions thématiques : rapatriement des avoirs extérieurs 56

II. POLITIQUE MONETAIRE ET SYSTEME FINANCIER 59

1. Décisions de politique monétaire 61
1.1. Orientations de la politique monétaire 61
1.2. Mesures de politique monétaire 61

2. Marché monétaire 65
2.1. Interventions de la BEAC 65
2.2. Marché interbancaire 65

3. Système bancaire et secteur de la microfinance 67
3.1 Situation du système bancaire 67
3.2 Situation du secteur de la microfinance 72

4. Marché financier de la CEMAC 75
4.1 Marché primaire 75
4.2 Marché secondaire 75

III. MISSIONS, GOUVERNANCE ET GESTION 77

1. Gouvernance 79
1.1. Organes de décision 79
1.2. Organes de contrôle 81
1.3. Conseils Nationaux du Crédit 82

2. Missions de la BEAC 85
2.1. Emission monétaire 85
2.2. Gestion des réserves de change 86
2.3. Gestion des systèmes et moyens de paiement 89
2.4. Stabilité financière 90

3. Autres activités et projets de la BEAC 95
3.1. Gestion des ressources humaines 95
3.2. Activités et projets divers 96
3.3. Coopération internationale 97

4. Quarantième anniversaire de la BEAC 105
4.1. Exposition 40 ans, 40 billets 106
4.2. Symposium du quarantième anniversaire 109

5. Comptes de la BEAC 117
5.1. Bilan 117
5.2. Compte de résultat 121
5.3. Rapport des Commissaires aux comptes 125

ANNEXES 127
Sommaire des annexes 128

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers 23
Tableau 2: Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché 28
Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle 30
Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel 32
Tableau 5 : Opérations Financières des Etats - CEMAC 37
Tableau 6 : Balance des paiements des Etats de la CEMAC 41
Tableau 7 : Situation Monétaire résumée 43
Tableau 8 : Evolution de la masse monétaire 44
Tableau 9 : Evolution des composantes de la masse monétaire 45
Tableau 10 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire 46
Tableau 11 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC 46
Tableau 12 : Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC 47
Tableau 13 : Evolution des engagements officiels extérieurs 47
Tableau 14 : Evolution de la position extérieure nette des banques 48
Tableau 15 : Evolution du crédit intérieur 49
Tableau 16 : Evolution des crédits à l'économie 50
Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les États par composantes 51
Tableau 18 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux 52
Tableau 19 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC 55
Tableau 20 : Objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2012 62
Tableau 21 : Evolution des taux directeurs de la BEAC 63
Tableau 22 : Evolution de la situation bilantielle des banques dans la CEMAC 69
Tableau 23 : Situation récapitulative des banques de la CEMAC au regard des ratios prudentiels... 71
Tableau 24 : Indicateurs de l'accès aux services bancaires et de microfinance..... 72
Tableau 25 : Répartition des établissements de microfinance par pays et par catégorie 73
Tableau 26 : Evolution de l'activité 74
Tableau 27 : Position de change globale 87
Tableau 28 : Part (en %) des réserves de changes gérées par la Salle des Marchés 87
Tableau 29 : Evolution de la situation du bilan de la Banque Centrale 120
Tableau 30 : Evolution des produits (en FCFA) 121
Tableau 31 : Evolution des charges (en FCFA) 122
Tableau 32 : Compte de résultat de l'exercice 2012 123

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international 18
Graphique 2 : Indice des cours des matières premières exportées par la CEMAC 24
Graphique 3 : Répartition du PIB de la CEMAC 28
Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier 29
Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC 29
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC 33
Graphique 7 : Indice du Taux de Change Effectif Réel des pays de la CEMAC (Base 100 : 1993) 35
Graphique 8 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, hors dons 38
Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur 39
Graphique 10 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus) 42
Graphique 11 : Comparaison des taux d'intérêts interbancaires en CEMAC et dans la Zone Euro 66
Graphique 12 : Répartition du nombre de banques en activité dans la CEMAC 67
Graphique 13 : Evolution des éléments de résultat financier de la salle des marchés 2011- 2012 89
Graphique 14 : Evolution des effectifs de la Banque Centrale par pays 95

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Règlement n°04/CEMAC/UMAC/CM portant création du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale du 2 octobre 2012 91

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

LE MOT DU GOUVERNEUR
Président du Comité de Politique Monétaire

Monsieur le Gouverneur de la BEAC

En 2012, la BEAC a eu 40 ans. Cet anniversaire a été commémoré à Malabo, en Guinée Equatoriale, du 21 au 23 novembre par une fête grandiose qui a comporté une triple dimension intellectuelle, sportive et culturelle.

Cette célébration a permis de confirmer la solidité de l'intégration régionale en Afrique Centrale, d'opérer un retour sur les actions et évènements édifiants des 40 dernières années et de se projeter vers l'avenir. L'événement phare des festivités a été le symposium de haut niveau sur le thème « Intégration monétaire en Afrique : expériences et perspectives », qui a permis de faire un large tour d'horizon sur les avancées enregistrées au plan de l'intégration monétaire et les défis à relever, avec l'appui d'importantes personnalités venues aussi bien du milieu universitaire que du monde professionnel.

Pour consolider les acquis des 40 dernières années, la BEAC s'est résolument engagée à contribuer activement au relèvement des défis que nécessite l'émergence des pays de la sous-région dans la prochaine décennie. Il s'agit, entre autres, de la

diversification des économies d'Afrique Centrale, encore vulnérables et fragiles du fait de l'étroitesse de leur base productive et d'exportation, de l'approfondissement des systèmes financiers, de la consolidation de l'union bancaire sous-régionale, du renforcement de la stabilité financière et de la poursuite de la modernisation des systèmes et moyens de paiements.

Après avoir, au cours des deux dernières années, mis en œuvre des mesures vigoureuses d'assainissement de la gestion interne de la Banque Centrale et de restauration de son image auprès de la communauté internationale, le Gouvernement de la BEAC a inscrit ces défis au cœur de la stratégie qui guidera ses actions pour les trois prochaines années.

Je reste convaincu que le savoir-faire, le dévouement et le professionnalisme du personnel de la BEAC continueront d'être très utiles pour relever ces défis.

Le présent rapport rend compte des politiques et des résultats de la Banque Centrale en 2012 et témoigne de l'engagement résolu de celle-ci pour la promotion de l'intégration et de la stabilité monétaire et financière en Afrique Centrale.

Lucas ABAGA NCHAMA

L'ANNEE 2012 EN BREF

En 2012, l'activité de la BEAC s'est déroulée dans un environnement international caractérisé par la poursuite du ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés et les économies émergentes, en relation avec les tensions enregistrées sur les marchés financiers et le resserrement de la politique budgétaire. Ainsi, la croissance économique mondiale s'est située à 3,4 % en 2012, contre 4,1 % en 2011.

Les tensions inflationnistes se sont atténuées, tout en étant plus marquées dans les pays émergents et en développement, en liaison avec la baisse des cours des matières premières et la contraction de la demande mondiale. Sur le marché du travail, le rythme des créations d'emplois s'est contracté à l'échelle mondiale et le chômage a sensiblement augmenté, notamment dans les pays avancés. Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont poursuivi la politique monétaire accommodante amorcée depuis la fin de l'année 2008, en vue de soutenir l'activité économique. A cet effet, elles ont renforcé les mesures exceptionnelles d'assouplissement quantitatif qui ont été engagées.

Au plan sous-régional, le dynamisme des activités économiques s'est poursuivi, le taux de croissance réel étant ressorti à 5,8 % dans la CEMAC, contre 4 % en 2011. Cette évolution a résulté principalement de la vigueur du secteur non pétrolier, sous l'effet de l'accroissement de l'activité dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, des bâtiments et travaux publics et des services.

La croissance économique dans la CEMAC a été essentiellement tirée en 2012 par la demande intérieure qui y a contribué à hauteur de 10,9 points en 2012, contre 9,6 points en 2011 grâce au dynamisme de la consommation finale et à la bonne tenue des investissements bruts, dans plusieurs pays.

Sur le front des prix, les pressions inflationnistes se sont accentuées, sous l'effet de la fermeté de la demande intérieure dans la plupart des pays de la CEMAC, face à une offre locale limitée et les révisions à la hausse des prix à la pompe des produits pétroliers. En effet, l'indice global des prix à la consommation des ménages de la Sous-région a progressé de 3,8 % en moyenne annuelle, contre 2,5 % en 2011.

En dépit de l'augmentation des prix intérieurs en 2012, la compétitivité des pays de la CEMAC a connu une légère amélioration ; l'indice composite du taux de change effectif réel s'est déprécié de 0,1 %, contre une baisse de 2,8 % en 2011.

Concernant les comptes extérieurs, les principaux soldes de la balance des paiements se sont dégradés. En effet, le déficit des transactions courantes s'est établi à 3,2 % du PIB contre un excédent de 1,2 % un an plus tôt. Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 82,9 % pour s'établir à 3 006,3 milliards de FCFA, entrainant un recul de l'excédent global de la balance des paiements de 43,2 % à 760,8 milliards, contre 1 339,2 milliards en 2011. Cet excédent s'est principalement traduit par une accumulation correspondante des réserves officielles.

En liaison avec le contexte extérieur, les finances publiques des Etats membres de la CEMAC se sont dégradées. Ainsi, le solde budgétaire, base engagements, hors dons est ressorti déficitaire à 1,2 % du PIB contre un excédent de 2,3 % en 2011. Cette évolution résulte d'une progression des recettes budgétaires de 7,2 % représentant 26,8 % du PIB en 2012, comparée à un accroissement de 22,9 % des dépenses publiques représentant 28 % du PIB en 2012.

En cohérence avec toutes ces évolutions, les agrégats monétaires ont dégagé les grandes tendances suivantes :

- les avoirs extérieurs nets du système monétaire se sont accrus de 9,8 % pour s'établir à 8 749,4 milliards en décembre 2012 ;

- le crédit intérieur net a fortement progressé de 67,9 %, en relation avec l'accroissement des créances nettes sur les Etats (18 %) et des concours bancaires à l'économie (+ 11,1 %) ;

- les réserves brutes de change, en mois d'importations de biens et services (CAF), sont restés stables autour de 5,6 mois au 31 décembre 2012, et le taux de couverture extérieure de la monnaie a reculé sur la période, revenant de 100,25 % à fin décembre 2011 à 98,72 % à fin décembre 2012 ;

- la masse monétaire a enregistré une croissance de 17 % (après + 18,4 % en 2011), supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier de l'année 2012 (+ 11,1 %).

S'agissant du système bancaire de la CEMAC, au 31 décembre 2012, il comptait 48 banques en activité, dont 13 au Cameroun, 4 en République Centrafricaine, 9 au Congo, 10 au Gabon, 4 en Guinée Equatoriale et 8 au Tchad. Leur volume d'activité a poursuivi sa tendance haussière et s'est caractérisé par :

- une consolidation de l'activité bancaire, avec une progression de 17,5 % du total des bilans, de 17,6 % des dépôts de la clientèle et de 12,5 % des crédits bruts à la clientèle ;

- une dégradation de la qualité apparente du portefeuille. En effet, les créances en souffrance ont représenté 9,1 % des crédits bruts, contre 8,9 % douze mois auparavant. Quant au taux de couverture des créances en souffrance par les provisions, il est revenu à 76,2 % contre 83,1 % en décembre 2011 ;

- le renforcement de la rentabilité, avec un résultat net en hausse de 15,6 %, passant de 106,2 milliards en 2011 à 123 milliards en 2012.

Quant au secteur de la micro-finance, la croissance observée en 2011 s'est poursuivie en 2012. Le nombre d'établissements ayant reçu l'avis conforme de la COBAC est passé de 778 à fin décembre 2011 à 783 à fin décembre 2012. L'activité du secteur a été par ailleurs marquée en 2012 par la poursuite de l'amélioration des principaux indicateurs d'activité. Sur le plan de la supervision, l'année a été caractérisée par le suivi de la mise en œuvre des actions engagées en 2011, dont la diffusion du Plan Comptable des Etablissements de Microfinance et la mise en exploitation du logiciel de reporting et de traitement automatisés des déclarations des EMF.

Concernant la conduite de la politique monétaire, en cohérence avec un contexte extérieur marqué par un ralentissement de l'activité économique mondiale et un repli des cours des matières premières, le Comité de Politique Monétaire a adopté en 2012 une approche accommodante en vue de soutenir davantage l'activité économique. Cette orientation de la politique monétaire a été par ailleurs favorisée par le fait que les risques pesant sur la stabilité monétaire étaient globalement maîtrisés. A cet égard, les principales conditions d'intervention de la BEAC ont été maintenues à leur niveau de 2011.

Dans un environnement international incertain, les résultats de la gestion active d'une partie des réserves de change officielles par la Salle des Marchés de la BEAC ont légèrement régressés en 2012, en relation avec la baisse des rendements. En effet, le rendement financier intermédiaire et le rendement comptable des activités de la Salle se sont respectivement établis à 1,54 % et 1,53 %, contre 1,89 % un an plus tôt.

Au plan de sa gestion interne, la BEAC a poursuivi le renforcement de son équilibre financier. Le bénéfice net avant affectation s'est chiffré à 17,9 milliards contre 23,1 milliards en 2011. La Banque a également poursuivi la mise en œuvre de plusieurs projets importants inscrits dans son programme de réformes et de modernisation- horizon 2014.

I. Evolutions Economiques, Financières et Monétaires

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1. Conjoncture économique internationale

Au premier semestre 2012, la croissance économique mondiale s'est raffermie, en relation avec la vigueur des économies émergentes. Cette évolution a été accentuée par la légère reprise de l'activité dans les pays avancés, induite par l'amélioration des politiques économiques mises en œuvre dans la zone Euro en vue de maîtriser les risques liés aux dettes souveraines et aux faillites bancaires. Au second semestre, l'activité économique a ralenti à la suite des tensions sur les marchés financiers et de la crise des dettes souveraines dans la Zone-Euro.

Au total, la croissance économique mondiale s'est située à 3,4 % en 2012, contre 4,1 % en 2011. Reflétant cette évolution, la progression des échanges commerciaux a fortement ralenti, de + 6,1 % en 2011 à + 2,9 % en 2012.

Les tensions inflationnistes se sont atténuées, bien qu'en étant plus marquées dans les pays émergents et en développement, en liaison avec la baisse des cours des matières premières et la contraction de la demande mondiale. Sur le marché du travail, le rythme des créations d'emplois s'est contracté à l'échelle mondiale et le chômage a sensiblement augmenté, notamment dans les pays avancés.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont poursuivi la politique monétaire accommodante amorcée à la fin de l'année 2008, en vue de relancer l'activité économique. A cet égard, elles ont renforcé les mesures exceptionnelles d'assouplissement quantitatif prises au cours des années précédentes.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international

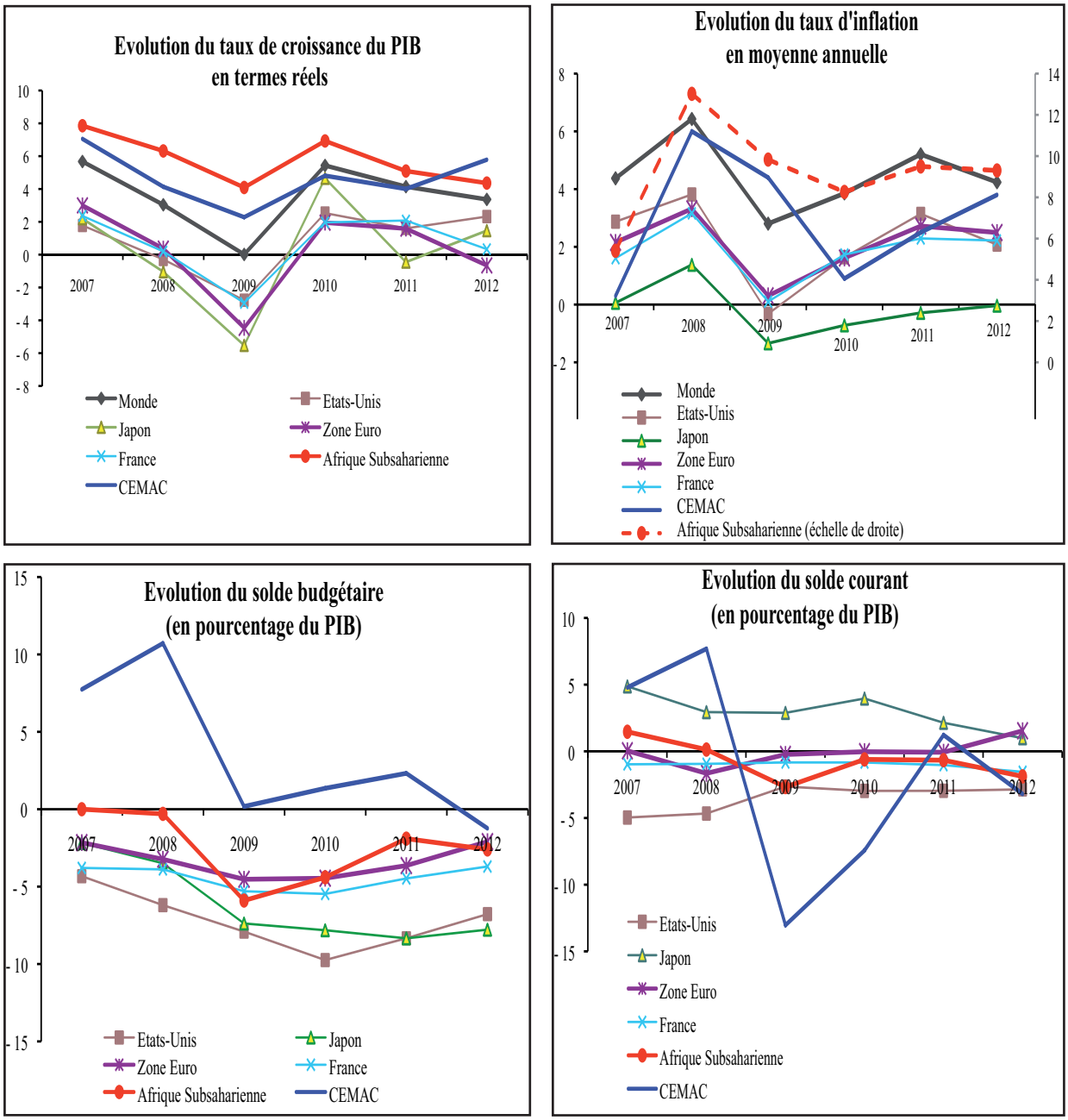

Sources : Base de données du WEO, BEAC

En 2012, dans la plupart des pays membres de **l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)**, la croissance a été soutenue au premier semestre, avant de se contracter au second semestre, en raison essentiellement du recul de l'activité dans l'Union Européenne. Pour l'ensemble des pays membres, le taux de croissance du PIB est revenu à 1,5 % en 2012 après 1,9 % en 2011, tandis que le taux de chômage est resté stable à 8,0 %. Le déficit financier des administrations publiques s'est contracté à 5,9 % du PIB en 2012, contre 6,4 % en 2011, du fait de la mise en œuvre des mesures d'assainissement budgétaire. Le déficit de la balance des opérations courantes est passé de 0,6 % du PIB en 2011 à 0,5 %. Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation est passé de 1,9 % en 2011 à 1,5 % en 2012, en liaison avec la baisse de la deman de intérieure induite par la hausse du chômage.

Aux **Etats-Unis**, la croissance économique a été atone au cours du premier semestre 2012, sous l'effet de la contraction des dépenses publiques et l'affaiblissement de la demande intérieure. Au second semestre en revanche, elle s'est accélérée, compte tenu de l'accroissement des dépenses de consommation privée et des investissements privés résidentiels. Au total, la croissance du PIB réel est passée de 1,6 % en 2011 à 2,3 % en 2012. Le taux de chômage est revenu de 8,9 % en 2011 à 8,1 % en 2012. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit, revenant de 9,7 % du PIB en 2011, à 9,3 % en 2012. Concernant le solde négatif de la balance courante, il s'est quasiment maintenu autour de 2,7 % du PIB. Les tensions inflationnistes se sont atténuées en 2012, le taux d'inflation revenant de 3,1 % en 2011 à 2,1 % en 2012, en relation avec la baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Au **Japon**, l'activité économique s'est redressée au cours de l'année 2012, en raison principalement de la robustesse de la demande publique imputable aux travaux de reconstruction à la suite du tremblement de terre et du tsunami survenus en 2011. Ainsi, le PIB réel s'est accru de 1,5 % en 2012, contre une baisse de 0,5 % en 2011. Le taux de chômage est revenu à 4,3 % en 2012, contre 4,6 % en 2011, reflétant une amélioration de l'activité économique. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement aggravé à 8,7 % du PIB en 2012 contre 8,5 % en 2011, en rapport avec l'accroissement des dépenses publiques pour soutenir la reconstruction. Quant à l'excédent de la balance courante, il s'est détérioré en 2012, revenant de 2,0 % du PIB en 2011 à 1,1 %, en rapport avec le tassement de la demande mondiale. L'accroissement de la consommation privée, sous l'effet de l'assouplissement des conditions monétaires a contribué à sortir l'économie de la déflation, le taux d'inflation passant de - 0,3 % en 2011 à 0,0 % en 2012.

Dans l'**Union Européenne**, l'activité s'est contractée, le taux de croissance étant ressorti à - 0,3% en 2012, contre + 1,7 % en 2011. En particulier dans la **Zone Euro**, le PIB réel a baissé de 0,7 % en 2012, contre une croissance de 1,6 % en 2011, en liaison avec le resserrement de la politique budgétaire et l'atonie de la demande extérieure. Dans ce contexte, le taux de chômage est resté élevé à 11,2 %, comme un an plus tôt. Le déficit budgétaire s'est réduit, revenant de 4,2 % du PIB en 2011 à 3,7 % en 2012, sous l'effet de la maîtrise des dépenses publiques dans la plupart des pays de la Zone. Le solde excédentaire de la balance courante s'est amélioré, passant de 0,7 % en 2011 à 2,1 % en 2012. Sur le front des prix, le taux d'inflation est passé de 2,7 % en 2011 à 2,5 % en 2012, en raison principalement de la faiblesse de la demande intérieure, induite par le niveau élevé du chômage.

En **Allemagne**, la croissance économique a ralenti tout au long de l'année 2012, sous l'effet de la contraction des dépenses d'investissements et de la consommation privées. Le taux de progression du PIB réel s'est replié, revenant de 3,4 % en 2011 à 0,9 % en 2012. Le taux de chômage a baissé de 6,0 % en 2011 à 5,6 % en 2012, compte tenu de la création d'emplois dans les services publics. Le solde financier des administrations publiques est passé de - 1,0 % du PIB en 2011 à 0,1 % en 2012, en raison de la mise en œuvre des mesures d'austérité budgétaire. L'excédent de la balance courante a sensiblement augmenté, passant de 6,2 % du PIB en 2011 à 7,5 % en 2012, sous l'effet de l'accroissement des exportations. Le taux d'inflation s'est inscrit en baisse à 2,1 % en 2012, contre 2,5 % en 2011, en raison notamment de l'affaiblissement de la demande intérieure.

En **France**, l'économie a enregistré une croissance de 0,3 % en 2012, après une hausse de 2,1 % en 2011, dans un contexte marqué par la détérioration de l'activité économique dans la Zone Euro et la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire. Le taux de chômage a atteint 10,2 % en 2012, après 9,6 % en 2011, reflétant le ralentissement de l'activité économique. Le besoin de financement des administrations publiques a reculé de 5,3 % du PIB en 2011 à 4,8 % en 2012, en liaison avec les mesures d'assainissement budgétaire. Par contre, le déficit de la balance courante s'est aggravé, passant de 1,8 % du PIB en 2011 à 2,2 % du PIB en 2012, en relation avec la baisse des exportations. S'agissant des prix à la consommation, le taux d'inflation a légèrement diminué, compte tenu principalement de la baisse des prix de l'énergie observée au cours de l'année. Ainsi, il est revenu de 2,3 % en 2011 à 2,2 % en 2012.

En **Russie**, la croissance économique a ralenti en 2012, en rapport avec la baisse de la demande intérieure et des exportations, induite par la contraction de l'activité dans la Zone Euro. Le taux de progression du PIB réel est revenu de 4,3 % en 2011 à 3,4 % en 2012. L'excédent budgétaire des administrations publiques s'est réduit, de 1,9 % du PIB en 2011 à 0,4 % en 2012, en raison de la réduction des recettes pétrolières. De même, le solde excédentaire du compte des transactions courantes a baissé de 5,1 % du PIB en 2011 à 3,9 % en 2012. Le taux d'inflation a baissé de 8,4 % en 2011 à 5,1 % en 2012, en liaison essentiellement avec l'atonie de la demande intérieure.

En **Chine**, la croissance économique a été atone au premier semestre 2012, pour ensuite rebondir au second semestre, en liaison avec la hausse de la demande intérieure et les conditions de financement accommodantes. Le taux de croissance annuelle du PIB réel est revenu de 9,3 % en 2011 à 7,7 % en 2012. Le taux de chômage est resté quasiment stable autour de 4,1 % en 2011. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé de 0,2 % du PIB en 2011 à 2,3 % du PIB en 2012, suite à la hausse des dépenses publiques. L'excédent de la balance courante s'est amélioré de 1,9 % du PIB en 2011 à 2,3 % du PIB en 2012. Le taux d'inflation a ralenti en 2012 pour s'établir à 2,5 % contre 5,4 % en 2012, en raison d recul des prix des produits alimentaires.

En **Afrique subsaharienne**, le taux de croissance du PIB réel est resté soutenu en 2012 à 4,4 % contre 5,1 % un an plus tôt, en relation avec l'accroissement de l'activité dans les industries extractives et le dynamisme de la demande intérieure, soutenue par la poursuite des politiques économiques accommodantes. Le solde

déficitaire des administrations publiques s'est aggravé de 1,3 % du PIB en 2011 à 2,2 % en 2012, en rapport avec l'assouplissement de la politique budgétaire. Quant au déficit du compte courant, il a progressé de 1,4 % du PIB en 2011 à 2,7 % en 2012. Enfin, le taux d'inflation a reculé de 9,5 % en 2011 à 9,3 % en 2012, en raison principalement de la baisse des prix de l'alimentation et des produits pétroliers.

Dans les **pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, l'activité économique a été vigoureuse au cours de l'année 2012, en relation avec l'essor de la production minière, le redressement de la production agricole et industrielle, ainsi que la poursuite des investissements publics dans les infrastructures. L'accroissement du PIB réel est ressorti à 6,4 % en 2012, contre 0,7 % en 2011. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, est revenu autour de 6,4 % en 2011 à 5,4 % en 2012. Par contre, le déficit des transactions courantes s'est aggravé, passant de 4,1 % du PIB en 2011 à 7,6 % en 2012, traduisant une hausse sensible des importations. Le taux d'inflation a atteint 2,4 % en 2012, contre 3,9 % en 2011, imputable aux mesures prises par la plupart des pays membres pour contenir la hausse des prix et promouvoir la production vivrière.

Au **Nigeria**, le taux de croissance du PIB réel est passé de 6,3 % en 2011 à 6,6 % en 2012. L'excédent financier des administrations publiques s'est amélioré de 0,7 % du PIB en 2011 à 0,9 % en 2012, suite à la baisse des dépenses de l'Etat. De même, le solde positif du compte courant a progressé de 3,6 % du PIB en 2011, à 7,6 % en 2012. Reflétant la hausse de la demande intérieure, le taux d'inflation a augmenté, passant de 10,8 % en 2011 à 12,2 % en 2012.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

En 2012, l'économie mondiale a connu des chocs politiques et économiques qui ont considérablement affectés les marchés financiers.

- **Marchés monétaires**

Les marchés monétaires ont été très dynamiques en 2012, sous l'influence des politiques monétaires mises en œuvre par les banques centrales des pays avancés.

Aux **États-Unis**, la Réserve Fédérale (FED) n'a pas modifié ses taux directeurs, le taux des fed fund ayant été maintenu dans la fourchette 0-0,25 % et le taux d'escompte à 0,75 %. Afin de poursuivre son soutien à l'économie, la FED a procédé à d'importantes annonces, notamment celle de ne pas relever ses taux directeurs tant que le chômage resterait au-dessus de 6,5 % et que l'inflation demeurerait en deçà de 2,5 % aux États-Unis. Par ailleurs, la FED a annoncé qu'à compter de 2013, elle rachèterait mensuellement 45 milliards USD d'emprunts d'État de maturité longue qui viendraient s'ajouter à ses achats mensuels de 40 milliards USD de titres adossés à des créances hypothécaires.

Dans la **Zone Euro**, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu son taux directeurs inchangés depuis le second semestre et a mis en place une stratégie de rachat conditionnel d'emprunts d'État de la Zone. Sur l'année 2012, le taux principal de refinancement qui rémunère le Compte Spécial de Nivellement de la BEAC a été ramené de 1 % à 0,75 %, celui de la facilité de prêt marginal qui rémunère le Compte d'Opérations est revenu de 1,75 % à 1,50 % et le taux de la facilité des dépôts de 0,25 %

à 0,00 %. Après l'accord trouvé avec ses créanciers, la Grèce a réussi son opération de rachat partiel de sa dette d'environ 30 milliards EUR, ouvrant la voie à la poursuite du versement de l'aide internationale. L'Espagne, de son côté, a reçu environ 40 milliards d'euros au titre du Mécanisme Européen de Stabilité financière lui permettant de recapitaliser les banques locales. Par ailleurs, en sus du renforcement des mécanismes de stabilisation, les États membres de la Zone Euro ont acté le principe d'une union bancaire et d'une supervision bancaire commune. Toutefois, l'ensemble de ces décisions ne devrait être opérationnel qu'en 2014.

- **Marchés obligataires**

Sur les marchés obligataires, les taux de rendement des titres des pays périphériques de la Zone Euro ont connu une brusque remontée en début du mois de décembre, suite à l'annonce de la démission du premier ministre italien. Néanmoins, ce mouvement n'a été que temporaire et, au final, leurs évolutions n'ont été que très légères au cours du mois. Sur l'année 2012, le rendement du titre espagnol à 10 ans a peu évolué, passant de 5,02 % à 5,27 %. Pour sa part, le titre italien à 10 ans a sensiblement baissé, passant de 7,03 % à 4,50 %. Le titre portugais à 10 ans est passé de 13,98 % pour s'établir à 7,01 %. Concernant les emprunts d'État allemand, le taux à 10 ans a baissé de 1,83 % à 1,31 %, l'évolution de l'OAT française à 10 ans a été similaire, passant de 3,14 % à 1,99 %. De même, aux États-Unis, le taux de rendement à 10 ans s'est également détendu, revenant de 1,88 % à 1,76 %, consécutivement à l'amélioration du cadre macroéconomique.

- **Marchés boursiers**

La progression des marchés boursiers a été forte au cours de l'année 2012. Dans la Zone Euro, l'indice EuroStoxx 50 a connu une hausse assez régulière, au fur et à mesure des avancées dans la résolution de la crise financière. Les grands indices nationaux européens (DAX allemand, CAC-40 français, etc.) ont connu des évolutions assez similaires avec des hausses comprises entre 15,2 % et 29,1 %.

S'agissant des indices américains, leur progression a été plus modérée, freinée par les incertitudes sur l'adoption du budget de l'union. Le Nasdaq, le S&P 500 et le Dow Jones ont connu des évolutions positives respectivement de 15,9 %, 13,4 % et 7,3 %. En particulier, le mois de décembre a été marqué par la très forte progression des indices japonais (+10 % pour l'indice Nikkei 225) suite à la dégradation de la devise nippone. Sur l'année 2012, le Nikkei 225 a enregistré une hausse de 22,9 % à 10 395,2 points.

- **Marchés des changes et de l'or**

L'Euro a légèrement progressé face au dollar, tirant profit de l'apaisement de la crise financière en Zone Euro. En effet, les différentes instances européennes ont poursuivi leurs efforts visant à soutenir la Grèce, à recapitaliser les banques espagnoles et à instituer la supervision bancaire commune. Toutefois, les données économiques publiées ont continué de montrer d'importantes divergences entre les grandes zones économiques, avec des signaux défavorables en Zone Euro mais meilleurs aux États-Unis.

Par ailleurs, le Yen a été impacté par les nouvelles mesures d'assouplissement annoncées par la Banque Centrale du Japon qui envisage également de relever sa cible d'inflation de 1 % à 2 %. Ainsi, en cours de clôture en fin d'exercice 2012 par rapport à 2011, l'Euro s'est inscrit en hausse de 1,9 % vis-à-vis du dollar à 1,3204 USD et de 14,8 % face au Yen à 114,43 JPY. En revanche, la monnaie unique a clôturé l'année 2012 en repli de 2,5 % par rapport à la Livre Sterling à 0,8126 GBP et de 0,6 % face au Franc Suisse à 1,2090 CHF. Le cours de l'once s'est apprécié sur un an, gagnant 10,1 % à 1 685 USD.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

		31/12/2011	31/03/2012	30/06/2012	30/09/2012	31/12/2012	Variations en % déc. 11 - déc. 12
CHANGE	EUR/USD	1,2958	1,3343	1,2667	1,2843	1,3204	1,90 %
	EUR/GBP	0,8335	0,83269	0,80642	0,79549	0,81255	- 2,51 %
	EUR/CHF	1,2164	1,20409	1,20118	1,20849	1,20902	- 0,60 %
	EUR/JPY	99,66	110,56	101,04	100,21	114,43	14,82 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USDen FCFA	506,22	491,611	517,847	510,750	496,786	- 1,86 %
	1 GBP en FCFA	787,04	708,759	813,418	824,594	807,282	2,57 %
	1 CHFen FCFA	539,28	544,774	546,093	542,790	542,552	0,61 %
	1 JPYen FCFA	6,58	5,933	6,492	6,545	5,732	- 12,91 %
TAUX (en %)	Taux refinancement (BCE)	1,00	1,00	1,00	0,75	0,75	- 25,00
	Taux prêt marginal (BCE)	1,75	1,75	1,75	1,50	1,50	- 25,00
	Fed Funds	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,00
	EONIA	0,63	0,39	0,38	0,11	0,07	- 56,00
	T-Notes 10 ans	1,877	2,211	1,646	1,634	1,758	- 11,90
	Bund 10 ans	1,825	1,792	1,581	1,441	1,314	- 51,10
	OAT 10 ans	3,137	2,879	2,679	2,174	1,988	- 114,90
INDICES	DOW JONES	12217,69	13212,04	12880,09	13437,13	13104,14	7,26 %
	NASDAQ COMPOSITE	2605,15	3091,57	2935,05	3116,23	3019,51	15,91 %
	NIKKEI-225	8455,35	10083,56	9006,78	8870,16	10395,18	22,94 %
	CAC-40	3159,81	3423,81	3196,65	3354,82	3641,07	15,23 %
	DJ-EUROSTOXX 50	2316,55	2477,28	2264,72	2454,26	2635,93	13,79 %
	Or ($/ once)	1531,00	1662,50	1598,50	1776,00	1685,00	10,06 %
	Brent ($/ baril)	107,38	122,88	97,80	112,39	111,11	3,47 %

Sources : Salle des Marchés de la BEAC, principales places financières internationales.

1.3. Marchés des matières premières

En 2012, l'indice composite des cours mondiaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC s'est replié de 0,9 % en moyenne annuelle, contre une hausse de 34,2 % un an plus tôt.

Graphique 2 : Indice des cours des matières premières exportées par la CEMAC

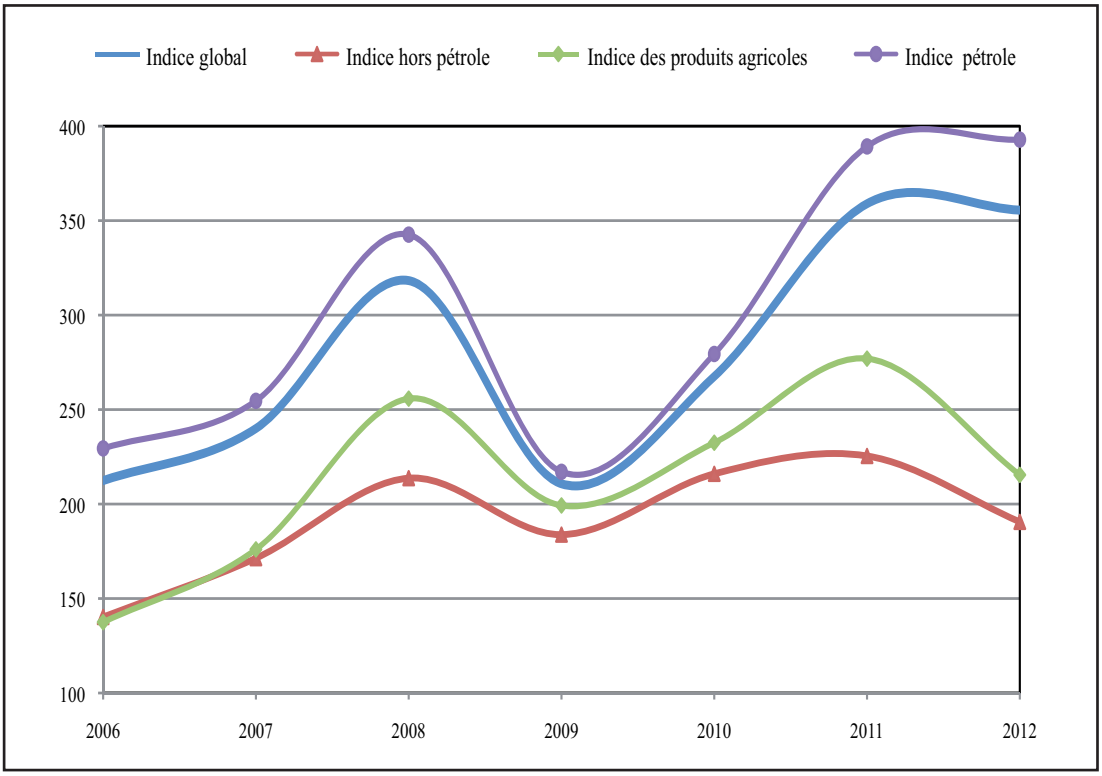

Source : BEAC

Sur le marché du cacao, les cours mondiaux se sont accrus sur les trois premiers trimestres de l'année 2012, avant de se replier au quatrième trimestre. Au total, le prix moyen mensuel s'est accru de 9,7 %, passant de 2,20 dollars/kg en décembre 2011 à 2,41 dollars/kg à fin 2012. La remontée des cours du cacao est attribuable au déficit du marché pour la campagne 2011/2012, avec pour conséquence une légère baisse des stocks.

Après une augmentation au premier semestre 2012, les cours mondiaux du café arabica se sont repliés au second semestre. En définitive, les prix ont reculé de 1,9 % entre fin 2011 et fin 2012 pour s'établir à 2,13 dollars/kg. Cette évolution s'explique par une offre excédentaire pour la campagne 2011/2012.

Les cours ont baissé de 24,4 % sur le marché international de l'huile de palme, s'établissant à 0,78 dollars/kg à fin 2012, contre 1,03 dollar/kg fin 2011. Les prix de l'huile de palme, et plus généralement des oléagineux, ont subi l'effet d'une augmentation de la production, couplée à une baisse de la demande.

Sur le marché international du sucre, le prix moyen mensuel s'est replié de 16,1 % pour s'établir à 0,43 dollar/kg en décembre 2012, contre 0,51 dollar/kg douze mois plus tôt. L'évolution des cours sur ce marché est la conséquence d'une offre excédentaire, suite à une bonne production pour la campagne 2011/2012.

Sur le marché mondial du coton, les prix ont chuté en décembre 2012 de 12,3 % en glissement annuel, l'indice A

de « Cotton-Outlook » (qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest) revenant à 1,84 dollar/kg. Cette forte baisse s'explique principalement par l'accroissement des stocks mondiaux, associé à une demande chinoise moins importante que prévu.

Les prix se sont inscrits en baisse de 13,5 % sur le marché mondial du caoutchouc naturel, le prix moyen mensuel s'établissant à 2,9 dollars/kg à fin 2012. Ce repli des cours est le corollaire d'une baisse de 15 % de la demande mondiale suite à une conjoncture économique défavorable dans la Zone Euro.

Sur le marché des bois tropicaux, les prix ont connu une évolution favorable au cours de l'année 2012. En ce qui concerne les sciages, les prix du Sapelli ont progressé de 2,6 % pour s'établir à 586,9 euros/m3 en décembre 2012. Cette tendance est plus fortement marquée pour les prix des grumes d'Okoumé qui se sont hissés à 328,7 euros/m3 en fin 2012, en hausse de 31,7 %. L'appréciation notable des cours des grumes d'Okoumé est attribuable à sa raréfaction sur le marché mondial suite aux restrictions à l'exportation de grumes en Afrique Centrale.

Le marché du pétrole brut a été marqué par une appréciation de 1,6 % des prix qui ont atteint 111,1 dollars/baril à fin 2012 pour le Brent. Cette fermeté du cours du baril résulte des tensions géopolitiques au moyen orient, associées à l'embargo pétrolier à l'égard de l'Iran.

Le marché mondial de l'aluminium a été marqué en 2012 par une embellie des cours. De la sorte, le prix moyen mensuel de l'aluminium a progressé de 2,02 dollars/kg en décembre 2011 à 2,09 dollars/kg en décembre 2012. L'immobilisation d'importantes quantités de métal dans les entrepôts du London Metal Exchange (LME) est à l'origine de cette évolution, dans un contexte pourtant marqué par une offre excédentaire.

Les cours ont reculé en glissement annuel de 5,1 % sur le marché du manganèse entre décembre 2011 et décembre 2012, revenant à 0,19 euro/kg. Cette évolution est restée tributaire de l'importance des stocks mondiaux.

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

La situation économique des pays membres de la CEMAC a été marquée en 2012 par : (i) une consolidation de la croissance économique ; (ii) l'accentuation des tensions inflationnistes ; et (iii) une détérioration simultanée des finances publiques et du compte courant. En résumé :

- le taux de croissance réelle est ressorti à 5,8 % en 2012, contre 4,0 % en 2011 ;
- le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est situé à 3,8 % en 2012, contre 2,5 % en 2011 ;
- le solde budgétaire, base engagements, hors dons est devenu déficitaire à 1,2 % du PIB en 2012, contre un excédent de 2,3 % en 2011 ;
- le solde du compte courant est devenu déficitaire, passant de + 1,2 % du PIB en 2011 à - 3,2 % du PIB en 2012.

2.1. Croissance économique

En 2012, la situation économique de la CEMAC a été caractérisée par la poursuite du dynamisme de l'activité économique, avec une hausse du PIB réel autour de 5,8 % contre 4,0 % en 2011. Le revenu réel par habitant s'est quant à lui accru de 3,4 %.

Cette situation a résulté essentiellement de la vigueur du secteur non pétrolier, sous l'effet de l'accroissement de l'activité dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, des bâtiments et travaux publics et des services. En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier a été négatif en 2012 (- 0,4 point) comme en 2011 (- 0,6 points), et celui du secteur non pétrolier a légèrement augmenté, se situant à 6,1 points en 2012, contre 4,6 points en 2011.

En valeur nominale, le PIB de chaque Etat membre de la CEMAC a évolué comme suit :

Le PIB du Cameroun s'est accru de 6,7 %, pour s'élever à 13 389,2 milliards, représentant 28,2 % du PIB total de la Communauté en 2012, contre 28 % en 2011.

Le PIB de la République Centrafricaine a progressé de 7,1 %, pour atteindre 1 205,1 milliards en 2012, soit 2,5 % du PIB total de la Communauté comme en 2011.

Le PIB du Congo a reculé légèrement de 0,1 %, pour revenir à 7 062 milliards, correspondant à 14,9 % du PIB total de la Communauté en 2012, contre 15,8 % en 2011.

Le PIB du Gabon s'est accru de 2,6 %, pour se chiffrer à 9 094,4 milliards ; équivalant à 19,1 % du PIB total de la Communauté en 2012, contre 19,8 % en 2011.

Le PIB de la Guinée Equatoriale a progressé de 8,4 %, pour s'inscrire à 9 885,6 milliards, représentant 20,8 % du PIB total de la Communauté en 2012, contre 20,4 % en 2011.

Le PIB du Tchad a progressé de 13,5 %, pour se situer à 6 889,4 milliards, comptant pour 14,5 % du PIB total de la Communauté en 2012, contre 13,6 % en 2011.

Enfin, la part relative du secteur pétrolier dans le revenu total de la Sous-région a été de 42,3 % en 2012, contre 44,5 % en 2011.

Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché

(En milliards de FCFA)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	9 792,3	10 443,8	11 040,3	11 699,7	12 545,7	13 389,2
République Centrafricaine	841,1	914,0	966,4	1 054,8	1 125,4	1 205,1
Congo	3 584,8	4 599,0	4 450,6	6 141,0	7 066,4	7 062,0
Gabon	5 863,5	6 909,5	5 515,6	7 370,5	8 866,3	9 094,4
Guinée Equatoriale	5 401,1	7 551,5	5 226,4	6 848,9	9 116,6	9 885,6
Tchad	4 024,6	4 642,8	4 570,8	5 669,3	6 069,1	6 889,4
CEMAC	**29 507,3**	**35 060,6**	**31 770,1**	**38 784,1**	**44 789,4**	**47 525,8**
	(Part relative en pourcentage)					
Cameroun	33,2	29,8	34,8	30,2	28,0	28,2
République Centrafricaine	2,9	2,6	3,0	2,7	2,5	2,5
Congo	12,1	13,1	14,0	15,8	15,8	14,9
Gabon	19,9	19,7	17,4	19,0	19,8	19,1
Guinée Equatoriale	18,3	21,5	16,5	17,7	20,4	20,8
Tchad	13,6	13,2	14,4	14,6	13,6	14,5
CEMAC	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 3 : Répartition du PIB de la CEMAC

Répartition du PIB de la CEMAC en 2007

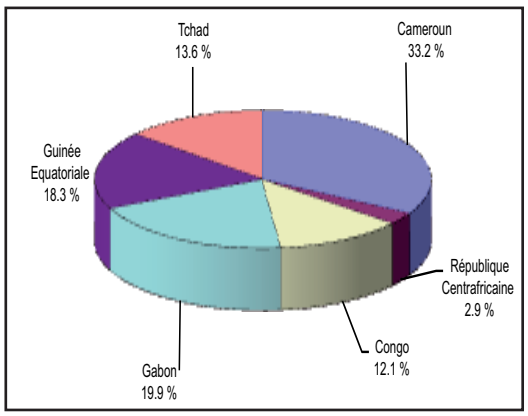

Répartition du PIB de la CEMAC en 2012

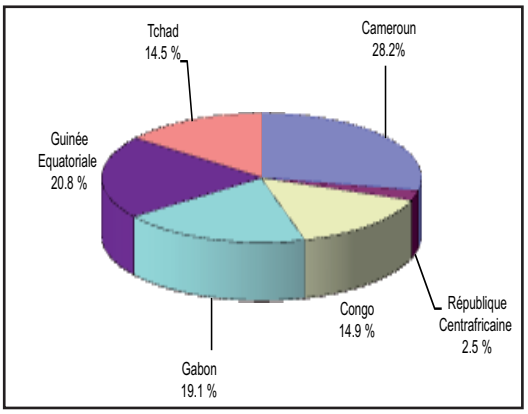

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2007

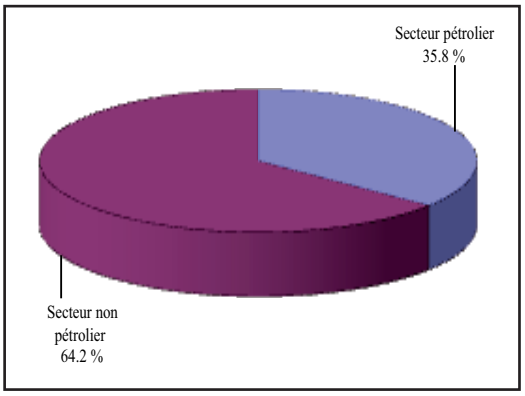

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2012

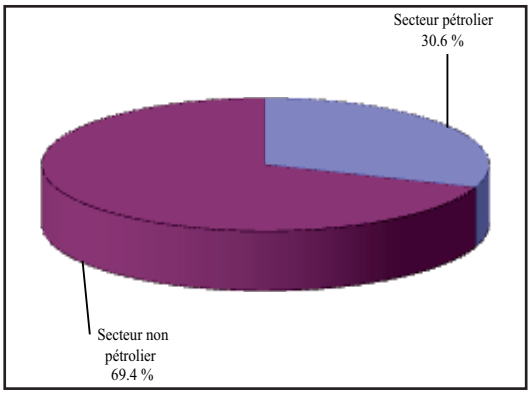

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC
(Variation annuelle en pourcentage)

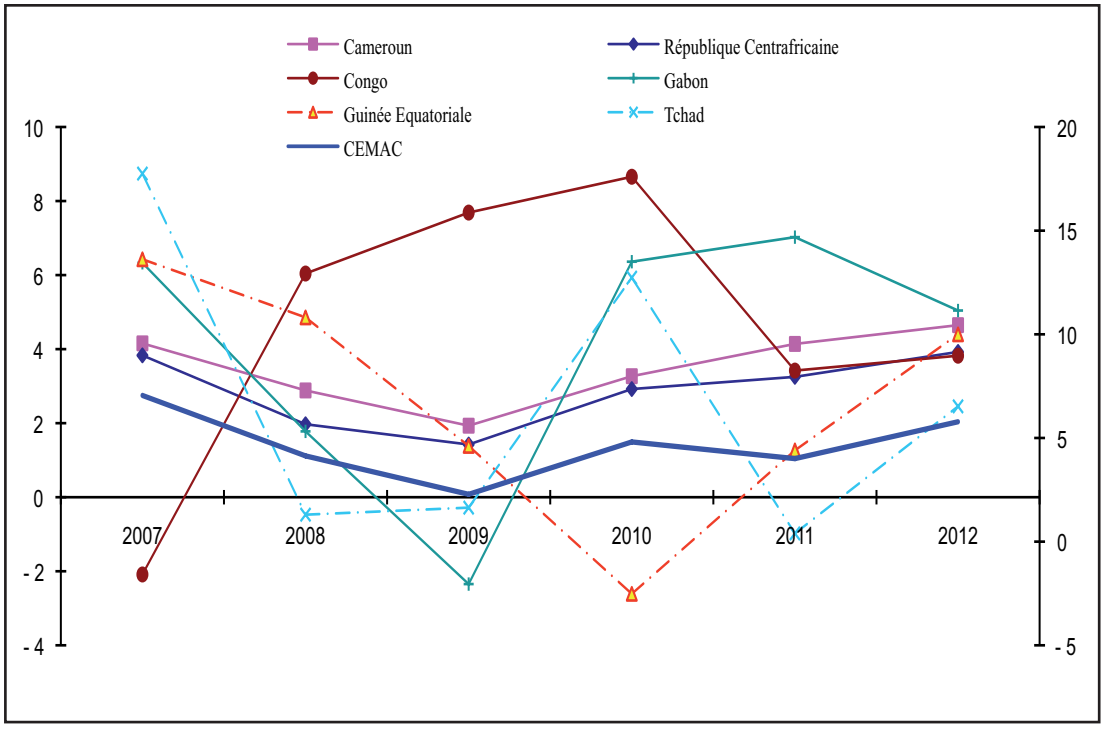

En 2012, la croissance économique réelle dans la Communauté a été essentiellement tirée par la demande intérieure qui y a contribué à hauteur de 14,8 points en 2012, contre 1,3 points en 2011, en raison principalement de la bonne tenue de la consommation finale (+ 10,4 points) et de la vigueur des investissements bruts (+ 4,4 points).

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle

(En pourcentage)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produit intérieur brut	**7,1**	**4,1**	**2,3**	**4,8**	**4,0**	**5,8**
Demande intérieure	**14,3**	**7,1**	**4,7**	**11,9**	**1,3**	**14,8**
Consommation	12,8	3,7	0,0	10,1	- 0,1	10,4
Publique (Etat)	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	1,8
Privée	12,0	2,9	- 0,8	9,5	- 0,6	8,6
Investissements bruts	1,4	3,4	4,7	1,8	1,4	4,4
Formation brute de capital fixe	3,1	2,4	3,7	2,8	2,0	4,1
Publique (Etat et Ad. publiques)	0,8	1,4	2,8	- 0,2	1,3	3,3
Privée (Entreprises et ménages)	2,3	1,1	0,9	3,0	0,7	0,8
Secteur pétrolier	1,2	0,6	0,4	2,0	0,2	0,2
Secteur non pétrolier	1,1	0,5	0,5	1,0	0,4	0,6
Variation des stocks	- 1,6	1,0	1,0	- 1,0	- 0,5	0,3
Demande extérieure nette	**- 7,2**	**- 3,0**	**- 2,4**	**- 7,1**	**2,7**	**- 9,0**
Exportations des biens et services non facteurs	3,7	- 0,4	1,5	- 0,6	- 0,2	- 1,3
Importations des biens et services non facteurs	- 10,9	- 2,6	- 3,9	- 6,4	2,8	- 7,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

- **Consommation globale**

Ainsi, la consommation globale a contribué pour 10,4 points à la croissance, tirée essentiellement par la consommation privée, qui a enregistré une participation à hauteur de 8,6 points. La consommation publique a concouru à cette évolution à hauteur de 1,8 point.

Les investissements bruts, pour leur part, ont participé pour 4,4 points à la croissance en 2012, du fait de la hausse des dépenses d'équipement. En particulier, la contribution des investissements publics à la croissance a été de 3,3 point, contre 1,3 point en 2011. Cette évolution a principalement résulté de l'augmentation des dépenses en capital dans le cadre des travaux de construction des infrastructures portuaires, énergétiques et routières au Cameroun, de l'entretien et de la réhabilitation des infrastructures sociales et routières en République Cen-

trafricaine, des projets relatifs à la municipalisation accélérée du département du Pool et à la poursuite des travaux de construction des infrastructures de base au Congo, des chantiers publics, notamment dans le domaine des infrastructures, de l'énergie, de l'éducation, de la santé, des communications et de l'agriculture en Guinée Equatoriale et de la réalisation de plusieurs projets d'envergure au Tchad. Au Gabon, les investissements publics ont plutôt obéré la croissance, suite à la fin de l'exécution des chantiers publics préparatoires à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football 2012 engagés en 2010.

La FBCF du secteur privé non pétrolier, a contribué à la croissance réelle à hauteur de 0,6 point, à la faveur d'une bonne tenue des investissements dans l'ensemble de la sous-région. Il s'agit en particulier des projets engagés dans les secteurs de l'électricité et de la téléphonie mobile au Cameroun, des équipements réalisés dans les secteurs primaire et tertiaire en République Centrafricaine, des investissements effectués par les sociétés de téléphonie mobile et les industries agroalimentaires au Congo. Les travaux engagés dans le cadre de la mise en place des zones économiques spéciales de Nkok et de Mandji au Gabon et des travaux de réhabilitation des réseaux dans les secteurs de l'énergie et de la téléphonie, ainsi que dans la construction des usines de fabrication de tissus en polypropylène, de récipients sous pression et de plastique dans la zone industrielle de Djermaya au Tchad ont également participé à ce résultat.

La contribution à la croissance des investissements du secteur pétrolier a reculé de 0,2 point comme en 2011. Cette faible participation a principalement résulté de la persistance des difficultés techniques enregistrées dans l'exploitation du champ Azurite et l'arrivée à maturité de la plupart des champs majeurs au Congo. Par contre, au Tchad, la contribution des investissements du secteur pétrolier a été positive, en rapport avec la poursuite des constructions des forages en vue d'améliorer les rendements des puits dans la zone pétrolifère de Doba.

La demande extérieure nette a pesé sur la croissance à hauteur de 9,0 points, traduisant l'impact récessif des importations de biens et services (- 7,7 points). Celles-ci ont progressé, sous l'effet de l'augmentation des commandes à l'extérieur dans le cadre des projets tant publics que privés, notamment au Gabon, au Congo et au Tchad. Pour leur part, les exportations de biens et services ont eu un apport positif de 0,1 point.

- **Offre globale**

En 2012, l'offre globale a été soutenue par l'ensemble des secteurs d'activités. En particulier, le secteur tertiaire, dont l'apport a été de 2,3 points, contre 2,5 points une année auparavant. Tous les secteurs ont soutenu l'activité économique.

En effet, la contribution du secteur primaire à la croissance a été de 0,9 point, contre - 1,0 point en 2011, en liaison principalement avec la relance de l'agriculture vivrière au Cameroun et au Congo, le renforcement des cultures de rente et des industries extractives en République Centrafricaine, l'augmentation de la production des grumes au Congo, au Gabon et en Guinée Equatoriale, l'entrée en production de l'usine de transformation de la Société Nationale de Bois du Gabon (SNBG). Les performances du secteur primaire ont également été influencées par la promotion des exploitations agro-pastorales (manioc, banane, riz, volaille et porc, légumes) et la mise en œuvre du Programme National de Développement de l'Elevage (PNDE) au Gabon, l'augmentation de la production du champ

pétrolier d'Aseng en Guinée Equatoriale, la bonne pluviométrie et l'augmentation des surfaces cultivées au Tchad. Cependant, la contribution des activités primaires à la croissance a souffert de la baisse de la production des hydrocarbures au Cameroun, au Congo, au Gabon et au Tchad ainsi que de la baisse de la production dans les filières vivrières, d'élevage et sylvicoles en République Centrafricaine.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel

(En pourcentage)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Secteur primaire	**0,8**	**0,6**	**- 0,9**	**2,0**	**- 1,0**	**0,9**
Agriculture, élevage, chasse et pêche	1,2	0,0	0,5	1,4	0,0	1,3
Sylviculture	0,2	- 0,1	- 0,1	0,1	0,0	0,0
Industries extractives	- 0,6	0,7	- 1,3	0,5	- 1,0	- 0,4
Secteur secondaire	**2,1**	**2,1**	**2,3**	**0,6**	**1,5**	**1,0**
Industries manufacturières	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,3
Bâtiments et travaux publics	0,3	0,4	0,3	0,7	0,6	0,6
Autres	1,6	1,4	2,0	- 0,3	0,6	0,2
Secteur tertiaire	**2,9**	**1,0**	**1,0**	**1,8**	**2,5**	**2,3**
Services marchands	2,3	0,5	0,6	1,4	1,7	1,6
Services non marchands	0,6	0,4	0,4	0,3	0,8	0,7
PIB aux coûts des facteurs	**5,8**	**3,6**	**2,4**	**4,4**	**2,9**	**4,2**
Droits et taxes à l'importation	1,2	0,6	- 0,1	0,4	1,1	1,5
PIB aux prix constants du marché	**7,1**	**4,1**	**2,3**	**4,8**	**4,0**	**5,8**
PIB du secteur pétrolier	0,6	2,1	0,7	0,0	- 0,6	- 0,4
PIB du secteur non pétrolier	6,4	2,0	1,6	4,8	4,6	6,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

Le secteur secondaire a contribué à l'accroissement de l'offre intérieure à hauteur de 1,0 point ; contribution en baisse par rapport à celle de 2011 (1,5 points). La participation la plus significative a été fournie par les bâtiments et travaux publics, principalement au Congo (travaux de municipalisation du département du Pool), au Gabon (construction des infrastructures d'énergie et de transport) et en Guinée Equatoriale (construction d'infrastructures).

La contribution du secteur tertiaire est restée positive avec 2,3 points en 2012, bien qu'en légère baisse par rapport à 2011 (2,5 points). Ce résultat a découlé des bonnes performances des entreprises de téléphonie mobile et du secteur hôtelier au Cameroun, de la vigueur des

activités commerciales et des services de téléphonie mobile en République Centrafricaine, du dynamisme de la téléphonie mobile et des activités du Port de Pointe-Noire au Congo, du renforcement des services non marchands au Gabon et au Tchad, ainsi que des activités commerciales et des services en Guinée Equatoriale.

2.2. Prix et compétitivité

- **Prix**

A fin 2012, l'indice global des prix à la consommation des ménages de la Sous-région a progressé de 3,8 % en moyenne annuelle[1] contre 2,5 % en 2011. En revanche, le taux d'inflation en glissement annuel[2] s'est inscrit en baisse, s'établissant à 3,1 % en décembre 2012, contre 4,0 % un an plus tôt.

La recrudescence des pressions inflationnistes s'explique principalement par la fermeté de la demande intérieure dans la plupart des six pays de la CEMAC, face à une offre locale limitée, les contraintes d'approvisionnement en produits alimentaires de base (manioc et viande de bœuf notamment), associées aux répercussions de la hausse des prix à la pompe des produits pétroliers en RCA, la flambée des prix internationaux de la viande, de la farine, du poisson et des fruits de mers, conjuguée aux difficultés de la brasserie locale à satisfaire la montée de la demande provoquée par les fêtes de fin d'année au Congo et la faiblesse de l'offre de produits céréaliers et vivriers au cours de la compagne 2011/2012 au Tchad.

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(variation en % de l'indice des prix à la consommation)

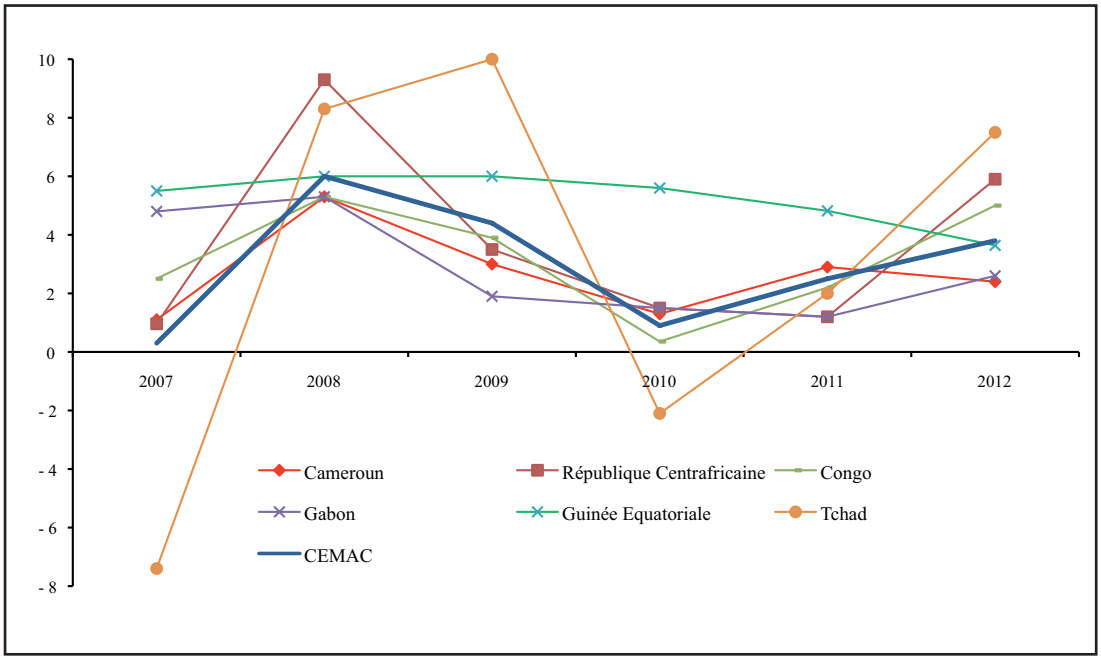

Sources : Administrations nationales et BEAC

[1] *Le taux d'inflation exprimé en moyenne annuelle permet d'apprécier les performances enregistrées sur une période de douze mois, tout en effectuant un lissage des phénomènes saisonniers. Par contre, la variation en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation est un indicateur de l'évolution de l'inflation à un mois donné, comparativement à la même période de l'année précédente. Dans ce cas, l'inflation est fortement dépendante des fluctuations mensuelles (ou saisonnières) des prix des biens et services.*

[2] *Pour le calcul de l'indice des prix de la CEMAC, le PIB nominal de l'année en cours est retenu pour la pondération de l'inflation des pays.*

- **Compétitivité extérieure**

En 2012, une légère amélioration de la compétitivité des pays de la CEMAC a été observée, mesurée par l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER).

Le TCER s'est déprécié de 0,1 %, contre - 2,8 % en 2011. Cette faible amélioration de la compétitivité est la conséquence d'une perte de positions compétitives sur le front des importations (+ 2 %), plus importante que le gain de positions compétitives sur le plan des exportations (- 1,0 %)[3]. Elle s'explique principalement par une inflation plus forte que celle observée chez les différents partenaires commerciaux.

La performance sur le volet des importations est consécutive au retour des pressions inflationnistes, dans un contexte par ailleurs marqué par l'évolution défavorable du franc CFA par rapport aux monnaies de certains partenaires et concurrents commerciaux. Ainsi, le différentiel d'inflation en glissement annuel de la CEMAC a été défavorable avec l'UEMOA (+ 0,1 %), la France (+ 1,6 %), la Chine (+ 1,1 %), la Zone Euro (+ 0,7 %), et les Etats-Unis (+ 1,5 %). En revanche, il a été favorable avec le Nigeria (- 8,4 %).

S'agissant des exportations, l'appréciation du dollar américain par rapport au franc CFA a entraîné un gain de positions concurrentielles, avec une baisse de 1,0 % du TCER des exportations. En effet, la monnaie américaine, s'est appréciée de 8,3 %, s'échangeant en moyenne à 510,2 F CFA en 2012, contre 471,4 F CFA un an plus tôt. Cette dynamique a été la même pour les monnaies de certains partenaires commerciaux, à l'instar du yuan chinois, du yen japonais, de la livre sterling anglaise et du naira nigérian, qui se sont respectivement appréciés de 10,9 %, 8,2 %, 7 %, et 6,8 % par rapport au franc CFA. En revanche, le rand sud-africain et la roupie indienne se sont dépréciés de 4,2 % et 5,4 % respectivement.

Pour 2012, l'ensemble de la Communauté a connu un gain de compétitivité cumulée de 13,6 % depuis la dévaluation du F CFA, contre 13,5 % en 2011. Le Cameroun, le Congo, le Gabon et la Guinée-Equatoriale ont dégagé des gains de positions concurrentielles respectivement de 4,3 %, 1,1 %, 4,2 % et 1, 3 %. A l'inverse, la République Centrafricaine (- 1,2 %) et le Tchad (- 1,1 %) ont enregistré des pertes de positions concurrentielles. Depuis 1994, les marges de compétitivité par pays se présentent de la manière suivante : + 28,1 % pour le Cameroun contre + 45,4 % en 1994, + 27,6 % pour la République Centrafricaine contre + 42,2 % en 1994, - 2,5 % pour le Congo contre + 25,4 % en 1994, + 21,4 % pour le Gabon contre + 25,5 % en 1994, - 39,8 % pour la Guinée Equatoriale contre + 22,8 % en 1994, + 17 % pour le Tchad contre + 31,5 % en 1994.

[3] *La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement offshore (avec des effets de diffusion en grande partie limités uniquement aux ressources publiques qui en sont tirées et des marges de manœuvre faibles pour accroître la compétitivité de ce secteur). L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.*

Graphique 7 : : Indice du Taux de Change Effectif Réel des pays de la CEMAC

(Base 100 : 1993)

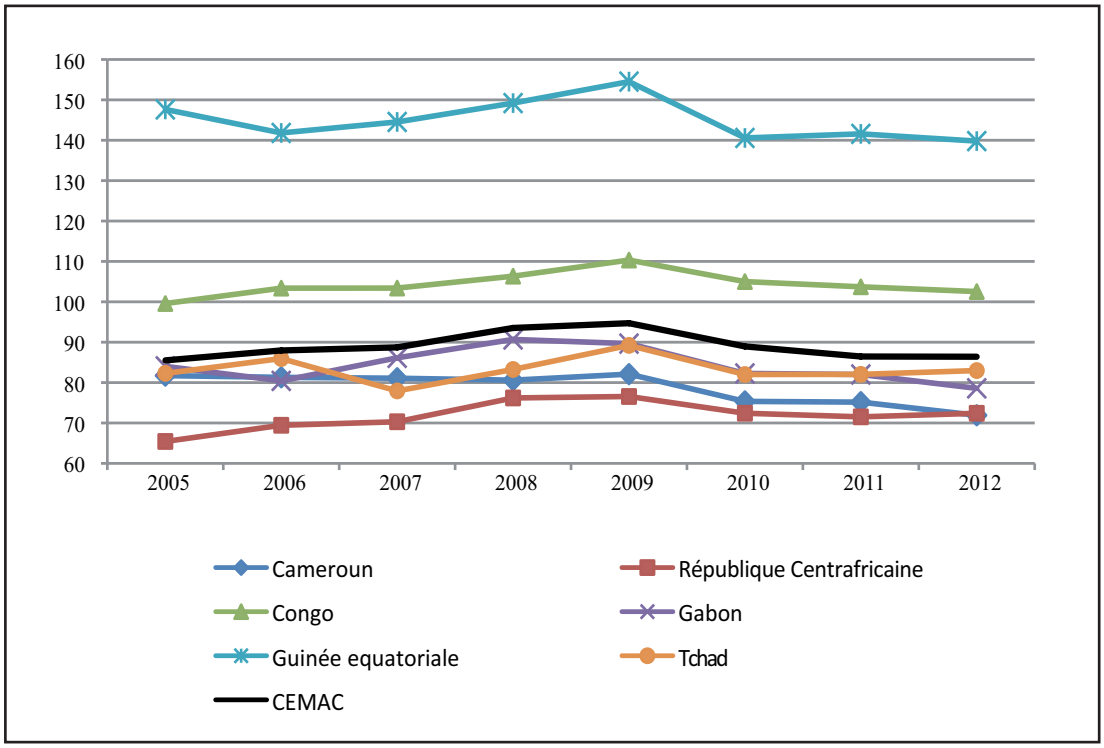

2.3. Finances Publiques

- **Politiques budgétaires**

En 2012, l'évolution des finances publiques des Etats membres de la CEMAC a été caractérisée par une augmentation des dépenses budgétaires plus forte que celle des recettes. En conséquence, l'année s'est soldée par un déficit budgétaire, base engagements, hors dons, évalué à 1,2 % du PIB (- 585,9 milliards), contre un excédent de 2,3 % du PIB (+ 1038,5 milliards) en 2011. Les grands postes budgétaires ont évolué comme suit :

Les recettes budgétaires ont augmenté de 7,2 % (passant de 11 875,5 milliards en 2011 à 12 736,4 milliards en 2012) pour représenter 26,8 % du PIB en 2012, contre une hausse de 21,2 % en 2011 (26,5 % du PIB). Cette évolution est imputable aussi bien à l'accroissement des recettes pétrolières (+ 5,6 %), que non pétrolières (+10,5 %).

Les recettes pétrolières se sont accrues de 12,7 % au Cameroun, de 0,3 % au Congo et au Tchad, de 10,5 % au Gabon et de 8,1 % en Guinée Equatoriale.

Quant aux recettes non pétrolières, elles ont progressé de 7,9 % au Cameroun, de 14,3 % en République Centrafricaine, de 17,2 % au Congo, de 63,3 % en Guinée Equatoriale et de 13,1 % au Tchad. Elles ont cependant baissé au Gabon (- 0,3 %), en relation avec le recul de la production pétrolière. L'accroissement des recettes non pétrolières est le résultat des mesures de sécurisation des impôts et droits de douanes au Cameroun, de la réforme des régies financières en République Centrafricaine, du renforcement du recouvrement des impôts et taxes au Congo et au Tchad.

Les dépenses publiques se sont situées à 13 322,3 milliards en 2012 (28 % du PIB), en accroissement de 22,9 % par rapport à l'année précédente. En 2011, elles s'étaient déjà accrues de 16,8 % pour représenter 24,2 % du PIB. Cette situation est à relier à la progression des dépenses courantes (+ 18,2 %) et des dépenses en capital (+ 27,1 %).

L'augmentation des dépenses courantes a résulté principalement de l'accroissement des traitements et salaires ainsi que des biens et services au Cameroun, au Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale et au Tchad. Dans le même temps, les subventions et transferts se sont accrus au Congo, au Gabon et en Guinée Equatoriale. En République Centrafricaine, les dépenses courantes se sont dans l'ensemble contractées, à l'exemple des transferts et subventions et des dépenses militaires qui ont diminué au Tchad.

Les dépenses en capital se sont accrues de 19,9 % au Cameroun, en liaison avec le lancement des grands projets structurants dans les domaines des infrastructures, des mines, de l'agriculture, de l'énergie et de l'industrie, de 31,5 % en République Centrafricaine, de 39,5 % au Congo, en liaison particulièrement avec les travaux de construction des infrastructures de base réalisés à travers le pays, de 41,5 % en Guinée Equatoriale et de 35,8 % au Tchad. Elles se sont en revanche contractées de 16,3 % au Gabon.

Tableau 5 : Opérations Financières des Etats - CEMAC

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales	**8 280,2**	**10 857,0**	**8 436,4**	**9 799,9**	**11 875,5**	**12 736,4**
Recettes pétrolières	5 546,8	7 955,1	4 756,3	6 297,9	7 946,7	8 395,3
Recettes non pétrolières	2 733,3	2 901,9	3 680,2	3 502,0	3 928,8	4 341,1
Recettes fiscales	2 425,8	2 642,2	3 143,5	3 231,2	3 631,5	3 991,2
Recettes non fiscales	307,5	259,7	536,7	270,9	297,2	349,9
Dépenses totales	**5 996,6**	**7 099,8**	**8 379,9**	**9 275,4**	**10 837,0**	**13 322,3**
Dépenses courantes	3 660,6	4 218,6	3 956,4	4 552,8	5 080,0	6 005,7
Salaires et traitements	1 085,4	1 266,0	1 416,8	1 484,8	1 639,7	1 842,8
Biens et services	1 090,9	1 195,7	1 196,4	1 442,0	1 431,2	1 878,4
Transferts et subventions	1 189,5	1 425,0	1 123,4	1 392,0	1 804,6	2 067,4
Intérêts	294,8	331,9	219,8	234,0	204,4	217,0
Dette extérieure	228,5	272,6	174,1	181,3	150,1	169,1
Dette intérieure	66,3	59,3	45,7	52,6	54,4	47,8
Dépenses en capital	2 336,1	2 881,3	4 423,5	4 722,6	5 757,0	7 316,6
Sur ressources locales	2 015,4	2 605,6	4 017,6	4 070,0	4 926,3	6 356,2
Sur ressources extérieures	320,7	275,6	405,9	652,6	830,6	960,4
Solde primaire	2 899,0	4 364,7	682,3	1 411,1	2 073,6	591,4
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	9,8	12,4	2,1	3,6	4,6	1,2
Solde budgétaire de base	2 604,2	4 032,8	462,4	1 177,1	1 869,2	374,5
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	8,8	11,5	1,5	3,0	4,2	0,8
Solde global (base engagements hors dons)	2 283,6	3 757,2	56,5	524,5	1 038,5	- 585,9
Solde global (base engagements dons compris)	2 520,4	3 939,0	534,4	2 068,1	1 292,8	- 274,7
Variations des arriérés (baisse -)	- 1 512,9	- 1 859,0	- 394,4	- 371,6	- 357,4	- 196,9
Intérieurs (principal et intérêts)	- 236,0	- 382,3	- 292,8	- 301,2	- 334,6	- 143,2
Extérieurs (principal et intérêts)	- 1 276,9	- 1 476,7	- 101,6	- 70,4	- 22,9	- 53,7
Solde global (base trésorerie)	**770,6**	**1 898,2**	**- 337,9**	**152,9**	**681,1**	**- 782,8**
Financement total	**- 770,6**	**- 1 898,2**	**337,9**	**- 152,9**	**- 681,1**	**782,8**
Extérieur	1 472,9	467,4	485,3	530,9	866,9	905,5
Dons	236,8	181,8	477,9	1 543,6	254,3	311,2
Courants	62,5	69,1	324,1	1 354,8	52,7	54,8
Projets	174,3	112,7	153,8	188,8	201,7	256,4
Tirages	592,7	162,9	520,3	581,1	953,8	975,3
Prêts trésorerie et programmes	446,3	0,0	268,2	117,3	324,8	271,3
Prêts-projets	146,4	162,9	252,1	463,8	629,0	704,0
Amortissements de la dette extérieure	- 642,5	- 1 233,5	- 672,1	- 1 712,2	- 345,5	- 416,5
Allégements de la dette extérieure	1 285,9	1 378,4	181,6	143,2	29,2	60,4
Autres	0,0	- 22,3	- 22,5	- 24,8	- 24,9	- 24,9
Intérieur	- 2 243,5	- 2 365,6	- 147,4	- 683,8	- 1 547,9	- 122,7
Système bancaire	- 973,3	- 1 175,5	1 392,6	566,2	- 803,9	382,6
BEAC, opérations traditionnelles	- 434,6	- 1 291,4	1 287,9	462,6	- 270,8	415,1
BEAC, consolidation refinancement	23,6	- 0,9	1,0	2,0	1,3	1,4
FMI (net)	- 22,7	- 3,5	70,0	2,6	1,7	- 1,9
Fonds de Réserve	-6,2	- 194,1	- 3,4	- 32,2	- 566,4	11,8
Banques commerciales, hors rachats...	- 533,3	314,5	37,1	131,3	30,2	- 43,8
Non bancaire	- 1 270,2	- 1 190,2	- 1 540,0	- 1 250,0	- 744,0	- 505,3
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	**7,7**	**10,7**	**0,2**	**1,4**	**2,3**	**- 1,2**

Le solde budgétaire base engagements, hors dons, a été déficitaire au Cameroun (- 0,9 % du PIB), en République Centrafricaine (- 2,9 % du PIB), en Guinée Equatoriale (- 8,4 % du PIB) et au Tchad (- 3,7 % du PIB). Il a cependant été excédentaire au Congo (+ 6,1 % du PIB) et au Gabon (2,4 % du PIB).

Graphique 8 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, hors dons

(en pourcentage du PIB)

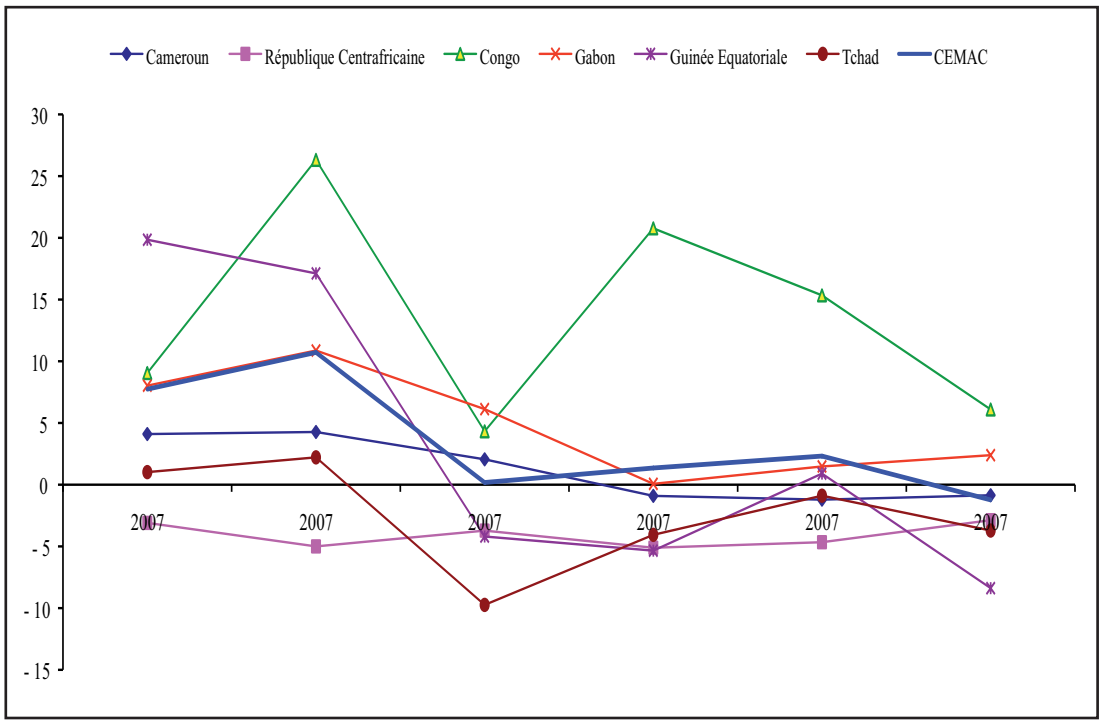

Sources : Administrations nationales et BEAC

En plus du déficit budgétaire, hors dons, de 585,9 milliards, les pays de la CEMAC ont payé 196,9 milliards d'arriérés (dont 143,2 milliards d'arriérés intérieurs) et amorti leur dette extérieure de 416,5 milliards ; ce qui a porté leur besoin de financement à 1 199,3 milliards. Pour y faire face, ces pays ont mobilisé des dons de 311,2 milliards (dont 256,4 milliards au titre des projets), opéré des tirages extérieurs de 975,3 milliards (dont 704 milliards au titre des projets), obtenu des allègements de dette extérieure de 60,4 milliards et mobilisé 382,6 milliards de financements bancaires. Toutefois, des placements non bancaires nets d'environ 505,3 milliards ont été enregistrés.

- **Dette publique extérieure**

En 2012, le stock de la dette publique extérieure des Etats de la CEMAC a enregistré une croissance de 12,9 %, ressortant à 6 661,3 milliards en 2012 contre 5 899,1 milliards en 2011. Il a ainsi représenté 13,4 % du PIB contre 12,9 % du PIB un an auparavant.

En cohérence avec les évolutions ci-dessus, le taux d'endettement public exté-

rieur est passé de 7,8 % en 2011 à 8,2 % en 2012 au Cameroun (équivalant à 1 095,8 milliards), de 22,2 % en 2011 à 24,9 % en 2012 au Congo (soit 1 758,5 milliards), de 7,6 % en 2011 à 8,4 % en 2012 en guinée-Equatoriale et de 14,1 % en 2011 à 14,3 % en 2012 au Tchad. Il s'est stabilisé à 15,7 % en 2012 (1 427,1 milliards) au Gabon et a reculé en République Centrafricaine de 25,6 % en 2011 à 24,1 % en 2012(290,5 milliards).

Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur

(en pourcentage du PIB)

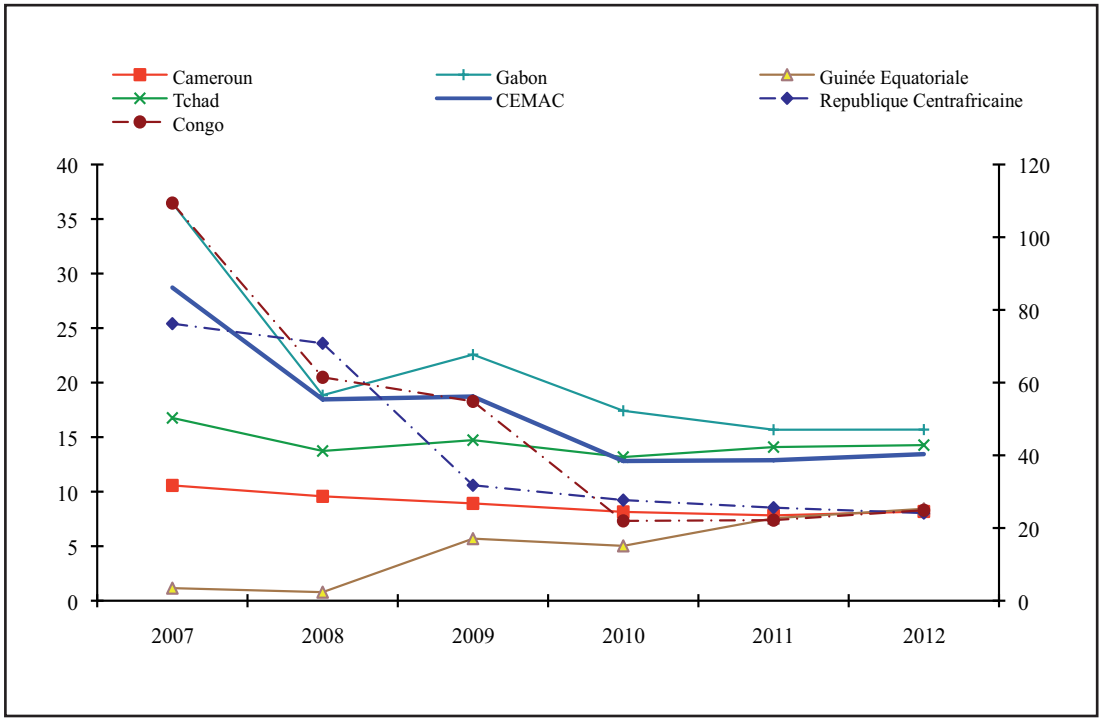

Congo et République Centrafricaine : Echelle de droite
Sources : Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

L'analyse des comptes extérieurs de la CEMAC en 2012 fait ressortir un déficit important des transactions courantes, qui s'est établi à - 1 518,7 milliards contre un excédent de 548,5 milliards un an auparavant, représentant - 3,2 % du PIB.

Au Cameroun, le solde déficitaire des transactions courantes est ressorti à - 484,9 milliards en 2012 contre - 299,1 milliards en 2011. Il a représenté - 3,6 % du PIB en 2012, contre - 2,4 % du PIB un an plus tôt. En République Centrafricaine, le déficit des transactions courantes s'est contracté, revenant de - 78,4 milliards en 2011 à - 51,7 milliards en 2012. Il s'est ainsi établi à - 4,3 % du PIB, contre - 7,0 % du PIB, un an plus tôt. Au Congo, le déficit du compte des transactions courantes s'est fortement creusé à - 1 269,3 milliards en 2012 (- 18,0 % du PIB), contre - 348,4 milliards en 2011 (- 4,9 % du PIB). Au Gabon, l'excédent des transactions courantes a baissé de 38,8 % au cours de la période, revenant à 438,8 milliards, soit 4,8 % du PIB contre 8,1 % du PIB en 2011. En Guinée Equatoriale, l'excédent des transactions cou-

rantes s'est sensiblement contracté, passant de 801,5 milliards en 2011 (+ 8,8 % du PIB) à 320 milliards en 2012 (+ 3,2 % du PIB). Au Tchad, le déficit de la balance des transactions courantes s'est considérablement aggravé, ressortant à - 471,6 milliards contre - 244,4 milliards en 2011, se fixant à - 6,8 % du PIB.

La détérioration du compte courant a principalement découlé des mauvaises performances des balances commerciales et des services. En effet, l'excédent de la balance commerciale de la CEMAC est revenu à 11 750,1 milliards en fin 2012, soit en baisse de 11,8 % sous l'effet d'un accroissement marqué des importations (+ 14,5 %) accentué par le recul des exportations (- 0,3 %). Dans le même temps, les termes de l'échange se sont améliorés de 1,6 % grâce notamment au recul des prix des importations, tandis que les déficits des balances des services et des revenus sont restés important respectivement à - 5 489,1 milliards et - 7 784,9 milliards contre - 4 846,5 milliards et -7 937,9 milliards un an plus tôt.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières est passé de 1 643,8 milliards en 2011 à 3 006,3 milliards en 2012. Cette évolution est principalement la résultante d'une nette amélioration du solde excédentaire des investissements directs étrangers, en croissance de + 20,8 %.

En définitive, l'excédent global de la balance des paiements est ressorti en recul de 43,2 % à 760,8 milliards, contre 1
339,2 milliards en 2011. Il s'est traduit notamment par une accumulation nette des réserves officielles de 767,6 milliards, résultant d'une augmentation de 43,9 milliards au Cameroun, 80,0 milliards pour le Gabon, 628,4 milliards en Guinée Equatoriale et 108,1 milliards au Tchad. Ces augmentations ont permis de combler la diminution des avoirs extérieurs de 2,4 milliards en République Centrafricaine et de 90,4 milliards au Congo. Ce dernier pays a, par ailleurs, bénéficié des allègements de dette extérieure de 60,4 milliards.

Tableau n° 6 : Balance des paiements des États de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC		
	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012(a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)
SOLDE DU COMPTE COURANT	**- 393,9**	**- 299,1**	**- 484,9**	**- 99,8**	**- 78,4**	**- 51,7**	**- 724,1**	**- 348,4**	**- 1269,3**	**555,4**	**717,3**	**438,8**	**- 1485,6**	**801,5**	**320,0**	**- 733,9**	**- 244,4**	**- 471,6**	**- 2881,9**	**548,5**	**- 1518,7**
Solde du commerce extérieur	**- 101,7**	**- 219,6**	**- 136,8**	**- 86,7**	**- 59,0**	**- 68,4**	**2580,0**	**3229,6**	**2332,8**	**2657,1**	**3811,4**	**3404,2**	**3178,7**	**5893,1**	**5743,0**	**206,8**	**672,8**	**475,3**	**8434,2**	**13328,3**	**11750,1**
Exportations	2240,6	2778,3	2858,0	76,7	99,1	97,4	4487,9	5592,1	5133,2	3807,7	5038,9	4730,2	6607,2	8657,4	9257,8	1852,0	2244,0	2255,1	19072,1	24409,8	24331,7
Importations	- 2342,3	- 2997,8	- 2994,8	- 163,4	- 158,1	- 165,8	- 1907,9	- 2362,4	- 2800,4	- 1150,6	- 1227,5	- 1326,0	- 3428,4	- 2764,3	- 3514,8	- 1645,2	- 1571,2	- 1779,8	- 10637,8	- 11081,3	- 12581,6
Balance des services	**- 271,4**	**- 58,3**	**- 255,5**	**- 57,9**	**- 54,7**	**- 58,0**	**- 1610,1**	**- 1678,9**	**- 1832,5**	**- 814,7**	**- 914,7**	**- 900,6**	**- 1251,2**	**- 1264,8**	**- 1539,9**	**- 931,4**	**- 875,2**	**- 902,5**	**- 4936,7**	**- 4846,6**	**- 5489,0**
Dont :																					
Fret et assurance	- 73,2	- 166,0	- 176,3	- 41,7	- 39,5	- 41,6	- 342,5	- 421,1	- 503,0	- 234,7	- 251,1	- 271,4	- 431,1	- 414,4	- 527,0	- 445,8	- 423,2	- 481,0	- 1569,0	- 1715,3	- 2000,3
Services officiels	13,0	9,2	9,7	21,8	21,9	21,9	2,1	2,1	2,4	1,7	1,8	2,9	- 9,4	- 9,0	-8,8	159,4	162,6	174,8	188,6	188,6	202,9
Voyages et séjours	- 9,6	- 56,5	- 85,8	- 19,1	- 19,2	- 19,4	- 228,2	- 256,5	- 285,3	- 166,7	- 156,4	- 164,2	- 73,3	- 84,7	- 110,8	- 210,9	- 215,5	- 229,9	- 707,8	- 788,8	-895,4
Autres services privés	- 185,9	191,3	44,4	- 11,6	- 10,4	- 11,3	- 992,6	- 946,3	- 985,7	339,4	- 414,4	- 367,5	- 695,6	- 726,5	- 854,4	- 247,2	- 211,1	- 224,3	- 1793,5	- 2117,4	- 2398,8
Autres transports et autres assurances	- 15,7	- 36,2	- 47,5	- 7,4	- 7,5	- 7,6	- 48,8	- 54,0	- 61,0	- 75,6	- 94,5	- 100,4	- 41,8	- 30,1	- 39,0	- 187,0	- 188,0	- 142,3	- 376,3	- 410,3	- 397,8
Balance des revenus	**- 130,5**	**- 142,9**	**- 227,1**	**4,8**	**4,7**	**4,9**	**- 1593,1**	**- 1798,2**	**- 1663,3**	**- 1219,8**	**- 2092,4**	**- 1975,7**	**- 3332,9**	**- 3732,4**	**- 3756,4**	**- 194,9**	**- 176,7**	**- 167,3**	**- 6466,4**	**- 7937,9**	**- 7784,9**
Rémunération des salariés	4,2	11,1	23,7	6,3	6,4	6,5	- 12,3	- 11,6	- 11,6	- 6,6	- 7,4	- 8,3	- 57,7	- 66,7	- 86,5	- 0,4	- 1,1	- 1,2	- 66,5	- 69,3	- 77,4
Revenus des investissements	- 134,7	- 145,0	- 250,8	- 1,4	- 1,7	- 1,6	- 1580,3	- 1786,6	- 1651,7	- 1213,1	- 2085,0	- 1967,5	- 3275,3	- 3665,6	- 3670,2	- 194,5	- 175,7	- 166,1	- 6399,3	- 7859,6	- 7707,9
dont intérêt dette extérieure publique				- 2,6	- 2,7	- 2,4	- 55,5	- 10,9	- 12,0	- 69,3	- 65,7	- 72,2	- 18,5	- 26,5	- 31,4	- 9,4	- 13,7	- 12,3	- 155,3	- 119,5	- 130,3
dont intérêt dette extérieure privée	- 144,3	- 171,7	- 278,7	0,7	0,4	0,1	- 508,3	- 498,3	- 483,3	- 1155,6	- 2033,2	- 1908,6	- 3259,3	- 3642,0	- 3642,0	- 188,4	- 165,5	- 157,4	- 5255,2	- 6510,3	- 6469,9
Solde des transferts courants	**109,7**	**121,6**	**134,4**	**39,9**	**30,6**	**69,8**	**- 100,9**	**- 100,9**	**- 106,2**	**- 67,3**	**- 87,0**	**- 89,1**	**- 80,3**	**- 94,5**	**- 126,7**	**185,6**	**134,8**	**123,0**	**86,7**	**4,6**	**5,2**
Privé	57,8	60,0	90,6	3,5	7,1	34,0	- 114,2	- 114,2	- 119,5	- 62,0	- 81,3	- 83,1	- 84,6	- 98,8	- 131,0	131,6	86,2	65,3	- 67,9	- 141,0	- 143,7
Public	51,9	61,6	43,8	36,5	23,6	35,9	13,3	13,3	13,3	- 5,3	- 5,3	- 5,3	4,3	4,3	- 4,3	0,0	48,5	57,7	100,6	145,9	141,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	**408,2**	**235,2**	**617,3**	**61,3**	**61,3**	**62,5**	**434,3**	**614,2**	**736,2**	**- 462,2**	**- 338,7**	**29,8**	**832,9**	**514,3**	**856,1**	**614,7**	**557,5**	**704,4**	**1889,2**	**1643,8**	**3006,3**
Compte de capital	**72,8**	**61,5**	**59,8**	**40,7**	**26,3**	**35,2**	**1312,0**	**35,4**	**10,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**59,4**	**84,8**	**136,1**	**1484,9**	**208,0**	**241,1**
Publics (nets)	25,0	13,7	11,6	40,7	26,3	35,2	1312,0	35,4	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	59,4	84,8	136,1	1437,1	160,2	192,9
Privés (nets)	47,8	47,9	48,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	47,8	47,9	48,2
Comptes d'opérations financières	**335,4**	**173,6**	**557,6**	**20,6**	**35,0**	**27,3**	**- 877,7**	**578,8**	**726,2**	**- 462,2**	**- 338,7**	**29,8**	**832,9**	**514,3**	**856,1**	**555,3**	**472,7**	**568,3**	**404,3**	**1435,7**	**2765,3**
Investissements directs (nets)	35,0	219,7	413,4	30,1	17,4	35,7	857,5	1028,6	1098,6	241,0	261,0	215,5	341,1	270,3	492,6	513,1	459,1	470,3	2017,8	2256,1	2726,1
Investissements de portefeuille (nets)	36,8	- 26,8	- 0,8	0,0	0,0	0,0	- 0,8	- 0,9	- 0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8	2,0	2,0	0,0	38,0	- 24,9	- 0,9
Autres investissements nets	263,6	- 19,2	145,0	- 9,5	17,6	- 8,3	- 1734,3	- 448,9	- 371,5	- 703,8	- 599,7	- 185,7	491,0	242,9	362,7	40,1	11,7	98,0	- 1652,9	- 795,6	40,2
ERREURS ET OMISSIONS	**- 26,9**	**- 98,4**	**- 88,6**	**- 2,8**	**6,4**	**- 21,4**	**642,7**	**438,2**	**444,1**	**- 147,6**	**- 137,7**	**- 388,6**	**326,1**	**- 920,3**	**- 547,6**	**124,6**	**- 144,3**	**- 124,7**	**642,7**	**300,5**	**- 726,8**
SOLDE GLOBAL	**- 12,5**	**- 159,3**	**43,9**	**- 41,3**	**- 10,7**	**- 10,6**	**352,9**	**704,1**	**- 89,0**	**- 54,4**	**240,9**	**80,0**	**- 326,7**	**395,4**	**628,4**	**5,3**	**168,8**	**108,7**	**- 76,7**	**1339,2**	**761,4**
FINANCEMENT	**12,5**	**159,3**	**- 43,9**	**41,3**	**10,7**	**10,6**	**- 352,9**	**- 704,1**	**89,0**	**54,4**	**- 240,9**	**- 80,0**	**326,7**	**- 395,4**	**- 628,4**	**- 5,3**	**- 168,8**	**- 108,1**	**76,7**	**- 1339,2**	**- 760,8**
Variation des réserves officielles (baisse +)	**12,5**	**159,3**	**- 43,9**	**21,8**	**4,4**	**2,4**	**- 406,2**	**704,1**	**90,4**	**54,4**	**- 240,9**	**- 80,0**	**326,7**	**- 395,4**	**- 628,4**	**- 5,3**	**- 168,8**	**- 108,1**	**3,9**	**62,7**	**- 767,6**
Financements exceptionnels	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**19,5**	**6,3**	**8,1**	**53,3**	**0,0**	**- 1,4**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**72,8**	**6,3**	**6,7**
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	- 1,3	6,3	8,1	- 69,1	- 29,2	- 61,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 21,5	- 70,4	- 22,9	- 75,2
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	20,8	0,0	0,0	122,4	29,2	60,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,0	143,2	29,2	84,4

(a) : estimation

Source : BEAC

Graphique 10 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en pourcentage du PIB)

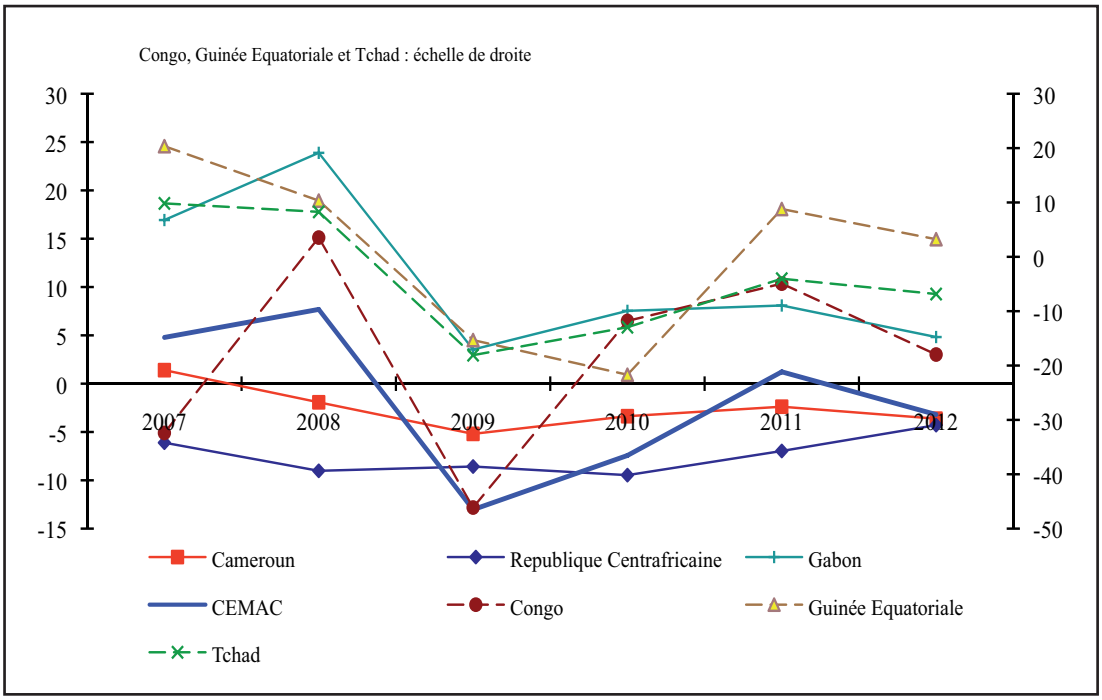

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.5. Secteur monétaire

L'évolution des agrégats monétaires de la CEMAC en 2012 a été influencée par plusieurs facteurs, notamment :

- la hausse continue, en particulier depuis le deuxième trimestre 2012, des cours internationaux des principales matières premières, plus particulièrement le pétrole ;

- les entrées nettes de capitaux extérieurs, tant publics que privés, et l'amélioration des termes de l'échange ;

- le raffermissement des activités non pétrolières dans plusieurs pays ;

- et, une amélioration dans le rapatriement des recettes d'exportation, principalement en Guinée Equatoriale.

En relation avec la conjoncture économique internationale, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont connu une augmentation de 778,5 milliards, évoluant de 7 970,9 à 8 749,4 milliards entre décembre 2011 et décembre 2012, soit une hausse de 9,8 %, après + 18,9 % en 2011. En outre, le crédit intérieur net a progressé de 67,9 %, en relation avec l'accroissement des concours bancaires à l'économie (+ 11,1 %) et la baisse de la Position nette créditrice des Etats.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a enregis-

tré une croissance de 17,0 %, supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier (+ 11,1 %).

Quant aux réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services (CAF), elles se sont stabilisées autour de 5,3 mois au 31 décembre 2012, et le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est replié sur la période, s'établissant à 98,42 % à fin 2012 contre 98,72 % à fin 2011.

Tableau 7 : Situation Monétaire résumée

Décembre 2010 - Décembre 2012

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	20010-2011	2011-2012
Avoirs extérieurs nets	**6 702 673**	**7 970 926**	**8 749 383**	**18,9**	**9,8**
Crédit intérieur net	**1 438 292**	**1 559 606**	**2 617 811**	**8,4**	**67,9**
Créances nettes sur les Etats	- 2 189 465	- 3 042 754	- 2 495 929	- 39,0	18,0
dont PNG	- 1 880 542	- 2 730 706	- 2 345 555	- 45,2	14,1
Crédits à l'économie	3 627 757	4 602 360	5 113 740	26,9	11,1
Masse monétaire	**7 275 431**	**8 617 137**	**10 081 776**	**18,4**	**17,0**
Autres Postes Nets	**865 534**	**913 395**	**1 285 418**	**5,5**	**40,7**
Fonds propres	1 503 764	1 622 377	1 834 366	7,9	13,1
Divers	- 638 230	- 708 982	- 548 948	- 11,1	22,6

De manière spécifique, les agrégats monétaires et de crédit se sont comportés comme suit dans les pays de la CEMAC :

- **Masse monétaire**

L'accélération de l'expansion monétaire observée en 2011 s'est poursuivie en 2012 à un rythme moindre. En effet, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires dans la CEMAC ont connu une augmentation de 17,0 % en 2012, relativement plus faible que celle observée en 2011 (+ 18,4 %). Cette croissance est soutenue par l'activité économique dans le secteur non pétrolier. Ainsi, la masse monétaire (M2) de la CEMAC a évolué de 8 617,13 milliards en 2011 à 10 081,77 milliards en 2012, soit un accroissement de 1 464,64 milliards.

Tableau 8 : Evolution de la masse monétaire

Décembre 2010 - Décembre 2012

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	2 625 411	2 880 922	2 939 475	9,7	2,0
République Centrafricaine	179 232	206 219	209 573	15,1	1,6
Congo	1 414 969	1 901 433	2 304 376	34,4	21,2
Gabon	1 402 845	1 822 734	2 107 074	29,9	15,6
Guinée Equatoriale	1 035 101	1 098 314	1 708 871	6,1	55,6
Tchad	600 050	676 765	774 908	12,8	14,5
Ajustements intra-communautaires	17 823	30 750	37 499	72,5	21,9
CEMAC	**7 275 431**	**8 617 137**	**10 081 776**	**18,4**	**17,0**

Cet agrégat a augmenté dans tous les États de la zone, à des amplitudes variables. La Guinée Equatoriale, le Congo, et le Gabon ont eu les plus fortes contributions à la progression de M2 (7,1 points, 4,7 points et 3,3 points respectivement), tandis que le Tchad et le Cameroun ont concouru respectivement à hauteur de 1,1 point et 0,7 point. La contribution de la RCA a été négligeable.

Reflétant ces évolutions, l'analyse de la structure de la masse monétaire, entre décembre 2011 et décembre 2012, met en exergue une légère hausse de la part relative de la monnaie scripturale qui est passée de 52,8 % en 2011 à 53,8 % en 2012. La quasi-monnaie a connu une légère hausse de 24,3 % à 24,8 %. A contrario, la part relative de la monnaie fiduciaire s'est effritée, revenant de 22,9 % à 21,3 % sur la période d'analyse.

Tableau 9 : Evolution des composantes de la masse monétaire
Décembre 2010 – Décembre 2012

	Montants (en millions de F CFA)			Structure (en %)	
	2 010	2 011	2 012	2 011	2 012
A - Disponibilités Monétaires	5 425 625	6 522 430	7 576 666	75,7	75,2
dont : Monnaie Fiduciaire	1 727 089	1 971 567	2 148 938	22,9	21,3
Monnaie Scripturale	3 698 536	4 550 863	5 427 728	52,8	53,8
B - Quasi-monnaie	1 849 806	2 094 707	2 505 110	24,3	24,8
Masse monétaire	7 275 431	8 617 137	10 081 776	100,0	100,0

Evolution de la monnaie fiduciaire

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 010	2 011	2 012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	500 532	509 160	554 765	1,7	9,0
République Centrafricaine	94 408	105 523	104 677	11,8	- 0,8
Congo	408 440	486 948	564 821	19,2	16,0
Gabon	221 158	288 655	293 866	30,5	1,8
Guinée Equatoriale	168 613	225 075	251 107	33,5	11,6
Tchad	333 938	356 206	379 702	6,7	6,6
CEMAC	1 727 089	1 971 567	2 148 938	14,2	9,0

Evolution de la monnaie scripturale

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 010	2 011	2 012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	1 091 818	1 272 143	1 249 517	16,5	- 1,8
République Centrafricaine	55 018	61 691	63 266	12,1	2,6
Congo	843 353	1205 310	1 486 429	42,9	23,3
Gabon	706 641	964 773	1 011 929	36,5	4,9
Guinée Equatoriale	758 837	756 218	1 252 088	- 0,3	65,6
Tchad	230 768	269 651	337 450	16,8	25,1
Ajustements intracommunautaires	12 101	21 077	27 049	74,2	28,3
CEMAC	3 698 536	4 550 863	5 427 728	23,0	19,3

Evolution de la quasi-monnaie

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2 010	2 011	2 012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	1 033 061	1 099 619	1 135 193	6,4	3,2
République Centrafricaine	29 806	39 005	41 630	30,9	6,7
Congo	163 176	209 175	253 126	28,2	21,0
Gabon	475 046	569 306	801 279	19,8	40,7
Guinée Equatoriale	107 651	117 021	205 676	8,7	75,8
Tchad	35 344	50 908	57 756	44,0	13,5
Ajustements intracommunautaires	5 722	9 673	10 450	69,0	8,0
CEMAC	1 849 806	2 094 707	2 505 110	13,2	19,6

- **Avoirs extérieurs nets du système monétaire**

La position extérieure nette globale des pays de la CEMAC est passée de 7 970,9 milliards à fin décembre 2011 à 8 749,4 milliards à fin décembre 2012, soit une progression de 9,8 %, moins forte que celle observée un an plus tôt (+ 18,9 %). Cette performance s'explique principalement par l'amélioration des entrées nettes de capitaux au titre des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille qui ont compensé l'aggravation du déficit des transactions courantes en 2012.

Tableau 10 : Evolution des avoirs Extérieurs Nets du système monétaire[1]

Décembre 2010 - Décembre 2012

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	1 845 375	1 627 286	1 527 796	- 11,8	- 6,1
République Centrafricaine	10 029	13 316	- 11 481	32,8	- 186,2
Congo	2 325 208	3 056 241	3 097 362	31,4	1,3
Gabon	896 269	1 046 464	1 100 581	16,8	5,2
Guinée Equatoriale	1 156 706	1 588 307	2 273 412	37,3	43,1
Tchad	302 444	455 713	557 867	50,7	22,4
Services Centraux	321 460	353 539	342 693	10,0	- 3,1
Ajustements intracommunautaires	- 154 818	- 169 940	- 138 847	- 9,8	18,3
CEMAC	**6 702 673**	**7 970 926**	**8 749 383**	**18,9**	**9,8**

(1) ( ) Avoirs Extérieurs (-) Engagements Extérieurs

Les sous-composantes des avoirs extérieurs nets ont évolué comme suit pendant la période sous revue :

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont connu une augmentation de 756, 7 milliards pour atteindre 8 227,7 milliards à fin décembre 2012, soit une variation de + 10,1 %. Cette performance d'ensemble est consécutive à la bonne tenue des avoirs en Guinée Equatoriale (+ 41,2 %), au Tchad (+ 25,1 %), au Gabon (+ 8,1 %) et au Cameroun (+ 3,1 %). En revanche, les avoirs extérieurs nets de la BEAC se sont contractés au Congo (- 3,3 %) et en République Centrafricaine (- 50,4 %).

Tableau 11 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Décembre 2010 - Décembre 2012

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	1 577 542	1 418 192	1 462 080	- 10,1	3,1
République Centrafricaine	- 480	- 4 849	- 7 291	- 910,2	- 50,4
Congo	2 061 900	2 765 958	2 675 567	34,1	- 3,3
Gabon	743 078	983 967	1 063 991	32,4	8,1
Guinée Equatoriale	1 128 148	1 523 666	2 152 068	35,1	41,2
Tchad	261 696	430 514	538 611	64,5	25,1
Services Centraux	321 460	353 539	342 693	10,0	- 3,1
CEMAC	**6 093 344**	**7 470 987**	**8 227 719**	**22,6**	**10,1**

L'évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC a résulté de l'accroissement des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale qui a été plus important que l'augmentation des engagements officiels extérieurs. En effet, les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont connu une croissance de 9,3 %, moins forte que celle observée il y a un an (+ 20,2 %), passant de 8 112,5 milliards à 8 870,6 milliards entre 2011 et 2012. Cette situation est liée à l'évolution positive de plusieurs composantes : i) le stock d'or non placé par la Salle des Marchés qui est passé de 138,2 à 149,3 milliards ; ii) les avoirs au Trésor français, composante principale des réserves de change, qui se sont accrus de 11,5 % après 29,0 % en 2011 ; iii) les autres avoirs en devises qui ont augmenté de 13,8 %, après un repli de 7,1 % en 2011. Toutefois, les avoirs en DTS se sont repliés de 47,0 % et la position de réserve au FMI a connu une relative stabilité sur la période d'analyse.

Tableau 12 : Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC (1)
Décembre 2010 - Décembre 2012

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Encaisse-Or	33 539	138 239	149 332	312,2	8,0
Compte d'opérations	4 736 760	6 108 160	6 813 151	29,0	11,5
Avoirs en DTS	354 597	352 071	186 685	- 0,7	- 47,0
Position de réserve au FMI	1 873	7 883	7 834	320,9	- 0,6
Autres avoirs en devises (1)	1 621 442	1 506 134	1 713 591	- 7,1	13,8
CEMAC	**6 748 211**	**8 112 487**	**8 870 593**	**20,2**	**9,3**

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Quant aux engagements officiels extérieurs, ils sont passés de 641,5 milliards à fin décembre 2011 à 642,9 milliards douze mois plus tard, soit une légère hausse de 0,2 % après - 2,0 % en 2011. Cette hausse est consécutive à l'augmentation des engagements extérieurs de la BEAC (0,7 %) qui a annihilé la légère baisse des recours aux concours du FMI (- 1,2 %).

Tableau 13 : Evolution des engagements officiels extérieurs
Décembre 2010 - Décembre 2012

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	503 884	488 768	492 007	- 3,0	0,7
Recours aux crédits du FMI	150 983	152 732	150 867	1,2	- 1,2
TOTAL	**654 867**	**641 500**	**642 874**	**- 2,0**	**0,2**

(1) Y compris les engagements non répartis des Services Centraux

La position extérieure nette des banques a connu une augmentation de 21,7 milliards pour atteindre 521,7 milliards à fin décembre 2012, soit une variation de + 4,3 %, après une diminution de 18,0 % en 2011. De l'analyse par pays, il ressort que la hausse générale est imputable à l'augmentation de la position extérieure nette des banques en Guinée Equatoriale (+ 87,7 % après + 126,3 % un an plus tôt), au Congo (+ 45,3 % après + 10,2 % en 2011). En revanche, cette hausse a été atténuée par la baisse des positions extérieures en République Centrafricaine (- 123,1 % après + 72,9 % en 2011), au Cameroun (-68,6 % après - 21,9 % en 2011), au Gabon (- 41,5 % après - 59,2 % une année plus tôt) et au Tchad (- 23,6 % en 2012 après - 38,2 % en 2011).

Tableau 14 : Evolution de la position extérieure nette des banques
(Décembre 2010 - Décembre 2012)[1]

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Avoirs extérieurs bruts	894 411	916 296	981 836	2,4	7,2
Engagements extérieurs (2)	285 082	416 357	460 172	46,0	10,5
CEMAC (Solde net)	**609 329**	**499 939**	**521 664**	**- 18,0**	**4,3**
Cameroun	267 833	209 094	65 716	- 21,9	- 68,6
République Centrafricaine	10 509	18 165	- 4 190	72,9	- 123,1
Congo	263 308	290 283	421 795	10,2	45,3
Gabon	153 191	62 497	36 590	- 59,2	- 41,5
Guinée Equatoriale	28 558	64 641	121 344	126,3	87,7
Tchad	40 748	25 199	19 256	- 38,2	- 23,6
Ajustements intracommunautaires	- 154 818	- 169 940	- 138 847	- 9,8	18,3

(1) ( ) Avoirs extérieurs (-) Engagements extérieurs
(2) Y compris la dette postale

- **Crédit intérieur**

Le crédit intérieur a enregistré un fort accroissement de 67,9 % en 2012, plus important que celui observé un an plus tôt (+ 8,4 %). Il s'est ainsi établi à 2 617,8 milliards en 2012, contre 1 559,6 milliards en 2011. Cette évolution est imputable à l'augmentation des concours bancaires à l'économie couplée à la contraction de la Position nette créditrice des États vis-à-vis du système bancaire.

Tableau 15 : Evolution du crédit intérieur
(Décembre 2010 - Décembre 2012)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Créances nettes sur les Etats	- 2 189 465	- 3 042 754	- 2 495 929	- 39,0	18,0
Crédits à l'économie	3 627 757	4 602 360	5 113 740	26,9	11,1
CEMAC	**1 438 292**	**1 559 606**	**2 617 811**	**8,4**	**67,9**
Cameroun	954 395	1 424 633	1 699 512	49,3	19,3
République Centrafricaine	187 225	225 703	252 439	20,6	11,8
Congo	- 972 752	- 1 213 920	- 670 145	- 24,8	44,8
Gabon	708 138	979 002	1 227 725	38,3	25,4
Guinée Equatoriale	84 350	- 289 246	- 314 472	- 442,9	- 8,7
Tchad	348 981	280 589	273 792	- 19,6	- 2,4
Ajustements intracommunautaires	127 955	152 845	148 960	19,5	- 2,5

Les concours bancaires à l'économie dans la CEMAC se sont inscrits en hausse, atteignant 5 113,7 milliards en décembre 2012 contre 4 602,4 milliards douze mois plus tôt, soit un accroissement de 11,1 %, reflétant la bonne tenue des activités économiques notamment dans les secteurs du BTP, du commerce général et des services. Cette progression résulte de l'accroissement des concours bancaires à long terme (+ 26,5 % après + 2,5 % en 2011), à moyen terme (+ 11,9 % après + 29,7 % en 2011) et des crédits à court terme (+ 10,0 % après + 26,4 % en 2011).

Tableau 16 : Evolution des crédits à l'économie

(Décembre 2010 - Décembre 2012)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Crédits à court terme	2 227 835	2 816 139	3 098 178	26,4	10,0
Crédits à moyen terme	1 291 380	1 674 999	1 874 820	29,7	11,9
Crédits à long terme	108 542	111 222	140 742	2,5	26,5
CEMAC	3 627 757	4 602 360	5 113 740	26,9	11,1
Cameroun	1 593 986	1 943 291	1 987 956	21,9	2,3
République Centrafricaine	88 683	105 220	135 485	18,6	28,8
Congo	343 506	472 829	677 801	37,6	43,4
Gabon	647 381	904 002	1 176 985	39,6	30,2
Guinée Equatoriale	581 299	732 964	620 714	26,1	- 15,3
Tchad	243 868	291 197	367 726	19,4	26,3
Ajustements intracommunautaires	129 034	152 857	147 073	18,5	- 3,8

Crédits à court terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	986 804	1 269 743	1 309 335	28,7	3,1
République Centrafricaine	68 147	73 545	87 030	7,9	18,3
Congo	186 000	245 737	350 445	32,1	42,6
Gabon	285 580	370 559	550 889	29,8	48,7
Guinée Equatoriale	489 952	615 970	502 955	25,7	- 18,3
Tchad	179 696	197 750	257 339	10,0	30,1
Ajustements intracommunautaires	31 656	42 835	40 185	35,3	- 6,2
CEMAC	2 227 835	2 816 139	3 098 178	26,4	10,0

Crédits à moyen terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	548 469	635 894	629 015	15,9	- 1,1
République Centrafricaine	17 062	28 997	46 686	70,0	61,0
Congo	146 378	210 810	311 225	44,0	47,6
Gabon	344 547	506 394	586 356	47,0	15,8
Guinée Equatoriale	88 032	104 850	99 982	19,1	- 4,6
Tchad	52 079	79 478	95 925	52,6	20,7
Ajustements intracommunautaires	94 813	108 576	105 631	14,5	- 2,7
CEMAC	1 291 380	1 674 999	1 874 820	29,7	11,9

Crédits à long terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	58 713	37 654	49 606	- 35,9	31,7
République Centrafricaine	3 474	2 678	1 769	- 22,9	- 33,9
Congo	11 128	16 282	16 131	46,3	-0,9
Gabon	17 254	27 049	39 740	56,8	46,9
Guinée Equatoriale	3 315	12 144	17 777	266,3	46,4
Tchad	12 093	13 969	14 462	15,5	3,5
Ajustements intracommunautaires	2 565	1 446	1 257	- 43,6	- 13,1
CEMAC	108 542	111 222	140 742	2,5	26,5

Sources : BEAC

L'encours de la position nette créditrice des États est revenu de 3 042,8 milliards au 31 décembre 2011 à 2 496 douze mois plus tard, soit une baisse de 18,0 %, après celle de 39,0 % survenue un an plus tôt, en liaison avec la baisse de la production pétrolière dans certains pays de la CEMAC. Cette diminution de la position nette créditrice, a résulté de la baisse des dépôts des Etats (- 7 % en 2012 après + 15,2 % en 2011) et des encaisses des Trésors nationaux (- 11,6 % après + 30,3 % douze mois plus tôt), amplifiée par la hausse des avances en comptes courants (+ 1,1 % en 2012 après - 9,6 % en 2011). En particulier, la Position nette créditrice des gouvernements (PNG) s'est sensiblement détériorée revenant de 2 730,5 milliards au 31 décembre 2011 à 2 345,5 milliards à fin décembre 2012, soit un recul de 14,1 % après + 45,2 % en 2011.

Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les États par composantes
(Décembre 2010 - Décembre 2012)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Créances des Trésors et des Postes	**3 397 111**	**4 316 854**	**3 969 211**	**27,1**	**- 8,1**
Encaisse et Institut d'émission	2 679 013	3 489 689	3 084 178	30,3	- 11,6
Dépôts dans les banques	718 098	827 165	885 033	15,2	7,0
Dettes des Trésors et des Postes	**1 207 646**	**1 274 100**	**1 473 282**	**5,5**	**15,6**
Envers la BEAC	603 645	554 500	560 919	- 8,1	1,2
Avances en comptes courants	525 501	475 194	480 336	- 9,6	1,1
Effets escomptés à moyen terme	0	0	0	-	-
Créances consolidées sur l'Etat (1)	78 144	79 306	80 583	1,5	1,6
Envers le FMI (2)	150 983	152 732	150 867	1,2	- 1,2
Envers les banques	448 074	561 924	756 552	25,4	34,6
Effets publics	148 780	197 692	207 850	32,9	5,1
Autres	299 294	364 232	548 702	21,7	50,6
Contrevaleur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
Position nette	**- 2 189 465**	**- 3 042 754**	**- 2 495 929**	**- 39,0**	**18,0**

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat.

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement Compensatoire et Fonds Fiduciaire)

Au **Cameroun**, la position nette créditrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire est revenue de 518,6 milliards au 31 décembre 2011 à 288,4 milliards douze mois plus tard, soit une baisse de 44,4 % après - 18,9 % en 2011. Cette contraction a résulté principalement de la hausse des engagements de l'Etat auprès du système bancaire (+ 137 milliards) en relation avec l'émission des emprunts obligataires (180 milliards en obligation du Trésor et 105 milliards en bons du Trésor). La Position nette créditrice du Gouvernement s'est repliée de 362,3 milliards à 244,6 milliards entre décembre 2011 et décembre 2012.

En **République Centrafricaine**, la position nette débitrice de l'État vis-à-vis du système monétaire s'est légèrement améliorée. En effet, cet agrégat a baissé de 2,9 % après + 22,3 % en 2011, revenant de 120,5 milliards à 116,9 milliards. Cette situation est en relation avec la hausse des dépôts de l'Etat auprès du système monétaire. La Position nette

débitrice du Gouvernement s'est repliée de 139,2 milliards à 128,4 milliards.

Au **Congo**, la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du système monétaire s'est dégradée de 20,1 % en 2012 après une progression de 28,1 % un an plus tôt, revenant de 1 686,7 milliards à fin décembre 2011 à 1 347,9 milliards au 31 décembre 2012. Cette dégradation de la position nette est imputable au repli observé au niveau des dépôts publics à la Banque Centrale (- 293,6 milliards). Sur la période d'analyse, la Position nette créditrice du Gouvernement s'est située à 1 349,4 milliards, contre 1 681,6 milliards en 2011.

Au **Gabon**, la situation nette débitrice de l'État est revenue de 75 à 50,7 milliards entre décembre 2011 et décembre 2012, soit une baisse de 32,3 % après + 23,4 % douze mois plus tôt, comme conséquence de l'amélioration de la trésorerie publique. Cette évolution résulte de la baisse significative des créances nettes de la Banque Centrale sur l'Etat. La Position nette débitrice du Gouvernement a baissé de 23,6 % pour atteindre 79,5 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du système monétaire a connu un repli de 8,5 % entre décembre 2011 et décembre 2012, revenant de 1 022,2 milliards à 935,2 milliards. Cette contraction est consécutive à la baisse (- 12,2 %) des dépôts publics à la Banque Centrale. La Position nette créditrice du Gouvernement a reculé de 4,6 %, revenant de 936,6 à 893,4 milliards.

Au **Tchad**, la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du système bancaire a connu une amélioration significative (+ 785 %), évoluant de 10,6 à 93,4 milliards. Cette amélioration est à mettre en relation avec l'accroissement des dépôts publics à la Banque Centrale (+ 58,7 milliards) et dans une moindre mesure dans les banques commerciales (+ 18 milliards), traduisant ainsi la bonne tenue de la trésorerie publique de l'Etat tchadien. La position nette du gouvernement est passée d'une position débitrice de 6,6 milliards à une position créditrice de 68,1 milliards.

Tableau 18 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux
(Décembre 2010 - Décembre 2012)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2010	2011	2012	2010-2011	2011-2012
Cameroun	-639 591	-518 658	-288 444	18,9	44,4
République Centrafricaine	98 542	120 483	116 954	22,3	- 2,9
Congo	- 1 316 258	- 1 686 749	-1 347 946	- 28,1	20,1
Gabon	60 757	75 000	50 740	23,4	- 32,3
Guinée Equatoriale	- 496 949	- 1 022 210	- 935 186	- 105,7	8,5
Tchad	105 113	- 10 608	- 93 934	- 110,1	- 785,5
Ajustements intracommunautaires	- 1 079	- 12	1 887	98,9	15 825,0
CEMAC	**- 2 189 465**	**- 3 042 754**	**- 2 495 929**	**- 39,0**	**18,0**

3. Intégration régionale

3.1. Surveillance multilatérale

Entrée en vigueur en 2001, la surveillance multilatérale dans la CEMAC est placée directement sous la responsabilité de la Commission de la CEMAC et s'exerce à travers différents organes mis en place, à savoir les Cellules nationales, la Cellule communautaire, le Collège de surveillance et le Conseil des Ministres. L'un des objectifs étant d'assurer la cohérence entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire commune, la Banque Centrale est étroitement associée au processus de convergence. Elle y est impliquée à travers la participation des Directions Nationales et des Services Centraux aux différents organes de surveillance multilatérale.

L'exercice de la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie ainsi sur des critères de convergence et un ensemble d'indicateurs macroéconomiques[4]. Les critères sont au nombre de quatre à savoir : i) le solde budgétaire de base qui doit être positif ou nul ; ii) le taux d'inflation en moyenne annuelle qui doit être inférieure ou égal à 3 % ; iii) le taux d'endettement public qui doit être inférieur ou égal à 70 % ; et iv) la non-accumulation des arriérés sur la gestion courante. Leur appréciation, qui devait se faire sur la base d'un programme triennal de convergence glissant, demeure perturbée par les retards observés dans l'élaboration du programme triennal de convergence par les Etats, ce qui rend difficile l'exercice de la surveillance multilatérale dans un cadre prospectif.

- **Critères de convergence**

Le solde budgétaire de base a dégagé, au niveau de la Communauté, un excédent de 0,6 % du PIB, supérieur à la norme communautaire. Seuls la Guinée Equatoriale et le Tchad n'ont pas observé ce critère.

Pour tenir compte de la volatilité des prix du pétrole sur les marchés internationaux, deux critères complémentaires ont été mis en place. Le solde budgétaire de base structurel[5] s'est établi à - 2,5 % du PIB au niveau communautaire, reflétant les déficits du Cameroun (- 1,0 % du PIB), de la Guinée Equatoriale (- 12,1 % du PIB) et du Tchad (- 5,2 %). Tous les autres pays ont réalisé des excédents budgétaires structurels. Quant au solde budgétaire de base hors pétrole, le déficit reste important au niveau de la Communauté et atteint 27,7 % du PIB. Ce déficit est exceptionnellement élevé en Guinée-Équatoriale où il a atteint 269,1 % du PIB.

S'agissant de l'inflation, avec un taux de 3,7 % en moyenne annuelle, la Communauté n'a pas respecté la norme fixée pour ce critère. Seuls deux pays membres ont observé ce critère avec des niveaux de 2,4 % pour le Cameroun et 2,6 % pour le Gabon. Les autre pays ont enregistré des taux supérieurs à la norme communautaire avec un pic de 7 % au Tchad.

En ce qui concerne le critère relatif au taux d'endettement public les don-

[4] *Les données sur la surveillance multilatérale sont celles de la Commission de la CEMAC.*

[5] *La méthode de calcul retenue pour ce critère est de substituer aux recettes pétrolières de l'année une valeur lissée, calculée en appliquant un taux d'imposition tendanciel à la valeur des exportations potentielles. Par manque d'informations, c'est la méthode des moyennes mobiles qui a été utilisée.*

nées disponibles indiquent un niveau d'endettement de la Communauté de 14,7 % du PIB. S'agissant des États pris individuellement, tous ont respecté ce critère avec des niveaux variant entre 4,5 % du PIB et 26,8 % du PIB.

Enfin, quant au critère relatif à la non-accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs sur la gestion courante, le questionnaire prévu pour le suivi de ce critère a été renseigné par l'ensemble des pays, à l'exception du Congo. Il en ressort que le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad ont observé ce critère.

En définitive, la Communauté a respecté deux critères sur quatre : ceux relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'endettement public. Seuls le Cameroun et le Gabon ont respecté les quatre critères de la surveillance multilatérale. Pour leur part, la Centrafrique, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Tchad ont observé deux critères.

- **Indicateurs de surveillance multilatérale**

En plus des quatre critères ci-dessus, la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur un ensemble d'indicateurs qui permettent de porter un diagnostic approfondi sur l'évolution économique et financière de la Communauté. Cinq indicateurs sont examinés, à savoir le taux de couverture extérieure de la monnaie, le solde budgétaire primaire, le taux de pression fiscale, la variation comparée de la masse salariale et des recettes de l'État et le déficit du compte courant.

Le solde budgétaire primaire a représenté 1,2 % du PIB, mais ressort en nette diminution par rapport à 2011. Tous les six pays ont enregistré un niveau positif.

Le taux de couverture extérieure de la monnaie à fin décembre 2012 s'est établi à 98,4 % pour l'ensemble de la Zone, bien au-delà de la norme communautaire de 20,0 %. Les pays ont observé les niveaux suivants : 94,0 % pour le Cameroun ; 70,2 % pour la Centrafrique ; 101,2 % pour le Congo ; 89,5 % pour le Gabon ; 100,9 % pour la Guinée Equatoriale et 72,2 % pour le Tchad.

Quant au taux de pression fiscale non pétrolière, qui traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'État pour faire face à ses charges structurelles, le niveau communautaire est de 13,7 % du PIB et demeure faible au regard de celui des autres communautés sous régionales (17 % dans la zone UEMOA).

S'agissant du poids de la masse salariale par rapport aux recettes fiscales, la Communauté a observé une légère baisse de cet indicateur à 46,0 % en 2012, contre 46,8 % un an plus tôt.

Enfin, concernant le compte courant, le déficit communautaire s'est dégradé à 6,8 % du PIB, contre 4,1 % du PIB un an auparavant. Tous les pays de la sous-région ont enregistré un solde du compte courant négatif, à l'exception du Gabon.

Tableau 19 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC

CRITERES DE CONVERGENCE		RESULTATS D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2012							Nombre de pays respectant le critère		
		Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	2012	2011	2010
1	Solde budgétaire de base sur PIB (norme >= 0)	0,3	0,3	11,2	4,4	- 8,9	- 0,4	0,6	4	5	5
	Solde budgétaire de base structurel rapporté au PIB nominal (norme > 0)[6]	- 1,0	0,3	3,8	1,1	- 12,1	- 5,2	- 2,5			
	Solde budgétaire de base hors pétrole rapporté au PIB nominal (norme > 0)[1]	- 4,9	0,3	- 61,6	- 29,1	- 269,1	- 29,3	- 27,7			
	Solde budgétaire primaire hors pétrole (% PIB hors pétrole)	- 4,5	0,7	- 63,8	- 26,8	- 266,8	- 28,6	- 27,0			
2	Taux d'inflation annuel moyen (Norme < 3 %)	2,4	5,9	5,0	2,6	3,6	7,0	3,7	2	5	2
	Taux d'inflation sous-jacente)[1] (Norme < 3 %)										
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <= 70 %)	15,1	23,5	26,8	10,5	4,5	21,5	14,7	6	6	6
4	Arriérés de paiement intérieurs	0,0	>0	>0	0,0	0,0	0,0	>0			
	Arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4	2	2
Nombre de critères respectés par pays	2012	4	2	2	4	2	2	2			
	2011	4	2	3	3	3	3	3			
	2010	2	3	2	4	3	2	3			

Sources : BEAC, Administrations nationales et Commission de la CEMAC

[6] Indicateur complémentaire de convergence

3.2. Questions thématiques : rapatriement des avoirs extérieurs

A l'initiative de la réunion des Ministres des finances de la Zone Franc du 12 avril 2011 à N'Djamena (Tchad) et des Organes de décision de la BEAC, un Comité Mixte BEAC/Banque de France/Trésor Français a été mis en place pour réfléchir sur la problématique du rapatriement des avoirs en devises des Etats membres de la BEAC au regard des Accords de Coopération Monétaire signés entre ces Etats et entre ces derniers et la France en novembre 1972.

Ce Comité Mixte avait pour mandat de : i) faire l'état des lieux du respect par les six Etats membres de l'obligation de centralisation et de rapatriement des avoirs extérieurs dans la zone ; ii) identifier les causes du phénomène de non-rapatriement des avoirs en devises ; iii) proposer des solutions visant à améliorer le respect des règles et à inciter les Etats et les opérateurs économiques à rapatrier davantage les avoirs en devises dans la CEMAC.

Les travaux du Comité Mixte ont principalement permis de noter que certains Etats ne respectent pas rigoureusement l'obligation de centralisation et de rapatriement des avoirs extérieurs prescrite par les Accords de coopération monétaire et les textes en vigueur. Cette situation tient notamment, d'une part, à la diversification des partenariats économiques qui se sont étendus à des nouveaux pays tels que les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), et d'autre part, à la recherche d'une meilleure rémunération des surplus pétroliers conjuguée à la garantie d'une épargne longue pour les générations futures.

Les solutions proposées pour remédier à cette situation couvrent notamment :

la vulgarisation des textes et l'amélioration du suivi de leur application ;

la mise en place d'un dispositif de surveillance multilatérale de l'obligation de rapatriement des devises ;

l'accompagnement par la BEAC des Etats membres dans leurs relations commerciales avec les pays émergents ;

l'amélioration éventuelle de la rémunération des dépôts publics placés dans les fonds de réserve pour les générations futures en les indexant notamment sur le rendement du portefeuille d'investissement géré par la Salle des marchés ;

la diversification par la BEAC de l'offre de placement des surplus des Etats pétroliers à travers, entre autres, la création d'un Fonds d'investissement de la BEAC, qui serait ouvert aux Etats respectant certaines conditions (obligations en matière de balance de paiements et de rapatriement des recettes d'exportation).

Certains Etats ont exprimé le vœu de créer des fonds souverains pour optimiser la gestion de leurs avoirs. Ces fonds sont en effet des instruments hétérogènes de placement pouvant permettre de stabiliser les recettes pétrolières afin de se prémunir contre les retournements de la conjoncture, de partager la manne pétrolière entre les générations et de soutenir la réalisation des infrastructures.

Les travaux du Comité Mixte ont également permis d'identifier les conditions de réussite d'une telle initiative. Il s'agit en particulier des règles de bonne gouvernance ci-après :

fixation d'un objectif et d'une politique d'investissement clairs ;

mise en place d'un cadre juridique solide ;

adoption de règles claires de financement et de retrait ;

institution d'un cadre robuste de gestion des risques ;

mise en place d'un dispositif de contrôle parlementaire et interne ;

instauration d'une transparence totale dans la communication des informations.

II. Politique Monétaire et Système Financier

1. Décisions de politique monétaire

1.1. Orientations de la politique monétaire

En 2012, la politique monétaire de la BEAC a été influencée au plan externe par : le ralentissement de l'activité économique mondiale, l'atténuation des tensions inflationnistes et la baisse des cours des matières premières. Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont poursuivi la politique monétaire accommodante amorcée à la fin de l'année 2008, en vue de relancer l'activité économique. A cet égard, elles ont renforcé les mesures exceptionnelles d'assouplissement quantitatif prises au cours des années précédentes. Dans la Zone Euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu son taux directeurs inchangés depuis le second semestre et a mis en place une stratégie de rachat conditionnel d'emprunts d'État de la Zone. Sur l'année 2012, le taux principal de refinancement qui rémunère le Compte Spécial de Nivellement de la BEAC a été ramené de 1 % à 0,75 %, celui de la Facilité de prêt marginal qui rémunère le Compte d'Opérations est revenu de 1,75 % à 1,50 % et le taux de la Facilité des dépôts de 0,25 % à 0,00 %.

Au plan interne, la politique monétaire commune a été menée dans un contexte caractérisé par : (i) une consolidation de la croissance économique ; (ii) une accentuation des tensions inflationnistes ; et (iii) une détérioration simultanée des finances publiques et du compte courant, en dépit du raffermissement des activités non pétrolières et d'une amélioration dans le rapatriement des recettes d'exportation. Par ailleurs, l'évolution des agrégats monétaires a été caractérisée par (iv) une augmentation des avoirs extérieurs, (v) une consolidation des concours bancaires à l'économie, (vi) un taux de couverture extérieur de la monnaie confortable et (vii) une surliquidité bancaire persistante.

Les risques pesant sur la stabilité monétaire étant globalement maîtrisés, le Comité de Politique Monétaire a adopté une approche accommodante en vue de soutenir davantage l'activité économique.

1.2. Mesures de politique monétaire

- **Fixation des objectifs monétaires et de crédit**

Dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire, la Banque a déterminé des objectifs monétaires et de crédit pour la période allant de janvier à décembre 2012? Ainsi, les objectifs de refinancement ont été établis à 56,5 milliards au cours des trois premiers trimestres 2012, avant d'être ramenés à 51,5 milliards au quatrième trimestre en relation avec le cycle de campagne cotonnière au Tchad.

Les résultats de la programmation monétaire sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 20 : Objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2012

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
Masse monétaire						
Prévisions	7,9 % - 9,9 %	9,2 % - 11,2 %	14 % - 16 %	11,9 % - 13,9 %	10,8 % - 12,8 %	2,3 % - 4,3 %
Réalisations	2,0 %	1,6 %	21,2 %	15,6 %	55,6 %	14,5 %
Crédit à l'économie (Variation en %)						
Prévisions	13,1 % -15,1 %	12,4 % - 14,4 %	36,6 % - 38,6 %	12,2 % - 14,2 %	14 % - 16 %	12,4 % - 14,4 %
Réalisations	2,3 %	28,8 %	43,4 %	30,2 %	- 15,3 %	26,3 %
Taux de couverture de la monétaire (en %)						
Prévisions	94,5 % - 96,5 %	72,1 % - 74,1 %	101,1 % - 103,1 %	92,7 % - 94,7 %	100,8 % - 102,8 %	71,1 % - 73,1 %
Réalisations	94,0 %	70,2 %	101,2 %	89,5 %	100,9 %	72,2 %
Objectifs de refinancement (en millions de FCFA)	10 000	8 000	16 000 [7]	2 000	500	15 000
Pointes d'utilisation de la période[1] (en millions de FCFA)	6 262	Néant	6 272	Néant	Néant	2 261
Taux d'utilisation	62,6 %	0 %	39,2 %	0 %	0 %	15,1 %

Source : BEAC

- **Taux directeurs**

En 2012, le Comité de Politique Monétaire n'a pas modifié les taux d'injection de liquidités. Le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) est resté fixé à 4,00 % et le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) est demeuré à 5,75 %.

Par contre, le Comité de Politique Monétaire a réduit les taux des ponctions de liquidités au cours de sa séance du 29 juillet 2012 de 25 points de base à la suite de la Décision de la BCE du 5 juillet 2012. Ainsi, à compter du 30 juillet 2012, les taux se présentent comme suit:

[7] *Au Congo, ce montant inclut l'encours de l'utilisation de la ligne de refinancement accordée à la BDEAC*

Tableau 21 : Evolution des taux directeurs de la BEAC

Instruments	29-juil-10	30-juil-12
Taux appliqués aux injections de liquidités : inchangés		
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	4,0000	4,0000
Taux d'intérêt des prises en pension (TIPP)	5,7500	5,7500
Taux créditeur minimum (TCM)	3,2500	3,2500
Taux de pénalité (TP) appliqué aux établissements de crédit	1,0000	1,0000
Taux des avances aux Trésors nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires	4,0000	4,0000
Taux appliqués aux ponctions de liquidités : Réaménagés à la baisse de 25 points de base		
Taux d'intérêt sur placements (TISP) à 7 jours	0,6000	0,3500
Taux d'intérêt sur placements (TISP) à 28 jours	0,6625	0,4125
Taux d'intérêt sur placements (TISP) à 84 jours	0,7250	0,4750
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP0)	1,2500	1,0000
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,8500	0,6000
Taux d'intérêt sur placements publics au titre des Dépôts spéciaux (TISPP1)	0,6000	0,3500

Source : BEAC

- **Réserves obligatoires**

Les coefficients de réserves obligatoires sont restés inchangés, et la mesure exemptant les banques centrafricaines est demeurée en vigueur pendant la période sous-revue. Reflétant l'évolution des dépôts de la clientèle des banques, l'encours des réserves obligatoires a progressé de 13 % en 2012, s'établissant à 943,8 milliards au 31 décembre 2012.

S'agissant du taux de rémunération des réserves obligatoires, il est demeuré à 0,05 % au 31 décembre 2012.

- **Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux**

Au 31 décembre 2012, les plafonds globaux de tirage des Etats auprès de la BEAC n'ont pas évolué, se situant à 1 978,1 milliards comme au 31 décembre 2011, suite à la décision du Comité de Politique Monétaire de geler les plafonds à leur niveau au 31 décembre 2010.

De même, les utilisations des Trésors nationaux se sont stabilisées à 469,6 milliards entre 2011 et 2012. Par conséquent les marges de tirages des Trésors nationaux sont restées inchangées entre décembre 2011 et décembre 2012 à 1 508,5 milliards. L'encours des crédits consolidés est quant à lui resté stable, se maintenant à 76,7 milliards.

2. Marché monétaire

En 2012, l'activité du Marché Monétaire a été caractérisée par une baisse du volume moyen des liquidités injectées par l'Institut d'Emission, une érosion de l'encours moyen des placements des banques à la Banque Centrale et une évolution en dents de scie des transactions sur le compartiment interbancaire.

2.1. Interventions de la BEAC

- **Injections de liquidités (Guichet A et Guichet B)**

A fin décembre 2012, l'encours moyen des avances de la Banque Centrale aux établissements de crédit a baissé, se situant à 10,8 milliards contre 11,5 milliards un an auparavant.

Le volume moyen des liquidités injectées par la BEAC à travers le Guichet A a légèrement augmenté à 5,3 milliards en décembre 2012 contre 5,1 milliards un an plus tôt.

La totalité des concours sur ce principal guichet des interventions de la Banque Centrale, s'est effectuée selon la procédure des appels d'offres positifs.

Le montant moyen des facilités accordées par la BEAC au titre de la procédure des appels d'offres positifs a légèrement progressé, s'élevant à 5,3 milliards en décembre 2012 contre 5,1 milliards en décembre 2011.

Les établissements de crédit implantés au Cameroun ont soumissionné régulièrement aux appels d'offres positifs et ceux installés au Tchad ont eu recours à ces avances au cours du premier semestre 2012.

L'encours moyen des prises en pension s'est établi à 2 millions en décembre 2012 contre un montant nul en décembre 2011. Seules les banques camerounaises et dans une moindre mesure, tchadiennes, ont recouru à cette facilité pour faire l'appoint de leur trésorerie.

Aucune intervention ponctuelle n'a été sollicitée en 2012, les besoins de trésorerie des établissements de crédit étant demeurés en-deçà des objectifs de refinancement fixés dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire.

Sur le Guichet B, l'encours moyen des liquidités injectées par la BEAC sur ce guichet secondaire réservé au refinancement des crédits d'investissements productifs a baissé, se situant à 5,6 milliards en décembre 2012 contre 6,4 milliards en décembre 2011. Seule la BDEAC et quelques banques camerounaises ont recouru à ce guichet au cours de l'année 2012.

- **Ponctions de liquidités**

Le volume des liquidités ponctionnées par la Banque Centrale à travers le mécanisme des appels d'offres négatifs est nul en décembre 2012 contre un montant de 42,8 milliards en décembre 2011.

2.2. Marché interbancaire

L'activité du compartiment interbancaire a considérablement progressé, s'élevant à 103,5 milliards en 2012 contre 56,5 milliards en 2011.

Seuls les établissements de crédit installés au Cameroun ont effectué des

transactions sur le compartiment interbancaire au cours de la période sous revue. Les transactions nationales ont représenté 41,1 % contre 58,9 % pour les opérations sous régionales. Les taux pratiqués ont oscillé entre 1,20 % et 4,00 %.

Au total, le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) s'est replié en moyenne à 2,7 % en 2012 contre 3,0 % en 2011. Cette évolution reflète la tendance internationale des taux et la surliquidité bancaire dans la CEMAC.

Graphique 11 : Comparaison des taux d'intérêts interbancaires en CEMAC et dans la Zone Euro

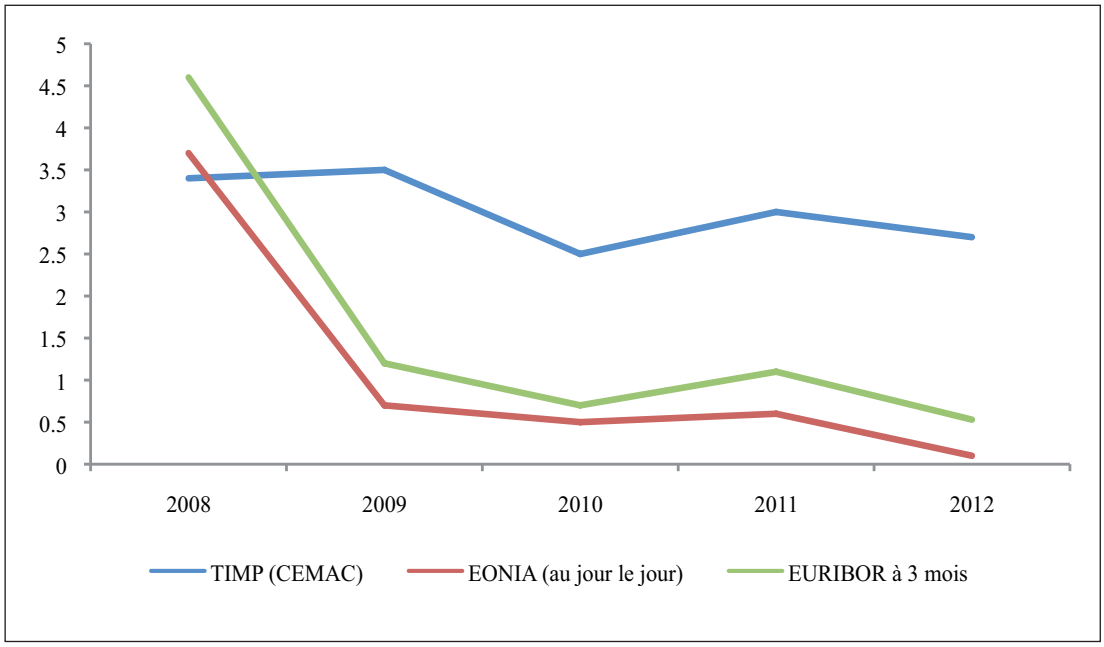

Source : BEAC, Bloomberg

Le différentiel favorable entre le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) de la BEAC et les taux pratiqués sur les marchés interbancaires de la Zone Euro, notamment l'EURIBOR, s'est tendu de 1,56 % en 2011 à 2,47 % en 2012.

3. Système bancaire et secteur de la microfinance

3.1 Situation du système bancaire

Au 31 décembre 2012, le système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comptait 48 banques en activité dont la répartition est présentée dans le graphique ci-après.

Graphique 12 : Répartition du nombre de banques en activité dans la CEMAC

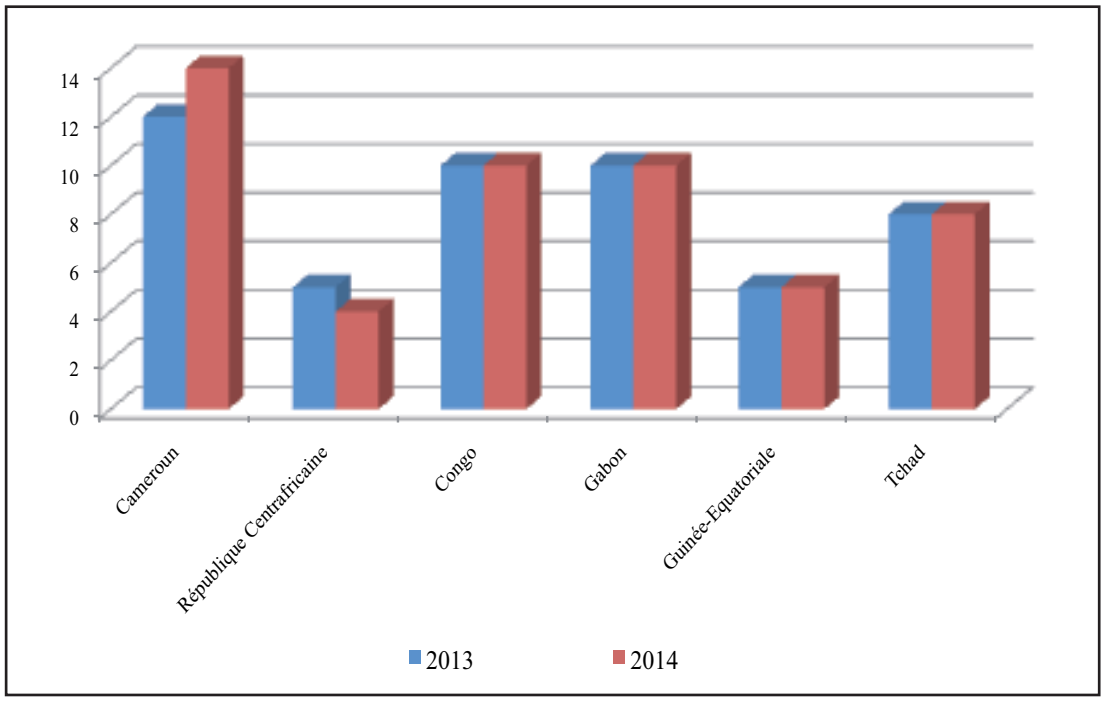

Sources : COBAC

- **Situation bilantielle**

Le total des bilans s'est établi à 9 775, 4 milliards, en hausse de 17,5 % par-rapport au 31 décembre 2011.

Les dépôts collectés se sont élevés à 8 674,7 milliards (88,7 % du total du bilan) en augmentation de 17,6 % en variation annuelle.

Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 5 424,2 milliards, en progression de 12,5 % comparativement à leur niveau au 31 décembre 2011. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 6,2 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date, pour s'établir à

377,3 milliards au 31 décembre 2012. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 5 047 milliards (51,6 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 13,0 %.

L'exposition des banques est restée relativement élevée. En effet, les créances en souffrance se sont situées à 495,1 milliards, représentant 9,1 % des crédits bruts contre 8,9 % douze mois auparavant. A ce titre, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée, comparée à la situation qui prévalait en décembre 2011. Quant au taux de couverture des créances en souffrance par les provisions, il est revenu de 83,1 % en 2011 à 76,2 %.

La couverture des crédits par les dépôts s'est fixée à 171,9 % contre 165,2 % au 31 décembre 2011, confirmant la surliquidité croissante des banques de la place. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 3 628 milliards contre un excédent de 2 913 milliards au 31 décembre 2011.

Les banques de la CEMAC ont maintenu une tendance haussière du financement de leurs emplois longs par leurs ressources correspondantes. En effet, elles ont dégagé un excédent des capitaux permanents de 413 milliards par rapport aux valeurs immobilisées contre 299,6 milliards au 31 décembre 2011, soit une hausse de 37,9 %.

Le résultat net du système bancaire de la CEMAC[8] est positif de 123 milliards au 31 décembre 2012 contre 106,4

[8] *Quarante-huit banques déclarantes en 2012 sur les 51 banques existantes au 31 décembre 2012.*

Tableau 22 : Evolution de la situation bilantielle des banques dans la CEMAC

(en milliards)

	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC	
	DEC- 11	DEC- 12	DEC- 11	DEC- 12	DEC- 11	DEC- 12	DEC- 11	DEC- 12	DEC- 11	DEC- 12	DEC- 11	DEC- 12	DEC- 11	DEC- 12
Dépôts de la clientèle	2 691	2 661	117	120	1 389	1 702	1 645	1 928	1 100	1 727	436	537	7 378	8 675
Crédits bruts	1 871	1 968	126	156	544	741	1 161	1 463	791	669	328	428	4 820	5 424
Créances en souffrance	277	316	19	18	8	21	47	56	44	48	32	37	427	495
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	222	225	14	14	6	13	44	47	45	57	24	21	355	377
Crédits nets	1 649	1 743	112	142	538	728	1 117	1 416	746	612	304	407	4 465	5 047
Capitaux permanents	211	236	41	43	115	149	230	257	184	212	81	102	863	999
Valeurs immobilisées	311	298	14	10	44	59	88	117	47	47	59	54	563	586
Autres postes nets	10	31	1	-2	4	3	20	46	28	17	13	7	76	102
Excédent / déficit de trésorerie	950	885	32	8	927	1 066	690	697	514	1 298	168	186	3 282	4 142
Excédent des ressources de la clientèle	1 042	918	5	-22	851	974	528	512	354	1 115	132	131	2 913	3 628
total du bilan	**2 912**	**2 928**	**158**	**163**	**1 509**	**1 854**	**1 895**	**2 230**	**1 312**	**1 956**	**530**	**647**	**8 317**	**9 775**

Source : BEAC

- **Situation au regard du dispositif prudentiel (Eléments à collecter auprès de la COBAC)**

Au plan prudentiel, sur les 48 banques figurant dans le champ d'analyse contre 45 banques l'année précédente à la même date :

- 32 banques sont en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital minimum (contre 35 l'année précédente à la même date) ;

- en matière de solvabilité, 41 banques extériorisent un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8 %, contre 38 l'année précédente à la même date ;

- dans le cadre des normes de division des risques, 41 banques parviennent à respecter la limite globale en maintenant en dessous de l'octuple des fonds propres nets la somme de leurs risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres (contre 39 l'année précédente à la même date) et 31 banques se conforment à la limite individuelle en n'entretenant pas de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire excédant 45 % des fonds propres nets (contre 26 l'année précédente à la même date) ;

- s'agissant de la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, 40 banques réalisent un ratio supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 35 l'année précédente à la même date) ;

- en ce qui concerne le rapport de liquidité, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois sont supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour 43 banques (contre 37 l'année précédente à la même date) ;

- quant au respect du coefficient de transformation à long terme, 39 banques parviennent à financer à hauteur de 50 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (le nombre de banques en conformité était de 37 l'année précédente à la même date) ;

- enfin, 35 banques maintiennent la somme des engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur leur personnel en dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (contre 33 banques en conformité l'année précédente à la même date).

Tableau 23 : Situation récapitulative des banques de la CEMAC au regard des ratios prudentiels

Libellés Ratios	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée Equ.	Tchad	CEMAC
Représentation du capital minimum	8	2	6	7	4	5	32
Couverture des risques pondérés par les fonds propres	8	4	8	9	4	8	41
Normes de division des risques - Limite globale	8	4	8	9	4	8	41
Normes de division des risques - Limite individuelle	6	1	7	7	3	7	31
Couverture des immobilisations par les ressources permanentes	8	4	8	8	4	8	40
Rapport de liquidité	11	3	9	9	4	7	43
Coefficient de transformation à long terme	8	4	8	9	3	7	39
Engagements sur les actionnaires, administrateurs, dirigeants et le personnel	8	4	8	6	2	7	35
Nombre total de banques	13	4	9	10	4	8	48

Source : COBAC

- **Accès aux services financiers**

Au 31 décembre 2012, les indicateurs d'accès aux services financiers dans la CEMAC traduisent une légère amélioration. En effet, le taux de bancarisation, défini comme le ratio du nombre de comptes à vues dans les banques commerciales et les établissements de microfinance sur le nombre d'habitants âgés de plus de 15 ans, dans la CEMAC a été de 6,8 % en fin 2012 contre 6,3 % en fin 2011.

Reflétant cette progression, le volume de crédit est en constante augmentation avec un accroissement de 17,1% du nombre d'emprunteurs et de 15,5% des comptes de prêts. Toutefois, le nombre de bénéficiaires de crédits et celui des comptes de prêts, en proportion des personnes de plus de 15 ans dans la CEMAC, sont restés faibles comme en 2011 autour de 1,9 % et 1,7 % respectivement.

En ce qui concerne la couverture géographique des établissements de crédit, le nombre d'agences rapporté à la population de la CEMAC âgée de plus de 15 ans (25,02 millions d'habitants)[9], donne en moyenne deux agences pour 100 000 habitants, la plupart implantées en milieu urbain.

[9] *PNUD, rapport sur l'indice de développement humain 2012 (http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/306.html).*

Le tableau ci-dessous donne un aperçu synthétique de la répartition géographique des indicateurs de l'accès aux services bancaires et de microfinance dans la CEMAC.

Tableau 24 : Indicateurs de l'accès aux services bancaires et de microfinance

Libellés Ratios	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée Equ.	Tchad	CEMAC
Taux de bancarisation	7,8	3,7	11,3	28,4	21,5	1,0	6,8
Nombre d'agences pour 100 000 habitants de plus de 15 ans	1,5	0,7	2,7	7,4	4,5	0,5	1,6

Source : COBAC

S'agissant des distributeurs automatiques de billets (GAB), les banques de la CEMAC disposent de 592 unités pour 25,02 millions d'habitants de plus de 15 ans, soit un GAB pour 42 264 habitants en moyenne. Le nombre de GAB est en hausse de 12,3 % par rapport à 2011 où il était de 527 unités. Ces guichets sont localisés à 69,6 % en moyenne dans les trois plus grandes villes de chaque pays de la CEMAC.

Pour les instruments de paiement enfin, le nombre de cartes bancaires est passé de 671 152 à fin 2011 à 783 142 à fin 2012. Toutefois, seuls 3,3 % de la population de plus de 15 ans disposent de cartes bancaires en 2012 dans la CEMAC.

- **Eléments de réforme du système bancaire**

Sur le plan de la règlementation, l'année 2012 a davantage été une année de vulgarisation des textes entrés en vigueur en 2010. Elle a aussi, et surtout, permis de poursuivre la réflexion engagée sur les différentes évolutions envisagées en matière de réglementation applicables aux établissements de crédit et de microfinance de la CEMAC.

Ainsi, l'élaboration de certains projets de règlements a été entamée. Il s'agit des textes sur le traitement des établissements de crédit en difficultés, sur les agréments et les autorisations de contrôle prudentiel. A cela s'ajoutent des études effectuées sur le traitement des créances douteuses des établissements de crédit, sur les engagements des établissements de crédits aux apparentés, et sur la supervision sur base consolidée et transfrontière.

3.2 Situation du secteur de la microfinance

- **Présentation du secteur**

En dépit d'une faible variation du nombre d'établissements de microfinance (EMF) en activité, la croissance du secteur de la microfinance observée en 2011 s'est poursuivie en 2012, avec une orientation à la hausse des principaux indicateurs d'activité[10]. Cette croissance, comme par le passé, s'est accompagnée d'un

[10] *Capital et parts sociales libérées, dépôts, crédits, trésorerie, etc.*

nombre élevé de faiblesses et de dysfonctionnements recensés au niveau des établissements de microfinance.

Le nombre d'EMF ayant reçu l'avis conforme de la COBAC est passé de 778 en 2011 à 783 au 31 décembre 2012. Le Cameroun et le Tchad occupent la première et la seconde place en termes de pays abritant le plus grand nombre d'établissements de microfinance en activité, avec respectivement 65 % et 22,4 % du total des établissements recensés.

La répartition des établissements de microfinance par pays et par catégorie se présente comme suit :

Tableau 25 : Répartition des établissements de microfinance par pays et par catégorie

CATEGORIES	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée Equ.	Tchad	CEMAC
1ère catégorie	459	21	53	2	0	173	708
Indépendants	190	5	19	2	0	11	227
Réseaux [11]	269	16	34	0	0	162	481
2ème catégorie	46	3	9	7	0	3	68
3ème catégorie	4	0	2	1	0	0	7
TOTAL	509	24	64	10	0	176	783

Source : COBAC

Les établissements de première catégorie, notamment ceux organisés en réseau, représentent la grande majorité (90,4 %), suivis des EMF de deuxième catégorie (8,68 %).

S'agissant des indicateurs d'activité, les données collectées sur le secteur de la microfinance à fin 2012 ont révélé que l'essentiel de l'activité est restée concentrée au Cameroun (72 % des dépôts et 75 % des crédits), suivi du Congo (24 % des dépôts et 18 % des crédits), du Gabon, du Tchad et de la République Centrafricaine.

Les principaux indicateurs d'activité du secteur de la microfinance dans la CEMAC, à fin décembre 2012[12], sont résumés dans le tableau ci-après :

[11] *Ensemble constitué des organes faîtier des caisses affiliés*
[12] *Il s'agit de données estimatives.*

Tableau 26 : Evolution de l'activité (en millions)

	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée Equ.	Tchad	CEMAC
Dépôts	454 562	7 706	148 661	16 749	-	8 483	636 161
Crédits nets	239 824	1 997	60 571	9 223	-	8 211	319 826
Capitaux permanents	63 473	267	39 388	2 297	-	4 765	110 190
Valeurs immobilisées	48 640	1 628	32 472	1 927	-	2 702	87 369
Autres postes nets	3 527	- 500	2 115	7 476	-	105	12 723
Excédent de trésorerie	146 448	4 170	2 115	15 372	-	1 697	169 802
Total du bilan	**480 647**	**8 197**	**188 049**	**26 522**	-	**15 413**	**718 828**

Source : COBAC - Données hors Guinée Equatoriale qui ne disposait pas d'EMF agréés à cette date.

Le développement croissant et régulier des indicateurs d'activité de ce secteur, mais aussi la forte implication des Etats et des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre de stratégies et de politiques globales pour le secteur, ont permis de confirmer le rôle prépondérant joué par les établissements de microfinance dans l'amélioration de l'inclusion financière dans les pays de la CEMAC.

- **Supervision de l'activité de microfinance**

Après l'entrée en vigueur et la diffusion du Plan Comptable des Etablissements de Microfinance (PCEMF) et la mise en exploitation du logiciel de reporting et de traitement automatisés des déclarations des EMF (SESAME), l'année 2012 a permis de s'assurer de la mise en ?uvre par les EMF des recommandations effectuées par les missions de la COBAC en 2010 et 2011.

Ainsi, sur le plan des contrôles sur place, l'année 2012 s'est traduite par des missions d'évaluation et de suivi des recommandations effectuées auprès des EMF de la République Centrafricaine, du Tchad, du Gabon et du Congo. De même, deux missions de contrôle, l'une ciblée et l'autre de portée générale, ont été effectuées par la COBAC au Cameroun.

En matière de contrôles sur pièces, outre le suivi des différentes décisions (injonction, mise sous administration provisoire et retrait d'agrément) prises par la Commission Bancaire à l'encontre de certaines structures, l'année 2012 a principalement été axée sur le suivi et le traitement des déclarations SESAME transmises par les établissements. Le renforcement du dispositif de surveillance permanente des EMF (contrôle sur pièces), la poursuite des missions de contrôle sur place au niveau des EMF et l'assainissement du secteur par la promotion des bonnes pratiques auprès des principaux acteurs, constituent quelques gages susceptibles d'assurer la pérennité du secteur.

- **Eléments de réforme du secteur de la microfinance**

L'année 2012 a été consacrée à des réflexions sur l'adaptation à ces établissements des règlements sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la gouvernance d'entreprise, et le contrôle interne, applicables aux seuls établissements de crédit. Ainsi un projet de règlement sur le contrôle interne dans les EMF et un projet d'instruction mettant en application le Système d'évaluation et de Supervision des Activités de Microfinance dans la CEMAC (SESAME) ont été élaborés en 2012.

4. Marché financier de la CEMAC

Après le lancement des premières adjudications par le Cameroun et la République Centrafricaine en 2011, le marché des titres publics a connu une certaine animation en 2012.

4.1 Marché primaire

En 2012, le Trésor public du Cameroun a procédé à dix-sept émissions de Bons de Trésor Assimilables (BTA) pour un montant global de 110 milliards de francs CFA. Le Trésor public centrafricain a pour sa part, levé un montant total de 6,4 milliards de francs CFA en trois émissions.

Les montants levés par les deux Trésors publics ont été répartis, pour le Cameroun entre des BTA de 13, 26 et 52 semaines et pour la RCA entre des titres dont la validé est de 13 et 26 semaines. Si le Trésor public du Cameroun a obtenu tous les montants sollicités lors de chacune de ses émissions, la RCA n'a obtenu que 6,4 milliards sur les 10 milliards sollicités au cours de la période sous revue.

Le taux d'intérêt moyen pondéré sur le marché primaire des titres publics à souscription libre du Cameroun au cours de cette période a fluctué entre 1,4 % et 2,97 %, alors que pour la RCA, il a oscillé entre 4,9 % et 5,4 %.

Par ailleurs, le taux de soumission du Cameroun s'est situé entre 152,68 % et 690 %, et celui de la RCA entre 50,5 % et 91,6 %.

Sur les deux places boursières[13], aucune offre de titres au public n'a été enregistrée sur le marché primaire.

4.2 Marché secondaire

Le marché secondaire des titres publics à souscription libre a connu une légère activité entre les SVT implantées au Cameroun. Deux opérations d'achat/vente ont été conclues pour un montant total de 2,422 milliards.

Les opérations de règlement/livraison des émissions de la République du Cameroun et de la République Centrafricaine se sont déroulées sans incident.

Le Trésor public du Cameroun a procédé à 12 remboursements de titres à terme échus. Durant la même période, la RCA a remboursé 3 titres arrivés à échéance.

Sur la place de la BVMAC, vingt-huit (28) ordres de bourse ont été enregistrés en 2012 sur sa plate-forme de négociation. Ces ordres correspondent à un échange de 2 551 468 titres représentant une valeur globale de 22 946 620 367 FCFA. Il s'agit d'un record en termes de volume négocié et dénoué sur le marché depuis le démarrage des activités de la BVMAC.

Aucune nouvelle prise en charge n'a été effectuée au cours de cette période par le Dépositaire Central. Le nombre de valeurs conservées est resté inchangé, à savoir six (06) obligations cotées

[13] *La CEMAC dispose de deux places boursières : la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et la Douala Stock Exchange (DSX), installées respectivement à Libreville et à Douala.*

représentant une valeur globale de 203 230 970 000 FCFA et une obligation non cotée représentant 40 000 000 000 FCFA.

Deux transactions hors bourse portant sur un transfert de 315 517 titres entre des sociétés de bourse ont été dénouées par le système de règlement-livraison du dépositaire central.

Sur le segment actions de la place de la DSX, la capitalisation boursière du marché des capitaux s'est fixée à 108 527 316 737 FCFA en hausse de 6,43 % par rapport au début de l'année 2012. Cette évolution a été entretenue par le bon comportement de l'action SAFACAM qui a gagné plus de 10 milliards en capitalisation. En ce qui concerne le compartiment obligataires, la valorisation du marché de Douala Stock Exchange s'est établie à 169 335 000 000 FCFA au 31 décembre 2012, correspondant à la valeur cotée de l'ensemble des obligations.

Sur le marché des actions, il a été noté 230 transactions sur l'action SEMC, 1
612 sur l'action SAFACAM et 21 707 sur l'action SOCAPALM, pour un total de 23 549 transactions d'un montant cumulé de 1 109 876 073 F CFA.

[13] *Les Trésors Publics de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon, de Guinée Équatoriale du Tchad n'ont pas publié de calendrier d'émission de titres au cours de la période de référence.*

III. Missions, Gouvernance et Gestion

1. Gouvernance

1.1. Organes de décision

- **Comité Ministériel**

En 2012, le Comité Ministériel s'est réuni à quatre reprises[14]. Au cours de ces réunions, les ministres ont examiné les questions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC.

Le Comité Ministériel a par ailleurs :

- ratifié les comptes définitifs de la BEAC de l'exercice 2011 ;
- approuvé le budget du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'argent en Afrique Centrale (GABAC) pour l'exercice 2013 et autorisé le Gouverneur à en assurer le financement sous forme d'avances remboursables par prélèvement sur la part des bénéfices de la Banque Centrale revenant aux Etats membres ;
- instruit le Secrétaire Permanent du GABAC de soumettre à l'avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC un projet de règlement fixant un mode de financement pérenne du GABAC ;
- adopté le Règlement portant institution d'un manuel de procédures d'évaluations mutuelles du GABAC ;
- adopté le Règlement portant diverses dispositions relatives au taux effectif global et à la publication des conditions de banque et le Règlement portant définition et répression de l'usure dans les Etats de la CEMAC ;
- approuvé le budget de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) au titre de l'exercice 2013 ;
- adopté le Règlement portant création du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale.

Le Comité Ministériel a enregistré sur l'année en cours les changements suivants :

- en République Centrafricaine, Monsieur Albert BESSE, Ministre des Finances et du Budget, a succédé à Monsieur Sylvain NDOUTINGAÏ ;
- au Congo, Monsieur Léon Raphaël MOKOKO, Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, chargé du Plan et de l'Intégration, a remplacé Monsieur Pierre MOUSSA ;
- en Guinée Equatoriale, Monsieur Marcelino OWONO EDU, Ministre

[14] *Le 05 avril 2012 à Paris (réunion ordinaire) ; le 23 juillet 2012 à Brazzaville (réunion extraordinaire) ; le 28 septembre 2012 à Libreville (réunion ordinaire) et le 22 novembre 2012 à Malabo (réunion extraordinaire).*

des Finances et du Budget a succédé à M. Martin-Crisanto EBE MBA.

- **Conseil d'Administration**

En 2012, le Conseil d'Administration a tenu cinq réunions[15] à l'issue desquelles les décisions suivantes ont été prises :

- adoption formelle de la Charte du Comité d'Audit de la BEAC ;

- délivrance d'un avis conforme en vue de la création du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale ;

- autorisation donnée au Gouvernement de la Banque Centrale, d'allonger d'une année le délai de mise en œuvre du Plan de Réforme et de Modernisation de la BEAC ;

- approbation du détachement de Monsieur HAMADOU ABDOULAYE auprès de la BEAC pour occuper les fonctions de Directeur Central ;

- nomination de Monsieur Mahamat-Allamine Bourma TREYE au poste de Directeur National pour le Tchad ;

- délivrance d'un avis conforme en vue de l'adoption du projet de Règlement portant insaisissabilité des comptes et actifs des établissements de crédits à la BEAC.

La composition du Conseil d'Administration a également été modifiée pour la représentation de la Guinée Equatoriale. En effet, Monsieur Simeon OYONO ESONO, Directeur Général de la Comptabilité Publique au Ministère des Finances et du Budget, a remplacé Monsieur Miguel ENGONGA OBIANG en qualité d'Administrateur titulaire, tandis que Madame Ana NZANG OBIANG, Directeur Général des Institutions Economiques et Financières Internationales, a succédé Monsieur José-Domingo NDONG BACALE en qualité d'Administrateur suppléant.

- **Comité de Politique Monétaire**

Au cours de l'année 2012 et conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a tenu quatre séances ordinaires[16].

Dans un contexte marqué, au plan international, par un ralentissement de l'activité économique et un repli des cours des matières premières et, au plan sous-régional, par un dynamisme des activités économiques, le CPM a maintenu le statu quo sur tous les instruments de la politique monétaire au cours de la période sous revue. Par ailleurs, au cours de la séance du 27 juillet 2012, le CPM a revu à la baisse de 25 points de base la grille de rémunération par la BEAC des dépôts publics et des placements des banques.

En outre, le CPM a adopté les objectifs de monnaie et de crédit de l'année 2012 pour les Etats de la CEMAC proposés par les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) compatibles avec les différents cadrages macro-économiques des pays. Le CPM a également pris connaissance, lors de chacune de ses sessions, de la situation des réserves

[15] Le 29 mars 2012 à Yaoundé (réunion ordinaire) ; le 23 juillet 2012 à Brazzaville (réunion ordinaire) ; le 27 septembre 2012 à Libreville (réunion extraordinaire) ; le 22 novembre 2012 à Malabo (réunion extraordinaire) et le 21 décembre 2012 à Yaoundé (réunion ordinaire).

[16] Le 28 mars 2012 à Yaoundé ; le 27 juillet 2012 à Yaoundé ; le 21 novembre 2012 à Malabo ; et le 20 décembre 2012 à Yaoundé.

de change de la communauté et a approuvé la stratégie de gestion de celles-ci suivie par la Banque Centrale.

Enfin, le CPM a pris acte, au cours de sa séance du 28 mars 2012, de l'état d'avancement des réflexions relatives à la réforme de la politique monétaire de la BEAC et validé les grandes orientations formulées dans le cadre du séminaire de présentation des axes de cette réforme.

Vue de la Salle de Conseil de la BEAC-Services Centraux pendant les travaux du Comité de Politique Monétaire

- **Comités Monétaires et Financiers Nationaux**

En 2012, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) ont tenu régulièrement leurs quatre réunions annuelles. Dans leurs pays respectifs, ils ont autorisé les mobilisations de crédit relevant de leur compétence et ont approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration et au Comité de Politique Monétaire. Enfin, les CMFN ont entériné les décisions prises par le Gouverneur et les Directeurs Nationaux dans le cadre de leur délégation et subdélégation de pouvoirs respectifs et conformément à leurs attributions définies par l'article 60 des Statuts de la BEAC. Ils ont également pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale.

1.2. Organes de contrôle

- **Collège des Censeurs**

Le Collège des Censeurs s'est réuni deux fois[17] au cours de l'exercice 2012 et a examiné les points suivants : respect des dispositions de la Convention du Compte d'Opérations et contrôle de l'exécution du budget 2011.

[17] *Du 23 au 26 mars 2012 et 27 au 28 mars 2012 à Yaoundé.*

- **Comité d'Audit**

En 2012, le Comité d'Audit a tenu cinq réunions[18] au cours desquelles il a examiné les principaux points suivants :

suivi du plan de réforme et de modernisation adopté par le Conseil d'Administration du 12 juillet 2011 ;

- examen du rapport annuel de l'audit interne pour 2011 ;
- lancement d'un appel d'offre international pour le choix d'un commissaire aux comptes ;
- démarches sur le recouvrement des créances de TVA sur l'Etat Gabonais ;
- dépouillement et évaluation des dossiers d'appel d'offre pour le choix d'un commissaire aux comptes ;
- élaboration du programme de travail du Comité d'Audit pour 2013.

- **Commissariat aux comptes**

Au cours de l'exercice 2012, les cabinets KPMG Afrique centrale et Ernst & Young Congo ont examiné les comptes de la Banque clos au 31 décembre 2011 en tant que co-commissaires aux comptes de la Banque Centrale, conformément à l'article 69 de ses statuts. Ils ont déclaré les comptes de la Banque Centrale réguliers, sincères et reflétant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice[19]. A cette occasion, les Commissaires aux Comptes ont rencontré le Comité d'Audit de la Banque Centrale et leur opinion, le rapport sur le compte d'opérations et le rapport sur la salle des marchés de l'exercice 2011 ont été présentés au Conseil d'Administration, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Au cours de la même année, les commissaires aux comptes ont procédé à une revue intérimaire des comptes de la Banque au titre de l'exercice 2012. L'objectif de la revue intérimaire est d'alléger et d'orienter d'une manière efficiente, l'examen des comptes de la Banque en fin d'exercice.

1.3. Conseils Nationaux du Crédit

Au cours de l'année 2012, les Conseils Nationaux du Crédit (CNC) ont tenu leurs réunions au Cameroun, en République Centrafricaine, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale.

Au **Cameroun**, les membres du Conseil National du Crédit ont pris acte de la mise en œuvre des résolutions de la réunion du 28 décembre 2011, ainsi que de l'évolution économique et financière internationale et nationale.

Le CNC a également pris connaissance :

- du rapport de son Secrétariat Général sur l'état d'avancement des travaux de mise en place d'un mécanisme de financement des PME par allocation de fonds publics et de la plateforme informatique du Fichier Bancaire National des Entreprises (FIBANE) ;
- des notes sur l'état d'application de l'arrêté portant institution du Service Bancaire Minimum Garanti (SBMG) ;

[18] Du 19 au 22 mars, du 12 au 15 juin, du 22 au 25 octobre et du 4 au 7 décembre en réunions ordinaires et du 28 au 29 septembre en réunion extraordinaire.

[19] L'opinion des co-commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012 est présentée à la fin du chapitre 4 sur les comptes de la Banque Centrale au titre III.

- du projet de texte fixant les modalités de calcul du coût moyen des ressources bancaires ; et

- de l'état d'avancement du dossier relatif au projet d'instauration d'un Taux Effectif Global (TEG) et d'un Taux d'Usure.

En **République Centrafricaine**, le Conseil National du Crédit a adopté, les 02 mars et 02 novembre 2012, les projets de budget des exercices 2012 et 2013 et a pris acte du projet de restructuration de son secrétariat.

Au **Congo,** le Conseil National du Crédit a adopté, les 19 mars et 14 décembre 2012, ses rapports d'activité des années 2010 et 2011. Le Conseil a approuvé les prévisions budgétaires de l'année 2013, l'exécution du budget de l'année 2011, le rapport du recensement des établissements de microfinance, ainsi que l'immatriculation de la Société Générale de Banque du Congo au registre du CNC et l'ouverture d'une agence de la même banque à Pointe-Noire.

En outre, le CNC a pris connaissance des conclusions de sa réunion de concertation avec les acteurs de la microfinance, du compte-rendu de l'association professionnelle des établissements de microfinance et du rapport sur le séminaire-atelier concernant la mise en œuvre des volets «secteur bancaire» et «microfinance» de la stratégie de développement du secteur financier.

Au **Gabon**, le Conseil National du Crédit a adopté, les 07 mars, 29 juillet et 29 octobre 2012, le projet de budget de l'exercice 2013. Il a aussi pris acte de l'évolution favorable de la situation monétaire et bancaire, et donné son accord pour les demandes d'agréments de quatre (4) dirigeants d'établissements de crédit, de cinq dirigeants (5) d'établissements de microfinance et émis un avis favorable pour l'ouverture de trois (3) agences bancaires et de trois (3) bureaux de change manuel.

En **Guinée équatoriale**, les membres du Conseil National du Crédit ont approuvé les rapports d'activité de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit de la Guinée Equatoriale (APEC GE) et du CNC de l'année 2010.

2. Missions de la BEAC

2.1. Emission monétaire

- **Encaisses et circulation fiduciaire**

Le niveau des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque en 2012 s'est établi à 4 819,8 milliards contre 4 285,0 milliards en 2011, soit une hausse de 12,5 %.

Au 31 décembre 2012, le montant des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale a augmenté de 10,4 %, s'établissant à 2 570,9 milliards contre 2 390,7 milliards au 31 décembre 2011.

La plus forte progression des billets et monnaies en circulation a été observée en Guinée Equatoriale (11,3 %), suivie du Congo (10,2 %), du Tchad (7,0 %), du Cameroun (6,6 %) et du Gabon (5,7 %). En revanche, il a été enregistré une très légère régression en République Centrafricaine (- 0,01 %).

En 2012, le taux de couverture de la circulation fiduciaire par les encaisses est passé de 201,2 % en 2011 à 205,1 % un an plus tard.

Les flux des billets et pièces aux guichets de la Banque Centrale (versements et prélèvements) ont enregistré une progression de 7,6 % en 2012, pour s'établir à 8 341,526 milliards contre 7 751,610 milliards l'exercice précédent. Pour l'ensemble de la Communauté, les versements ont augmenté de 9,5 % et les prélèvements de 5,9 %.

- **Activités des salles de tri**

Au total, 600,2 millions de billets, toutes dénominations confondues, ont été triés par Etat et en qualité, contre 550,1 millions l'année précédente, soit une augmentation de 9,1 %.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 517,5 millions de coupures en 2012 contre 473,3 millions en 2011, en augmentation de 9,3 %. A l'issue du tri en qualité, le taux moyen de récupération des billets est resté quasiment stable à 66,5 % en 2012 comme en 2011.

Par coupures, les résultats du tri en qualité se présentent comme suit :

- 315 millions de billets de 10 000 triés en hausse de 15,9 % par rapport à 2011 avec un taux de récupération moyen s'élevant à 81,5 % contre 80,9 % un an plutôt ;
- 105 millions de billets de 5 000 triés, en hausse de 3,5 % par rapport à 2011, soit un taux de récupération de 59,2 % contre 61,1% en 2011 ;
- 34 millions de billets de 2 000 triés, en recul de 10,0 % par rapport à 2011, le taux de récupération moyen revenant à 34,5 % en 2012 contre 49,7 % en 2011 ;
- 34 millions de billets de 1 000 triés, en hausse de 5,3 % par rapport à 2011, soit un taux de récupération s'élevant à 25,9 % en 2012 contre 24,1 % un an plutôt ;

- 30 millions de billets de 500 triés, en baisse de 1,6 % par rapport à 2011, soit un taux de récupération revenant à 15,7 % contre 21,8 % en 2011.

Les opérations de tri par Etat ont généré 82,8 millions de billets déplacés en 2012, contre 76,77 millions de coupures en 2011, soit une augmentation de 7,8 %.

Au 31 décembre 2012 le stock de billets exportés hors de leur territoire d'émission s'est élevé à 686,8 milliards en valeur faciale contre 592 milliards un an auparavant, soit une hausse de 16,0 %.

La répartition de ce stock par pays s'est présentée comme ci-après : la République Centrafricaine (19,2 %), la Guinée Equatoriale (18,5 %), le Gabon (18,2 %), le Cameroun (16, 6 %), le Tchad (14,5 %) et le Congo (13,1 %).

L'essentiel des billets exportés a convergé, à l'instar des années précédentes, vers le Cameroun (61,6 %), le Tchad (19,9 %), le Congo (8,0 %), la République Centrafricaine (4,9 %), le Gabon (4,5 %) et la Guinée Equatoriale (1,1 %).

Vue de la Salle de Tri d'une Direction Nationale de la BEAC

2.2. Gestion des réserves de change

La gestion des réserves extérieures placées hors du Compte d'Opérations et du Compte Spécial de Nivellement (CSN) est effectuée par la Salle des Marchés (SDM). En 2012, les résultats de la SDM ont légèrement régressé, en relation avec la baisse des rendements.

- **Position de change globale**

La Salle des Marchés a démarré les activités de l'exercice 2012 avec une enveloppe de 2 236,4 millions EUR

(1 467 milliards FCFA), pour se situer à fin décembre à 2 485,0 millions EUR (1 630,1 milliards FCFA), soit une hausse de 11,1 %. Les éléments ci-après ont eu un impact positif sur la position de change :

- les mouvements de fonds du Compte Spécial de Nivellement vers la SDM ;
- les produits nets de placements ;
- les transferts reçus en faveur des banques commerciales de la Sous-région, ainsi que des Trésors et Comptables Publics nationaux ;
- les tirages sur le Fonds Monétaire International.

Tableau 27 : Position de change globale

	Position Globale de Change en EUR		Position Globale de Change en millions de F CFA	
	2011	2012	2011	2012
Janvier	2 297 003 780,98	2 112 125 652,43	1 506 735,71	1 385 463,61
Février	2 296 597 498,76	2 219 760 375,49	1 506 469,21	1 456 067,36
Mars	2 306 420 009,36	2 224 538 247,89	1 512 912,35	1 459 201,44
Avril	2 311 302 523,94	2 226 563 485,81	1 516 115,07	1 460 529,90
Mai	2 217 594 203,99	2 409 390 769,95	1 454 646,44	1 580 456,74
Juin	2 298 383 277,28	2 920 318 447,08	1 507 640,60	1 915 603,33
Juillet	2 305 989 676,75	2 561 081 447,62	1 512 630,07	1 679 959,30
Août	2 033 886 414,50	2 567 186 672,89	1 334 142,03	1 683 964,07
Septembre	2 038 830 062,47	2 577 306 676,81	1 337 384,85	1 690 602,36
Octobre	2 043 758 282,53	2 386 120 323,34	1 340 617,55	1 565 192,33
Novembre	2 027 396 495,02	2 391 749 364,54	1 329 884,92	1 568 884,74
Décembre	2 236 396 432,68	2 484 987 032,25	1 466 979,89	1 630 044,64

Source : BEAC

Au 31 décembre 2012, les avoirs gérés par la Salle des Marchés représentent 18,9 % des avoirs extérieurs nets de la Banque (encaisse or incluse) contre 23,7 % un an auparavant.

Tableau 28 : Part (en %) des réserves de changes gérées par la Salle des Marchés (Exercise 2012 en %)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.
Or exclu	18,36	18,15	17,93	17,60	19,50	23,39	21,21	20,28	19,63	18,40	19,20	19,20	19,41
Or inclus	18,10	17,80	17,62	17,30	19,16	22,98	20,81	19,92	19,28	18,08	18,86	18,88	19,06

Source : BEAC

- **Gestion de portefeuille**

En 2012, les principales décisions du Comité de Stratégies relatives à la gestion du portefeuille de la Salle des Marchés ont porté sur :

- le renforcement des mesures de contrôle des risques de contreparties, notamment le risque émetteur, par l'adoption d'une résolution visant à recentrer les prises de position sur les titres émis par les institutions financières supranationales et les pays, y compris les agences gouvernementales, du noyau dur de la Zone-Euro ;

- la révision des limites d'engagement des contreparties bancaires agréées ;

- le maintien de la suspension, à titre provisoire, du portefeuille de trading ;

- le relèvement du niveau du portefeuille d'investissement ;

- la poursuite de l'implémentation de la nouvelle application informatique de la Salle des Marchés ;

- le rachat en début d'année de nouvelles parts dans le fonds de placement BISIP-J[20], proposé par la Banque des Règlements Internationaux au titre de la gestion déléguée, et leur cession totale en fin d'année ;

- la poursuite de la finalisation des préalables indispensables au démarrage de la gestion déléguée avec la Banque Mondiale dans le cadre du programme RAMP.

- **Résultats de la salle des marchés**

En 2012, le rendement financier intermédiaire[21] et le rendement comptable des activités de la Salle se sont respectivement établis à 1,54 % et 1,53 %, contre 1,89 % un an plus tôt. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction des activités sur le Forex, la diminution des taux monétaires, ainsi que la baisse de la rentabilité de la gestion externe. Le résultat net sur les opérations de placement (hors activité or) est revenu à 44,6 milliards FCFA, après 48,2 milliards FCFA sur l'exercice 2011.

La marge financière s'est établie à 44,6 milliards FCFA. Le résultat comptable et le résultat financier se situent à 44,3 milliards FCFA.

[20] *BIS Investment Pool*

[21] *Calculé sur la base de la marge financière rapportée à la position de change moyenne nette.*

Graphique 13 : Evolution des éléments de résultat financier de la salle des marchés 2011- 2012

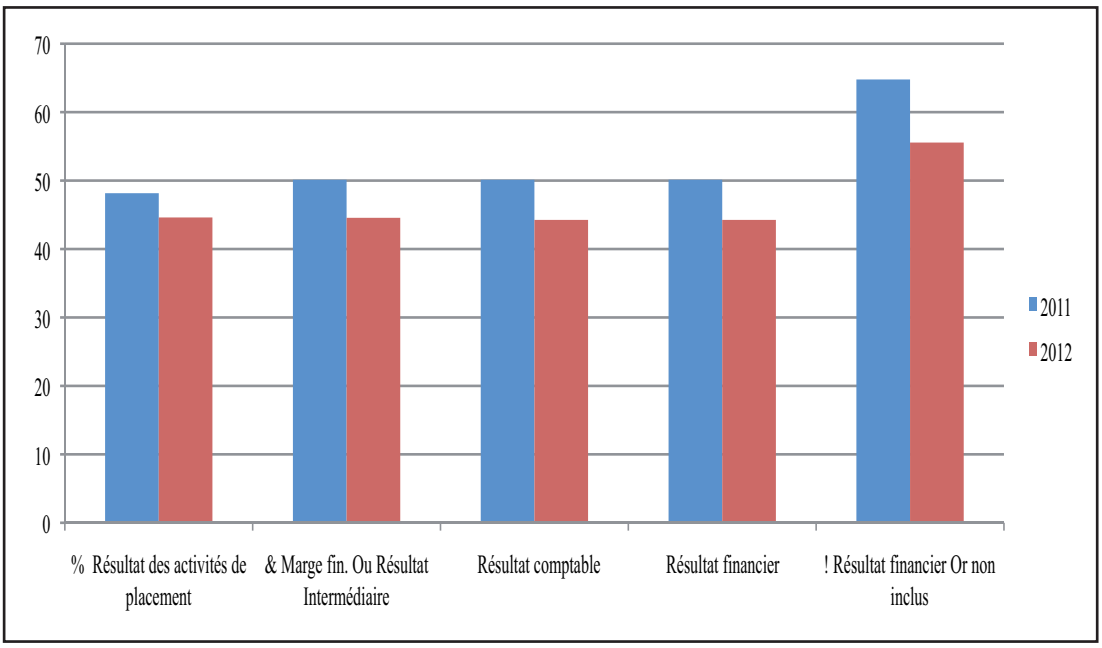

Sources : BEAC

2.3. Gestion des systèmes et moyens de paiement

En 2012, la place financière de la CEMAC comptait 65 participants au Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et 64 au Système de Télé-compensation en Afrique Centrale (SYSTAC), incluant les Directions Nationales de la BEAC et les trésors nationaux du Cameroun, du Gabon et du Congo. Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la Zone d'émission durant la période sous revue.

Les opérations effectuées sur SYGMA et SYSTAC se sont élevées, en volume, à 3 194 546 transactions en 2012 contre 2 915 092 en 2011, soit une progression de 8,7 %, et en valeur, à 11 941,849 milliards contre 10 215,999 milliards un an auparavant, en hausse de 14,5 %.

Les opérations réglées sur SYGMA ont atteint 158 269 transactions en 2012 contre 133 845 en 2011, soit un accroissement de 15,4 %. Le montant de ces transactions est ressorti à 2 488,254 milliards en 2012 contre 1 651,530 milliards en 2011, soit une hausse de 33,6 %.

Sur SYSTAC, 3 036 277 transactions ont été réalisées en 2012 (2 781 247 en 2011) pour un montant de 9 453,595 milliards, contre 8 564,469 milliards en 2011, soit une hausse de 9,4 %.

Concernant les opérations effectuées par SWIFT au cours de l'année 2012, les Directions Nationales ont émis 12 022 transferts pour un montant de 4
860 614 millions et reçus 2 644 transferts pour une valeur de 5 407 121 millions. Aux Services Centraux la valeur globale des transactions traitées s'élève à 1 186 millions pour les transferts reçus et 36 206 millions pour les transferts émis.

Dans le domaine de l'émission de la

monnaie électronique, au cours de l'année, la BEAC a accordé les autorisations d'émission à :

- ECOBANK Tchad en partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile Airtel ;

- BICIG Gabon avec une plateforme personnalisée ;

- ORABANK Tchad en partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile Tigo ;

- et UBA Cameroun en partenariat avec l'opérateur Visa.

Le nombre des banques de la sous-région autorisées à émettre la monnaie électronique est ainsi porté à 11.

Par ailleurs, la Direction des Systèmes et Moyens de Paiements a continué à piloter la réforme du système monétique interbancaire à travers les dissolutions de l'Office Monétique de l'Afrique Centrale (OMAC) et de la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC) au profit de la création du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC). Ainsi, l'Assemblée Générale constitutive du GIMAC s'est tenue, le 04 juin 2012 à Douala et du Comité de Direction a eu lieu, le 20 novembre 2012 à Malabo.

2.4. Stabilité financière

Dans la zone CEMAC, la Conférence des Chefs d'Etats du 30 janvier 2009 avait recommandé de créer le Forum de Stabilité Financière dans la sous-région, suite aux recommandations de la réunion de la Zone franc d'avril 2008. Par la suite, la qualification de Comité de Stabilité Financière était retenue pour tenir compte de l'évolution récente au niveau international, et spécialement de la terminologie qui prévaut depuis le sommet du G-20 de Londres en avril 2009, au cours duquel la dénomination Forum de Stabilité Financière était abandonnée. C'est dans ce cadre qu'un Colloque était organisé à Libreville le 21 juillet 2009 sous le thème « Stabilité financière en Afrique Centrale ».

Ainsi, le 05 avril 2012 à Paris, le Comité Ministériel de l'UMAC s'est réuni en session ordinaire pour finaliser la procédure de création du Comité de Stabilité Financière de l'UMAC, par l'adoption du Règlement CEMAC présenté à cet effet. Au préalable, un projet de Règlement CEMAC/UMAC prévoyant la création d'un Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale avait été rédigée et le Conseil d'Administration de la BEAC, lors de sa session du 1er juillet 2009 à Douala, avait donné son avis conforme pour l'adoption de ce règlement CEMAC/UMAC.

Encadré n°1 : « Règlement n°04/CEMAC/UMAC/CM portant création du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale du 2 octobre 2012

Article 1er : Création - Mission

Il est créé au sein de la CEMAC un Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale, ci-après désigné le Comité, qui a pour mission de promouvoir la stabilité financière et de prévenir les risques systémiques, et partant les crises.

Le Comité exerce sa mission dans le respect des principes et standards internationaux en la matière, et sans préjudice des compétences propres des institutions concernées.

Article 2 : Attributions

Au titre de sa mission définie à l'article précédent, le Comité est notamment chargé :

- d'analyser les dynamiques du système financier aussi bien sous-régional que mondial et les facteurs conjoncturels ou structurels de vulnérabilité ;
- d'alerter les gouvernements et les autorités de régulation sur les pratiques qui lui paraissent dangereuses pour l'équilibre du système financier et de recommander des améliorations à apporter ;
- et d'identifier et de coordonner les actions à entreprendre par ses différents membres pour répondre aux enjeux et défis majeurs.

Le Comité organise le dialogue et la concertation nécessaires pour la mise en cohérence des politiques, des produits et des marchés ayant une importance systémique à des fins de stabilité financière. Il assure la coordination de l'activité des entités en charge de la supervision micro-prudentielle sur les questions d'intérêt commun, dont notamment :

- la stabilité du système financier dans son ensemble ;
- les interactions entre le contrôle prudentiel et le contrôle des risques systémiques des systèmes de paiement et de règlement ;
- la garantie des dépôts et la protection des investisseurs ;
- la prévention de la gestion des crises.

Cette coordination peut être assurée par :

- l'exercice en commun de certains travaux ou activités, notamment des tests de résistance ;

- la participation à des réunions internationales portant sur des sujets en rapport avec la stabilité financière.

Article 3 : Composition - Présidence

Le Comité est composé des autorités nationales et régionales exerçant un rôle de surveillance, de régulation et de normalisation, dans les domaines en rapport avec la stabilité financière, notamment les domaines de la monnaie, du crédit, de l'assurance, de la bourse ou de la comptabilité.

Le Comité est présidé par le Gouverneur de la BEAC ou, en cas d'absence ou d'empêchement du Gouverneur, par le Vice-Gouveneur.

Sont membres du Comité :

- au titre des autorités nationales, les représentants des Ministères en charge des Finances et, sur convocation, les représentants de toute institution nationale de supervision ayant des missions en rapport avec la stabilité financière ;

- au titre des organisations régionales et sous régionales, la BEAC, la COBAC, la CIMA, la CIPRES, la COSUMAF, la Commission de la CEMAC, le GABAC, l'OMAC et, sur convocation, les représentants de toute autre organisation régionale et sous régionale ayant des missions en rapport avec la stabilité financière

Peuvent assister aux réunions du Comité en tant qu'invités, pour apporter leur éclairage :

- des représentants des institutions multilatérales internationales, notamment le FMI, la Banque Mondiale ;

- des représentants de toute autorité ou institution nationale, communautaire, ou internationale dont la présence est jugée nécessaire en raison de la nature de ses missions et de son expertise.

Article 4 : Fonctionnement

Le Comité se réunit au moins deux fois par an en session plénière, sur convocation de son Président. Il peut mettre en place des groupes de travail ou des commissions ad hoc ou commander des travaux à certains de ses membres ou à des experts.

Le Comité émet des avis, recommandations ou propositions sur les questions ayant trait à la stabilité financière et notamment sur les normes et leur mise en oeuvre. Il peut également se prononcer par des directives à l'endroit de ses membres.

Le mode de prise de décision lors des réunions du Comité est précisé par le Règlement Intérieur.

Le secrétariat du Comité est assuré par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Entre deux sessions plénières, le Comité peut se réunir par téléconférence en tant que de besoin.

Le Comité peut demander aux institutions nationales, communautaires ou internationales compétentes toutes informations utiles à l'exercice de ses missions.

Article 5 : Publications

Le Comité publie une revue de stabilité financière dont la périodicité est au moins annuelle.

Il peut réaliser d'autres publications périodiques, au besoin avec le concours des universités et des institutions internationales ou régionales de référence.

Article 6 : Séminaires - colloques

Le Comité peut organiser des séminaires ou colloques avec le secteur

privé et les autorités nationales sur des questions spécifiques d'actualité ayant trait à la stabilité financière.

Article 7 : Rapport annuel

Le Comité établit un rapport annuel de ses activités qui est soumis au Comité Ministériel de l'UMAC.

Article 8 : Financement

Les activités du Comité sont financées par :

- les contributions des Etats et des Institutions membres selon les modalités arrêtées, par le Comité Ministériel de l'UMAC, sur proposition du Comité ;
- l'assistance financière accordée par des bailleurs de fonds nationaux régionaux ou internationaux, notamment sous forme de dons.

Article 9 : Règlement intérieur

Le Comité adopte son règlement intérieur.

Article 10 : Entrée en vigueur

Le Présent Règlement entre en vigueur à compter de la date de sa signature et est publié au Bulletin Officiel de la Communauté. .

3. Autres activités et projets de la BEAC

3.1. Gestion des ressources humaines

- **Ressources humaines**

Au 31 décembre 2012, l'effectif total du personnel de la BEAC a été de 2 343 agents contre 2 397 au 31 décembre 2011, soit une diminution de 2,3 % liée aux départs à la retraite, aux mises en détachement/disponibilité et aux décès. La répartition des effectifs entre les différentes catégories de personnel est de 260 Agents d'Encadrement Supérieur (AES) et 2 083 Agents des Clauses et Conditions Générales (ACCG), représentant respectivement 11,1 % et 88,9 % de l'ensemble du personnel.

Graphique 14 : Evolution des effectifs de la Banque Centrale par pays

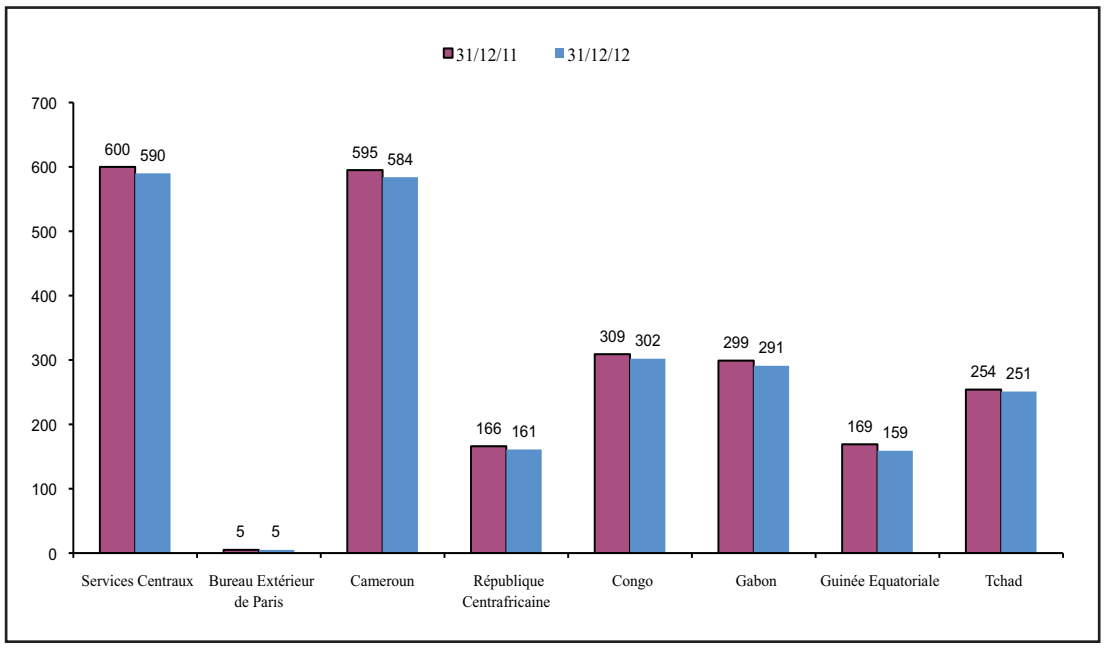

Sources : BEAC

A fin 2012, les principales caractéristiques de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC) se sont présentées comme suit :

- les agents cotisants en activité ont représenté 2 414 salariés à fin 2012 contre 2 439 salariés en 2011 ;
- l'effectif des agents retraités est passé à 442 personnes, dont 37 nouveaux pensionnaires ;
- le nombre de bénéficiaires indirects de rentes est passé à 581 rentiers (veuves et enfants confondus), contre 523 en 2011.

- **Renforcement des capacités**

En 2012, la Direction de la Formation a poursuivi, conformément à ses missions, la formation des agents de la Banque Centrale, des cadres des administrations économiques et financières de la Zone et des étudiants, à travers des activités de formation interne et externe. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération internationale avec les autres institutions, la mise en place du Programme BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités dans la Zone Franc s'est poursuivie, en remplacement du Projet BCEAO/BEAC.

3.2. Activités et projets divers

- **Audit et Contrôle interne**

Au cours de l'année écoulée, la Direction Générale du Contrôle Général a adopté et mis en application, une nouvelle approche conforme aux modalités de planification et de conduite des audits, selon les normes internationales édictées par l'Institut des Auditeurs Internes (IIA). Fondée sur les risques, cette démarche a servi de base à la conception des plans annuels d'audit 2012 et 2013.

Au cours de l'année, le nombre d'audits a augmenté de 6 en 2011 à 10 en 2012. De même, un audit spécifique portant sur le processus informatique d'un centre a été diligenté.

Entre 2011 et 2012, le nombre d'enquêtes spéciales a diminué de moitié, revenant de huit à quatre. Ces enquêtes spéciales, qui résultent de la survenance des incidents impactant le fonctionnement de la Banque Centrale, ont diminué en raison, entre autres, de l'amélioration du dispositif de contrôle interne.

Concernant la prévention des risques, une avancée significative a été notée avec la couverture intégrale de l'ensemble des unités opérationnelles du Siège et des Centres, en ce qui concerne le déploiement de SIRISBEAC (Application et méthodologie DEMARIS) d'une part, et en termes d'assistance à l'élaboration de la cartographie des risques, d'autre part.

- **Informatique et télécommunications**

Les infrastructures des réseaux et des télécommunications, sur lesquelles transitent les opérations bancaires des systèmes et moyens de paiement, ont connu un fonctionnement stable et fiable dans leur ensemble. Un seul incident survenu au Centre de Sarh a requis une remise en fonction des stations VSAT du site. Des travaux d'assistance technique, dans le cadre du suivi des chantiers des nouveaux immeubles des Directions Nationales de Libreville et de Malabo, ont été réalisés pour la mise en conformité des infrastructures aux normes et standards de la Banque Centrale.

Dans le cadre des travaux de sécurisation du système d'information, la solution antivirale et antispam de la Banque a été mise à jour et optimisée sur l'ensemble des Centres. La mise en œuvre des recommandations des audits informatiques s'est poursuivie et son taux global de réalisation est estimé à 98 % au 31 décembre 2012.

Le support à l'exploitation des applications et la maintenance informatique ont connu une baisse des interventions 49,0 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution a été principalement induite par la fiabilisation du flux des données des transactions entre différents modules du système comptable ainsi que par l'élaboration et la diffusion des procédures opérationnelles de certains de ces modules. Le renouvellement partiel du parc micro-informatique a augmenté considérablement la stabilité de l'environnement informatique dans son ensemble.

- **Communication**

La politique de communication de la Banque Centrale comporte un volet interne en direction du personnel, et un volet communication externe destiné au grand public.

S'agissant du volet interne, le 1er juin 2012, une décision du Gouverneur a mis en place un nouveau Comité de rédaction du journal d'entreprise BEAC-Contacts. La nouvelle équipe rédactionnelle a engagé une réflexion pour définir et proposer une nouvelle ligne éditoriale devant permettre à BEAC-Contacts de répondre aux attentes de son lectorat. Pour commémorer les 40 ans de la Banque Centrale, un numéro spécial a été publié.

En ce qui concerne le volet externe, les réunions des organes de décision de la BEAC ont fait l'objet d'une couverture médiatique régulière à travers les conférences et communiqués de presse. En outre, à l'occasion de la réunion bilatérale BCEAO/BEAC qui s'est tenue à Ndjamena, au Tchad, en mai 2012, et du séminaire de haut niveau sur les fonds souverains qui s'est tenu à Libreville, au Gabon, les 1er et 02 août 2012, la Banque Centrale a convié la presse sous-régionale et internationale.

- **Affaires juridiques et contrats**

Dans le cadre de son rôle d'appui et de conseil à l'ensemble des entités de la BEAC, le Département des Affaires Juridiques et des Contrats (DAJC) a enregistré 2018 saisines en 2012 des différentes Directions et Centres de la BEAC.

Les avis et observations ont porté essentiellement sur les contrats et conventions, les procédures de passation des marchés, les dossiers du personnel, les saisies-attributions et voies d'exécution et le suivi des contentieux et réclamations.

- **Investissements - patrimoine**

L'exécution du programme immobilier 2007-2015 de la Banque, révisé en 2011, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2012.

Parmi les projets prévus en 2012, seuls ceux relatifs à la construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale à Bangui en République Centrafricaine et le nouveau Centre à Abéché au Tchad ont été lancés, tandis que les travaux sur les chantiers de Libreville (Gabon) et de Malabo (Guinée Equatoriale) se sont poursuivis de manière satisfaisante.

La Banque Centrale a, par ailleurs, enregistré un don de terrain consenti par les Etats Gabonais et Congolais, respectivement pour la construction des locaux des Centres de Tchibanga et d'Oyo.

La phase d'étude des travaux de réhabilitation du Siège Central et des projets immobiliers de la Direction Nationale de Yaoundé, des Centres de Limbé, Ebolowa, Maroua et d'Ebebiyin a été réalisée en 2012.

3.3. Coopération internationale

- **COSUMAF**

Au cours de l'année 2012, la BEAC a participé aux deux (2) réunions ordinaires du Collège de la COSUMAF, tenues les 29 juin et 9 novembre, à Douala, République du Cameroun.

Lors de ces réunions, les commissaires ont notamment :

- approuvé le projet de Règlement communautaire portant institution d'un régime d'inscription en compte des valeurs mobilières et autres instruments financiers ;

- adopté une Instruction relative aux conditions d'exercice de l'activité de dépositaire d'Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières (OPCVM) ;

- adopté une Instruction relative aux informations périodiques exigées des sociétés faisant appel à l'épargne publique sur le marché financier de l'Afrique Centrale ;

- et saisi le Comité Ministériel de l'UMAC en vue de solliciter une résolution consacrant la sécurisation du mode de financement de la COSUMAF, par recours aux avances faites par la BEAC, remboursables par imputation sur la part des bénéfices qu'elle verse aux États.

- **FMI et Banque Mondiale**

L'évolution par pays des relations avec le Fonds Monétaire International pour l'année 2012, se présente comme suit :

- Au **Cameroun**, la mission de revue au titre de l'article IV qui s'est achevée le 27 juin 2012 a noté que la reprise économique s'est poursuivie après l'impact de la crise mondiale de 2008–09. La croissance a atteint 4,2 % en 2011 sous l'effet du rebondissement de l'économie mondiale, de l'augmentation des investissements publics et des mesures prises pour doper la production agricole. Toutefois, les perspectives sont exposées à des risques liés à un éventuel ralentissement de l'économie mondiale.

  La mission a recommandé aux Autorités de s'attaquer aux problèmes considérables qui se posent dans le cadre du budget 2012 pour éviter une nouvelle détérioration de la situation budgétaire. Il s'agit notamment de la sous budgétisation des subventions aux carburants, de l'accumulation de nouveaux arriérés en 2011 et des passifs conditionnels des entreprises publiques et des banques en difficulté. Face à la situation préoccupante des finances publiques, le FMI recommande l'amélioration de la gestion des dépenses publiques en renforçant le contrôle de la chaîne de la dépense et assurant un meilleur suivi des flux de ressources financières.

  En ce qui concerne le secteur financier, l'augmentation du nombre de banques en difficulté et la concentration du crédit bancaire présentent des risques pour la stabilité du secteur financier.

  La compétitivité du Cameroun reste freinée par des facteurs structurels. L'une des grandes priorités est de réaliser une croissance plus élevée et plus solidaire, en s'attaquant au déficit considérable des infrastructures et en améliorant le climat des affaires. De ce fait, pour accélérer la croissance modérée affichée par le Cameroun ces dernières années, il faudra exécuter judicieusement un vaste programme d'investissement public et améliorer le climat des affaires, en s'attaquant notamment aux problèmes de gouvernance, en renforçant le dialogue avec le secteur privé, l'intermédiation financière et l'accès au crédit.

- **En République Centrafricaine**, le 25 juin 2012, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International a approuvé un accord triennal en faveur de la République Centrafricaine au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) pour un montant total équivalant à 41 775 millions de DTS (environ 63,2 millions de dollars EU) à l'appui du programme économique à moyen

terme des Autorités. Ledit programme a pour objectif de consolider la stabilité macroéconomique en rétablissant la discipline budgétaire, en créant un espace budgétaire pour accroître les dépenses consacrées aux programmes sociaux essentiels et aux infrastructures de base, en renforçant les capacités et les institutions, ainsi qu'en accélérant les réformes structurelles de manière à éliminer les obstacles à la croissance.

- Au **Congo**, le FMI a salué les efforts des Autorités visant à stabiliser la situation macroéconomique. Il a invité les Autorités à profiter de la conjoncture favorable pour mener des réformes ambitieuses en vue de la diversification de l'économie congolaise. La mission qui a procédé aux consultations au titre de l'article IV pour l'année 2012 s'est félicitée que la politique budgétaire menée mette l'accent à juste titre sur l'augmentation de l'investissement, tout en mettant de côté une partie des recettes pétrolières.

  Le FMI a noté avec satisfaction les efforts déployés pour adopter un système de gestion axé sur les résultats obtenus et prendre des mesures permettant de mieux maîtriser les dépenses. Les administrateurs du FMI engagent les Autorités à déployer des efforts supplémentaires visant à limiter les dépenses courantes non prioritaires et à accroître les recettes non pétrolières. Ils jugent utile la mise en place d'une règle budgétaire simple qui ancrerait les objectifs en matière de dépense et d'épargne.

  Le FMI a également relevé que pour débloquer le potentiel économique considérable du pays, il faut déployer des efforts coordonnés pour améliorer le climat des affaires, développer le secteur financier et s'attaquer à l'inadéquation des qualifications et au chômage élevé des jeunes.

- Au **Gabon**, une mission du Fonds Monétaire International a séjourné à Libreville du 28 novembre au 11 décembre 2012 en vue de mener les consultations au titre de l'Article IV. Ces consultations ont porté sur la nécessité de viabiliser les finances publiques et les comptes extérieurs en tenant compte de la volatilité possible des recettes pétrolières, et les mesures nécessaires à prendre pour assurer une croissance économique forte et bien partagée.

  La mission a rappelé l'importance d'assurer une exécution efficace du plan d'investissement public, qui vise à lever les contraintes relatives au manque d'infrastructures qui freinent actuellement l'investissement privé en vue de hisser le pays au niveau des économies émergentes à l'horizon 2024. Dans cette perspective, le FMI a invité les Autorités à élaborer des budgets annuels qui s'inscrivent dans un cadre crédible et soutenable à plus long terme, afin de préserver la stabilité macroéconomique en tenant compte des risques de volatilité des recettes budgétaires.

  La mission a noté avec satisfaction la décision des Autorités de concentrer leurs efforts sur l'amélioration du climat des affaires et du capital humain, sans laquelle les objectifs du plan de développement seront difficiles à atteindre.

- En **Guinée Equatoriale**, les consultations annuelles au titre de l'Article IV des Statuts du FMI pour l'année 2012 ont été programmées pour le premier trimestre de l'année suivante.

- Au **Tchad,** les discussions au titre des consultations annuelles conformément à l'Article IV des Statuts du FMI se sont déroulées du 11 au 27 septembre 2012. La mission a relevé une amélioration de l'orientation budgétaire en 2011 et un dynamisme de l'activité économique observé en 2012 avec une croissance du Produit Intérieur Brut réel pouvant atteindre 6 %. Elle a invité les Autorités à poursuivre les réformes dans la gestion des finances publiques avec pour objectif l'augmentation de recettes hors pétrole et l'amélioration de la chaîne de la dépense. Ces réformes doivent s'inscrire dans le cadre de la transposition au niveau national de nouvelles directives de la Communauté Economique de l'Afrique Centrale (CEMAC) en matière de gestion de finances publiques, sachant que cette transposition doit être achevée avant le 31 décembre 2013.

  Par ailleurs, malgré le niveau d'endettement public qui est relativement faible, la mission a relevé que le recours de plus en plus accru à l'endettement extérieur qui présente des défis importants en termes de soutenabilité de la dette, et de ce fait a recommandé une bonne évaluation du rendement économique des projets. Enfin, le FMI a relevé qu'au cours de la période sous revue, la santé du secteur bancaire s'est améliorée avec la recapitalisation des banques en difficulté. Toutefois, la forte concentration du crédit bancaire vers l'Etat et de ses fournisseurs représente un risque important pour les banques.

- **A la BEAC,** le FMI a entrepris deux missions de revue, l'une au titre du programme des sauvegardes qui a séjourné du 20 mars au 1er avril 2012 à Yaoundé et la seconde dans le cadre des consultations au titre de l'article IV des statuts du FMI.

  Dans le cadre de la revue au titre des sauvegardes, le FMI a relevé que la BEAC poursuit la mise en ?uvre intégrale des recommandations faites en 2011. Les actions prioritaires ont été identifiées, notamment l'amélioration des procédures comptable, le suivi de l'exécution budgétaire et à la gestion des signes monétaires.

  Les consultations de 2012 au titre de l'article IV se sont tenues avec les institutions de la CEMAC à Yaoundé, du 20 au 30 mars 2012. Des recommandations à la BEAC ont été formulées pour améliorer le cadre institutionnel de la sous-région.

Concernant les Assemblées Annuelles du FMI et de la Banque Mondiale, elles se sont tenues à Tokyo, au Japon, du 12 au 14 octobre 2012. La 66ème session plénière des Assemblées annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale a été présidée par M. RIAD TOUFIC SALAMEH, Président des Conseils des Gouverneurs. Madame Christine Lagarde, Directrice Générale du FMI a évoqué trois grands axes stratégiques :

- Le premier axe consiste à : (i) conduire une politique monétaire accommodante couplée avec un assainissement budgétaire conduit à un rythme approprié ; (ii) achever l'assainissement du secteur bancaire et engager des réformes structurelles pour stimuler la productivité et la croissance et ; (iii) rééquilibrer la demande mondiale vers les marchés émergents dynamiques ;

- Le deuxième axe consiste à améliorer le système financier notam-

ment en parachevant le programme de réformes du secteur financier à travers une meilleure réglementation, une meilleure surveillance, un meilleur règlement des défaillances des entités transnationales, des incitations raisonnables dans les établissements financiers et des conditions de concurrence équitables pour le secteur ;

- Le troisième axe consiste à redéfinir le rôle du FMI autour de trois points : (i) être un conseiller de confiance ; (ii) disposer des ressources nécessaires pour soutenir ses membres et ; (iii) refléter sa dimension mondiale ;

- **Groupe de la Banque Africaine de Développement**

La quarante- septième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la trente-huitième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs du Fonds Africain de développement (FAD) se sont conjointement tenues les 31 mai et 1er juin 2012 à Arusha, en Tanzanie. Son Excellence, M. William Augustao MGIMWA, Ministre des Finances de la Tanzanie et Président du Conseil des Gouverneurs, a conduit les délibérations en présence de M. Donald KABERUKA, Président du Groupe de la Banque Africaine de développement.

Les Assemblées annuelles 2012 avaient pour thème « L'Afrique et le nouveau paysage mondial-Défis et opportunités ». Les sessions plénières ont été précédées par des réunions des organes subsidiaires des Conseils des Gouverneurs et par plusieurs événements organisés en marge des Assemblées annuelles, en relation avec le thème des Assemblées annuelles. Ces événements ont inclus des séminaires de haut niveau sur les thématiques suivantes : i) Opportunités et défis de la crise financière mondiale ; ii) Rendre l'économie plus verte ; iii) Nouveaux enjeux de l'économie africaine ; iv) Bonne gouvernance financière en Afrique.

- **La Banque des Règlements Internationaux (BRI)**

La 82ème Assemblée Générale Ordinaire de la BRI s'est tenue à Bâle en Suisse, le 24 juin 2012, sous la présidence de M. Christian NOYER, Président de son Conseil d'Administration et Gouverneur de la Banque de France. Durant leurs travaux, les Gouverneurs ont relevé la persistance des conséquences de la crise financière. Ils ont examinés les grands enjeux qui menacent la reprise dans les économies avancées notamment les ajustements structurels inachevés, les risques liés à l'orientation actuelle des politiques monétaire et budgétaire et la complexité de la réforme financière à accomplir.

Il ressort des assises que les économies avancées aussi bien qu'émergentes sont confrontées à des défis structurels. Les principales économies avancées offrent des conditions monétaires extrêmement accommodantes, qui se transmettent aux économies émergentes sous la forme d'une volatilité non bienvenue des taux de change et des flux de capitaux. Du fait de la résistance des économies émergentes à ces effets néfastes, la politique monétaire est fortement accommodante à l'échelle mondiale. Il ressort des discussions que l'action vigoureuse des banques centrales a été décisive pendant la crise pour éviter l'effondrement du système financier.

Pour faire face à la dégradation des signatures des Etats qui rencontrent des difficultés budgétaires, la BRI recommande que les Gouvernements adoptent des mesures immédiates destinées à réduire les déficits et faire face à la hausse prévue des engagements à long terme.

Du point de vue de la stabilité du système financier, les banques et les Autorités prudentielles ont encore des défis majeurs à relever. Ainsi, pour regagner la confiance des marchés, les banques doivent continuer à renforcer leurs fonds propres et leur liquidité. A cet égard, la BRI a invité les différentes Autorités de régulations à accélérer le processus de recapitalisation des établissements et la résorption des pertes sur créances douteuses. Pour ce faire, les Autorités compétentes doivent achever le processus d'application des normes de Bâle III et veiller à ce que les intermédiaires actuellement non réglementés soient soumis à des règles strictes.

En marge des Assemblées Générales Annuelles s'est tenue la table ronde des Gouverneurs des banques centrales africaines sur le thème « Evolution récente des prix des matières premières et leur conséquences sur le taux de change et la politique monétaire en Afrique ». Le gouverneur de la BEAC a dans ce cadre délivrée une communication axée sur l'importance et des évolutions récentes des prix des matières exportées par les pays de la CEMAC, avant d'évoquer les facteurs explicatifs de ces variations. Il a dans sa présentation insisté sur les effets des différents chocs de prix des matières premières sur le taux de change effectif réel et les performances économiques des pays de la Sous-région, ainsi qu'examiner les principaux défis que doit relever la politique monétaire. Il a surtout souligné les mesures prises au niveau de la CEMAC, pour renforcer la résilience des Etats face aux conséquences de la volatilité des cours des matières premières et surtout du pétrole. En guise de conclusion, le Gouverneur de la BEAC a noté que pour renforcer la résilience des pays face à la volatilité des matières premières, les Autorités de la Sous-région ont engagé des actions visant :

- une plus grande diversification des bases productives et d'exportation (lancement des projets structurants dans les secteurs miniers, énergétiques, des infrastructures et des télécommunications) ;

- un drainage de l'épargne nationale vers les projets productifs avec notamment la création de la BVMAC et de la DSX ;

- l'organisation d'un marché de titres négociables de la dette publique suffisamment liquide (le financement des déficits publics s'effectue progressivement par l'émission par adjudication de titres publics)

- un renforcement du policy-mix régional avec la mise en place de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats ainsi que du Programme Economique Régional.

- **Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)**

La cinquième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'Economie et des Finances de l'Union Africaine et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique s'est ouverte le 26 mars 2012 à Addis-Abeba, en Ethiopie, sous la présidence de Meles Zenawi, Premier Ministre d'Ethiopie. Cette conférence avait pour thème « Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de la croissance mondiale ».

Lors de cette conférence, les études présentées notamment par la Banque

Mondiale, le Fonds Monétaire International et le McKinsey Global Institute ont souligné que les économies des pays d'Afrique ont surmonté la crise mondiale relativement bien et ont même amorcé une reprise en 2010. Toutefois, les récents événements politiques en Afrique du Nord et les prix élevés des produits alimentaires et pétroliers auront vraisemblablement pour effet de ralentir la croissance du continent à 3,7 % en 2011. Pour l'année sous revue, l'Afrique subsaharienne va croître plus rapidement que l'Afrique du Nord. Par ailleurs, le nouveau rapport prévoit une reprise à 5,8 % en 2012.Cependant les économies africaines restent confrontées à de nombreux défis liées qui le rendent vulnérable.

L'objectif principal de cette cinquième conférence était de cerner avec précision les opportunités, les contraintes et les orientations stratégiques qui se présentent à l'Afrique et à ses partenaires dans leurs efforts visant à accélérer la croissance économique afin de réduire la pauvreté et de mettre le continent sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire.

Selon la Commission de l'Union Africaine, bien que les faibles niveaux d'investissement constituent un facteur explicatif majeur de la lente croissance enregistrée en Afrique, c'est au niveau de la croissance de la productivité que la performance du continent se distingue plus nettement de celle du reste du monde.

Tout en reconnaissant qu'une nouvelle géographie de la croissance est en train de se dessiner dans le monde et qu'un consensus de plus en plus large se dégage sur le décollage économique que l'Afrique et sur le fait qu'elle pourrait devenir dans un proche avenir, la locomotive qui tirera la croissance mondiales, les ministres africains ont reconnu que les pays du continent devraient renforcer leur intégration économique, afin de tirer pleinement les bénéfices des relations avec leurs partenaires traditionnels et les pays émergents, et ainsi favoriser leur croissance durable et inclusive.

- **Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)**

La 36ème réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA s'est tenue Alger, Algérie, le 30 août 2012, sous la Présidence de Monsieur Charles CHUKA, Gouverneur de la Reserve Bank of Malawi, Président sortant du Bureau de l'Association. Cette réunion a été précédée, le 29 août 2012, sur le thème « Défis pour les Banques Centrales africaines face à la volatilité des mouvements de capitaux et des cours des matières premières ». Ce Symposium a été officiellement ouvert par Son Excellence, Monsieur Karim Djoudi, Ministre des Finances de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Les assises annuelles de l'ABCA ont vu la participation de la Commission de l'Union Africaine, de la Banque Africaine de Développement, ainsi que de nombreuses organisations régionales africaines.

Le Conseil des Gouverneurs a examiné l'état de la mise en ?uvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique. Les Gouverneurs se sont félicités des progrès accomplis dans le cadre des travaux préparatoires à la création de la Banque Centrale Africaine. Ils ont pris un certain nombre de décisions en vue d'accélérer la réalisation de cet objectif. Ils ont cependant émis des préoccupations par rapport aux effets des chocs

extérieurs sur les économies africaines et appelé à la poursuite des efforts en vue de consolider les fondements macroéconomiques des pays africains.

A l'issue des travaux, le Conseil a élu Monsieur Mohammed Laksaci, Gouverneur de la Banque d'Algérie et Monsieur Rundheersing Bheenick, Gouverneur de la Bank of Mauritius, en qualité de Président et de Vice-Président de l'ABCA pour l'exercice 2012-2013. Il a également procédé à l'élection des membres du Bureau, à savoir :

- Gouverneur de la Central Bank of Sudan, représentant du Comité Sous-régional pour l'Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Gouverneur de la Bank of Tanzania, représentant le Comité Sous-régional pour l'Afrique de l'Est.

4. Quarantième anniversaire de la BEAC

Il y a quarante ans, les 22 et 23 novembre 1972, étaient signées à Brazzaville les Conventions de coopération Monétaire qui portèrent la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) sur ses fonts baptismaux. Ces accords liaient, respectivement, les cinq Etats fondateurs, d'une part, et ceux-ci avec la France, d'autre part. En vue de l'entrée de la Guinée Equatoriale au sein de la zone monétaire le 1er janvier 1985, les textes initiaux étaient complétés, le 24 août 1984, par le Traité entre les Etats fondateurs et ce nouvel Etat membre, ainsi que par le Protocole additionnel de coopération monétaire entre les six Etats membres et la France. Ils traduisaient la volonté résolue des pays de la Sous-région de poursuivre une coopération monétaire mutuellement bénéfique, précieux héritage de leurs liens historiques et véritable socle de l'intégration régionale en Afrique Centrale.

Ainsi, la BEAC assume depuis quatre décennies le rôle d'Institut d'Emission des six (6) Etats membres de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), à savoir le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad. A ce titre, elle émet la monnaie de l'Union et en garantit la stabilité. Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par ses pays membres. Elle est liée au Trésor français par la Convention de Compte d'Opérations et sa monnaie, le Franc de la Coopération monétaire en Afrique Centrale (franc CFA), était rattachée au franc français depuis l'origine, puis à l'Euro à partir du 1er janvier 1999.

Aujourd'hui, la coopération monétaire, dont la Banque Centrale constitue le fleuron en Afrique Centrale, a fait la preuve de sa solidité, basée sur l'esprit de discipline et de solidarité des Etats membres. En effet, grâce à sa capacité d'adaptation à son environnement en constante mutation, cette coopération continue de répondre aux besoins des populations de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) dans la monnaie émise par la BEAC.

La célébration du quarantenaire de la BEAC a été l'occasion d'opérer un retour édifiant sur les actions et les évènements déterminants du passé, ainsi que l'opportunité de se projeter vers l'avenir. C'est pourquoi, dans le cadre des festivités organisées à Malabo, du 21 au 23 novembre 2012, il est apparu opportun d'examiner le chemin parcouru à travers, notamment, deux évènements phares : l'exposition sur l'historique des billets de banque et le symposium de haut niveau sur le thème « Intégration monétaire en Afrique : expériences et perspectives ».

Photo de famille après la cérémonie de lancement des festivités du 40ème anniversaire de la BEAC

4.1. Exposition 40 ans, 40 billets

Un des temps forts des festivités du 40ème anniversaire de la Banque à Malabo a été l'exposition sur les 40 ans d'histoire des billets de banque en Afrique Centrale sous le thème « 40 ans-40 billets », organisée au Palais des Conférences de SIPOPO du 21 au 23 novembre 2012. Inaugurée le 21 novembre 2012, cette exposition a été le fruit d'une coopération technique entre la Direction de l'Emission Monétaire et de la Circulation Fiduciaire (DEMCF) et la Direction Générale de la Fabrication des billets de la Banque de France (DGFB).

Placée sous le très haut patronage de son Excellence, Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République, Chef de l'Etat de Guinée Equatoriale, la cérémonie inaugurale a été présidée par son Monsieur Vicente EHATE TOMI, Premier Ministre du Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale qui a procédé à la coupure du ruban symbolique à la suite du discours de bienvenue du Gouverneur et celui de circonstances de Monsieur Marcelino OWONO EDU, Ministre des Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale.

Le parterre des invités à cette cérémonie était constitué notamment des membres du Gouvernement de la Guinée Equatoriale, des Chefs des Missions diplomatiques et des Représentants des Institutions internationales, des membres du Gouvernement de la BEAC, de la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC, des anciens Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de la BEAC, des représentants de la Banque de France, des membres des Organes de Décision et de Contrôle de la BEAC, des Directeurs Nationaux, des Directeurs Centraux, des Agents de la Banque Centrale et de nombreux visiteurs.

Dans son discours de bienvenue, le Gouverneur de la BEAC a tenu d'abord à remercier son Excellence Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République, Chef de l'Etat de Guinée Equatoriale, pour son attachement aux valeurs et principes de la CEMAC en général et de la BEAC en particulier.

Prenant ensuite la parole pour prononcer son discours de circonstances, Monsieur Marcelino OWONO EDU, Ministre des Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale, a indiqué que les Autorités Monétaires de la Sous–région considéraient comme fondamentale la « recrédibilisation » de la BEAC, gage de la confiance des citoyens communautaires en la monnaie commune et de l'émergence des économies des pays membres.

A cet égard, il a souligné que la bonne santé des économies nécessitait une transparence sans faille, une surveillance permanente et une amélioration continue, tant des procédures internes de la BEAC que des relations de la Banque avec les autres acteurs du système économique et financier sous-régional.

Le Ministre a terminé son propos en indiquant que ce pari ne lui paraissait pas insurmontable, car déclarait-il : « avec les premiers résultats des réformes engagées depuis 2010, vous avez, en fêtant le 40ème anniversaire, des motifs de fierté, notamment pour le nouveau visage que vous êtes en train de donner à notre Institut d'Emission. Certes, il reste encore à faire, mais la BEAC est désormais une Institution ouverte, une Institution qui communique, une Institution qui explique ce qu'elle fait, une Institution qui dialogue, une Institution qui n'a pas peur d'aller de l'avant, bref, une Institution qui inspire de nouveau confiance !»

Suivant la chronologie des grandes périodes monétaires de la Zone d'Emission de la BEAC, la scénographie de l'exposition a été déclinée en quatre gammes de billets mises en circulation de 1972 à 2012 et dont les graphismes traduisaient l'expression de la volonté d'intégration des Etats à travers des représentations des coupures en kakemonos géants accompagnés de légendes explicatives, qui dépeignaient les richesses naturelles, le patrimoine culturel, les peuples et les principales activités économiques des pays de la CEMAC. L'exposition passait aussi en revue l'évolution des techniques de fabrication et présentait les signes de sécurité de haute technologie utilisés pour assurer en permanence la confiance des agents économiques dans leur monnaie. Y étaient également exposés, les billets mis en circulation par la « Banco de Guinea Ecuatorial » avant l'adhésion de la Guinée Equatoriale à la BEAC le 1er janvier 1985.

Pour mieux édifier les visiteurs sur la problématique des signes monétaires, un film sur le cycle de vie du billet de banque a été projeté, accompagné d'un livret illustratif. Le Commissaire de l'Exposition a ainsi expliqué aux invités le processus de fabrication du papier fiduciaire à base de coton, les techniques de fabrication du billet de banque ainsi que les conditions de leur mise en circulation et de leur destruction.

Au final, l'exposition semble avoir été une vraie réussite si l'on en juge par la qualité et le nombre des invités officiels à la cérémonie d'inauguration, d'une part, et par les échos favorables recueillis sur place tant au niveau de ces invités officiels qu'au niveau du public de Malabo, d'autre part.

Vues de l'exposition 40 ans, 40 billets

Vues de l'exposition 40 ans, 40 billets

4.2. Symposium du quarantième anniversaire

Le thème central du symposium, à savoir « Intégration monétaire en Afrique : expériences et perspectives », avait pour objectif de faire un tour d'horizon sur les avancées au plan de l'intégration monétaire et les défis à relever. Tout en mettant en lumière les expériences variées en matière d'intégration monétaire, tant en Afrique que dans d'autres régions du monde, ce thème a été abordé selon trois axes principaux :

- la BEAC : 40 années de coopération monétaire en Afrique Centrale ;
- L'union monétaire et convergence économique : expériences africaines et européennes ;
- les perspectives de l'intégration monétaire en Afrique et dans le monde.

Vue de la Salle du palais de SIPOPO pendant les travaux Symposium

- **Cérémonie d'ouverture sous la présidence de son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale**

La cérémonie d'ouverture du Symposium, placée sous la présidence de Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée-Equatoriale, a démarré le 23 novembre 2012 à 09h30 par la projection d'un film sur l'histoire de la BEAC et suivie de la cérémonie de remise des décorations. Elle a vu la participation de plus de 400 invités, notamment les membres du Gouvernement de la Guinée-Equatoriale, les membres des organes et institutions de la CEMAC, les représentants des banques centrales africaines et d'autres régions du monde, des institutions économiques et financières internationales à l'instar du FMI et la

Banque Mondiale, des milieux académiques et universitaires, du secteur privé et de la société civile de la CEMAC. La délégation de la BEAC était composée des membres du Gouvernement de la BEAC, des membres des organes de décision et de contrôle de la BEAC et de la COBAC, des représentants du personnel ainsi que d'anciens hauts responsables.

Le Gouverneur Lucas ABAGA NCHAMA a adressé ses remerciements aux illustres invités, particulièrement à ses collègues Gouverneurs de Banques Centrales, ainsi que les représentants des institutions économique et financière régionales et internationales présentes. Par ailleurs, il a rendu un vibrant hommage à tous les anciens responsables de la BEAC qui ont bien voulu honorer ce symposium de leur présence.

Dans son allocution d'ouverture, son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO Theodore, Président de la République de Guinée-Equatoriale, a souhaité à son tour une chaleureuse et fraternelle bienvenue en terre équato-guinéenne à tous les invités, et notamment les Chefs d'Etat africains, qui ont bien voulu s'associer à la célébration du quarantième anniversaire de la BEAC, marquant ainsi le vif intérêt qu'ils portent à la dynamique de l'intégration régionale en Afrique.

Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO a salué la commémoration des 40 ans des Accords de Coopération Monétaire des 22 et 23 novembre 1972 qui constitue un moment historique pour l'ensemble des pays membres de la CEMAC, et particulièrement pour la Guinée Equatoriale qui avait fait l'important pari, finalement gagnant, il y a vingt-sept ans, de rejoindre ses voisins d'Afrique Centrale comme sixième Etat membre de la zone d'émission. Il a relevé que le peuple de Guinée Equatoriale est bien placé pour témoigner des effets bénéfiques de la coopération monétaire, au nombre desquels une stabilisation salutaire du pouvoir d'achat et un essor économique. La réussite de la coopération monétaire dans la sous-région CEMAC est expliquée, selon lui, par plusieurs facteurs, dont la robustesse et la stabilité du système monétaire en vigueur.

Il a en outre salué le rôle joué par la BEAC au cours de ces quatre décennies, au service des économies et des peuples de la CEMAC. Il a souligné que, dans son rôle de conseiller économique et financier des Etats, la BEAC est intervenue de manière décisive dans la conduite des nombreux chantiers structurants de la Sous-région qui lui ont été confiés. Pour preuve, son leadership particulièrement efficace dans le processus de construction de la nouvelle architecture de l'intégration régionale, qui a abouti à la création de la CEMAC, en lieu et place de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique centrale (UDEAC).

Naturellement, il a attiré l'attention des participants sur les nombreux autres défis qui restent à relever, auxquels sont aujourd'hui confrontés les Etats, et qui interpellent également la BEAC, au nombre desquels figurent, d'une part, la diversification des économies de la sous-région, encore vulnérables et fragiles du fait de l'étroitesse de leur base productive et d'exportations et, d'autre part, le faible développement et le manque de profondeur de ses systèmes financiers. Ainsi, l'expertise avérée de la BEAC sera particulièrement utile pour imaginer des solutions adaptées afin de faciliter l'émergence des économies de la CEMAC.

Concluant son propos, le Président Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO a relevé que la thématique choisie dans le cadre de ce symposium, la diversité des expériences en présence, et la qualité exceptionnelle des participants auguraient favorablement des résultats des

travaux du symposium. Les enseignements tirés des échanges devraient éclairer le leadership sous-régional quant aux voies et moyens de consolider le dispositif de la surveillance multilatérale dans la CEMAC. Aussi, s'est-il dit persuadé que, en orientant les analyses sur les perspectives de l'intégration monétaire en Afrique, les pistes de solutions dégagées à partir des diverses expériences à travers le monde devraient fournir les clés pour revisiter le dispositif actuel de coopération monétaire à la lumière des avancées réalisées ou envisagées sous d'autres cieux.

- **Communication du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC**

Prenant la parole, Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC, s'est estimé heureux de prendre part aux présentes cérémonies commémorant le quarantième anniversaire de l'Institut d'Emission de la CEMAC. Il a ensuite souhaité à toutes les nombreuses personnalités venues de l'extérieur de la zone CEMAC, une chaleureuse bienvenue et a remercié les autorités équato-guinéennes.

Parlant précisément du thème retenu pour le symposium, « Intégration monétaire en Afrique : Expérience et Perspectives », il a invité les participants à la fois à un exercice d'évaluation du chemin parcouru et à tracer les sillons pour les décennies à venir. Ainsi, il a souhaité que le Symposium soit le lieu pour les experts invités, de réfléchir aux nouveaux mécanismes qui pourraient être mis en ?uvre afin de permettre à la BEAC de contribuer davantage à l'accompagnement des différentes initiatives allant dans le sens du développement des économies de la sous-région. En termes de chemin parcouru, il a reconnu que l'Institut d'Emission a démontré sa capacité d'adaptation depuis sa création en 1972, affirmant qu'au moment où les 40 ans d'existence de cette institution sont célébrés, on peut affirmer que l'intégration monétaire dans la CEMAC est un modèle de réussite. Ainsi, il a félicité le Gouvernement de la BEAC et à travers lui, tous les dirigeants qui ont assumé à un moment ou à un autre, la gestion de la Banque Centrale commune.

Toutefois, il a rappelé que les défis demeurent nombreux, et le contexte international actuel appelle à une vigilance accrue et permanente. C'est pourquoi, conformément aux recommandations du sommet des Chefs d'Etat de Bangui, la BEAC doit impérativement travailler au renforcement des moyens humains et matériel de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Pour lui, cette action s'impose plus que jamais, afin de maintenir et de renforcer la crédibilité du système de régulation de notre secteur bancaire régional.

Il a aussi insisté sur un autre chantier sur lequel la CEMAC attend une accélération de l'action de la BEAC, à savoir le démarrage effectif des travaux du Comité de Stabilité Financière de notre zone. En effet, dans le contexte actuel, marqué par la crise financière internationale dont on mesure les lourdes conséquences sur les économies du monde, la notion de stabilité financière revêt désormais une importance toute particulière. La libéralisation et la globalisation posent de nouveaux défis pour nos économies en développement.

L'autre défi sur lequel il a insisté, est de développer l'intégration monétaire entre les zones Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMAO) et CEMAC afin de faciliter les échanges commerciaux entre nos pays. Pour ce faire, il a estimé qu'une plus grande coopération entre les deux Banques Cen-

trales s'impose, notamment en matière de modernisation et de vulgarisation des systèmes et moyens de paiement. Ainsi, cette action permettra de décourager le transport physique des billets de banque entre nos deux zones qui a conduit à la suppression du rachat de ses billets par la BEAC.

Abordant la problématique du financement de l'investissement dans la sous-région CEMAC, dans ce contexte de mutation des économies, il a souligné la nécessité de fournir des efforts d'adaptation. Pour lui, parler du financement des investissements revient à évoquer les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires, ce qui constitue un enjeu pour tout pays en développement. En effet, les pays de la CEMAC se sont fixés pour ambition l'émergence dans les deux décennies qui viennent. Pour atteindre cet objectif, la CEMAC doit être imaginative et exploiter toutes les opportunités qui s'offrent à elle.

Pour améliorer de la mobilisation des ressources internes, il a rappelé que le rôle de la BEAC est central, en sa qualité d'acteur moteur des efforts d'intégration en matière financière. Il s'agit notamment d'examiner la meilleure manière d'utiliser les excédents des recettes tirées de l'exportation des produits de base, en particulier le pétrole, les minerais et le bois. Dans ce cadre, il s'est réjoui de la collaboration croissante établie entre la BEAC et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale dont elle est devenue le principal actionnaire. Il a également encouragé la réflexion en cours visant à améliorer le taux de rapatriement des avoirs extérieurs, de manière à mettre à la disposition de la zone monétaire, les ressources nécessaires à son épanouissement.

Pour terminer, il a indiqué que c'est à travers ce type d'initiatives que des solutions innovantes pourront être trouvées afin de faire face aux défis de développement dans la sous-région. Il a ainsi informé le public que c'est pour répondre à ces défis que le Gabon a fait le choix de mettre sur pied un fonds souverain qui est une mutation du Fonds pour les Générations Futures créé en 1998. Cette mutation a notamment été requise par la nécessité de renforcer la présence de l'Etat, comme acteur ou partenaire du secteur productif. Par conséquent, il a salué et encouragé le projet de mise en place d'un Fonds sous-régional pour l'émergence qui pourra accompagner efficacement le financement des projets intégrateurs.

- **Travaux du Symposium**

Les travaux du Symposium sur le thème « Intégration monétaire en Afrique : Expérience et Perspectives », se sont déroulés autour de trois sous-thèmes.

- Sous-thème n°1 : la BEAC, 40 années de coopération monétaire en Afrique Centrale

Ce premier sous-thème, qui a renfermé trois exposés, a permis aux participants de passer en revue les 40 années de coopération monétaire dans la zone CEMAC. L'objectif de ces présentations a été d'examiner les atouts et contraintes de cette coopération et faire le point des progrès réalisés en matière de supervision bancaire en Afrique Centrale.

Le premier exposé a été fait par le Professeur Patrick GUILLAUMONT, sous le thème « Les accords de coopération monétaire dans la Zone Franc : Atouts et contraintes ». Dans sa présentation, il a mis l'accent sur une analyse critique et constructive des accords de coopération monétaire. Il a notamment insisté sur : (i) l'évolution historique de la Zone Franc (grandes dates et principaux changements) ; (ii) les traités régissant les accords de coopération monétaire ; et (iii) les principes fondamentaux qui soutiennent ces accords. Il a particulièrement analysé les atouts et les contraintes

de la Zone Franc et a présenté les perspectives d'évolution de cette coopération, dans le contexte de la globalisation financière et de la poursuite des réflexions sur la création d'une monnaie unique africaine. Concernant les atouts, il a noté que le plus évident est la garantie de convertibilité qui apporte une assurance et diminue le risque de change pour les opérateurs économiques.

Selon lui, la seule vraie question quant aux atouts et contraintes est l'effet sur le développement. La stabilité monétaire à laquelle ont conduit les accords monétaires est certainement favorable au développement, mais elle n'est pas suffisante pour le promouvoir. D'autres instruments d'action sont nécessaires, et peut-être d'autres accords, complémentaires des accords monétaires. L'étude récente de la Ferdi réalisée à la demande des Ministres des Finances de la Zone franc estime à au moins 2 % le supplément de croissance qui pourrait être obtenu de la mise en œuvre effective d'une série de mesures aboutissant à une pleine intégration de chacune des deux unions de la Zone.

Le deuxième exposé, sous le thème « la BEAC a 40 ans : chemin parcouru et défis relevés » a été présenté par M. Jean-Edouard SATHOUD, ancien Vice-Gouverneur de la BEAC. Dans cet exposé, l'orateur a examiné les différentes phases du cheminement de la BEAC. De façon spécifique, il a passé en revue les 40 ans de chemin parcouru par l'Institut d'émission, à travers une analyse critique des performances enregistrées. De plus, il a identifié les défis à surmonter ainsi que les perspectives en termes de renforcement de la gouvernance et de l'indépendance de la BEAC.

Parlant de ces défis, il a noté : i) la situation de surliquidité croissante des systèmes bancaires de la CEMAC, qui contraste avec un besoin croissant des financements aussi bien pour le secteur privé que pour certains Etats, ii) la faiblesse de l'intégration financière régionale dans la CEMAC, iii) la faiblesse du Marché Interbancaire régional (MIB) qui est censé faciliter le recyclage de la monnaie centrale entre les pays de l'union monétaire afin de favoriser une mise en ?uvre efficace de la politique monétaire commune, iv) le faible taux de bancarisation des économies nationales, v) la promotion du développement des marchés régionaux de capitaux privés et publics, vi) l'expérience récente de certaines Unions monétaires (cas de la Zone Euro face à ses différentes crises), vii) l'insuffisance des données statistiques pouvant permettre à la Banque Centrale de suivre l'évolution des marchés du travail de sa Zone d'émission, viii) l'élaboration et l'implémentation de la politique macroprudentielle en vue de renforcer la promotion de la stabilité financière, et ix) le processus de diversification des économies de la CEMAC.

Le troisième exposé a été présenté par Monsieur ADAM MADJI, ancien Secrétaire Général de la COBAC sous le thème « la supervision bancaire en Afrique Centrale : progrès réalisés en 40 ans ». Après le bref rappel historique des missions de la COBAC, l'exposant a reconnu que la CEMAC dispose de solides atouts pour relever les défis auxquels elle est confrontée en matière de surveillance. Toutefois, il a insisté sur la nécessité de ne pas relâcher les efforts, étant donné que ces acquis peuvent être remis en cause par des chocs externes. L'intervenant a aussi souligné que la mise en place d'un cadre propice à la stabilité financière exige une coopération étroite entre plusieurs autorités dont les perspectives sont différentes.

- Sous-thème n° 2 : union monétaire et convergence économique : expériences en Afrique et en Europe

Ce deuxième sous-thème a permis aux participants de passer en revue les

40 années de coopération monétaire dans la zone CEMAC. L'objectif visé a été d'examiner les atouts et contraintes de cette coopération et de faire le point sur les progrès réalisés en matière de supervision bancaire en Afrique Centrale, pour terminer par l'identification des défis à relever. Les expériences de l'union monétaire et de la convergence des performances économiques en Afrique et en Europe ont été mises en exergue à travers quatre exposés.

Concernant le premier exposé portant sous le thème « Policy-mix en union monétaire : évolution du cadre conceptuel et analytique », il a été présenté par le Professeur Christian De BOISSIEU. L'intervenant a ainsi indiqué que le policy-mix est souvent défini comme le « dosage » entre la politique monétaire et la politique budgétaire. Dans la réalité, ce dosage peut être constaté comme un état de fait sans pour autant qu'il y ait au préalable une concertation entre les autorités concernées, en raison non seulement de la complexité des relations en jeu, mais également de l'hétérogénéité des économies dans une union monétaire. Sur cette base, Monsieur De BOISSIEU s'est appesanti sur l'évolution du cadre conceptuel et analytique du policy-mix, ainsi que les marges de man?uvre dont disposent les décideurs dans la régulation conjoncturelle. Concernant les Banques Centrales, il a souligné que le degré de leur indépendance est fortement corrélé à leur capacité à maîtriser l'inflation ; ce qui justifie leur objectif principal de stabilité des prix.

Le deuxième exposé, réalisé par Monsieur Pierre MOUSSA, Président de la Commission de la CEMAC, a porté sur le thème « Union monétaire et convergence économique : l'expérience dans la CEMAC ». Ainsi, il a souligné que dans la Zone CEMAC, le processus d'intégration monétaire a été impulsé en 1964, avec la signature du Traité instituant l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale (UDEAC) et la création d'une Banque Centrale et d'une monnaie commune en 1972. Il a ensuite décrié la faiblesse de la convergence économique des pays de la CEMAC, en dépit de la mise en place, au cours des années 90, d'un ensemble de politiques et mesures visant à promouvoir l'intégration économique et financière régionale. Dans cette optique, les débats qui ont suivis se sont orientés essentiellement sur i) l'expérience de la CEMAC en matière de convergence économique, notamment le bilan des initiatives et réformes engagées ainsi que sur ii) les difficultés rencontrées dans ce processus. Pour terminer, l'orateur s'est appesanti sur la mise en œuvre du Programme Economique Régional (PER) adopté par les Chefs d'Etat et les perspectives en matière de convergence nominale et réelle.

Le troisième exposé, présenté par Monsieur ABDALLAH BOUREIMA, Commissaire à la Commission de l'UEMOA, , a porté quant à lui sur le thème « Union monétaire et convergence économique : l'expérience dans l'UEMOA ». Il a permis de situer les participants sur l'expérience de l'Union Monétaire Ouest-Africaine, en termes de progrès réalisés depuis 50 ans dans le domaine de l'union monétaire et de la convergence économique, les principaux obstacles et les perspectives d'avenir.

En ce qui concerne le dernier exposé, intitulé « Union monétaire et convergence économique : l'expérience dans l'Union Européenne », il a été présenté par Madame Delphine D'AMARZIT, Administratrice de la BEAC, . Cette dernier a souligné le fait que depuis la création de la monnaie unique européenne en 1999, le processus de convergence économique s'est renforcé dans la zone euro, caractérisé par la stabilité monétaire et le faible niveau de l'inflation. Toutefois, elle a noté que la survenance de la crise économique et financière observée ces dernières années a montré que la construc-

tion d'une union économique et monétaire est une œuvre de longue haleine. Elle a ensuite présenté les principaux mécanismes qui fondent l'union économique européenne, notamment la coordination des politiques économiques et la surveillance multilatérale. Aussi, elle a évoqué les causes et les conséquences de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, ainsi que les réformes mises en ?uvre pour juguler les turbulences financières et renforcer la gouvernance dans la zone.

- Sous-thème n° 3 : perspectives de l'intégration monétaire en Afrique et dans le monde

Le dernier sous-thème du Symposium a été développé à travers un seul exposé, sous le thème « Intégration monétaire : enjeux et opportunités », et présenté par le Professeur ONDO OSSA. Pendant son exposé, l'intervenant a fait ressortir les enjeux et les opportunités d'une intégration monétaire. A cet effet, il a insisté sur plusieurs points d'ancrage qui ont été débattus, notamment : i) les avantages attendus d'une union monétaire, ii) les différentes formes d'unions monétaires, iii) les conditions de respect des critères d'une zone monétaire optimale, iv) la coordination des politiques économique et monétaire et, v) les perspectives de la création d'une Union Monétaire Africaine et d'une Banque Centrale Africaine.

Pour terminer son propos, l'exposant a insisté sur le fait que chaque union monétaire doit être consciente que : i) l'ajustement est lié, d'une part, à la nature des chocs que les économies subies et d'autre part au sens des externalités budgétaires, ii) toute zone nécessite un minimum de solidarité et des compensations, et ii) les pays membres doivent intégrer la véritable préoccupation : « quel degré de liberté et pourquoi faire ? » pour vaincre la pauvreté, stabiliser le taux de change et avoir une économie viable.

- **Cérémonie de clôture**

Placée sous la présidence de Monsieur Vicente EHATE TOMI, Premier Ministre de la République de Guinée-Equatoriale, la cérémonie de clôture du Symposium a commencé à 19h00 par la présentation de la synthèse des travaux par le Gouverneur de la BEAC, Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA.

Dans cette synthèse, après avoir restitué l'histoire de la BEAC, le Gouverneur a fait état des principales recommandations des participants. Tout d'abord, en vue d'approfondir l'union bancaire, il conviendrait de mettre en place des mécanismes communs de résolution des éventuelles crises économiques et financières. A cet effet, des moyens supplémentaires devront être mis à la disposition de la COBAC afin de lui permettre de mieux remplir sa mission.

Ensuite, si la convergence nominale peut être considérée comme un acquis dans la CEMAC, elle demeure néanmoins insuffisante pour assurer la croissance et le développement. Aussi, un accent particulier doit-il être mis sur la convergence réelle afin de promouvoir la compétitivité et l'emploi. Cet état de fait interpelle aussi bien les Banques Centrales que les décideurs économiques de nos pays. A cet égard, une piste de solution consiste en la sensibilisation de toutes les parties concernées afin de créer une prise de conscience réelle des enjeux de l'intégration régionale en vue de favoriser la convergence économique.

Enfin pour sauvegarder la crédibilité de l'union monétaire, d'importants défis restent à relever, notamment la diversification des économies, le renforcement des infrastructures et l'amélioration du climat des affaires.

Ensuite, le discours de clôture a été prononcé par Son Excellence Vicente

EHATE TOMI, Premier Ministre de la République de Guinée-Equatoriale. Prenant la parole, il s'est réjoui de présider cette cérémonie de clôture du Symposium qui s'est déroulée en une journée de travail intense et riche en enseignement. Il a fait le constat que ces assises ont réuni les personnalités d'horizons divers, experts de haut niveau, sur un thème d'importance pour la sous-région, permettant ainsi de progresser dans les réflexions sur le renforcement de la coopération monétaire en s'appuyant sur les acquis accumulés au cours des quarante dernières années.

Il a ensuite exprimé, aux noms du peuple équato-guinéen et des Chefs d'Etats des de la CEMAC, sa totale satisfaction pour la qualité des échanges et des résolutions prises au cours de ce symposium.

Pour terminer son propos, le Premier Ministre a demandé que les Représentants des Institutions sous-régionales, en particulier ceux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, fassent bon usage des recommandations afin de permettre à la CEMAC d'affronter les défis qu'imposent les mutations de l'environnement économique et financier.

5. Comptes de la BEAC

5.1. Bilan

- **Actif**

- Avoirs extérieurs à vue

Les avoirs extérieurs sont constitués des avoirs en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets Euro). Au 31 décembre 2012, ils se sont fixés à 6 825 544 676 845 FCFA contre 6 134 263 598 214 FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 11,27 %.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque Centrale s'est inscrite à la baisse de 4 460 521 294 FCFA pour s'établir à 21 612 620 617 FCFA au 31 décembre 2012.

Le solde du poste correspondant Hors Zone d'Emission est en retrait de 11 302 566 600 FCFA et s'est fixé à - 9 219 721 314 FCFA au 31 décembre 2012.

Le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principal composant des disponibilités extérieures à vue, s'établit à 6 813 151 777 542 FCFA contre 6 106 107 611 017 FCFA un an auparavant, soit une hausse de 707 044 166 526 FCFA essentiellement due au rapatriement des recettes d'exportation des Etats membres.

- Autres avoirs extérieurs

Les autres avoirs en devises convertibles comprennent « les comptes chez les correspondants étrangers » et « les opérations sur le marché financier ». Au 31 décembre 2012, le solde de cette rubrique a reflété uniquement les comptes courants chez correspondants étrangers se sont établis à 1 693 389 184 731 FCFA contre 1 470 752 238 698 FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 222 636 946 030 FCFA (15,14 %).

- Encaisse-Or

Le stock d'or de la Banque Centrale est réparti sur deux comptes :

- dépositaires or, pour la partie mise en dépôt, qui apparaissent dans le poste encaisse-or du bilan ;
- contreparties or, pour les placements effectués, qui se retrouvent dans le poste opérations sur le marché financier.

Au 31 décembre 2012, le stock d'or de la Banque Centrale exprimé en quantité, s'est élevé à 178 395,465 onces, soit 149 332 196 679 FCFA.

- Fonds monétaire international

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 99 998 990 715 FCFA et 186 686 701 253 FCFA au 31 décembre 2012, contre 101 775 105 757 FCFA et 352 071 378 933 FCFA au 31 décembre 2011. La forte variation à la baisse de 36,83 % observée sur ce poste, est liée

notamment aux ajustements de valeurs effectués mensuellement en 2012 et aux nouvelles souscriptions effectuées par la Guinée Equatoriale et le Tchad.

- Créances

Les créances sur les banques ont augmenté de 17,08 %, passant de 9
219 000 000 FCFA à fin 2011 à 10 794 000 000 FCFA un an plus tard.

Les créances sur les Trésors nationaux se sont chiffrées à 560 919 398 789 FCFA au 31 décembre 2012 contre 554 499 552 438 FCFA au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 1,16 %.

- **Passif**

- Billets et monnaies en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses.

Le poste « billets et monnaies » est ressorti à 2 570 870 713 383 FCFA au 31 décembre 2012 contre 2
390 728 348 198 FCFA au 31 décembre 2011, soit une hausse de 7,54 % en relation avec le raffermissement des avoirs extérieurs.

- Trésors et comptables publics nationaux

Les dépôts des Trésors et comptables publics sont logés dans :

- les comptes courants à partir desquels les différents Trésors et comptables publics effectuent leurs opérations ;
- les comptes de dépôt qui comprennent les dépôts spéciaux, les fonds de stabilisation des recettes budgétaires et les fonds de réserves pour les générations futures.

Les dépôts des Trésors et comptables publics correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants à partir desquels les différents Trésors et comptables publics effectuent leurs opérations. Ces comptes ne sont pas rémunérés ;

- les comptes de dépôt qui sont des placements rémunérés. Ils se déclinent en trois produits : les dépôts spéciaux dont la maturité est d'un mois, les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois et les fonds de réserves pour les générations futures d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Les comptes courants se sont situés à 550 376 590 457 FCFA au 31 décembre 2012.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires a baissé de 31,4 %, revenant à 544 438 141 632 FCFA au 31 décembre 2012 contre 715 270 682 440 FCFA un an auparavant, sous l'effet de la diminution du solde du compte du Congo.

Le fonds de réserve pour les générations futures a augmenté de 1,08 %, passant de 1 286 010 465 535 FCFA au 31 décembre 2011 à 1 299 942 617 855 FCFA au 31 décembre 2012.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 581 153 707 269 FCFA au 31 décembre 2012 contre 527 157 915 088 FCFA au 31 décembre 2011. La variation positive de ces comptes est consécutive au rapatriement massif vers la Zone CEMAC des recettes pétrolières de l'année 2012.

- Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédits de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 3 462 505 037 150 FCFA au 31 décembre 2012, contre 2 483 829 379 658 FCFA au 31 décembre 2011, soit une hausse de 39,40 %.

- Autres Comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, en raison de leur activité, ne peuvent être classés dans l'une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste est ressortie à 79 124 673 228 FCFA au 31 décembre 2012.

- FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS est passé de 421 814 439 849 FCFA au 31 décembre 2011 à 414 453 199 925 FCFA au 31 décembre 2012, soit un recul de 1,75 % en relation avec les ajustements de valeur du DTS.

- Emprunts et dettes à long et moyen terme

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque Mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la Zone CEMAC et du projet de renforcement des capacités des organismes sous-régionaux (UGRIF). L'encours de ce poste s'est élevé à 10 512 689 265 FCFA au 31 décembre 2012.

- Provisions

Ce poste regroupe les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ, les provisions pour pertes de change. Son montant est revenu à 14 837 514 150 FCFA au 31 décembre 2012 contre 15 367 148 257 FCFA au 31 décembre 2011, soit un fléchissement de 3,45 %.

- Réserves

Cette rubrique est constituée des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en compte d'opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la salle des marchés. Le solde de ce poste s'est établi à 331 178 185 747 FCFA au 31 décembre 2012 contre 330 471 453 715 FCFA au 31 décembre 2011.

- Capital, primes et fonds de dotation

Le capital, souscrit en indivision entre les Etats membres, est resté stable à 88 000 000 000 FCFA au 31 décembre 2012.

Tableau 29 : Evolution de la situation du bilan de la Banque Centrale (en FCFA)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2012
Disponibilités Extérieures	**7 605 015 836 912**	**8 518 933 861 576**
Avoirs extérieurs à vue	**6 134 263 598 214**	**6 825 544 676 845**
Billets Etrangers	26 073 141 911	21 612 620 617
Correspondants Hors Zone d'Emission	2 082 845 286	- 9 219721 314
Trésor français	6 106 107 611 017	6 813 151 777 542
Compte d'Opérations	4 768 926 147 377	5 446 996 693 212
Compte Spécial de Nivellement	1 337 181 463 640	1 366 155 084 330
Autres avoirs extérieurs (SDM)	**1 470 752 238 698**	**1 693 389 184 731**
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	1 470 752 238 698	1 693 389 184 731
Opérations sur le Marché Financier	0	0
Encaisses-or	**138 238 508 369**	**149 332 196 679**
Fonds Monétaire International	**453 846 484 690**	**286 685 691 968**
Quote–part en devises	101 775 105 757	99 998 990 715
Avoirs en D.T.S.	352 071 378 933	186 686 701 253
Créances sur les banques	**9 219 000 000**	**10 794 000 000**
Concours du Marché Monétaire	2 844 000 000	5 280 000 000
Guichet A : Appels d'Offres et pensions	2 844 000 000	5 280 000 000
Guichet B : Avances à Moyen Terme	6 375 000 000	5 514 000 000
Créances sur les Trésors nationaux	**554 499 552 438**	**560 919 398 789**
Avances en comptes courants	471 092 041 293	475 319 683 587
Avances exceptionnelles	4 101 499 700	5 016 620 602
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	79 306 011 445	80 583 094 600
Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats	171 592 683 003	168 598 155 576
Valeurs Immobilisées	**215 364 902 090**	**239 422 719 148**
Immobilisations Financières	**43 924 884 192**	**49 732 319 049**
Créances sur le Personnel	22 274 427 332	26 730279 931
Créances sur les autres Banques Centrales	0	0
Participations	20 626 480 673	20 626 480 673
Autres Immobilisations Financières	1 023 976 187	2 375 558 445
Immobilisations Incorporelles	**12 317 686 990**	**10 665 825 219**
Immobilisations Corporelles	**157 921 055 524**	**179 024 574 880**
Autres Immobilisations	**1 201 275 384**	**0**
Autres Actifs	**35 894 571 826**	**37 584 670 013**
Débiteurs Divers	**25 222 359 483**	**23 403 124 527**
Avances diverses au personnel	3 440 410 458	3 611 510 126
Autres Débiteurs Divers	1 486 095 961	403 119 480
Comptes de régularisations – Actif	20 295 853 064	19 388 494 921
TOTAL DE L'ACTIF	**9 208 893 898 811**	**9 995 673 818 276**
PASSIF		
Billets et monnaies en circulation	**2 390 728 348 198**	**2 570 870 713 383**
Trésors et comptables publics Nationaux	**3 360 034 769 958**	**2 975 911 057 213**
Compte courants	831 595 706 895	550 376 590 457
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	715 270 682 440	544 438 141 632
Fonds de Réserves pour Générations Futures	1 286 010 465 535	1 299 942 617 855
Dépôts spéciaux	527 157 915 088	581 153 707 269
Banques et Institutions financières	**2 483 829 379 658**	**3 462 505 037 150**
Banques et institutions étrangères	100 570 674 608	96 547 006 120
Banques et Institutions Financières de la Zone	2 383 258 705 050	3 365 958 031 030
Comptes courants	1 535 136 700 771	2 422 017 765 073
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	13 055 004 279	55 265 957
Comptes de Réserves obligatoires	835 067 000 000	943 885 000 000
Autres comptes courants	**58 603 664 445**	**79 124 673 228**
FMI – Allocations DTS	**421 814 439 849**	**414 453 199 925**
Emprunts et Dettes à long et moyen terme	**9 910 603 952**	**10 512 689 265**
Autres passifs	**0**	**0**
Provisions	**15 367 148 257**	**14 837514 150**
Report à nouveau	**-28 156 040 023**	**0**
Réserves	**330 471 453 715**	**331 178 185 747**
Capital, Primes d'Augmentation	**91 507 313 350**	**91 507 313 350**
Créditeurs Divers	**16 315 521 493**	**16 690 382 329**
Transferts Non Dénoués	**20 824 340 523**	**55 620 379**
Comptes de Régularisations – Passif	**14 499 651 736**	**10 076 557 574**
Compte de Résultat	**23 143 303 700**	**17 950 874 583**
TOTAL PASSIF	**9 208 893 898 811**	**9 995 673 818 276**

5.2. Compte de résultat

- **Produits**

- Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 139 576 967 367 FCFA au 31 décembre 2012, dont 81 222 876 299 FCFA pour le compte d'opérations (y compris le compte spécial de nivellement) contre 146 401 909 410 FCFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, soit une baisse de 4,66 %.

- Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur les concours aux établissements de crédit. Ils sont revenus à 21 058 292 115 FCFA au 31 décembre 2012, contre 22 417 000 920 FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 6,06 %.

- Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et des institutions financières. Ils ont fortement chuté, revenant à 5 180 858 FCFA au 31 décembre 2012, contre 856 133 575 FCFA au 31 décembre 2011.

- Autres produits financiers, d'exploitation et produits exceptionnels

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers qui se sont élevés à 15 184 433 935 FCFA au 31 décembre 2012, contre 10 519 897 321 FCFA au 31 décembre 2011.

Tableau 30 : Evolution des Produits (en FCFA)

	31 décembre 2011	31 décembre 2012	Variation en %
Produits sur avoirs extérieurs	146 401 909 410	139 576 967 367	- 4, 66
Produits sur opérations clients	22 417 000 920	21 058 292 115	- 6 ,06
Produits sur opérations avec les Institutions Financières	856 133 575	5 180 858	- 99, 39
Reprises des provisions	2 979 160 850	6 321 215 749	112,18
Autres produits	10 519 897 321	15 184 433 935	44,34
Autres produits d'exploitation	9 570 062 548	10 660 700 995	11,40
Produits exceptionnels	949 834 773	4 523 732 940	376,27
TOTAL	**183 174 102 076**	**182 146 090 024**	**- 0,56**

Source : BEAC

- **Charges**

- Charges sur avoirs extérieurs

Les charges sur avoirs extérieurs se sont établies à 19 741 680 209 FCFA au 31 décembre 2012.

- Charges sur opérations avec la clientèle

Les charges sur opérations avec la clientèle se sont établies à 22 926 512 021 FCFA au 31 décembre 2012, contre 25 913 875 003 FCFA au 31 décembre 2011.

- Charges sur opérations avec les institutions financières

Elles se sont élevées à 62 877 752 FCFA au 31 décembre 2012, contre 210470 401 FCFA un an auparavant.

Tableau 31 : Evolution des Charges (en FCFA)

	31 décembre 2011	31 décembre 2012	Variation (en %)
Charges financières	44 894 188 503	42 731 069 982	- 4,82
Charges sur avoirs extérieurs	18 769 843 099	19 741 680 209	5,18
Charges sur opérations clients	25 913 875 003	22 926 512 021	- 11,53
Charges sur opérations avec les Institutions financières	210 470 401	62 877 752	- 70,13
Frais Généraux	90 015 311 874	96 077 786 475	6,73
Charges exceptionnelles	4 518 356 328	1 840 380 354	- 59,27
Total charges	**139 427 856 705**	**140 649 236 811**	**0,88**
Amortissements et provisions	**20 602 941 671**	**23 545 978 630**	**14,28**
Amortissements	16 900 829 712	18 058 848 725	6,85
Provisions	3 702 111 959	5 487 129 905	48,22
TOTAL	**160 030 798 376**	**164 195 215 441**	**2,6**

Source : BEAC

- **Résultat net**

Le bénéfice net de la Banque avant affectation constaté à la fin de l'année 2012 est revenu à 17 950 874 583 FCFA contre 23 143 303 700 FCFA pour l'exercice précédent.

Tableau 32: Compte de résultat
Exercice 2012 (en FCFA)

Charges		Produits	
Charges financières	42 731 069 982	Produits sur avoirs extérieurs	139 576 967 367
Charges sur avoirs extérieurs	19 741 680 209	Produits sur opérations clients	21 058 292 115
Charges sur opérations clients	22 926 512 021	***Produits sur opérations avec***	
Charges sur opérations avec les		***les Institutions Financières***	**5 180 858**
Institutions financières	**62 877 752**	Reprises des provisions	6 321 215 749
Frais Généraux	96 077 786 475	*Autres produits*	15 184 433 935
Charges exceptionnelles	1 840 380 354	*Autres produits d'exploitation*	10 660 700 995
Total charges	**140 649 236 811**	*Produits exceptionnels*	4 523 732 940
Amortissements et provisions	**23 545 978 630**		
Amortissements	18 058 848 725		
Provisions	5 487 129 905		
Total charges	**164 195 215 441**		
Bénéfice à affecter	**17 950 874 583**		
TOTAL GENERAL	**182 146 090 024**	**TOTAL GENERAL**	**182 146 090 024**

Source : BEAC

5.3. Rapport des Commissaires aux comptes

Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Au Conseil d'Administration

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012 et conformément à notre lettre de mission, nous vous présentons notre rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'annexés au présent rapport et faisant ressortir un total Bilan de FCFA 9 995 674 millions et un résultat net bénéficiaire de FCFA 17 951 millions ;

- Les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés et arrêtés sous la responsabilité du Gouvernement de la Banque et doivent être approuvés par le Conseil d'Administration conformément à l'article 35 des Statuts. Ces comptes sont ensuite ratifiés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes.

- **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre Banque en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre des normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC). Ces normes requièrent la mise en ?uvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes de la période ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission d'audit consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période. Elle consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la période et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2012, sont réguliers et sincères, et établis conformément aux règles, principes et usages bancaires décrits dans les notes aux comptes annuels ci-après, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que, de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement d'estimation de la dette provisionnée des indemnités de départ à la retraite décrit dans la note 22 des comptes annuels.

- **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé, aux vérifications spécifiques prévues par les dispositions réglementaires et nous signalons les faits suivants :

- L'article 47 des Statuts dispose que « le Gouverneur établit le Rapport annuel de la Banque, qu'il soumet au Conseil d'Administration ainsi qu'à l'Union, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Convention régissant l'UMAC ». Nous n'avons pas obtenu ce rapport. Par conséquent, nous n'avons pas procédé aux vérifications spécifiques prévues en la matière.

- Nous avons également rapproché le résultat dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que, le résultat de FCFA 38 613 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2012. A cet effet, nous avons produit un rapport de contrôle de la Salle des Marchés.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale
Agréé CEMAC n° SEC 33
René LIBONG
Associé

ERNST & YOUNG Congo
Agréé CEMAC n° SEC 09
Ludovic NGATSE
Associé

Annexes

SOMMAIRE DES ANNEXES

A1. Composition des organes Statutaires de Décision et de contrôle 129
- Le Comité Ministériel 129
- Le Conseil d'Administration 131
- Le Comité de Politique Monétaire 134
- Le Collège des Censeurs 136
- Le Comité d'Audit 137

A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2012 139
A3. Contacts de la BEAC 140
A4. Principaux indicateurs économiques et monétaires des Etats de la CEMAC 142
A11. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux 149
A12. Taux d'inflation en moyenne annuelle et en glissement annuel des pays de la CEMAC 150
A13. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires 151
A14. Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC 152
A15. Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC 153
A22. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) 160
A23. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC 161
A24. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB) 162
A25. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain) 163
A26. Indice composite du TCER (3 tableaux) 164
A27. Cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC 165
A28. Production pétrolière et minière 166
A29. Production agricole vivrière et d'élevage 167
A30. Production d'élevage 168
A31. Production agricole d'exportation 169
A32. Production et exportation de bois tropicaux 170
A33. Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement et utilisations 171
A34. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie 172
A35. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire 173
A36. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque 175
A37. Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires 176
A38. Versements et prélèvements des banques et des comptables publics 177
A39. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois 178
A40. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois 179
A41. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission 180
A42. Stock des billets et pièces détruits 181
A43. Récapitulatif des destructions de billets usés 182
A44. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre 183
A45. Décomposition des résultats de la Salle des marchés de la BEAC 184
A46. Résultats financiers de la Salle des marchés de la BEAC 185
A47. Situation comptable de la BEAC 186
A48. Situation comptable de la BEAC (suite) 187

A1. ORGANES STATUTAIRES, DE DECISION ET DE CONTROLE

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2012)

PRESIDENT

M. **Luc OYOUBI**
Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable - Gabon

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

M. **ALAMINE OUSMANE MEY**
Ministre des Finances

M. **Emmanuel NGANOU DJOUMESSI**
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

M. **Albert BESSE**
Ministre des Finances et du Budget

M. **Abdou Karim MECKASSOUA**
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Ministres représentant la République du Congo

M. **Gilbert ONDONGO**
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

M. **Raphaël MOKOKO**
Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

Ministres représentant la République gabonaise

M. **Luc OYOUBI**
Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable

Mme **Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA**
Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

M. **Marcelino OWONO EDU**
Ministre des Finances et du Budget

M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**
Ministre d'Etat, Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale

Ministres représentant la République du Tchad

M. **Christian Georges DIGUIMBAYE**
Ministre des Finances et du Budget

M. **Kordje BEDOUMRA**
Ministre de l'Economie et du Plan

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2012)

M. **Antoine Louis NTSIMI**
Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI

M. **IDRISS AHMED IDRISS**
Secrétaire Général de la COBAC - YAOUNDE

M. **Alexandre GANDOU**
Président de la Commission du Marché Financier de l'Afrique Centrale - LBV

M. **Brahim MAHAMAT TIDDEI**
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale - BANGUI

RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2012)

M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant :

M. **TAHIR HAMID NGUILIN**
Vice-Gouverneur de la BEAC

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2012)

Président : M. **Luc OYOUBI**, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable - Gabon

Rapporteur : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : M. ……

M. **Sylvester MOH TAGONGHO,**
Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire par intérim - Ministère des Finances

Suppléants : M. **Jean TCHOFFO,**
Secrétaire Général du Ministère des Marchés Publics

M. **Henri NONO,**
Directeur des Affaires Générales – Ministère des Travaux Publics

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : M. **Augustin FEÏGOUTO**
Chargé de Mission Banque et Institutions Financières Internationales

M. **Félix MOLOUA,**
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Suppléants : M. ……..

M. **André SERBOUA,**
Directeur Général des Politiques et Stratégies

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Jean Raymond DIRAT,**
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

M. **Albert NGONDO,**
Directeur Général du Trésor

Suppléants : M. **Jean-Claude NGAMBOU,**
Conseiller aux Institutions financières du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

M. **Félix BOUENO**
Economiste

Administrateurs représentant la République gabonaise

Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO,**
Administrateur de la BEAC

M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI,**
Conseiller Technique du Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme

Suppléants : M. **Richard MBOUMBA,**
Administrateur de la BEAC

M. **MEYE BEKOUROU,**
Administrateur de la BEAC

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : M. **Ambrosio ESONO ANGUE,**
Trésorier Payeur Général au Ministère des Finances et du Budget

M. **Siméon OYONO ESONO,**
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés de l'Etat

Suppléants : M. **Marcelo BETA ECHUACA,**
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget

M. **Ana NZANG OBIANG**
Directeur Général des Institutions Economiques et Financières

Administrateurs représentant la République du Tchad

Titulaires : M. **MAHAMAT AHMAT SALEH,**
Directeur Général du Trésor

M. **TAHIR SOULEYMANE HAGGAR,**
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget

Suppléants :

Mme **Popée NEPIDE DOSSOUM,**
Adjoint du Directeur du Trésor

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : Mme **Delphine d'AMARZIT,**
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi

M. **Pierre JAILLET,**
Directeur Général des Etudes et des relations Internationales – Banque de France

Suppléants : M. **Frédéric CHOBLET,**
Chef du Bureau »Afrique Subsaharienne et Agence Française de Développement » au sein du Service Affaires Multilatérales et du Développement – Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi

M. **Bruno CABRILLAC,**
Directeur des Etudes et des Relations Internationales et Européennes – Banque de France

SECRÉTARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. **Nicaise NGUEMA OBIANG,**
Responsable du Secrétariat des Conseils,
Chef de Département de l'Organisation, des Affaires Administratives, de la Réglementation et de la Cellule de Gestion Administrative des Marchés

M. **Pierre Emmanuel NKOA AYISSI,**
Chef de Cabinet du Gouverneur, BEAC

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2012)

Président : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la BEAC

Suppléant : M. **TAHIR HAMID NGUILIN,** Vice-Gouverneur de la BEAC

Rapporteur : M. **Joachim LEMA OKILI**, Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

M. **Jean Marie Benoît MANI,**
Directeur National de la BEAC

M. **Lazare BELA,**
Directeur des Affaires Economiques – Ministère des Finances

République Centrafricaine

M. **Camille KELEFIO,**
Directeur National de la BEAC

M. **Parfait OUANFIO,**
Secrétaire Général du Comité Technique Permanent de Suivi des Programmes d'Ajustement Structurel – Ministère des Finances et du Budget

République du Congo

M. **Cédric Jovial ONDAYE EBAUH,**
Directeur National de la BEAC

M. **Roger GOSSAKI,**
Directeur Général de la Monnaie et du Crédit – Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

République Gabonaise

M. **Denis MEPOREWA,**
Directeur National de la BEAC

M. **Bernard BOROBO,**
Professeur d'Economie – Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

République de Guinée Equatoriale

M. **EBE MOLINA Ivan Bacale,**
Directeur National de la BEAC

République du Tchad

M. **ALLAMINE BOURMA TREYE**
Directeur National de la BEAC

Mme. **ASSADYA MAHAMAT NOUR,**
Conseiller Technique aux Affaires Economiques, Financières et Budgétaires – Présidence de la République

République Française

M. **Anselme IMBERT,**
Conseiller du Directeur Général du Trésor – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi - France

M. **Emmanuel ROCHER,**
Chef de Service de la Zone Franc, Secrétaire du Comité Monétaire de la Zone Franc – Banque de France

4 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2012)

Titulaires :	M.	…… , Cameroun
	M.	**Louis ALEKA-RYBERT,** Conseiller du Ministre de l'Economie – Gabon
	M.	**Anselme IMBERT** Conseiller du Directeur Général du Trésor – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi - France
Suppléants :	M.	**Salomon Francis MEKE,** Agent Comptable Central du Trésor – Ministère des Finances Cameroun
	Mme	**Natacha OYOUOMI,** Chef de Service de la Qualité Comptable à la Trésorerie Générale - Gabon
	M.	**Pascal MACCIONI,** Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique Centrale – Ambassade de France au Cameroun

5 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2012)

PRÉSIDENT

M. **Jean Raymond DIRAT,**
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public – CONGO

MEMBRES

Représentant la République Centrafricaine

Titulaire : M. **Augustin FEÏGOUTO,**
Chargé de Mission Banque et Institutions Financières Internationales

Suppléant : M. **Félix MOLOUA**
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Représentant la République du Congo

Titulaire : M. **Jean Raymond DIRAT,**
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public – BRAZZAVILLE

Suppléant : M. **Jean-Claude NGAMBOU,**
Conseiller aux Institutions Financières du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public - BRAZZAVILLE

Représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaire : M. **Ambrosio ESONO ANGUE,**
Directeur Général du Budget et des retraités et des Pensionnés de l'Etat

Suppléants : M. **Marcelo BETA ECHUACA,**
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget

Représentant la République du Tchad

Titulaire : M. **TAHIR SOULEYMANE HAGGAR,**
Secrétaire Général du ministère des Finances et du Budget – N'DJAMENA

Suppléant : Mme **Popée NEPIDE DOSSOUM,**
Adjoint du Directeur du Trésor

MEMBRES INDEPENDANTS

Titulaire : M. **Philippe AGOUTIN,**
Inspecteur à la Banque de France

Suppléant : M. **Jérôme SCHMIDT,**
Inspecteur à la Banque de France

OBSERVATEURS

Titulaire : …….. – CAMEROUN

Suppléant : M. **Salomon Francis MEKE,**
Agent Comptable Central du Trésor – Ministère des Finances

Titulaire : M **Louis ALEKA-RYBERT,**
Conseiller du Ministre de l'Economie - LIBREVILLE

Suppléant : M **Natacha OYOUOMI,**
Directeur Général de la SNI – LIBREVILLE

Titulaire : M. **Anselme IMBERT,**
Conseiller du Directeur Général du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi – PARIS

Suppléant : M. **Pascal MACCIONI,**
Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique Centrale – Ambassade de France au Cameroun

A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC

ORGANIGRAMME DE LA BEAC
au 31 décembre 2012

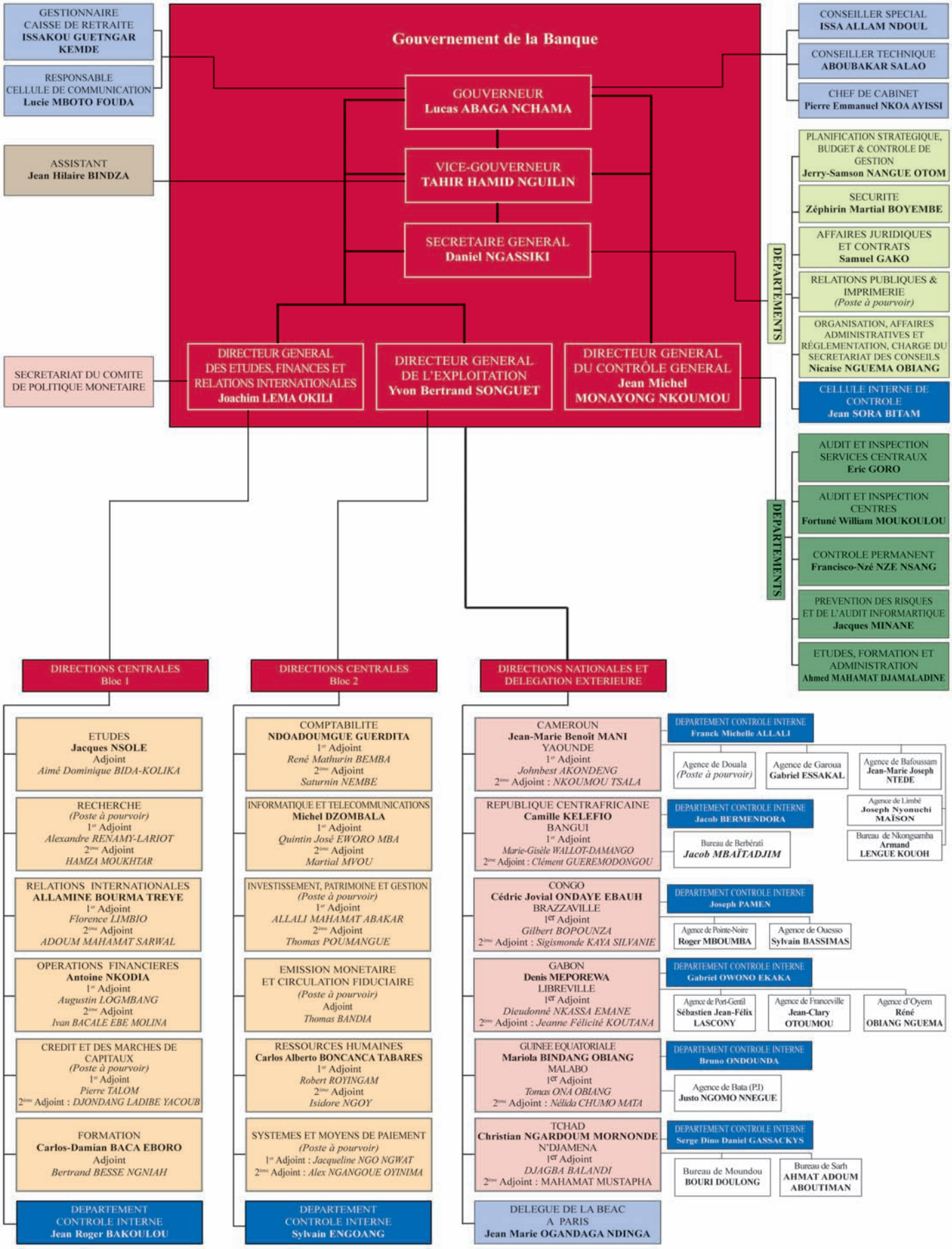

A3. CONTACTS DE LA BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun
Indicatif international 237
Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73
Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50
www.beac.int
E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN
Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)
B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ; 22 23 33 90
Télécopie : 22 23 33 80
Télex : 88204 KN et 88556 KN
E-mail : beacyde@beac.int

Douala
B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ; 33 42 31 65
Télécopie : 33 42 36 47
Télex : 55257 KN : 55003 KN
E-mail : beacdla@beac.int

Garoua
B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99
Télécopie : 22 27 30 72
Télex : 70602 KN et 70786
E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam
B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32
Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62
Télex : 40044 KN ; 40045 KN
E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé
B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88
Télécopie : 33 33 25 93
Télex : 30243 KN et 30302
E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba
B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68
Télécopie : 33 49 40 72
Télex : 62285 KN et 62406 KN
E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)
B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ; 21 61 24 10
Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53
Télex : 5236 RC
E-mail : beacbgf@beac.int

Berberati
B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33
Télécopie : 22 21 93 45
E-mail : beacbti@beac.int

CONGO
Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)
B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ; 81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16
Télécopie : 222 81 10 94
Télex : 5313 KG
E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire
B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ; 222 94 30 18
Télécopie : 222 94 11 76
Télex : 8444 KG et 8212 KG
E-mail : beacpnr@beac.int

Ouesso
B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
055 47 00 92
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)
Télex : 7098 (VSAT BEAC)
E-mail : beacouesso@beac.int

GABON
Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)
B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil
B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville
B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
Télex : 6704 GO
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem
B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE
Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)
B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;
Télécopie : 333 09 20 06
Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@beac.int

Bata
B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26 52
Télécopie : 333 08 23 60
Télex : 5202 EG
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD
Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)
B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5353 KD
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou
B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
Télex : 6205 KD
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh
B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE
Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)
48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beacbep@beac.int

A4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	4.0	1.8	7.1	4.1	2.3	4.8	4.0	5.8
dont secteur pétrolier	25.5	- 1.7	1.7	5.9	2.0	0.0	- 1.8	- 1.1
secteur non pétrolier	- 6.3	4.1	10.3	3.1	2.5	7.5	7.1	9.1
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	8.2	- 0.7	0.6	2.1	0.7	0.0	- 0.6	- 0.4
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	- 4.3	2.5	6.4	2.0	1.6	4.8	4.6	6.1
Taux de croissance demographique	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8
Inflation (prix à la consommation, moyenne annuelle)	2.9	4.8	0.3	6.0	4.4	0.9	2.5	3.8
Finances publiques								
Recettes totales	42.0	31.8	4.2	31.1	- 22.3	16.2	21.2	7.2
dont recettes pétrolières	68.9	43.3	0.1	43.4	- 40.2	32.4	26.2	5.6
recettes non pétrolières	10.6	11.1	13.6	6.2	26.8	- 4.8	12.2	10.5
Depenses totales	12.0	28.8	14.9	18.4	18.0	10.7	16.8	22.9
dont dépenses courantes	14.4	17.9	9.0	15.2	- 6.2	15.1	11.6	18.2
dépenses en capital	6.5	54.6	25.7	23.3	53.5	6.8	21.9	27.1
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	103.0	59.8	30.6	22.0	- 12.8	- 1.4	19.5	9.2
Crédits à l'économie	11.2	9.3	14.9	26.6	5.8	19.4	26.4	11.5
Créances nettes sur l'Etat	- 253.8	- 181.4	- 53.1	- 39.5	33.7	20.1	- 38.4	18.0
Masse monetaire (M2)	17.8	19.2	12.4	19.3	6.2	24.7	18.2	17.1
Taux de couverture exterieure (fin de periode, en %)	86.3	94.6	97.3	101.7	102.9	100.3	99.8	98.4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4.5	4.0	3.8	3.6	3.6	3.2	2.9	2.7
Secteur exterieur								
Exportations, fob	37.1	11.7	10.8	22.3	- 29.3	41.8	28.0	- 0.3
Importations, fob	21.4	29.3	38.9	15.2	- 3.2	26.3	2.8	14.5
Termes de l'echange	26.6	16.8	2.7	25.2	- 32.6	33.9	18.2	1.6
Taux de change effectif réel	- 1.5	2.9	0.9	5.4	1.3	- 6.1	- 2.8	- 0.1
Taux de change effectif réel des importations	2.2	8.1	2.5	5.3	0.5	1.9	- 4.9	2.0
Taux de change effectif réel des exportations	- 5.0	- 2.4	0.5	5.9	- 0.5	- 11.6	- 1.0	- 1.0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	14.5	12.0	11.3	6.5	5.3	11.0	13.5	13.6
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	53.1	53.2	36.7	30.5	- 24.3	- 2.1	17.8	8.7
Avoirs intérieurs nets	- 35.3	- 34.0	- 24.3	- 11.2	30.5	26.8	0.4	8.4
Crédit intérieur net	- 32.8	- 31.5	- 18.0	- 12.4	28.4	19.5	1.5	12.5
Créances nettes sur l'Etat	- 39.0	- 36.4	- 25.1	- 25.5	25.4	9.5	- 11.6	6.4
Crédits à l'économie	6.2	4.9	7.2	13.1	3.0	10.1	13.1	6.1
Masse monétaire (M2)	17.8	19.2	12.4	19.3	6.2	24.7	18.2	17.1
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	4.0	1.8	7.1	4.1	2.3	4.8	4.0	5.8
Demande intérieure brute	7.0	10.1	14.3	7.1	4.7	11.9	1.3	14.8
Consommation	5.7	7.7	12.8	3.7	0.0	10.1	- 0.1	10.4
Publique	1.2	0.5	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	1.8
Privée	4.5	7.2	12.0	2.9	- 0.8	9.5	- 0.6	8.6
Investissements bruts	1.3	2.4	1.4	3.4	4.7	1.8	1.4	4.4
Publique	1.6	1.0	0.8	1.4	2.8	- 0.2	1.3	3.3
Privée (Entreprises et ménages)	- 0.1	0.8	2.3	1.1	0.9	3.0	0.7	0.8
Exportations nettes	- 3.0	- 8.2	- 7.2	- 3.0	- 2.4	- 7.1	2.7	- 9.0
Exportations de biens et services non facteurs	0.7	- 1.9	3.7	- 0.4	1.5	- 0.6	- 0.2	- 1.3
Importations de biens et services non facteurs	- 3.7	- 6.3	- 10.9	- 2.6	- 3.9	- 6.4	2.8	- 7.7
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	20.0	21.3	24.1	22.8	30.8	28.4	28.6	31.1
Epargne interieure	41.3	39.4	37.8	41.3	32.2	37.4	47.5	44.3
Epargne nationale	25.5	30.4	27.5	29.4	17.2	20.7	29.8	27.9
Finances publiques								
Recettes totales	23.8	28.1	28.1	31.0	26.6	25.3	26.5	26.8
Recettes pétrolières	15.3	19.6	18.8	22.7	15.0	16.2	17.7	17.7
Recettes non pétrolières	8.6	8.5	9.3	8.3	11.6	9.0	8.8	9.1
Depenses totales	16.0	18.5	20.3	20.3	26.4	23.9	24.2	28.0
Dépenses courantes	11.3	11.9	12.4	12.0	12.5	11.7	11.3	12.6
Dépenses en capital	4.8	6.6	7.9	8.2	13.9	12.2	12.9	15.4
Solde budgetaire primaire (deficit -)	10.5	12.2	9.8	12.4	2.1	3.6	4.6	1.2
Solde budgetaire de base (deficit -)	8.7	10.6	8.8	11.5	1.5	3.0	4.2	0.8
Solde budgetaire, base engagements hors dons (deficit -)	7.8	9.7	7.7	10.7	0.2	1.4	2.3	- 1.2
Solde budgetaire, base engagements dons compris (deficit -)	8.4	18.1	8.5	11.2	1.7	5.3	2.9	- 0.6
Secteur exterieur								
Exportations de biens et services non facteurs	50.7	51.4	54.7	55.9	44.9	50.9	56.4	53.0
Importations de biens et services non facteurs	- 29.4	- 33.3	- 41.0	- 37.4	- 43.5	- 41.9	- 37.4	- 39.8
Solde du compte courant (dons off.incl., def.-)	6.2	9.7	4.8	7.7	- 13.0	- 7.4	1.2	- 3.2
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	5.9	9.2	4.3	7.1	- 13.6	- 7.8	0.9	- 3.5
Encours de la dette exterieure/PIB	40.9	27.5	28.7	18.5	18.7	12.8	12.9	13.4
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	19.6	40.2	10.5	13.9	10.0	19.3	4.2	4.6
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	9.2	22.0	5.4	7.7	5.9	9.6	2.0	2.3
Réserves extérieures (y/c Sces Cx))	2885.1	4479.1	5426.0	7373.8	6556.1	6748.2	8112.5	8870.6
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf)	7.3	8.9	7.6	9.1	8.4	6.8	7.9	7.5
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf))	4.7	5.7	5.4	6.7	5.7	5.0	5.8	5.6
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	25,314.0	28,264.5	29,507.3	35,060.6	31,770.1	38,784.1	44,789.4	47,525.8
Population (en millions d'habitants)	39.7	40.9	42.1	43.3	44.6	45.8	47.1	48.4
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	1,211.1	1,323.9	1,463.3	1,817.1	1,587.1	1,704.8	1,909.8	1,973.9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	2.5	3.5	4.2	2.9	1.9	3.3	4.1	4.6
Secteur pétrolier	- 9.5	7.7	- 8.1	- 1.8	- 13.6	- 12.6	- 7.3	4.9
Secteur non pétrolier	3.5	3.2	5.0	3.2	2.9	4.1	4.6	4.6
Taux de croissance demographique (moyen)	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	- 0.6	1.9	- 0.1	4.4	4.5	2.6	1.4	2.1
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	1.9	5.1	1.1	5.3	3.0	1.3	2.9	2.4
Finances publiques								
Recettes totales	19.8	16.5	5.8	13.5	- 1.0	- 5.2	7.8	9.2
Recettes pétrolières	31.0	37.4	2.1	27.2	- 37.3	- 1.3	22.8	12.7
Recettes non pétrolières	15.7	7.9	7.7	6.7	20.6	- 6.3	3.0	7.9
Dépenses totales	2.7	15.3	13.8	14.2	11.3	11.3	9.6	7.1
Dépenses courantes	4.5	12.4	4.0	16.6	- 3.1	22.0	9.5	2.6
Dépenses en capital	- 7.0	32.4	62.2	6.7	61.0	- 11.0	9.8	19.9
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	40.2	107.4	46.6	15.5	8.5	- 2.7	- 11.8	- 6.1
Crédits à l'économie	8.0	2.3	8.4	18.4	7.5	15.6	21.9	2.3
Créances nettes sur l'Etat	- 34.6	- 166.7	- 191.8	- 41.4	3.3	- 11.4	19.6	44.4
Masse monetaire (M2)	5.2	9.1	15.2	13.9	7.0	14.2	9.7	2.0
Concours de la BEAC aux banques	36.7	55.0	- 11.5	15.5	86.9	- 13.2	- 16.3	962.4
Taux de couverture exterieure (fin de periode, en %)	67.4	77.5	88.5	92.2	100.1	95.3	94.1	94.0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	5.34	5.15	4.69	4.43	4.46	4.17	4.03	4.22
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	5.50	5.25	5.25	4.75	4.25	4.00	4.00	4.00
Secteur exterieur								
Exportations, fob	20.4	16.8	18.0	11.0	- 28.0	18.0	24.0	2.9
Importations, fob	16.6	9.0	21.7	20.1	- 12.4	10.1	28.0	- 0.1
Termes de l'echange	14.5	19.4	- 3.1	18.6	- 28.2	18.2	9.1	4.7
Variation des prix à l'exportation	21.2	20.9	- 1.5	20.8	- 30.9	26.0	20.6	1.8
Variation des prix à l'importation	5.8	1.3	1.6	1.9	- 3.8	6.6	10.5	- 2.7
Taux de change effectif réel	- 1.5	- 0.5	- 0.3	- 0.6	1.9	- 8.2	- 0.2	- 4.3
Taux de change effectif réel des importations	3.4	0.9	- 0.6	- 2.1	2.7	- 6.7	- 0.1	- 4.6
Taux de change effectif réel des exportations	- 6.1	- 2.5	0.6	2.7	0.9	- 11.6	- 0.2	- 3.2
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	18.3	18.7	18.9	19.4	17.9	24.7	24.8	28.1
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	9.9	35.6	29.4	12.4	1.9	- 2.6	- 8.4	- 3.4
Avoirs intérieurs nets	- 4.7	- 26.6	- 14.2	1.5	5.1	16.8	18.2	5.4
Crédit intérieur net	- 3.0	- 22.6	- 11.9	1.3	5.4	6.5	18.1	9.5
Créances nettes sur l'Etat	- 8.1	- 24.1	- 17.0	- 9.3	0.9	- 2.9	4.8	8.0
Crédits à l'économie	5.0	1.5	5.1	10.6	4.5	9.3	13.3	1.5
Autres postes nets	- 1.7	- 3.9	- 2.3	0.2	- 0.3	10.3	0.0	- 4.2
Masse monétaire (M2)	5.2	9.1	15.2	13.9	7.0	14.2	9.7	2.0
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	2.5	3.5	4.2	2.9	1.9	3.3	4.1	4.6
dont secteur pétrolier	- 0.7	0.5	- 0.5	- 0.1	- 0.8	- 0.6	- 0.3	0.2
secteur non pétrolier	3.2	3.0	4.7	3.0	2.7	3.9	4.4	4.5
Demande intérieure brute	3.7	4.0	5.0	7.0	- 0.1	4.3	5.6	5.8
Consommation	3.6	3.5	4.0	5.4	- 1.3	3.2	3.2	5.4
Publique	0.1	0.3	0.9	0.6	0.5	0.9	0.6	0.6
Privée	3.5	3.3	3.1	4.8	- 1.8	2.3	2.6	4.8
Investissements bruts	0.1	0.5	1.1	1.6	1.2	1.2	2.4	0.4
Publics	0.0	0.1	0.1	0.2	- 0.1	0.1	0.3	0.2
Privés (Entreprises et ménages)	0.1	0.0	2.0	0.7	0.8	2.0	2.3	0.2
Variation des stocks	0.0	0.4	- 1.0	0.7	0.5	- 1.0	- 0.2	0.1
Exportations nettes	- 1.1	- 0.5	- 0.9	- 4.2	2.0	- 1.1	- 1.5	- 1.2
Exportations de biens et services non facteurs	- 0.8	0.1	1.0	- 0.7	0.1	- 0.8	0.1	- 0.2
Importations de biens et services non facteurs	- 0.4	- 0.6	- 1.9	- 3.5	2.0	- 0.2	- 1.6	- 1.0
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	19.1	16.8	17.3	18.2	18.5	19.0	20.6	20.5
Epargne interieure	16.7	18.0	19.0	15.1	14.2	15.9	18.4	17.6
Epargne nationale	13.0	16.1	16.5	13.7	12.1	14.7	17.2	15.9
Finances publiques								
Recettes totales	18.0	19.5	19.8	21.1	19.7	17.7	17.8	18.2
Recettes pétrolières	5.2	6.7	6.6	7.8	4.6	4.3	5.0	5.2
Recettes non pétrolières	12.7	12.8	13.2	13.2	15.1	13.3	12.8	12.9
Depenses totales	13.4	14.4	15.7	16.8	17.7	18.6	19.0	19.0
Dépenses courantes	11.4	12.0	11.9	13.0	12.0	13.8	14.0	13.5
Dépenses en capital	2.0	2.4	3.8	3.8	5.7	4.8	4.9	5.5
Solde budgetaire primaire (deficit -)	6.4	6.9	5.8	5.0	3.6	0.4	- 0.1	0.9
Solde budgetaire de base (deficit -)	4.9	5.6	5.3	4.7	3.4	0.1	- 0.4	0.6
Solde budgetaire, base engagements hors dons (deficit -)	4.6	5.1	4.1	4.3	2.1	- 0.9	- 1.2	- 0.9
Solde budgetaire, base engagements dons compris (deficit -)	4.7	28.8	5.4	4.8	2.8	- 0.2	- 0.7	- 0.4
Secteur exterieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	23.8	27.1	31.0	31.6	22.5	24.3	29.1	27.6
Importations de biens et services non facteurs, fob	26.2	25.9	29.3	34.7	26.9	27.5	31.3	30.5
Solde du compte courant (dons off.incl., def.-)	- 4.7	1.1	1.4	- 1.9	- 5.2	- 3.4	- 2.4	- 3.6
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	- 4.9	0.4	0.8	- 2.5	- 5.8	- 3.8	- 2.9	- 3.9
Encours de la dette exterieure/PIB	36.6	11.3	10.6	9.6	8.9	8.1	7.8	8.2
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	24.5	124.9	5.2	5.0	7.2	7.2	4.0	4.2
Ratio du service de la dette/XBSNF	18.5	89.9	3.3	3.3	6.3	5.2	2.4	2.7
Réserves exterieures (en mois d'importations caf)	3.8	5.6	6.8	6.4	8.5	8.2	5.8	6.0
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	2.8	4.3	5.5	4.8	6.8	6.7	5.0	5.0
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	8,749.6	9,387.5	9,792.3	10,443.8	11,040.3	11,699.7	12,545.7	13,389.2
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	8,015.5	8,432.9	8,850.2	9,533.4	10,251.1	10,942.6	11,605.0	12,393.5
Population (en millions d'habitants)	19.8	20.3	20.9	21.4	21.9	22.5	23.1	23.7
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	839.0	884.2	979.6	1,095.4	1,119.5	1,046.9	1,090.9	1,136.1

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	3.0	4.8	3.8	2.0	1.4	2.9	3.3	3.9
Taux de croissance démographique (moyen)	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	2.9	6.6	1.0	9.3	3.5	1.5	1.2	5.9
Finances publiques								
Recettes totales	5.0	25.1	14.1	10.7	9.0	13.3	- 2.1	14.3
Dépenses totales	30.5	- 10.5	- 0.3	26.1	- 1.0	22.9	- 2.3	- 1.1
Dépenses courantes	11.4	- 13.2	9.4	22.3	- 1.5	15.8	10.2	- 11.9
Dépenses en capital	110.5	- 4.5	- 19.6	36.4	0.2	39.8	- 27.0	31.5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	14.6	- 26.2	- 30.6	- 1.6	42.3	- 71.3	32.8	- 186.2
Crédits à l'économie	- 1.9	4.3	4.7	8.6	- 1.5	40.3	18.6	28.8
Créances nettes sur l'Etat	26.0	4.6	7.0	12.7	- 17.0	24.0	22.4	- 3.3
Masse monétaire (M2)	16.5	- 4.2	- 3.7	16.5	13.1	14.8	15.1	1.6
Concours de la BEAC aux banques	- 100.0	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure (fin de période, en %)	80.8	74.6	60.7	66.6	74.7	71.1	70.1	70.2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	5.80	6.54	7.10	6.62	6.19	5.89	5.46	5.75
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	5.50	5.25	5.25	4.75	4.25	4.00	4.00	4.00
Secteur extérieur								
Exportations, fob	1.2	25.9	- 1.3	- 15.7	- 13.8	20.2	29.2	- 1.7
Importations, fob	11.6	15.5	22.1	12.9	- 3.8	19.5	- 3.3	4.9
Termes de l'échange	- 8.4	4.5	2.5	- 27.1	27.4	- 5.6	4.3	- 13.7
Variation des prix à l'exportation	- 2.6	12.0	4.5	- 23.2	21.3	1.3	17.9	- 21.3
Variation des prix à l'importation	6.3	7.2	2.0	5.4	- 4.8	7.3	13.1	- 8.8
Taux de change effectif réel	- 10.1	6.1	1.3	8.4	0.5	- 5.4	- 1.2	1.2
Taux de change effectif réel des importations	- 13.5	8.5	1.3	7.1	1.5	- 1.1	- 0.4	1.8
Taux de change effectif réel des exportations	- 5.9	3.2	1.7	11.2	- 0.4	- 13.7	- 0.9	0.0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	34.6	30.6	29.7	23.8	23.4	27.6	28.5	27.6
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	5.2	- 9.6	- 8.6	- 0.5	- 15.2	- 17.6	1.3	- 11.7
Avoirs intérieurs nets	11.3	5.4	5.0	17.1	28.2	32.3	13.8	13.3
Crédit interieur net	13.2	4.5	6.7	13.4	- 12.4	28.5	21.5	12.7
Créances nettes sur l'Etat	14.2	2.7	4.5	9.1	- 11.8	12.2	12.3	- 1.9
Crédits à l'économie	- 1.0	1.8	2.1	4.3	- 0.7	16.3	9.2	14.7
Autres postes nets	- 2.0	0.9	- 1.7	3.7	40.7	3.8	- 7.7	0.6
Masse monétaire (M2)	16.5	- 4.2	- 3.7	16.5	13.1	14.8	15.1	1.6
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	3.0	4.8	3.8	2.0	1.4	2.9	3.3	3.9
Demande intérieure brute	4.1	6.8	5.5	1.0	1.8	4.1	0.5	5.7
Consommation	2.5	6.0	4.6	- 0.2	1.7	3.1	0.1	5.5
Publique	0.4	- 0.5	- 0.2	- 0.4	0.6	0.0	- 1.2	1.1
Privée	2.1	6.5	4.9	0.3	1.2	3.2	1.3	4.4
Investissements bruts	1.6	0.8	0.8	1.1	0.1	0.9	0.3	0.2
Publics	1.2	0.2	0.1	0.4	0.0	0.8	0.2	0.1
Privés (Entreprises et ménages)	0.5	0.6	0.8	0.7	0.1	0.2	0.1	0.1
Variation des stocks	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Exportations nettes	- 1.2	- 2.1	- 1.6	1.0	- 0.4	- 1.2	2.8	- 1.8
Exportations de biens et services non facteurs	0.2	0.7	- 0.1	0.4	- 1.1	0.5	0.5	1.2
Importations de biens et services non facteurs	- 1.3	- 2.7	- 1.5	0.6	0.7	- 1.6	2.3	- 3.0
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	11.3	11.7	12.3	11.3	10.9	13.2	13.8	13.6
Epargne intérieure	3.2	3.4	2.6	- 1.0	- 1.2	- 0.6	3.7	3.1
Epargne nationale	2.6	2.8	2.6	- 1.3	- 1.5	- 0.1	4.1	3.5
Finances publiques								
Recettes totales	7.9	9.1	9.9	10.1	10.4	10.8	9.9	10.6
Dépenses totales	16.5	13.7	13.0	15.1	14.2	15.9	14.6	13.5
Dépenses courantes	11.3	9.1	9.5	10.7	10.0	10.6	11.0	9.0
Dépenses en capital	5.1	4.6	3.5	4.4	4.2	5.3	3.6	4.5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 3.4	0.2	0.7	0.1	1.4	- 0.3	- 1.2	0.8
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 8.6	- 4.6	- 3.1	- 5.0	- 3.7	- 5.1	- 4.7	- 2.9
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 7.4	6.9	0.9	- 0.4	26.3	0.1	- 2.3	1.0
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 4.6	- 1.1	- 0.7	- 1.7	- 0.3	- 0.9	- 2.0	0.3
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	12.5	15.3	14.8	11.9	10.3	11.0	12.4	11.5
Importations de biens et services non facteurs, fob	20.6	23.5	24.5	24.2	22.4	24.7	22.5	22.0
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	- 4.0	- 3.6	- 6.1	- 9.0	- 8.6	- 9.5	- 7.0	- 4.3
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	- 7.3	- 8.0	- 9.6	- 12.4	- 12.1	- 12.9	- 9.1	- 7.3
Encours de la dette extérieure/PIB	101.1	80.5	76.2	70.8	31.8	27.7	25.6	24.1
Ratio du service de la dette/XBSNF	18.8	63.1	34.3	47.1	257.3	17.0	12.1	7.8
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	30.0	105.8	51.1	55.4	253.3	17.3	15.1	8.4
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	7.9	5.7	3.0	3.8	6.6	5.2	5.1	4.9
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	6.3	4.2	2.4	3.1	5.3	4.2	4.1	4.0
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	745.2	803.9	841.1	914.0	966.4	1054.8	1125.4	1205.1
Population (en millions d'habitants)	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4.9
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	346.0	367.0	408.2	465.5	476.3	459.3	476.6	498.5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	7.6	6.3	- 2.1	6.0	7.7	8.7	3.4	3.8
dont secteur pétrolier	12.1	6.8	- 18.3	7.8	16.6	13.5	- 4.6	- 9.4
secteur non pétrolier	5.3	6.0	6.6	5.3	3.9	6.4	7.5	9.7
Taux de croissance démographique	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	2.5	4.7	2.5	5.3	3.9	0.4	2.2	5.0
Finances publiques								
Recettes totales	71.8	41.4	- 12.7	56.5	- 45.9	98.6	8.7	3.8
dont recettes pétrolières	97.5	46.1	- 16.1	64.9	- 55.9	134.1	4.4	0.3
recettes non pétrolières	6.0	18.6	7.2	18.2	17.8	13.5	30.3	17.2
Dépenses totales	15.6	51.1	11.4	- 0.2	- 8.6	19.6	31.1	42.9
dont dépenses courantes	13.1	30.7	9.3	- 3.3	- 17.6	8.1	- 1.0	48.1
dépenses en capital	25.0	116.3	17.4	5.7	6.8	35.3	65.2	39.5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	797.9	125.9	6.5	69.6	- 2.1	27.0	31.4	1.3
Crédits à l'économie	1.3	12.0	18.1	66.3	24.2	45.9	37.6	43.4
Créances nettes sur l'Etat	- 132.3	- 664.5	- 4.9	- 126.4	8.4	- 32.7	- 28.1	20.1
Masse monétaire (M2)	36.3	48.4	7.1	36.7	5.3	33.3	38.7	21.2
Concours de la BEAC aux banques	- 100.0	…	…	…	…	…	…	…
Taux de couverture extérieure (fin de période, en %)	71.7	87.9	85.9	99.5	100.4	100.6	101.2	101.2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2.66	1.99	1.98	1.61	1.67	1.38	1.13	1.04
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	5.50	5.25	5.25	4.75	4.25	4.00	4.00	4.00
Secteur extérieur								
Exportations, fob	35.1	25.3	- 13.0	33.5	- 27.6	70.6	24.6	- 8.2
Importations, fob	60.2	8.9	110.2	- 23.1	17.1	14.1	23.8	18.5
Termes de l'échange	13.6	20.2	0.2	26.3	- 33.8	35.7	16.9	5.6
Variation des prix à l'exportation	20.3	21.8	1.7	28.6	- 36.4	44.7	29.1	2.8
Variation des prix à l'importation	5.8	1.3	1.6	1.9	- 3.8	6.6	10.5	- 2.7
Taux de change effectif réel	0.1	3.8	0.0	2.8	3.7	- 4.8	- 1.2	- 1.1
Taux de change effectif réel des importations	3.4	5.4	0.0	2.4	3.9	- 3.9	- 1.0	- 1.3
Taux de change effectif réel des exportations	- 5.4	- 2.9	1.7	2.7	6.8	- 13.7	- 3.2	- 1.1
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	0.4	- 3.4	- 3.4	- 6.3	- 10.3	- 5.0	- 3.7	- 2.5
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	123.3	128.4	10.2	107.4	- 9.1	47.7	53.2	2.2
Avoirs intérieurs nets	- 87.0	- 80.0	- 3.1	- 70.7	14.4	- 14.4	- 14.5	19.0
Crédit intérieur net	- 73.8	- 85.9	- 0.7	- 74.0	14.0	- 21.1	- 17.6	28.6
Créances nettes sur l'Etat	- 74.1	- 88.2	- 3.3	- 84.6	9.3	- 31.6	- 27.0	17.8
Crédits à l'économie	0.3	2.3	2.6	10.6	4.7	10.5	9.4	10.8
Autres postes nets	- 13.2	5.9	- 2.4	3.3	0.4	6.7	3.0	- 9.6
Masse monétaire (M2)	36.3	48.4	7.1	36.7	5.3	33.3	38.7	21.2
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	7.6	6.3	- 2.1	6.0	7.7	8.7	3.4	3.8
dont secteur pétrolier	4.0	2.4	- 6.4	2.3	4.9	4.3	- 1.5	- 2.9
secteur non pétrolier	3.5	3.9	4.3	3.8	2.8	4.3	5.0	6.7
Demande intérieure brute	26.0	15.7	70.4	- 21.5	44.7	- 0.5	10.6	31.6
Consommation	18.7	7.6	63.6	- 23.4	41.1	- 11.7	4.3	17.2
Publique	0.9	1.2	- 0.2	1.4	1.1	0.7	0.7	3.8
Privée	17.9	6.4	63.9	- 24.8	40.1	- 12.4	3.7	13.4
Investissements bruts	7.2	8.1	6.7	1.9	3.6	11.2	6.3	14.4
Publics	0.5	2.1	- 0.3	2.8	0.4	5.1	5.6	11.3
Privés (Entreprises et ménages)	6.8	6.2	7.0	- 0.9	1.6	7.9	0.7	3.1
dont secteur pétrolier	6.9	7.2	6.9	- 1.6	1.7	5.1	0.2	2.0
secteur non pétrolier	0.0	- 1.1	0.1	0.7	- 0.1	2.8	0.4	1.1
Variation des stocks	- 0.1	- 0.2	0.0	0.0	1.6	- 1.8	0.0	0.0
Exportations nettes	- 18.4	- 9.4	- 72.5	27.5	- 37.1	9.1	- 7.2	- 27.8
Exportations de biens et services non facteurs	7.1	2.5	- 9.0	5.4	0.4	6.7	- 1.6	- 5.0
Importations de biens et services non facteurs	- 25.5	- 11.9	- 63.4	22.1	- 37.5	2.4	- 5.6	- 22.8
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements				35.7	41.8	29.4	34.1	42.7
dont secteur pétrolier	24.2	28.3	47.7	24.4	29.0	18.2	18.7	19.7
Epargne intérieure	15.5	19.8	35.8	55.4	25.5	45.2	56.0	49.7
Epargne nationale	55.7	59.8	34.1	41.5	- 2.0	19.2	30.6	26.2
	29.7	44.1	15.2					
Finances publiques								
Recettes totales	38.9	43.7	43.6	53.2	29.7	42.8	40.5	42.0
dont recettes pétrolières	32.2	37.3	35.8	46.0	21.0	35.6	32.3	32.4
recettes non pétrolières	6.8	6.4	7.8	7.2	8.8	7.2	8.1	9.6
Dépenses totales	22.6	27.1	34.6	26.9	25.4	22.0	25.1	35.9
dont dépenses courantes	17.4	18.1	22.6	17.0	14.5	11.4	9.8	14.5
dépenses en capital	5.2	8.9	12.0	9.9	10.9	10.7	15.3	21.4
Solde budgétaire primaire (déficit -)	21.4	21.2	13.2	31.0	6.3	24.1	18.6	10.6
Solde budgétaire de base (déficit -)	16.8	16.9	10.4	27.7	4.7	23.1	18.4	10.4
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	16.3	16.6	9.0	26.3	4.3	20.8	15.3	6.1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	17.3	16.7	9.5	26.7	4.7	42.1	15.8	6.2
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	80.0	78.8	80.0	82.9	63.5	76.6	82.6	76.5
Importations de biens et services non facteurs, fob	48.4	47.3	93.5	63.2	79.9	60.8	60.6	69.4
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	5.3	15.6	- 32.4	3.5	- 46.1	- 11.8	- 4.9	- 18.0
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	5.0	15.3	- 32.8	3.3	- 46.4	- 12.0	- 5.1	- 18.2
Encours de la dette extérieure/PIB	110.3	83.2	109.4	61.5	54.8	22.0	22.2	24.9
Ratio du service de la dette / XBNSF	16.1	14.0	11.2	8.2	6.1	29.9	1.7	1.6
Ratio du service de la dette / Recettes budgétaires	33.0	25.3	20.6	12.7	13.1	53.5	3.4	2.9
Réserves extérieures (en mois d'importation caf)	5.2	10.8	5.3	12.7	10.6	11.7	12.4	10.1
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	3.1	5.7	3.5	7.5	5.9	7.1	8.1	6.8
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	3257.5	4103.2	3584.8	4599.0	4450.6	6141.0	7066.4	7062.0
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	1151.2	1269.1	1391.6	1529.9	1672.2	1839.1	2072.3	2301.9
Population (en millions d'habitants)	3.38	3.47	3.56	3.65	3.75	3.85	3.95	4.05
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	1828.9	2263.0	2099.8	2824.3	2642.5	3217.6	3597.9	3508.6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A8. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	2.3	- 1.8	6.3	1.8	- 2.3	6.4	7.0	5.0
dont secteur pétrolier	…	- 9.2	1.9	- 1.3	- 2.5	5.2	- 2.4	- 4.2
secteur non pétrolier	…	2.8	8.8	3.4	- 2.3	7.0	11.7	9.0
Taux de croissance démographique	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4
Inflation (prix consommation - moyenne annuelle)	- 0.2	4.0	4.8	5.3	1.9	1.5	1.2	2.6
Finances publiques								
Recettes totales	25.6	10.5	3.4	27.0	- 18.9	9.1	35.7	5.7
Recettes pétrolières	44.3	11.7	- 5.4	42.0	- 38.5	18.4	39.9	10.5
Recettes non pétrolières	2.6	8.5	19.0	5.7	18.3	0.0	30.9	- 0.3
Dépenses totales	18.0	11.9	3.9	13.8	1.5	36.1	29.0	2.4
Dépenses courantes	21.5	4.8	4.0	11.9	- 11.0	7.0	29.5	18.5
Dépenses en capital	2.3	49.3	3.4	20.9	44.8	97.7	28.4	- 16.3
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	90.7	32.2	58.2	- 11.7	0.3	- 7.6	16.5	5.2
Crédits à l'économie	9.9	19.5	14.4	5.9	- 6.4	2.7	39.6	30.8
Créances nettes sur l'Etat	- 85.5	- 619.7	- 478.1	54.2	19.3	131.6	23.4	- 32.3
Masse monétaire (M2)	27.1	17.2	6.9	9.0	2.9	19.5	30.0	15.6
Concours de la BEAC aux banques	…	…	…	…	…	…	…	…
Taux de couverture extérieure (fin de période)	74.8	90.7	84.7	99.5	99.1	85.4	89.0	89.5
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	3.02	2.80	2.98	3.31	2.99	2.90	2.42	2.27
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	5.50	5.25	5.25	4.75	4.25	4.00	4.00	4.00
Secteur extérieur								
Exportations, fob	34.0	5.1	13.7	26.3	- 40.1	46.1	32.3	- 6.1
Importations, fob	11.6	30.9	0.2	6.7	- 6.0	22.1	6.7	8.0
Termes de l'échange	28.8	12.8	5.3	19.2	- 30.0	23.3	16.4	6.2
Variation des prix à l'exportation	36.3	14.2	7.0	21.4	- 32.6	31.5	28.6	3.3
Variation des prix à l'importation	5.8	1.3	1.6	1.9	- 3.8	6.6	10.5	- 2.7
Taux de change effectif réel	- 2.2	- 4.3	7.1	5.3	- 1.1	- 8.2	- 0.3	- 4.2
Taux de change effectif réel des importations	0.3	0.2	12.9	4.5	- 1.1	- 2.6	0.4	- 3.4
Taux de change effectif réel des exportations	- 2.3	- 7.3	3.5	6.8	- 2.8	- 11.6	- 1.5	- 3.4
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	16.0	19.6	13.9	9.3	10.3	17.7	18.0	21.4
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	37.9	19.8	41.8	- 12.3	- 8.1	- 6.9	10.4	3.1
Avoirs intérieurs nets	- 10.8	- 2.6	- 34.9	21.3	10.9	26.5	19.7	12.5
Crédit intérieur net	- 9.1	- 2.0	- 35.7	30.5	0.3	23.0	19.3	14.0
Créances nettes sur l'Etat	- 15.5	- 12.8	- 43.9	26.9	4.0	21.5	1.0	- 1.3
Crédits à l'économie	6.4	10.9	8.2	3.6	- 3.8	1.4	18.3	15.3
Autres postes nets	- 1.7	- 0.6	0.8	- 9.3	10.7	3.5	0.4	- 1.4
Masse monétaire (M2)	27.1	17.2	6.9	9.0	2.9	19.5	30.0	15.6
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	2.3	- 1.8	6.3	1.8	- 2.3	6.4	7.0	5.0
dont secteur pétrolier	28.4	- 3.6	0.7	- 0.4	- 0.8	1.7	- 0.8	- 1.3
secteur non pétrolier	- 26.1	1.7	5.7	2.2	- 1.5	4.6	7.8	6.3
Demande intérieure brute	3.5	2.2	6.2	0.5	- 0.4	7.0	5.9	7.6
Consommation	10.2	2.5	5.0	- 1.5	- 1.0	3.3	2.7	5.1
Publique	5.1	0.8	2.0	1.0	0.9	0.7	1.6	1.9
Privée	5.1	1.7	3.0	- 2.5	- 1.9	2.6	1.1	3.2
Investissements bruts	- 6.7	- 0.3	1.2	2.0	0.6	3.7	3.2	2.5
Publics	5.2	1.1	0.3	0.2	- 0.4	5.6	2.7	0.5
Privés (Entreprises et ménages)	- 11.1	- 1.4	2.2	1.5	- 0.4	- 1.8	1.6	1.6
dont secteur pétrolier	0.1	0.5	0.7	0.9	- 1.0	0.5	0.9	0.7
secteur non pétrolier	- 11.2	- 1.9	1.5	0.6	0.6	- 2.3	0.8	0.9
Variation des stocks	- 0.8	0.0	- 1.3	0.3	1.4	- 0.1	- 1.1	0.4
Exportations nettes	- 1.2	- 4.1	0.1	1.3	- 2.0	- 0.6	1.2	- 2.5
Exportations de biens et services non facteurs	- 0.2	- 1.4	0.8	0.7	- 2.0	1.7	0.5	- 1.4
Importations de biens et services non facteurs	- 0.9	- 2.7	- 0.7	0.5	0.0	-2.3	0.7	-1.1
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	20.1	20.7	19.7	17.8	23.7	27.1	26.6	23.5
dont secteur pétrolier	7.3	7.0	7.3	6.3	7.1	6.3	5.5	5.8
Epargne intérieure	53.8	50.0	52.1	56.9	43.8	52.1	59.3	51.1
Epargne nationale	43.8	36.8	38.2	43.2	28.4	35.5	35.7	29.3
Finances publiques								
Recettes totales	28.5	29.3	27.9	30.1	30.5	24.9	28.2	29.0
Recettes pétrolières	18.1	18.8	16.3	19.7	15.2	13.4	15.6	16.8
Recettes non pétrolières	10.5	10.6	11.6	10.4	15.4	11.5	12.5	12.2
Dépenses totales	20.0	20.8	19.9	19.2	24.4	24.9	26.7	26.6
Dépenses courantes	16.8	16.4	15.7	14.9	16.6	13.3	14.3	16.5
Dépenses en capital	3.2	4.4	4.2	4.3	7.8	11.6	12.4	10.1
Solde budgétaire primaire (déficit -)	11.3	11.6	10.9	13.3	9.4	4.4	5.2	5.4
Solde budgétaire de base (déficit -)	8.7	9.4	8.8	11.7	7.9	3.1	4.3	4.4
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	8.5	8.5	8.0	10.9	6.1	0.1	1.5	2.4
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	8.6	8.5	8.0	10.9	6.1	0.1	1.5	2.4
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	59.0	57.5	60.2	64.5	48.8	53.0	58.0	53.2
Importations de biens et services non facteurs, fob	25.2	28.3	27.8	25.4	28.8	28.0	25.3	25.7
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	20.8	14.4	16.9	23.9	3.5	7.5	8.1	4.8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	21.4	14.5	17.0	24.0	3.6	7.6	8.1	4.9
Encours de la dette extérieure/PIB	41.2	35.2	36.5	18.8	22.6	17.4	15.7	15.7
Ratio du service de la dette / XBSNF	10.8	10.5	9.8	21.7	8.2	6.5	4.1	5.3
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	22.3	20.6	21.1	46.6	13.1	13.8	8.4	9.8
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5.2	6.4	5.8	8.9	9.5	7.4	8.9	8.8
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	3.6	4.4	4.1	6.2	6.9	5.0	5.9	6.1
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	5,018.7	5,392.6	5,863.5	6,909.5	5,515.6	7,370.5	8,866.3	9,094.4
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	2,522.8	2,738.1	3,117.5	3,770.7	3,505.5	4,071.8	4,408.3	4,779.1
Population (millions d'habitants)	1.52	1.57	1.62	1.68	1.73	1.79	1.85	1.92
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	6,287.3	6,584.9	7,545.7	9,250.0	7,083.7	8,289.0	9,614.5	9,548.4

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A9. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	2.9	1.7	13.6	10.8	4.6	- 2.5	4.4	10.0
dont secteur pétrolier	1.6	- 1.5	12.3	10.1	2.0	- 8.0	1.8	4.8
secteur non pétrolier	16.0	31.4	22.6	15.1	20.4	25.2	14.2	27.3
Taux de croissance démographique	6.1	4.9	4.6	4.3	3.8	3.6	3.6	3.6
Inflation (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	5.0	5.0	5.5	6.0	6.0	5.6	4.8	3.6
Finances publiques								
Recettes totales	82.3	49.2	9.7	32.2	- 14.5	- 17.5	32.5	12.1
dont recettes pétrolières	86.7	50.1	6.9	37.4	- 24.0	- 11.4	36.2	8.1
recettes non pétrolières	40.2	37.4	49.8	- 19.3	146.3	- 49.4	- 1.3	44.1
Dépenses totales	26.4	55.6	29.1	42.3	60.7	- 11.0	9.9	45.4
dont dépenses courantes	36.9	16.6	10.1	68.9	- 6.1	31.5	10.3	62.9
dépenses en capital	22.9	70.4	34.1	36.6	78.4	- 16.9	9.9	41.5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	148.5	26.8	14.4	24.3	- 30.2	- 25.9	37.3	43.1
Crédits à l'économie	49.3	38.0	41.9	109.2	10.9	36.4	26.1	- 15.3
Créances nettes sur l'Etat	- 209.5	- 31.8	- 12.6	- 36.0	45.5	56.0	- 105.7	8.5
Masse monétaire (M2)	34.7	14.1	41.3	30.1	18.8	48.9	6.1	55.6
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure (fin de période)	100.2	100.2	97.7	97.9	99.8	122.4	101.8	100.9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB NP/M2)	1.0	1.2	1.0	0.9	1.1	0.9	1.0	0.8
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	5.5	5.3	5.3	4.8	4.3	4.0	4.0	4.0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	49.8	6.7	28.9	24.6	- 23.1	33.1	31.0	6.9
Importations, fob	20.1	82.0	45.8	59.3	- 25.0	56.7	- 19.4	27.1
Termes de l'échange	36.6	18.0	1.1	26.6	- 34.5	34.3	20.9	3.7
Variation des prix à l'exportation	44.6	19.5	2.7	28.9	- 37.0	43.2	33.6	0.9
Variation des prix à l'importation	5.8	1.3	1.6	1.9	- 3.8	6.6	10.5	- 2.7
Taux de change effectif réel	- 2.2	- 3.9	1.9	3.2	3.6	- 9.0	0.7	- 1.3
Taux de change effectif réel des importations	- 0.9	- 8.0	1.5	1.3	4.9	1.1	2.4	- 0.3
Taux de change effectif réel des exportations	- 2.9	- 4.0	1.8	3.0	3.5	- 9.0	0.7	- 1.3
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	- 47.6	- 41.8	- 44.5	- 49.2	- 54.5	- 40.6	- 41.6	- 39.8
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	357.7	119.4	71.2	97.2	- 118.7	- 58.4	41.6	62.4
Avoirs intérieurs nets	- 323.0	- 105.3	- 30.0	- 67.1	137.5	107.2	- 35.5	- 6.8
Crédit intérieur net	- 320.7	- 104.3	- 36.4	- 77.3	168.1	113.4	- 36.1	- 2.3
Créances nettes sur l'Etat	- 335.7	- 117.0	- 53.4	- 121.9	161.0	91.1	- 50.7	7.9
Crédits à l'économie (crédits actifs)	15.0	12.8	17.0	44.6	7.1	22.3	14.7	- 10.2
Autres postes nets	- 2.3	- 1.0	6.4	10.2	- 30.6	- 6.2	0.6	- 4.5
Masse monétaire (M2)	34.7	14.1	41.3	30.1	18.8	48.9	6.1	55.6
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	2.9	1.7	13.6	10.8	4.6	- 2.5	4.4	10.0
dont secteur pétrolier	1.5	- 1.4	10.7	8.7	1.7	- 6.7	1.4	3.7
secteur non pétrolier	1.4	3.1	2.9	2.1	2.9	4.1	3.0	6.3
Demande intérieure brute	6.5	22.8	30.4	25.7	1.4	26.6	- 14.6	33.2
Consommation	1.6	14.1	17.3	8.7	- 12.2	24.2	- 21.6	22.6
Publique	0.6	0.1	0.0	0.6	0.2	0.3	0.1	2.0
Privée	1.0	14.0	17.3	8.1	- 12.4	23.9	- 21.7	20.6
Investissements bruts	4.9	8.7	13.1	17.0	13.5	2.4	7.1	10.6
Publics	1.2	5.8	3.8	4.5	13.1	- 7.8	0.5	8.0
Privés (Entreprises et ménages)	3.7	3.0	9.3	12.5	0.4	10.2	6.6	2.7
dont secteur pétrolier	3.2	2.0	8.4	11.8	- 1.6	8.8	6.0	- 0.1
secteur non pétrolier	0.5	0.9	0.9	0.7	2.0	1.4	0.6	2.7
Variation des stocks	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Exportations nettes	- 3.6	- 21.1	- 16.8	- 14.9	3.3	- 29.1	19.0	- 23.2
Exportations de biens et services non facteurs	1.1	- 2.5	4.9	- 0.9	3.0	- 2.1	- 0.5	1.1
Importations de biens et services non facteurs	- 4.8	- 18.6	- 21.8	- 13.9	0.3	- 27.0	19.5	- 24.4
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	20.5	25.7	29.5	28.6	62.7	45.2	39.3	47.6
dont Secteur pétrolier	6.8	6.6	7.6	7.6	10.3	10.4	10.4	10.3
Epargne intérieure	85.4	72.7	73.4	68.5	94.1	73.3	90.1	90.1
Epargne nationale	40.0	48.7	50.1	38.2	48.1	24.7	49.2	52.1
Finances publiques								
Recettes totales	35.1	44.9	42.7	40.4	49.9	31.4	31.3	32.3
Recettes pétrolières	32.5	41.9	38.8	38.2	41.9	28.3	29.0	28.9
Recettes non pétrolières	2.6	3.0	3.9	2.3	8.0	3.1	2.3	3.5
Dépenses totales	15.3	20.5	22.9	23.3	54.1	36.7	30.4	40.7
Dépenses courantes	4.2	4.2	4.0	4.9	6.6	6.6	5.5	8.2
Dépenses en capital	11.1	16.2	18.9	18.4	47.5	30.1	24.9	32.5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	20.0	24.6	19.9	17.1	- 4.1	- 5.1	1.2	- 8.1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	19.8	24.5	19.8	17.1	- 4.2	- 5.3	0.9	- 8.4
Solde budgétaire, base engagements dons compris(déficit -)	19.8	24.5	19.8	17.1	- 4.2	- 5.3	0.9	- 8.4
Solde budgétaire de base (déficit -)	19.8	24.5	19.8	17.1	- 4.2	- 5.3	0.9	- 8.4
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	94.2	87.8	96.6	86.2	95.4	97.0	95.4	94.1
Importations de biens et services non facteurs, fob	29.3	40.8	52.7	46.2	64.0	68.9	44.6	51.6
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	19.2	22.7	20.4	10.3	- 15.3	- 21.7	8.8	3.2
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	19.2	22.7	20.2	9.3	- 15.5	- 21.8	8.7	3.2
Encours de la dette extérieure/PIB	2.5	1.5	1.2	0.8	5.7	5.0	7.6	8.4
Ratio du service de la dette/Export bsnf	0.6	0.7	0.3	0.1	0.0	0.4	0.4	0.9
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	1.5	1.4	0.6	0.1	0.1	1.2	1.2	2.6
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	17.5	12.4	9.4	7.6	7.1	3.6	5.8	6.5
Réserves exterieures (en mois d'importations de biens et services caf)	11.9	9.6	7.2	7.2	5.3	2.9	4.6	5.1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	4,019.1	4,680.2	5,401.1	7,551.5	5,226.4	6,848.9	9,116.6	9,885.6
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	289.3	383.6	468.4	548.9	731.0	921.5	1,058.2	1,366.4
Population (en milliers d'habitants)	1,318.0	1,383.0	1,446.0	1,508.0	1,566.0	1,622.0	1,622.0	1,622.0
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	5,791.4	6,477.6	7,791.0	11,235.4	7,427.7	8,508.9	11,292.3	12,258.8

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A10. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Estim.
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	8.6	- 1.6	17.8	1.3	1.6	12.7	0.4	6.5
dont Secteur pétrolier	2.1	- 10.1	19.7	7.7	- 6.3	2.5	- 5.8	- 1.9
Secteur non pétrolier	10.7	0.9	17.2	- 0.4	4.0	15.5	1.9	8.4
Taux de croissance démographique	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6
Inflation (prix à la consommation-moyenne annuelle)	7.9	8.1	- 7.4	8.3	10.0	- 2.1	2.0	7.5
Finances publiques								
Recettes totales	27.9	94.2	33.2	31.6	- 45.3	85.3	33.1	3.3
Dépenses totales	- 1.8	39.9	25.1	24.7	11.5	24.9	12.6	17.7
Dépenses courantes	33.8	81.9	36.6	24.4	9.5	10.4	5.0	1.7
Dépenses en capital	- 20.1	3.6	7.8	25.2	15.2	51.2	22.7	35.8
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	46.3	262.3	59.0	49.6	- 56.6	13.2	50.7	22.4
Crédits à l'économie	39.6	5.3	- 10.9	46.4	14.6	19.5	19.4	26.3
Créances nettes sur l'Etat	2.8	- 73.0	- 588.4	- 122.9	124.5	62.4	- 110.5	- 785.5
Masse monétaire (M2)	31.7	51.8	2.5	28.4	- 3.9	26.7	12.0	14.5
Concours de la BEAC aux banques	92.0	- 42.7	- 63.8	92.7	- 16.7	- 100.0	...	...
Taux de couverture extérieure (fin de période)	63.5	90.9	90.2	92.7	70.2	58.0	69.6	72.2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	10.89	7.79	7.80	6.91	7.89	7.44	6.78	6.96
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	5.50	5.25	5.25	4.75	4.25	4.00	4.00	4.00
Secteur extérieur								
Exportations, fob	41.5	7.8	- 0.8	7.4	- 31.1	43.9	21.2	0.5
Importations, fob	18.2	38.2	15.5	5.8	48.5	26.1	- 4.5	13.3
Termes de l'échange	33.2	19.2	3.2	18.5	- 23.5	33.6	18.9	4.9
Variation des prix à l'exportation	41.0	20.7	4.8	20.7	- 26.4	42.5	31.5	2.1
Variation des prix à l'importation	5.8	1.3	1.6	1.9	- 3.8	6.6	10.5	- 2.7
Taux de change effectif réel	0.8	4.5	- 9.3	6.8	7.2	- 8.1	0.0	1.1
Taux de change effectif réel des importations	3.4	4.8	- 8.8	4.6	9.6	- 6.2	- 0.4	3.5
Taux de change effectif réel des exportations	- 0.2	5.8	- 6.1	11.7	10.1	- 14.9	- 1.4	- 1.3
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	17.7	14.1	22.1	16.7	10.8	18.0	18.0	17.0
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	11.7	75.5	40.5	52.8	- 76.5	6.9	25.2	15.2
Avoirs intérieurs nets	20.0	- 23.7	- 38.1	- 24.4	72.6	19.9	- 13.2	- 0.7
Crédit intérieur net	20.7	- 22.5	- 40.2	- 21.5	68.8	16.5	- 10.6	- 1.0
Créances nettes sur l'Etat	1.2	- 25.3	- 36.3	- 36.1	63.5	8.1	- 18.4	- 12.3
Crédits à l'économie	19.5	2.8	- 4.0	14.6	5.3	8.3	7.8	11.3
Autres postes nets	- 0.7	- 1.2	2.1	- 2.9	3.8	3.4	- 2.6	0.3
Masse monétaire (M2)	31.7	51.8	2.5	28.4	- 3.9	26.7	12.0	14.5
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	8.6	- 1.6	17.8	1.3	1.6	12.7	0.4	6.5
dont Secteur pétrolier	0.5	- 2.3	4.2	1.6	- 1.4	0.5	- 1.1	- 0.3
Secteur non pétrolier	8.0	0.7	13.6	- 0.3	3.1	12.2	1.5	6.9
Demande intérieure brute	10.6	7.7	22.3	0.8	15.7	23.0	- 8.2	12.4
Consommation	12.3	0.3	25.0	- 1.1	10.8	11.3	- 2.3	9.6
Publique	1.2	1.4	2.0	1.7	1.9	0.5	0.3	3.0
Privée	11.1	- 1.1	23.0	- 2.8	8.8	10.8	- 2.6	6.7
Investissements bruts	- 1.7	7.4	- 2.7	1.9	4.9	11.7	- 5.8	2.8
Publics	- 1.8	0.5	0.0	0.8	0.8	2.5	0.7	2.6
Privés (Entreprises et ménages)	0.1	5.8	- 1.0	- 0.2	4.8	9.2	- 6.5	- 0.1
dont secteur pétrolier	- 0.3	5.5	- 1.6	- 0.1	4.4	9.0	- 6.5	- 0.4
dont secteur non pétrolier	0.4	0.4	0.6	- 0.1	0.4	0.2	0.0	0.3
Variation des stocks	0.0	1.1	- 1.7	1.2	- 0.7	0.0	0.0	0.2
Exportations nettes	- 2.0	- 9.3	- 4.5	0.5	- 14.0	- 10.2	8.5	- 5.9
Exportations de biens et services non facteurs	0.8	- 0.1	0.4	- 0.6	3.2	- 0.6	- 0.1	0.0
Importations de biens et services non facteurs	- 2.9	- 9.2	- 4.9	1.1	- 17.2	- 9.6	8.6	- 5.9
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	19.8	22.6	21.5	20.5	26.2	30.9	28.4	29.1
Epargne intérieure	29.3	22.6	26.0	26.7	4.5	18.1	25.0	22.8
Epargne nationale	15.2	25.5	24.2	24.1	3.1	14.7	22.1	20.4
Finances publiques								
Recettes totales	8.2	14.4	18.6	21.2	11.8	17.6	21.9	20.0
Recettes pétrolières	4.1	10.3	14.0	16.7	6.2	11.9	16.8	14.8
Recettes non pétrolières	4.1	4.1	4.6	4.5	5.6	5.7	5.2	5.2
Dépenses totales	11.5	14.5	17.6	19.0	21.5	21.7	22.8	23.7
Dépenses courantes	5.3	8.7	11.6	12.5	13.9	12.3	12.1	10.9
Dépenses en capital	6.2	5.8	6.0	6.6	7.7	9.4	10.7	12.8
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	1.3	3.7	3.6	4.3	- 6.9	- 1.5	3.5	0.2
Solde budgétaire de base, (déficit -)	1.0	3.4	3.2	4.0	- 7.4	- 1.8	3.0	- 0.2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 3.3	- 0.1	1.0	2.2	- 9.7	- 4.1	- 0.9	- 3.7
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 0.3	1.9	2.6	3.6	- 7.9	- 2.5	1.2	- 0.8
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	47.7	47.0	45.8	42.6	34.5	37.3	41.4	36.9
Importations de biens et services non facteurs, fob	38.3	46.9	41.2	36.4	56.2	50.1	44.8	43.1
Solde du compte courant (dons off.incl., déf.-)	0.5	4.7	9.8	8.3	- 18.1	- 12.9	- 4.0	- 6.8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	- 1.1	3.9	9.0	7.5	- 19.5	- 13.9	- 4.8	- 7.7
Encours de la dette extérieure/PIB	17.7	17.1	16.8	13.7	14.7	13.2	14.1	14.3
Ratio du service de la dette/PIB	0.5	0.6	1.2	1.4	0.8	0.7	0.8	0.7
Ratio du service de la dette/XBSNF	1.1	1.2	2.6	3.2	2.4	1.8	2.0	1.9
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	6.4	4.0	6.3	6.4	7.1	3.9	3.8	3.4
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	2.2	4.0	4.9	6.7	2.2	1.8	2.9	3.1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	3,523.8	3,897.2	4,024.6	4,642.8	4,570.8	5,669.3	6,069.1	6,889.4
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	2,707.4	2,937.8	3,013.2	3,427.9	3,762.3	4,491.6	4,585.7	5,390.5
Population (en millions d'habitants)	9.58	9.93	10.29	10.66	11.04	11.44	11.85	12.28
PIB par tête d'habitant (en $ E.U.)	698.3	751.3	816.1	977.5	921.5	998.9	1029.1	1128.9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A11. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Monde	4.9	5.6	5.7	3.0	0.0	5.4	4.1	3.4
Etats-Unis	3.3	2.7	1.8	-0.3	-2.8	2.5	1.6	2.3
Japon	1.3	1.7	2.2	-1.0	-5.5	4.7	-0.5	1.5
Zone Euro	1.7	3.3	3.0	0.4	-4.5	2.0	1.6	-0.7
France	1.6	2.4	2.4	0.2	-2.9	2.0	2.1	0.3
Afrique Subsaharienne	6.6	7.0	7.9	6.3	4.1	6.9	5.1	4.4
CEMAC	4.0	1.8	7.1	4.1	2.3	4.8	4.0	5.8

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

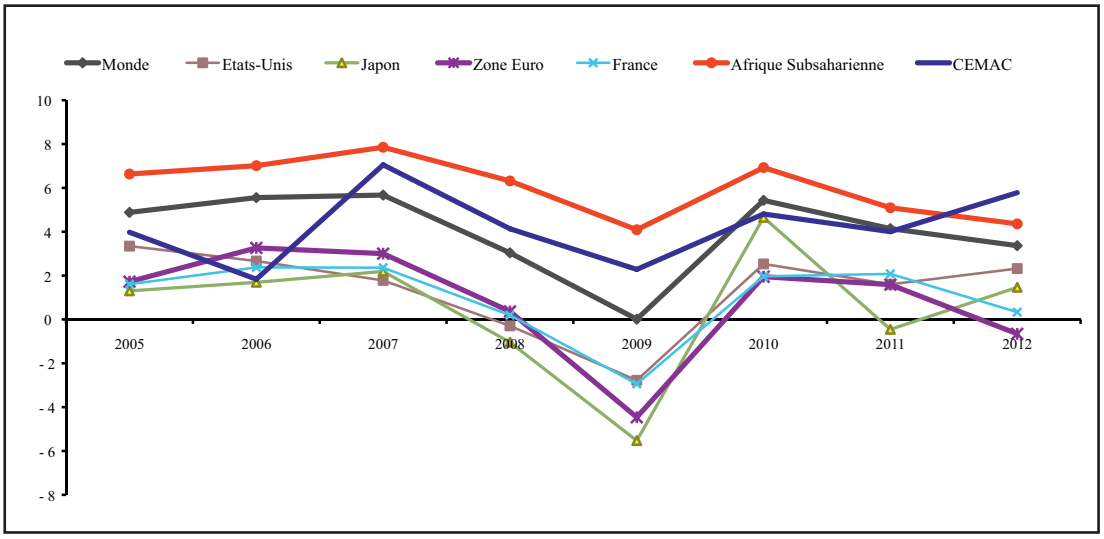

A12a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	1.9	5.1	1.1	5.3	3.0	1.3	2.9	2.4
République centrafricaine	2.9	6.6	1.0	9.3	3.5	1.5	1.2	5.9
Congo	2.5	4.7	2.5	5.3	3.9	0.4	2.2	5.0
Gabon	- 0.2	4.0	4.8	5.3	1.9	1.5	1.2	2.6
Guinée Equatoriale	5.0	5.0	5.5	6.0	6.0	5.6	4.8	3.6
Tchad	7.9	8.1	- 7.4	8.3	10.0	- 2.1	2.0	7.5
CEMAC*	**2.9**	**4.8**	**0.3**	**6.0**	**4.4**	**0.9**	**2.5**	**3.8**

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les consommations privées

A12b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC

(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	3.3	2.4	3.5	5.3	0.4	3.1	2.7	2.5
République centrafricaine	1.7	7.1	- 0.3	18.2	- 1.2	2.3	4.3	5.9
Congo	3.8	8.1	- 1.7	11.4	2.5	2.4	2.1	7.5
Gabon	3.9	- 0.7	5.9	5.5	0.9	0.7	2.3	2.2
Guinée Equatoriale	3.7	3.8	3.7	6.0	6.0	5.4	4.9	2.6
Tchad	1.8	4.4	1.7	9.7	4.7	- 2.2	10.8	2.1
CEMAC*	**3.1**	**3.2**	**2.8**	**7.1**	**1.3**	**2.0**	**4.0**	**3.1**

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les consommations privées

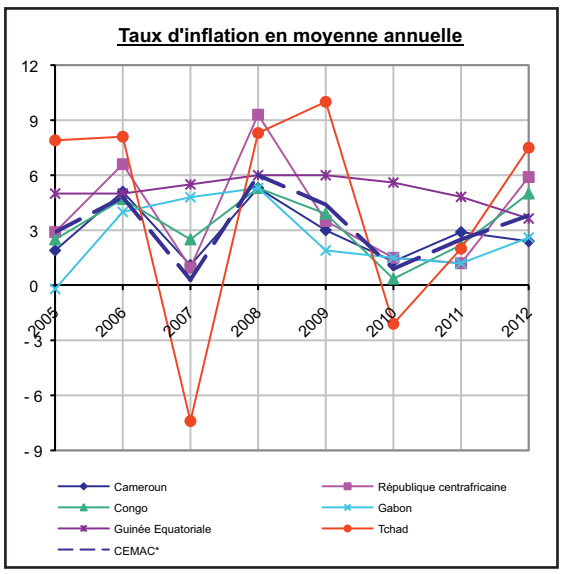

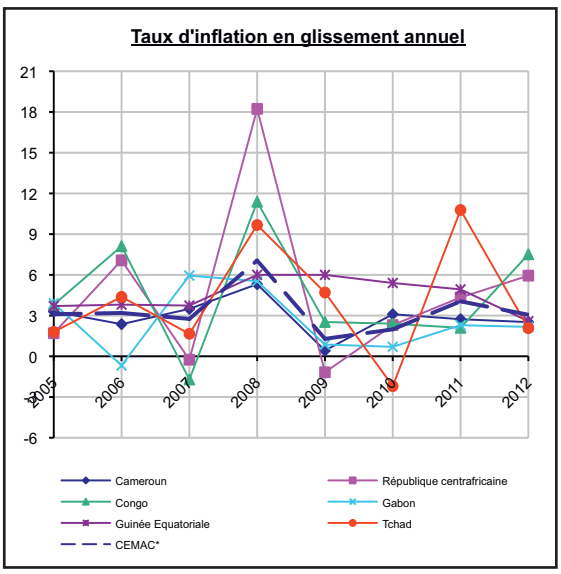

A13. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Monde	4.1	4.2	4.4	6.4	2.8	3.9	5.2	4.2
Etats-Unis	3.4	3.2	2.9	3.8	- 0.3	1.6	3.1	2.1
Japon	- 0.3	0.2	0.1	1.4	- 1.3	- 0.7	-0.3	0.0
Zone Euro	2.2	2.2	2.2	3.3	0.3	1.6	2.7	2.5
France	1.9	1.9	1.6	3.2	0.1	1.7	2.3	2.2
Afrique Subsaharienne	9.5	7.5	5.4	13.0	9.8	8.3	9.5	9.3
CEMAC	2.9	4.8	0.3	6.0	4.4	0.9	2.5	3.8

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

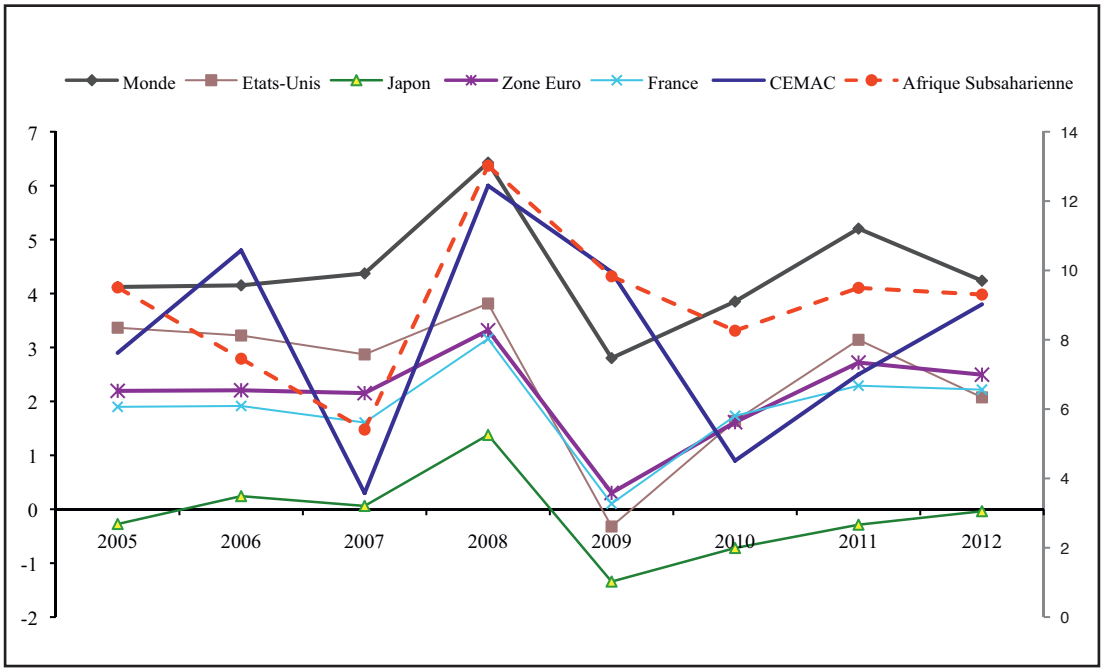

Afrique subsaharienne échelle de droite

A14. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Recettes totales	**2,066.8**	**2,228.6**	**2,434.6**	**114.2**	**111.8**	**127.8**	**2,629.0**	**2,858.6**	**2,965.8**	**1,838.8**	**2,495.9**	**2,638.1**	**2,150.9**	**2,849.0**	**3,194.7**	**1,000.2**	**1,331.5**	**1,375.4**
Recettes pétrolières	506.1	621.6	700.8	91.9	87.1	111.1	2,187.0	2,282.8	2,290.7	990.4	1,385.7	1,531.3	1,938.5	2,639.4	2,852.5	675.9	1,017.2	1,020.0
Recettes non pétrolières	1,560.7	1,607.0	1,733.8	22.3	24.7	16.7	442.0	575.8	675.1	848.4	1,110.2	1,106.8	212.4	209.6	342.2	324.3	314.3	355.4
Dépenses totales	**2,172.8**	**2,380.6**	**2,549.2**	**168.1**	**164.3**	**162.5**	**1,353.4**	**1,774.6**	**2,535.3**	**1,833.8**	**2,364.9**	**2,420.6**	**2,516.8**	**2,767.0**	**4,023.5**	**1,230.5**	**1,385.5**	**1,631.3**
Dépenses courantes	1,610.0	1,762.5	1,808.2	111.9	123.3	108.6	697.4	690.7	1,023.1	979.5	1,268.0	1,502.7	453.9	500.6	815.4	700.1	734.9	747.6
Salaires et traitements	634.0	681.6	706.1	42.8	46.0	49.0	180.0	206.7	248.4	412.4	450.1	514.6	77.8	79.8	99.8	137.8	175.6	224.9
Biens et services	613.0	542.5	574.9	33.1	36.1	29.0	182.0	182.0	277.7	239.0	298.7	365.5	186.6	210.6	432.8	83.6	57.4	107.7
Intérêts	32.0	44.1	51.2	6.4	8.7	6.0	65.4	10.9	12.9	92.7	79.0	87.1	19.6	27.8	31.8	17.9	34.0	27.9
Dette extérieure	26.0	30.6	38.0	2.6	2.7	2.4	55.5	10.9	12.9	69.3	65.7	72.2	18.5	26.5	31.4	9.4	13.7	12.3
Dette intérieure	6.0	13.5	13.3	3.8	6.0	3.6	9.9	0.0	0.0	23.4	13.3	14.9	1.1	1.3	0.4	8.5	20.3	15.7
Transferts et subventions	331.0	494.4	476.0	29.6	32.5	24.6	270.0	291.1	484.1	235.4	440.2	535.5	170.0	182.4	251.0	355.9	364.0	296.3
Dépenses militaires																104.8	103.9	90.9
Dépenses en capital	486.8	584.0	679.4	56.2	41.0	53.9	656.0	1,083.9	1,512.2	854.3	1,096.9	995.4	2,062.9	2,266.4	3,208.1	530.4	650.6	883.6
Sur ressources nationales	371.8	483.8	490.4	12.0	10.7	16.0	516.0	867.9	1,207.1	630.7	847.1	810.5	2,062.9	2,266.4	3,208.1	400.6	416.3	640.2
Sur ressources extérieures	115.0	100.2	189.1	44.2	30.3	37.9	140.0	216.0	305.1	223.6	249.8	184.9	0.0	0.0	0.0	129.8	234.3	243.4
Solde primaire	41.0	- 7.7	125.7	- 3.3	- 13.5	9.2	1,481.0	1,310.9	748.5	321.3	459.8	489.5	1,716.6	2,376.2	2,411.1	- 82.6	214.3	15.5
Solde budgétaire de base	9.0	- 51.8	74.5	- 9.7	- 22.1	3.2	1,415.6	1,300.0	735.6	228.6	380.8	402.4	- 365.9	82.0	-828.8	- 100.5	180.3	- 12.5
Solde global (base engagements hors dons)	- 106.0	- 152.0	- 114.6	- 53.9	- 52.4	- 34.7	1,275.6	1,084.0	430.5	5.0	131.0	217.5	- 365.9	82.0	- 828.8	- 230.3	- 54.0	- 255.9
Solde global (base engagements dons compris)	- 19.0	- 85.7	- 59.6	0.6	- 26.1	11.9	2,587.6	1,119.4	440.5	5.0	131.0	217.5	- 365.9	82.0	- 828.8	- 140.3	72.3	- 56.2
Variations des arriéres (baisse -)	- 60.7	- 96.2	- 60.0	- 14.2	8.7	10.3	- 132.1	- 120.8	- 125.7	-122.6	- 116.2	- 21.5	0.0	0.0	0.0	- 42.0	- 33.0	0.0
Intérieurs (principal et intérêts)	- 60.7	- 96.2	- 60.0	- 12.9	2.4	2.2	- 63.0	- 91.6	- 63.9	-122.6	- 116.2	- 21.5	0.0	0.0	0.0	- 42.0	- 33.0	0.0
Extérieurs (principal et intérêts)	0.0	0.0	0.0	- 1.3	6.3	8.1	- 69.1	- 29.2	- 61.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base trésorerie)	**- 166.7**	**- 248.2**	**- 174.6**	**- 68.1**	**- 43.7**	**- 24.3**	**1,143.5**	**963.2**	**304.8**	**-117.6**	**14.8**	**196.0**	**- 365.9**	**82.0**	**- 828.8**	**- 272.3**	**- 87.0**	**- 255.9**
Financement total	**166.7**	**248.2**	**174.6**	**68.1**	**43.7**	**24.3**	**- 1,143.5**	**- 963.2**	**- 304.8**	**117.6**	**- 14.8**	**- 196.0**	**365.9**	**- 82.0**	**828.8**	**272.3**	**87.0**	**255.9**
Extérieur	55.0	94.9	169.1	61.7	16.1	40.9	189.3	159.3	243.7	14.1	81.5	244.6	47.0	280.5	- 51.2	163.8	234.6	258.5
Dons	87.0	66.3	55.0	54.5	26.3	46.6	1,312.0	35.4	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	90.1	126.3	199.7
Tirages	90.0	86.6	177.5	3.5	4.0	2.7	107.0	180.6	295.1	223.6	249.8	456.2	54.2	287.4	0.0	102.9	145.4	93.8
Amortissements (principal)	- 122.0	- 58.0	- 63.4	- 17.1	- 14.2	- 8.4	- 1,352.1	- 85.8	- 71.9	-184.7	- 143.4	- 186.7	- 7.2	- 6.9	- 51.2	- 29.1	- 37.1	- 34.9
Allègement	0.0	0.0	0.0	20.8	0.0	0.0	122.4	29.2	60.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	...	...	...				...	...	- 50.0	-24.8	- 24.9	- 24.9	...	...	...	...	...	...
Intérieur	111.7	153.3	5.5	6.4	27.7	- 16.5	- 1,332.8	- 1,122.6	- 548.4	103.5	- 96.3	- 440.6	318.9	- 362.5	880.0	108.5	- 147.6	- 2.6
Système bancaire	- 77.5	165.8	117.6	24.9	32.3	- 11.2	- 328.1	-367.6	332.3	259.5	22.2	- 24.5	641.2	- 531.8	43.2	46.2	- 124.8	- 74.8
Non bancaire 2/	189.2	- 12.4	- 112.1	- 18.5	- 4.6	- 5.3	- 1,004.7	- 755.0	- 880.7	-156.0	- 118.5	- 416.1	- 322.3	169.3	836.8	62.3	- 22.7	72.2
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	**- 0.9**	**- 1.2**	**- 0.9**	**- 5.1**	**- 4.7**	**- 2.9**	**20.8**	**15.3**	**6.1**	**0.1**	**1.5**	**2.4**	**- 5.3**	**0.9**	**- 8.4**	**- 4.1**	**-0.9**	- 3.7

A15. Principales exportations (FOB) de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pétrole brut	10,383.7	11,925.9	11,921.6	15,040.0	9,357.6	13,543.9	17,208.6	17,145.1
Gaz	255.7	419.1	808.6	1,711.5	1,670.8	2,186.6	3,199.2	3,249.2
Cacao	131.7	137.9	112.0	149.0	168.9	207.8	228.7	161.4
Café	34.0	35.3	38.1	39.2	27.0	33.2	66.7	42.1
Coton - fibre et dérivés	113.1	99.1	100.4	69.8	52.3	85.6	141.1	87.6
Bois - grumes, sciages et dérivés	589.6	728.5	836.1	832.5	588.0	588.9	774.5	744.3
Aluminium - brut et dérivés	85.0	87.3	92.9	89.3	61.9	90.7	53.1	29.8
Caoutchouc naturel	30.1	45.0	38.1	46.5	34.7	71.7	125.8	82.1
Banane	35.9	33.7	29.3	34.3	35.1	41.0	41.5	39.7
Diamants - brut et taillés	32.7	32.7	29.8	22.2	23.3	25.9	29.7	33.2
Or	0.1	0.1	0.1	0.2	0.5	0.7	1.3	6.7
Tabac	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Produits pétroliers	31.1	43.0	67.7	52.0	43.6	78.0	95.1	126.0
Rondins d'eucalyptus	0.4	3.0	5.3	3.8	8.0	12.5	9.8	5.5
Sucre	15.4	12.3	8.4	12.7	12.8	11.3	2.5	0.0
Cuivre	0.0	0.0	0.0	0.0	38.3	24.3	0.0	0.0
Manganèse	153.9	142.2	255.9	632.6	150.3	458.8	566.7	314.1
Bétail	117.9	119.0	135.6	121.9	123.8	173.9	178.9	263.1
Gomme arabique	16.0	15.7	12.0	9.4	11.1	21.7	28.4	37.9
Divers	538.6	153.5	1,059.2	156.9	1,042.9	1,415.3	1,658.2	1,963.8
TOTAL	**12,565.0**	**14,033.4**	**15,551.2**	**19,023.9**	**13,451.0**	**19,072.1**	**24,409.8**	**24,331.7**

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Principales exportations FOB de la CEMAC en 2012

(en pourcentage)

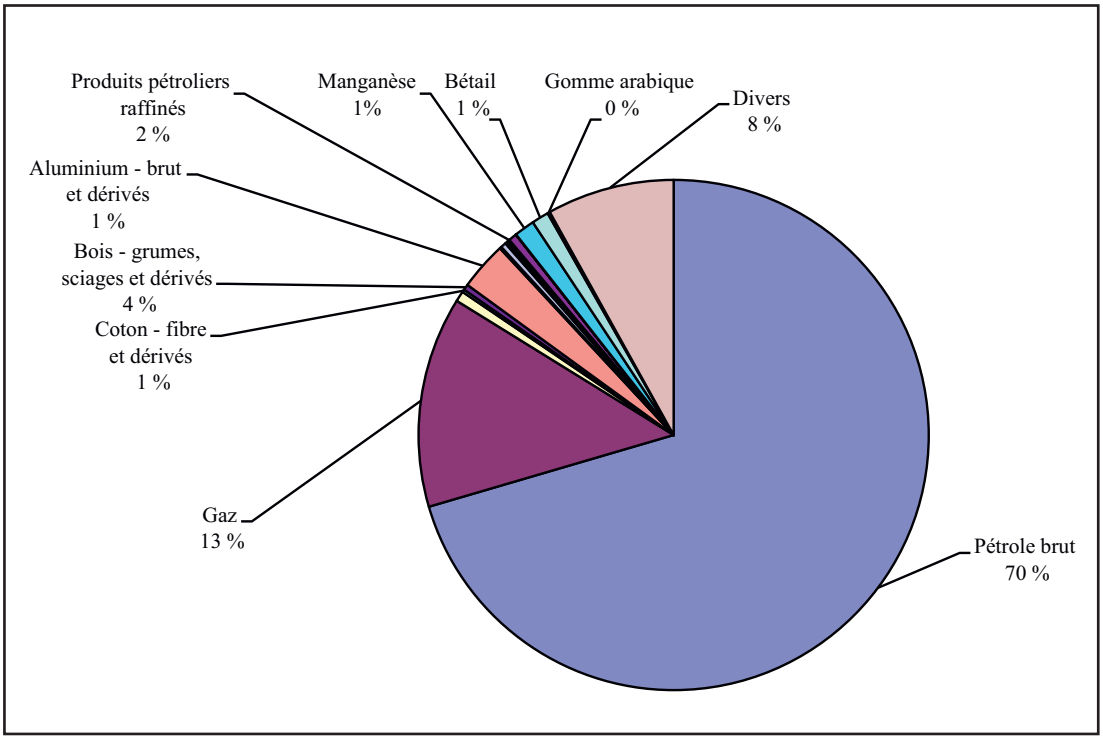

** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressement masquée sur le graphique ci-dessus.

A16. Principales exportations (FOB) du Cameroun

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pétrole brut	735.2	981.3	1,001.5	1,204.3	714.1	795.1	974.6	1,036.5
Cacao	130.9	137.0	111.6	148.7	168.7	207.5	228.5	161.3
Café	33.4	34.5	37.6	37.9	25.0	30.5	62.9	40.5
Coton	70.1	54.2	68.9	45.6	38.4	70.6	106.8	58.1
Bois	13.3	31.6	60.5	55.2	49.2	54.5	71.7	79.9
Aluminium	85.0	87.3	92.9	89.3	61.9	90.7	53.1	29.8
Banane	35.9	33.7	29.3	34.3	35.1	41.0	41.5	39.7
Caoutchouc naturel	23.5	34.0	28.5	30.8	23.2	50.2	86.3	49.2
Divers	595.0	618.8	944.5	991.6	783.5	900.3	1,152.9	1,363.1
TOTAL	**1,722.3**	**2,012.4**	**2,375.3**	**2,637.6**	**1,899.0**	**2,240.6**	**2,778.3**	**2,858.0**

Source : INS

Principales exportations FOB du Cameroun en 2012

(en pourcentage)

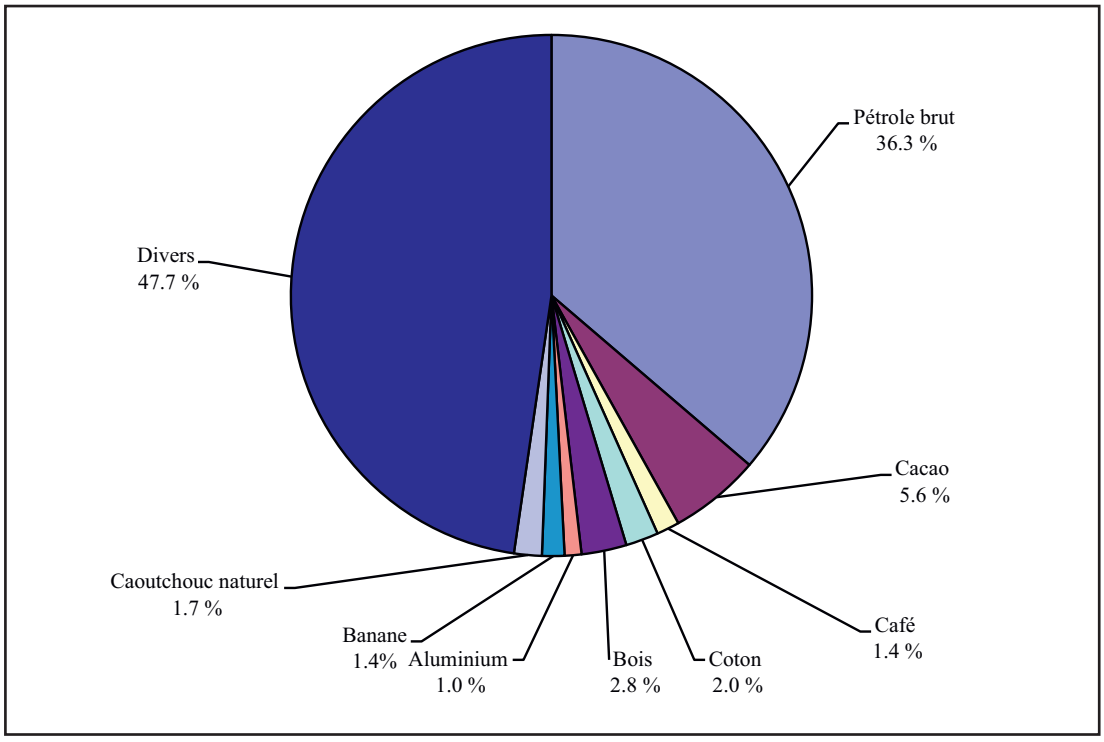

A17. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Coton	1.1	0.7	0.4	0.9	0.6	2.8	7.0	7.0
Diamants	32.7	32.7	29.8	22.2	23.3	25.9	29.7	33.2
Café	0.6	0.7	0.4	1.1	2.0	2.6	3.6	1.4
Tabac	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Bois	25.6	39.3	41.9	35.2	23.7	30.6	42.9	39.7
Or	0.1	0.1	0.1	0.2	0.5	0.7	1.3	0.7
Divers	10.6	15.5	15.2	14.2	13.7	14.0	14.6	15.2
TOTAL	**70.7**	**89.1**	**87.9**	**74.1**	**63.9**	**76.7**	**99.1**	**97.4**

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2012

(en pourcentage)

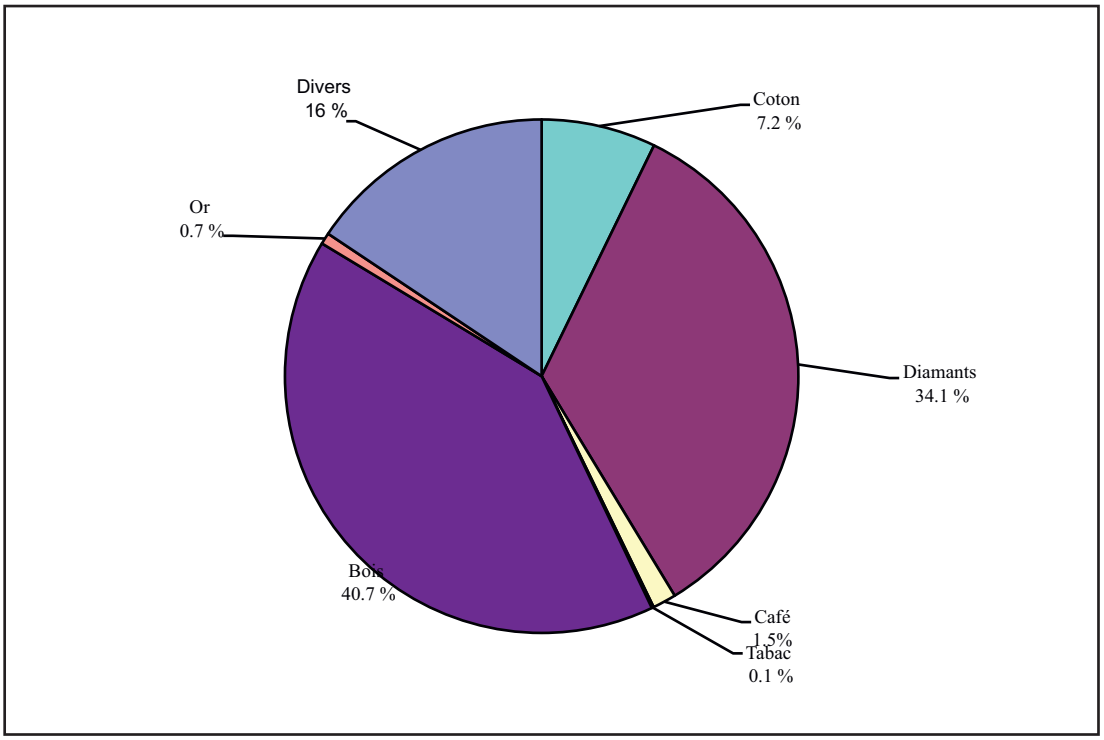

A18. Principales exportations (FOB) du Congo

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pétrole brut	2,220.7	2,840.0	2,399.2	3,365.8	2,433.3	4,098.8	5,142.4	4,654.7
Gaz (propane et butane)	46.9	60.6	21.2	42.1	40.9	58.4	83.9	90.1
Produits pétroliers raffinés	31.1	43.0	67.7	52.0	43.6	78.0	95.1	126.0
Cuivre	...	...	...	...	38.3	24.3	...	...
Bois tropicaux	113.8	127.9	123.5	222.0	80.6	119.2	170.9	167.4
Rondins d'eucalyptus	0.4	3.0	5.3	3.8	8.0	12.5	9.8	5.5
Sucre	15.4	12.3	8.4	12.7	12.8	11.3	2.5	0.0
Divers	68.7	41.4	97.5	-63.6	-26.5	85.4	87.5	89.6
TOTAL	2,496.9	3,128.1	2,722.9	3,634.8	2,631.0	4,487.9	5,592.1	5,133.2

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2012

(en pourcentage)

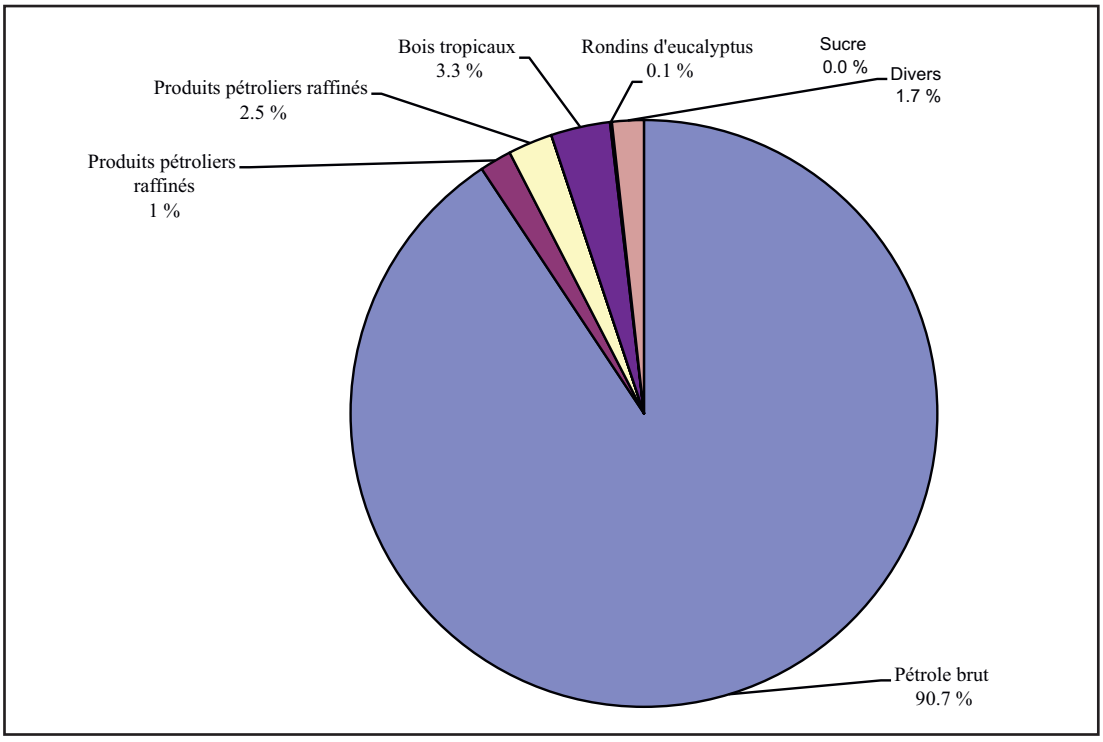

A19. Principales exportations (FOB) du Gabon

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pétrole	2,483.5	2,595.8	2,801.1	3,379.2	2,162.8	3,136.4	4,165.7	4,077.8
Manganèse	153.9	142.2	255.9	632.6	150.3	458.8	566.7	314.1
Bois	217.3	264.4	310.8	260.0	227.7	121.6	197.4	218.8
Or	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.0
Divers	48.0	42.8	91.2	97.9	74.6	90.9	109.2	113.4
TOTAL	**2,902.6**	**3,045.2**	**3,459.0**	**4,369.8**	**2,615.4**	**3,807.7**	**5,038.9**	**4,730.2**

Source : Données de la programmation Monétair

Principales exportations FOB du Gabon en 2012

(en pourcentage)

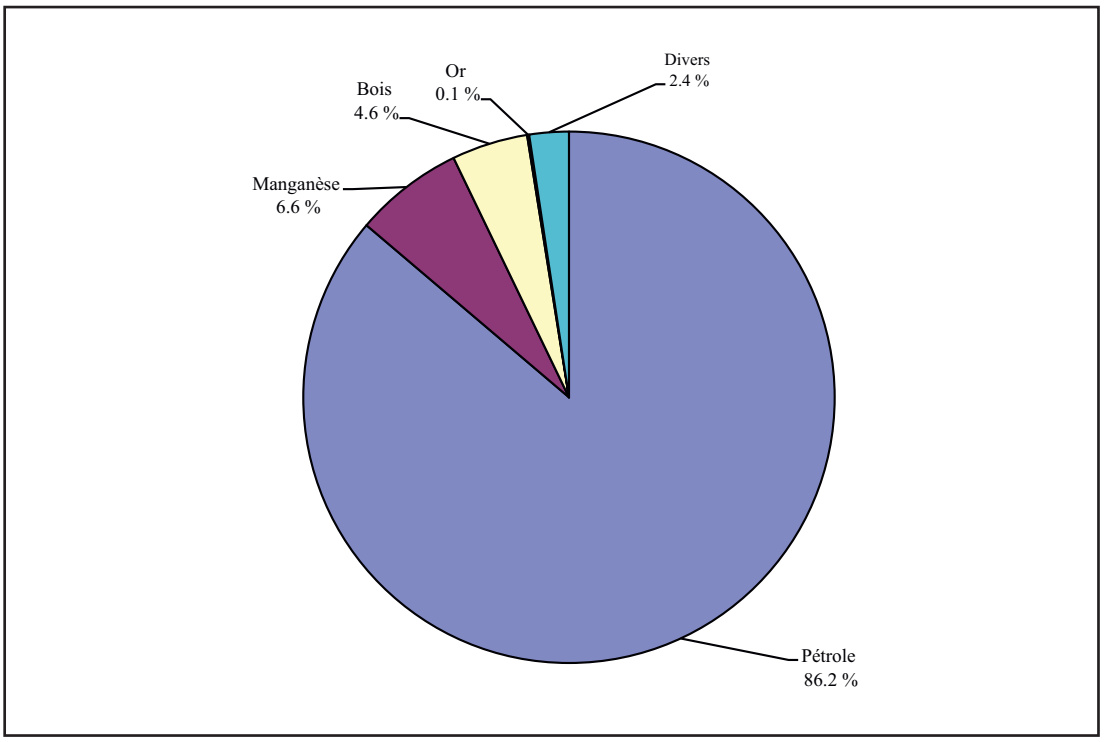

A20. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pétrole brut	3,531.6	3,956.3	4,184.9	5,417.1	2,947.1	3,905.9	4,966.7	5,518.5
Méthanol et Autres Gaz	208.8	358.5	787.4	1,669.4	1,630.0	2,128.2	3,115.3	3,159.1
Bois	14.9	29.2	34.0	12.5	3.4	16.8	18.3	22.5
Cacao	0.8	0.9	0.4	0.3	0.2	0.3	0.2	0.1
Café	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2
Divers	11.7	-324.1	174.4	-641.5	384.2	555.9	556.7	557.5
Autres			208.9	-628.6	387.9	573.1	575.3	580.3
TOTAL	**3,767.9**	**4,020.8**	**5,181.2**	**6,457.9**	**4,964.9**	**6,607.2**	**8,657.4**	**9,257.8**

Source : Données de la programmation Monétair

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2012

(en pourcentage)

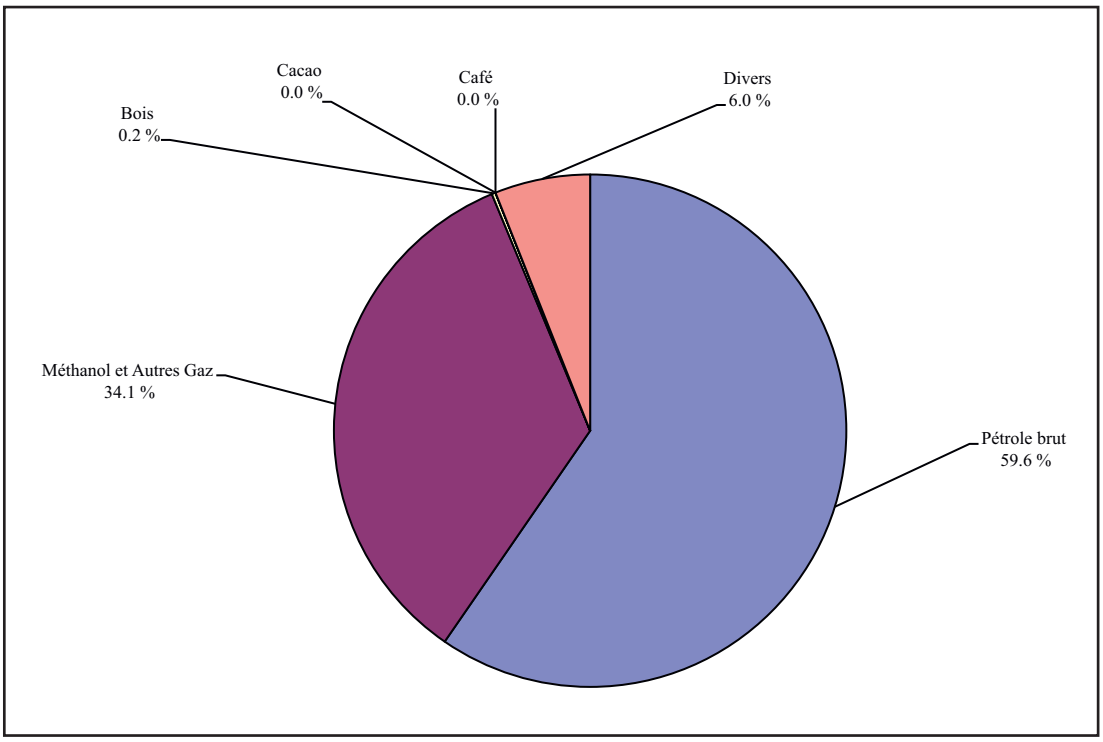

A21. Principales exportations (FOB) du Tchad

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pétrole	1,412.6	1,552.6	1,534.9	1,673.5	1,100.4	1,607.8	1,959.3	1,857.6
Bétail	117.9	119.0	135.6	121.9	123.8	173.9	178.9	263.1
Coton-fibre	41.9	44.1	31.0	23.3	13.4	12.2	27.3	22.5
Gomme arabique	16.0	15.7	12.0	9.4	11.1	21.7	28.4	37.9
Divers	36.7	21.2	24.8	38.9	38.0	36.4	50.2	74.1
TOTAL	**1,625.1**	**1,752.7**	**1,738.4**	**1,867.1**	**1,286.7**	**1,852.0**	**2,244.0**	**2,255.1**

Source : Données de la programmation Monétair

Principales exportations FOB du Tchad en 2012

(en pourcentage)

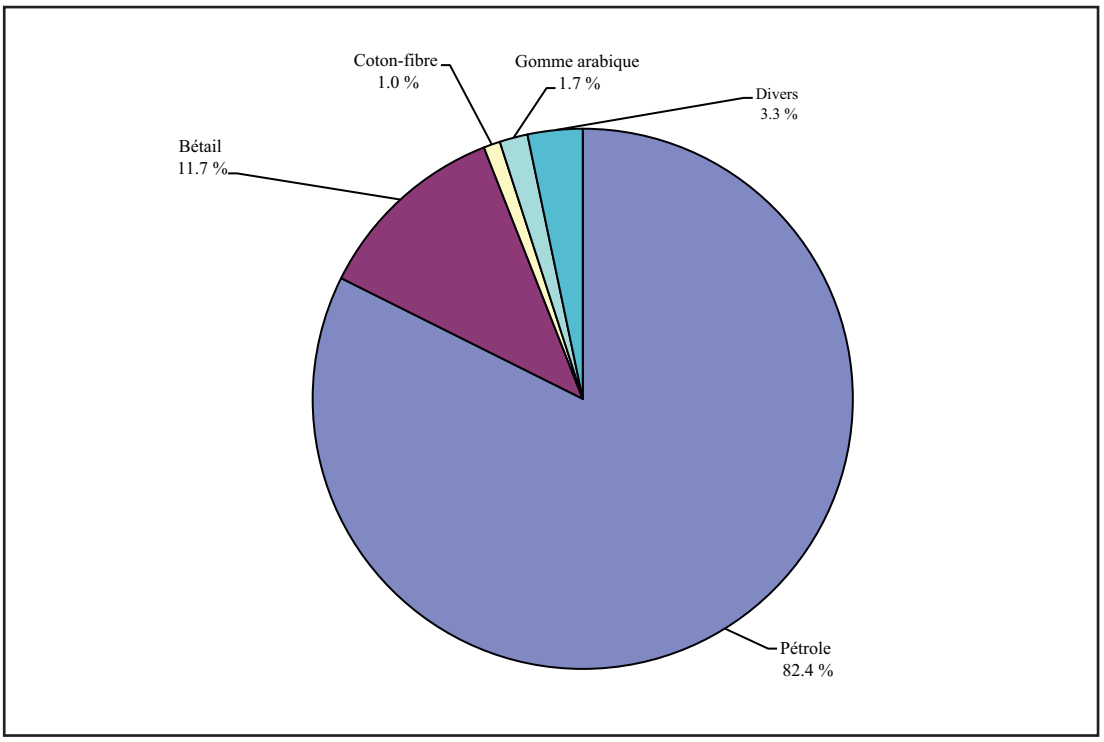

A22. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en pourcentage du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	- 4.7	1.1	1.4	- 1.9	- 5.2	- 3.4	- 2.4	- 3.6
Republique Centrafricaine	- 4.0	- 3.6	- 6.1	- 9.0	- 8.6	- 9.5	- 7.0	- 4.3
Congo	5.3	15.6	- 32.4	3.5	- 46.1	- 11.8	- 4.9	- 18.0
Gabon	20.8	14.4	16.9	23.9	3.5	7.5	8.1	4.8
Guinée Equatoriale	19.2	22.7	20.4	10.3	- 15.3	- 21.7	8.8	3.2
Tchad	0.5	4.7	9.8	8.3	- 18.1	- 12.9	- 4.0	- 6.8
CEMAC	6.2	9.7	4.8	7.7	- 13.0	- 7.4	1.2	- 3.2

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en pourcentage du PIB)

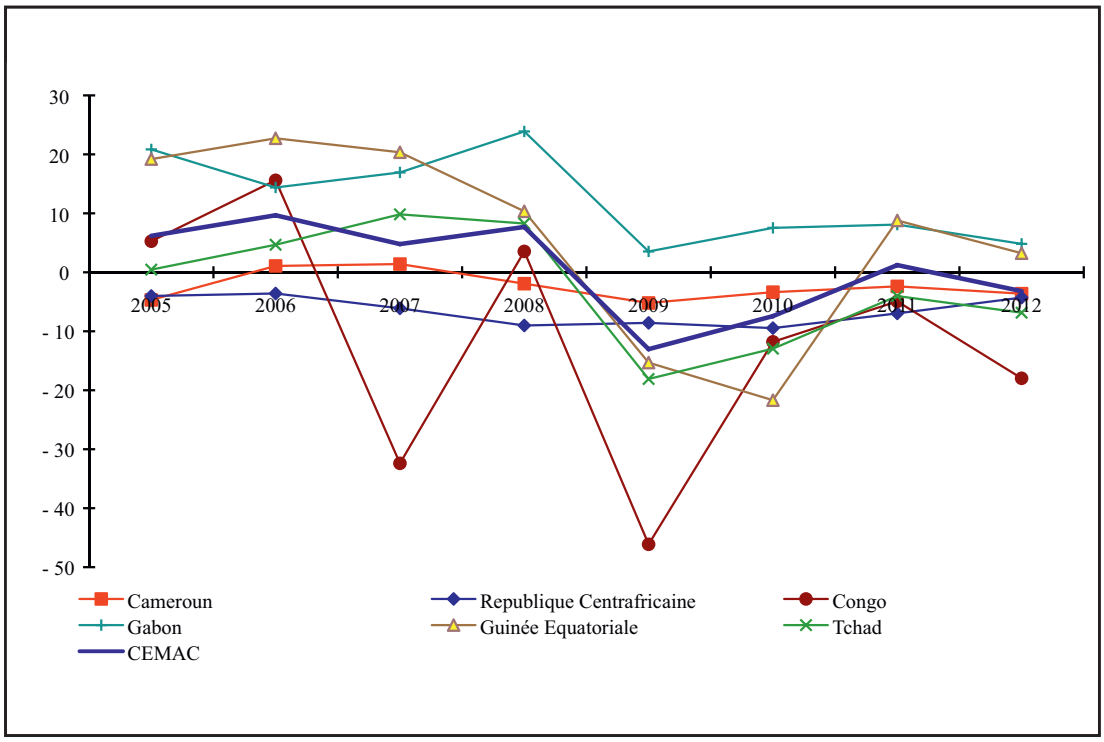

Congo, Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

A23. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA courants)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)	2010	2011	2012 (a)
STOCK DE DEBUT DE PERIODE	985.2	953.2	981.7	307.0	292.0	288.1	2,440.9	1,348.7	1,566.4	1,244.9	1,283.8	1,390.2	297.5	344.5	689.6	746.9	855.2	983.2	6022.4	5077.4	5899.1
Tirages	90.0	86.6	177.5	4.0	2.7	11.8	180.6	295.1	602.0	249.8	456.2	268.7	54.2	287.4	0.0	102.9	145.4	93.8	681.5	1273.4	1153.8
Service dû	148.0	88.6	101.4	16.9	10.8	8.6	96.7	84.7	150.9	209.1	258.9	312.8	25.7	33.4	82.6	38.5	50.8	47.2	535.0	527.3	703.5
Service réaménagé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Service rééchelonné	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remise de service	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Service payé	148.0	88.6	101.4	10.6	2.7	8.6	96.7	84.7	150.9	209.1	258.9	312.8	25.7	33.4	82.6	38.5	50.8	47.2	528.7	519.1	703.5
Ajustements statistiques							283.2	-66.4	0.0									69.2	283.2	-66.4	69.2
STOCK DE FIN DE PERIODE	953.2	981.7	1095.8	292.0	288.1	290.5	1,348.7	1,566.4	1,758.5	1,283.8	1,390.2	1,427.1	344.5	689.6	833.6	855.2	983.2	1255.7	5077.4	5899.1	6661.3
Dont arriérés sur intérêts et principal	0.0	0.0	0.0	100.6	106.9	115.0	552.0	362.6	361.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21.5	21.5	21.5	674.1	491.0	498.4
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	5.2	2.4	2.7	17.0	12.1	7.8	29.9	1.7	1.6	6.5	4.1	5.3	0.4	0.4	0.9	1.8	2.0	1.9	9.6	2.0	2.3
Service dette / recettes budgétaires	7.2	4.0	4.2	17.3	15.1	8.4	53.5	3.4	2.9	13.8	8.4	9.8	1.2	1.2	2.6	3.9	3.8	3.4	19.3	4.2	4.6
Stock dette / PIB	8.1	7.8	8.2	27.7	25.6	24.1	22.0	22.2	24.9	17.4	15.7	15.7	5.0	7.6	8.4	13.2	14.1	14.3	12.8	12.9	13.4

A24. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	36.6	11.3	10.6	9.6	8.9	8.1	7.8	8.2
Republique Centrafricaine	101.1	80.5	76.2	70.8	31.8	27.7	25.6	24.1
Congo	110.3	83.2	109.4	61.5	54.8	22.0	22.2	24.9
Gabon	41.2	35.2	36.5	18.8	22.6	17.4	15.7	15.7
Guinée Equatoriale	2.5	1.5	1.2	0.8	5.7	5.0	7.6	8.4
Tchad	17.7	17.1	16.8	13.7	14.7	13.2	14.1	14.3
CEMAC	40.9	27.5	28.7	18.5	18.7	12.8	12.9	13.4

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

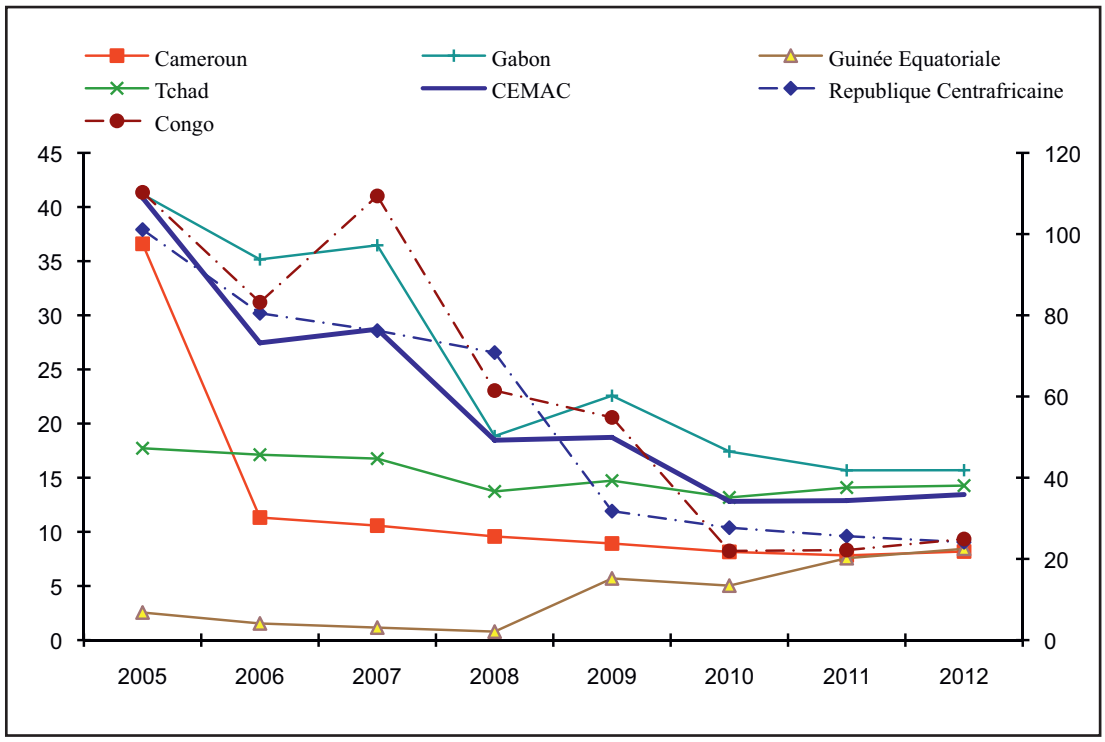

Congo, Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

A25. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dollar (USA)	- 0.2	- 0.8	- 8.2	- 7.0	5.7	4.9	- 4.6	8.3
Yen (Japon)	- 2.0	- 6.1	- 9.3	5.9	16.7	11.8	5.0	8.2
Ringgit (Malaisie)	0.1	2.5	- 2.1	- 4.1	- 0.1	14.8	0.4	7.3
Rupiah (Indonésie)	- 8.1	5.0	- 8.0	- 12.3	- 1.7	20.2	- 1.2	1.3
Rouble (Russie)	1.7	3.2	- 2.5	- 4.4	- 17.3	9.7	- 1.5	2.5
Yuan (Chine)	0.8	2.0	- 3.8	1.7	7.5	5.8	- 0.1	10.9
Rand(Afrique du Sud)	1.4	- 7.1	- 11.6	- 20.6	3.5	20.8	- 3.8	- 4.2
Naïra (Nigéria)	1.9	0.8	- 6.0	- 2.6	- 15.5	4.8	- 8.7	6.8
Livre (Angleterre)	- 0.9	0.4	- 0.2	- 14.8	- 10.2	3.9	- 1.0	7.0
Roupies (Inde)	2.6	- 3.4	- 1.0	- 13.9	- 1.0	11.0	- 6.5	- 5.4

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)

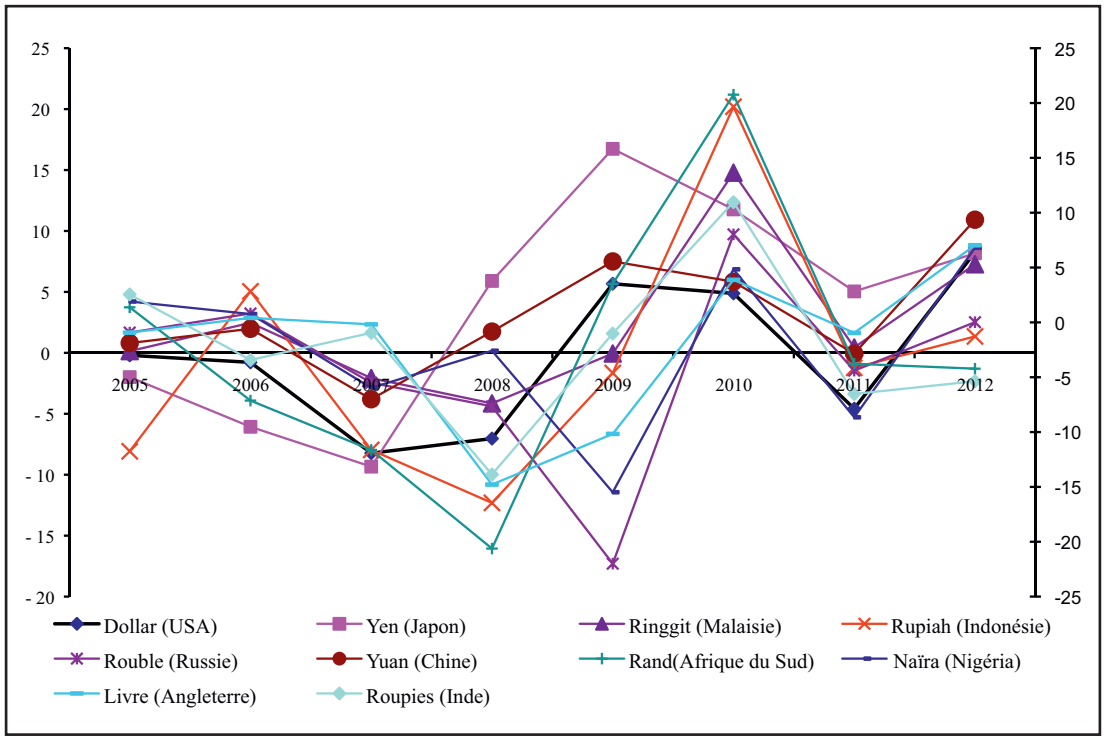

Dollar : échelle de droite

A26a. Indice composite du TCER des Etats de la CEMAC

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	81.7	81.3	81.1	80.6	82.1	75.3	75.2	71.9
République Centrafricaine	65.4	69.4	70.3	76.2	76.6	72.4	71.5	72.4
Congo	99.6	103.4	103.4	106.3	110.3	105.0	103.7	102.5
Gabon	84.0	80.4	86.1	90.7	89.7	82.3	82.0	78.6
Guinée Equatoriale	147.6	141.8	144.5	149.2	154.5	140.6	141.6	139.8
Tchad	82.3	85.9	77.9	83.3	89.2	82.0	82.0	83.0
CEMAC	**85.5**	**88.0**	**88.7**	**93.5**	**94.7**	**89.0**	**86.5**	**86.4**

Source : BEAC

A26b. Variation de l'indice composite du TCER des Etats de la CEMAC

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	- 1.5	- 0.5	- 0.3	- 0.6	1.9	- 8.2	- 0.2	- 4.3
République Centrafricaine	- 10.1	6.1	1.3	8.4	0.5	- 5.4	- 1.2	1.2
Congo	0.1	3.8	0.0	2.8	3.7	- 4.8	- 1.2	- 1.1
Gabon	- 2.2	- 4.3	7.1	5.3	- 1.1	- 8.2	- 0.3	- 4.2
Guinée Equatoriale	- 2.2	- 3.9	1.9	3.2	3.6	- 9.0	0.7	- 1.3
Tchad	0.8	4.5	-9.3	6.8	7.2	- 8.1	0.0	1.1
CEMAC	- 1.5	2.9	0.9	5.4	1.3	- 6.1	- 2.8	- 0.1

Source : BEAC

A26c. Variation de l'indice composite du TCER des exportations des Etats de la CEMAC

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	- 6.1	- 2.5	0.6	2.7	0.9	- 11.6	- 0.2	- 3.2
République Centrafricaine	- 5.9	3.2	1.7	11.2	- 0.4	- 13.7	- 0.9	0.0
Congo	- 5.4	- 2.9	1.7	2.7	6.8	- 13.7	- 3.2	- 1.1
Gabon	- 2.3	- 7.3	3.5	6.8	- 2.8	- 11.6	- 1.5	- 3.4
Guinée Equatoriale	- 2.9	- 4.0	1.8	3.0	3.5	- 9.0	0.7	- 1.3
Tchad	- 0.2	5.8	- 6.1	11.7	10.1	- 14.9	- 1.4	- 1.3
CEMAC	- 5.0	- 2.4	0.5	5.9	- 0.5	- 11.6	- 1.0	- 1.0

Source : BEAC

A26d. Variation de l'indice composite du TCER des importations des Etats de la CEMAC

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cameroun	3.4	0.9	- 0.6	- 2.1	2.7	- 6.7	- 0.1	- 4.6
République Centrafricaine	- 13.5	8.5	1.3	7.1	1.5	- 1.1	- 0.4	1.8
Congo	3.4	5.4	0.0	2.4	3.9	- 3.9	- 1.0	- 1.3
Gabon	0.3	0.2	12.9	4.5	- 1.1	- 2.6	0.4	- 3.4
Guinée Equatoriale	- 0.9	- 8.0	1.5	1.3	4.9	1.1	2.4	- 0.3
Tchad	3.4	4.8	- 8.8	4.6	9.6	- 6.2	- 0.4	3.5
CEMAC	2.2	8.1	2.5	5.3	0.5	1.9	- 4.9	2.0

Source : BEAC

A27. Cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC

Produit	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pétrole									
Brent	Dollars / baril	54.4	65.4	72.6	97.6	61.9	79.6	110.9	112.0
WTI	Dollars / baril	56.5	66.1	72.3	99.7	61.7	79.4	96.2	94.2
Bois									
Sappeli, sciages, FOB	Dollars/m3	559.0	622.9	759.8	927.6	748.9	812.7	825.7	759.3
Okoumé, grumes, FOB	Dollars/m3	274.0	300.0	326.8	249.2	226.9	291.6	345.3	391.7
Coton	US cents/kg	121.7	126.7	139.5	157.4	138.1	228.3	332.7	196.7
Cacao	US cents/kg	150.0	159.1	195.2	257.7	288.9	313.4	297.9	239.2
Café	US cents/kg	110.0	148.9	190.9	232.1	164.4	173.5	240.8	226.7
Sucre	US cents/kg	21.8	32.3	21.8	26.7	40.0	46.9	57.3	47.5
Caoutchouc	US cents/kg	148.8	335.1	344.9	368.0	192.3	365.5	481.9	315.6
Manganèse	$/tonne	327.1	259.8	356.9	1410.5	542.1	771.6	603.3	487.3
Aluminium	$/tonne	1898.1	2569.4	2637.8	2572.6	1664.8	2173.1	2401.3	2023.2
Gaz naturel et méthanol									
Etats Unis	$/mmbtu	8.9	6.7	7.0	8.9	8.7	8.5	10.5	11.5
Europe	$/mmbtu	6.3	8.5	8.6	13.4	4.0	4.4	4.0	2.8
indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : année 2000 -									
Indice global		132.5	212.4	240.0	318.3	210.7	267.5	359.0	355.5
Indice hors pétrole		93.1	140.2	171.4	213.7	183.8	216.0	225.4	190.6
Indice des produits agricoles		96.2	137.5	176.0	255.8	199.3	232.5	277.0	215.4

Sources : Banque Mondiale, INSEE, CNUCED, FMI, BEAC

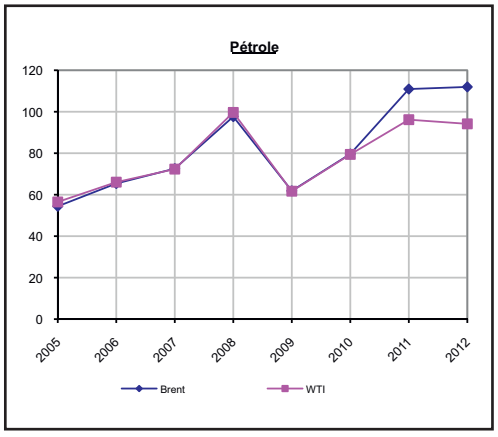

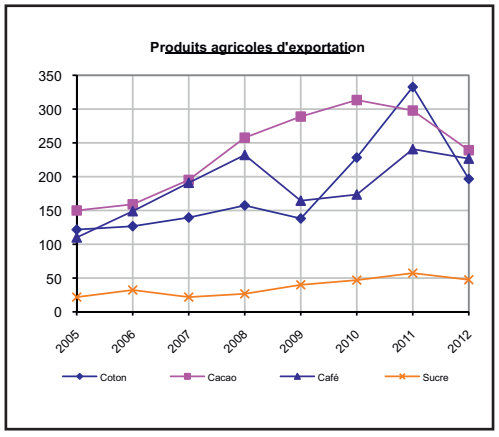

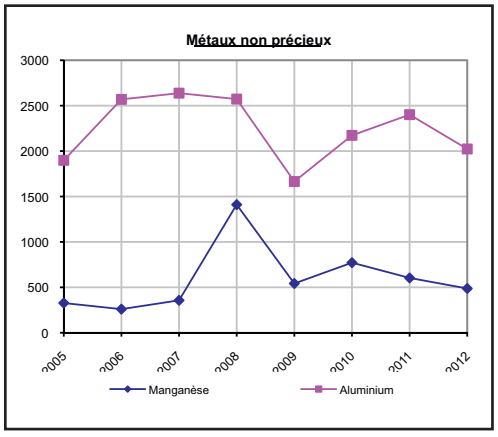

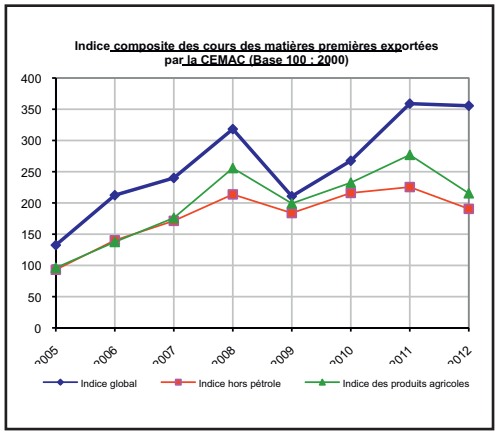

A28. Production pétrolière et minière

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variations en % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……..	4,391.1	4,391.1	4,027.8	3,199.3	2,964.8	3,111.1	4.9
- Exportations……..	4,191.1	4,191.1	3,755.3	2,926.8	2,692.3	2,838.6	5.4
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations……..	70,421.0	74,787.1	79,423.9	81,012.4	42,749.0	28,528.4	- 33.3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production……..	417.7	377.2	310.5	301.6	323.6	365.9	13.1
- Exportations……..	417.7	377.2	310.5	301.6	323.6	365.9	13.1
Or (en kg)							
- Production……..	12.5	42.0	61.3	56.5	72.8	39.5	- 45.8
- Exportations……..	12.5	42.0	61.3	56.5	72.8	39.5	- 45.8
CONGO							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……..	10,893.4	11,567.9	13,391.7	15,262.4	14,679.0	13,338.0	- 9.1
- Exportations……..	10,145.8	10,971.4	12,683.3	14,619.9	14,081.0	12,528.0	- 11.0
GABON							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……..	12,128.0	11,818.4	11,876.0	12,442.0	12,143.2	11,630.0	- 4.2
- Exportations……..	11,306.7	11,276.0	11,226.6	11,229.0	11,180.0	10,111.9	- 9.6
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production……..	3,333.8	3,247.8	1,975.0	3,200.6	3,562.3	3,036.8	- 14.8
- Exportations……..	3,100.0	3,200.0	1,900.0	3,200.6	3,800.0	3,038.3	- 20.0
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……..	17,750.1	17,824.9	15,406.0	14,250.4	13,927.0	14,940.5	7.3
- Exportations……..	17,750.1	17,824.9	15,406.0	14,250.4	13,565.3	14,940.5	10.1
Méthanol (enmilliers de tonnes)							
- Exportations……..	3,339.8	5,493.2	8,520.8	7,764.7	8,508.6	8,552.7	0.5
TCHAD							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……..	7,280.3	6,465.2	6,059.0	6,209.0	5,850.0	5,739.0	- 1.9
- Exportations……..	7,312.4	6,465.2	5,986.4	6,153.5	5,609.0	5,163.0	- 8.0
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production……..	52,442.9	52,067.5	50,760.5	51,363.2	49,564.0	48,758.7	- 1.6
- Exportations……..	50,706.1	50,728.6	49,057.6	49,179.5	47,127.6	45,582.0	- 3.3
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production……..	3,333.8	3,247.8	1,975.0	3,200.6	3,562.3	3,036.8	- 14.8
- Exportations……..	3,100.0	3,200.0	1,900.0	3,200.6	3,800.0	3,038.3	- 20.0
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations……..	70,421.0	74,787.1	79,423.9	81,012.4	42,749.0	28,528.4	- 33.3
Diamants (en milliers de carats)							
- Production……..	417.7	377.2	310.5	301.6	323.6	365.9	13.1
- Exportations……..	417.7	377.2	310.5	301.6	323.6	365.9	13.1
Or (en kg)							
- Production……..	12.5	42.0	61.3	56.5	72.8	39.5	- 45.8
- Exportations……..	12.5	42.0	61.3	56.5	72.8	39.5	- 45.8
Méthanol (enmilliers de tonnes)							
- Exportations……..	3,339.8	5,493.2	8,520.8	7,764.7	8,508.6	8,552.7	0.5

Sources : Administrations nationales et BEAC

A29. Production agricole vivrière

(en milliers de tonnes)

	2007	2008	2009	2010	2011 (1)	2012 (1)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Plantain	1,503.2	1,593.3	1,688.9	1,773.4	1,826.6	2,045.8	12.0
Manioc	2,420.0	2,553.1	2,693.5	2,855.1	2,912.2	3,261.7	12.0
Macabo/Taro	1,264.8	1,302.8	1,341.9	1,400.7	1,428.7	1,600.2	12.0
Maïs	1,123.6	1,174.1	1,227.0	1,276.0	1,314.3	1,432.6	9.0
Riz paddy	56.6	60.0	63.6	70.9	74.5	83.4	12.0
Canne à sucre	151.7	159.4	167.4	175.8	175.8	191.6	9.0
Huile de palme	116.4	125.1	134.5	135.0	139.1	151.6	9.0
Pommes de terre	158.5	168.0	178.1	184.8	186.7	203.5	9.0
Mil et sorgho	577.1	600.2	624.2	700.0	728.0	793.5	9.0
République Centrafricaine							
Arachides	157.9	164.1	170.2	173.1	176.7	180.5	2.1
Manioc	595.0	601.8	619.7	632.9	646.2	659.8	2.1
Mil et sorgho	59.2	59.8	61.2	62.4	63.8	65.1	2.1
Maïs	141.1	146.7	150.9	153.9	157.1	160.4	2.1
Riz Paddy	37.6	39.1	40.0	40.9	41.7	42.6	2.1
Sésame	48.1	48.5	49.8	50.9	51.9	53.0	2.1
Courges	31.6	31.9	32.7	33.4	34.1	34.8	2.1
Congo							
Tubercule de manioc	900.9	955.1	1,020.7	1,084.3	1,158.5	1,232.2	1,433.1
Feuille de manioc	53.9	57.2	61.1	64.9	69.3	73.7	85.8
Arachides	25.0	26.5	28.3	30.1	32.1	34.2	39.7
Banane plantain	90.1	95.5	102.0	108.4	115.8	123.2	143.3
Banane douce	71.5	75.8	81.0	86.1	92.0	97.8	113.8
Mangues	31.8	33.7	36.0	38.2	40.9	43.5	50.5
Canne à sucre	602.6	636.7	537.3	643.9	669.4	666.2	442.1
Tchad							
Pénicillaire	495.5	471.6	319.0	710.5	328.9	720.0	118.9
Sorgho	576.6	590.2	601.0	951.6	647.9	995.9	53.7
Berbéré	584.0	313.2	315.4	997.0	206.4	425.1	105.9
Maïs	201.3	221.7	209.0	201.8	299.5	387.6	29.4
Riz paddy	106.4	174.0	130.7	174.0	172.7	97.8	-43.4
Niébé	6.9	62.0	48.5	85.6	80.4	129.5	61.2
Arachides	464.3	548.3	517.5	1,031.6	569.9	964.0	69.1
Manioc	249.6	161.2	191.5	282.8	323.8	189.5	-41.5
Canne à sucre	315.3	340.8	351.4	291.8	312.2	310.8	-0.4
Sésame	62.1	40.5	61.4	117.8	72.6	104.7	44.1
ENSEMBLE CEMAC							
Mil et Sorgho	1,212.9	1,250.2	1,286.5	1,714.0	1,439.7	1,854.5	28.8
Maïs	1,466.0	1,542.5	1,586.8	1,631.7	1,770.9	1,980.6	11.8
Riz Paddy	200.6	273.1	234.3	285.8	288.9	223.8	-22.5
Pomme de terre	158.5	168.0	178.1	184.8	186.7	203.5	9.0
Manioc	3,479.2	3,703.2	3,830.7	4,519.6	4,128.3	5,416.9	31.2
Macabo/Taro/Igname	1,264.8	1,302.8	1,341.9	1,400.7	1,428.7	1,600.2	12.0
Plantain	1,503.2	1,593.3	1,688.9	1,773.4	1,826.6	2,266.8	24.1
Arachides	407.4	325.3	361.7	455.9	500.5	1,178.6	135.5
Berbéré	584.0	313.2	315.4	997.0	206.4	425.1	105.9
Canne à sucre	466.9	500.2	518.8	467.6	488.0	1,168.6	139.5
Sésame	110.1	89.0	111.2	168.7	124.5	157.7	26.6
Huile de palme	116.4	125.1	134.5	135.0	139.1	151.6	9.0
Courges	31.6	31.9	32.7	33.4	34.1	34.8	2.1
Niébé	6.9	62.0	48.5	85.6	80.4	129.5	61.2
Pénicillaire	495.5	471.6	319.0	710.5	328.9	720.0	118.9
Mangues	31.8	33.7	36.0	38.2	40.9	43.5	6.4
Production vivrière totale	11,504.0	11,751.6	11,989.1	14,563.9	12,971.8	17,512.2	35.0

ources : Administrations Nationales et BEACS
Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles
L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

A30. Production d'élevage

	2007	2008	2009	2010	2011 (1)	2012 (1)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	3,856	4,013	4,175	4,300	4,343	4,517	4.0
Ovins	2,665	2,758	2,855	2,932	2,961	3,050	3.0
Caprins	3,020	3,105	3,192	3,278	3,278	3,311	1.0
Porcins	599	628	660	693	696	710	2.0
Volailles (en milliers d'unités)	10,635	11,167	11,726	12,025	12,331	12,646	2.6
République Centrafricaine							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	3,769	3,844	3,910	4,083	4,182	4,231	1.2
Ovins	317	323	330	369	386	393	1.8
Caprins	3,856	3,933	4,051	5,555	5,744	5,833	1.5
Porcins	914	932	960	996	1,032	1,068	3.5
Volailles (en milliers d'unités)	5,402	5,510	5,675	6,118	6,335	6,507	2.7
Tchad							
Bovins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Ovins + Caprins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Porcins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Equins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Camelins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Asins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ENSEMBLE CEMAC							
Bovins	7,625	7,857	8,085	8,383	8,525	8,748	2.6
Ovins + Caprins	9,858	10,119	10,427	12,134	12,369	12,587	1.8
Porcins	1,513	1,561	1,620	1,689	1,728	1,778	2.9
Equins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Camelins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Asins	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Volailles (en milliers d'unités)	16,037	16,677	17,401	18,143	18,666	19,153	2.6

Sources : Administrations Nationales.

A31. Production agricole d'exportation

(en milliers de tonnes)

	2007	2008	2009	2010	2011 (1)	2012 (1)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
- Cacao	186.5	190.0	190.0	194.1	220.0	240.0	9.1
- Café	62.6	60.1	57.7	62.5	63.8	65.0	2.0
- Coton graine	170.0	161.5	153.4	120.6	136.0	194.9	43.3
- Banane	232.9	235.2	237.6	241.8	244.3	231.8	- 5.1
- Caoutchouc	56.1	57.2	58.2	60.0	62.4	50.8	- 18.6
République Centrafricaine							
- Coton graine	2.3	5.6	8.4	11.5	12.0	22.2	85.4
- Café	7.3	1.9	3.9	5.2	5.3	5.4	1.6
- Tabac	142.2	146.4	146.6	153.8	153.9	166.0	7.9
Congo							
- Cacao	1020.7	1084.3	1158.5	1232.2	1329.4	1433.1	7.8
- Café	1.4	1.5	1.6	1.7	1.9	2.0	2.2
- Sucre	66.6	56.2	67.4	70.0	69.7	60.0	46.3
Gabon							
- Cacao	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.0
- Café	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0
- Caoutchouc	13.4	37.3	33.6	39.0	40.6	47.0	15.9
Guinée Equatoriale							
- Cacao	1.3	1.4	1.0	1.1	0.9	0.5	- 37.6
- Café	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	6.0
Tchad							
- Coton graine	115.2	71.0	35.1	52.6	78.9	87.9	11.4
- Gomme arabique	13.1	14.9	15.2	14.6	19.0	25.4	33.9
Ensemble CEMAC							
- Cacao	1208.9	1276.2	1350.0	1427.9	1550.7	1674.2	8.0
- Café	71.6	63.9	63.5	69.8	71.3	72.8	2.1
- Coton graine	287.5	238.1	196.9	184.7	226.8	305.0	34.4
- Banane	232.9	235.2	237.6	241.8	244.3	231.8	- 5.1
- Caoutchouc	246.3	272.5	271.2	280.8	244.3	278.8	14.1
- Sucre	66.6	56.2	67.4	70.0	69.7	60.0	- 13.9
- Tabac	142.2	146.4	146.6	153.8	153.9	166.0	7.9
- Gomme arabique	13.1	14.9	15.2	14.6	19.0	25.4	33.9

Sources : Administrations nationales et BEAC

A32. Production et exportation de bois tropicaux

	2007	2008	2009	2010	2011 (1)	2012 (1)	Variations en % (2)/(1)
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2,730.6	2,594.1	2,464.3	2,538.3	2,464.1	2,444.4	- 0.8
Exportations (en milliers de tonnes)	548.3	493.5	444.2	459.7	429.2	518.7	20.9
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	630.9	630.9	408.7	366.0	478.6	474.0	- 1.0
Grumes	538.0	538.0	348.8	324.3	424.4	418.0	- 1.5
Sciages	92.9	92.9	59.9	41.7	54.2	56.1	3.5
Exportations	270.7	270.7	157.1	190.0	199.5	200.0	0.2
Grumes	189.1	189.1	115.0	152.7	157.8	160.0	1.4
Sciages	81.6	81.6	42.1	37.3	41.7	40.0	- 4.1
CONGO							
BOIS tropicaux et semis ?uvrés							
Production (en milliers de m3)	1,679.4	1,679.4	671.8	1,207.5	1,614.2	1,808.1	1808.1
Grumes	1,354.9	1,354.9	606.1	1,023.2	1,341.7	1,528.8	1528.8
Sciages	324.5	324.5	65.7	184.3	272.4	279.3	2.5
Exportations (en milliers de m3)	748.2	748.2	643.4	951.1	1,026.2	1,006.9	1006.9
Grumes	522.5	522.5	483.3	799.0	846.6	738.1	738.1
Sciages	225.7	225.7	160.1	152.2	179.6	268.7	49.6
EUCALYPTUS							
Production (en milliers de tonnes)	248.6	248.6	219.0	279.4	240.0	115.7	115.7
Exportations (en milliers de tonnes)	263.7	263.7	175.2	279.4	195.3	109.8	109.8
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	2,639.0	2,239.9	1,989.0	1,506.7	1,484.1	1,855.1	25.0
Grumes	2,217.0	2,000.0	1,776.0	1,200.0	1,320.0	1,584.0	20.0
Bois débités	422.0	239.9	213.1	306.7	164.1	271.1	65.2
Exportations (en milliers de m3)	2,518.0	2,291.0	2,042.1	1,001.5	1,182.8	1,419.4	20.0
Grumes	1,938.1	1,645.0	1,460.7	558.9	0.0	0.0	
Sciages	579.9	646.0	581.4	442.7	1,182.8	1,419.4	20.0
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	632.4	191.0	53.8	380.4	262.3	322.0	22.7
Grumes	608.1	169.2	40.7	325.0	250.9	301.3	20.1
Bois débités	24.3	21.8	13.0	55.4	11.4	20.7	80.9
Exportations (en milliers de m3)	547.3	152.2	36.7	292.5	225.8	301.3	33.4

Sources : Administrations nationales et BEAC

A33. Plafonds des avances aux Trésors nationaux, objectifs de refinancement et utilisations

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2011		2012								
	Décembre		Mars		Juin		Septembre		Décembre		Taux d'utilisation au 31/12/12 (b) / (a) en %
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/11	Utilisations au 31/12/11	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2012	Utilisations au 31/03/12	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/2012	Utilisations au 30/06/12	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/12	Utilisations au au 30/09/12	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/12 (a)	Utilisations au 31/12/12 (b)	
A - CAMEROUN											
1 - Trésor	418,900	0	418,900	0	418,900	0	418,900	0	418,900	0	0.00 %
2 - Banques	15,000	497	10,000	3,088	10,000	3,873	10,000	5,560	10,000	5,272	52.72 %
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE											
1 - Trésor	18,489	18,489	18,489	18,489	18,489	18,489	18,489	18,489	18,489	18,489	100.00 %
2 - Banques	8,000	0	8,000	0	8,000	0	8,000	0	8,000	0	0.00 %
C - CONGO											
1 - Trésor	492,273	0	492,273	0	492,273	0	492,273	0	492,273	0	0.00 %
2 - Banques	16,000	6,272	16,000	6,272	16,000	5,588	16,000	5,588	16,000	5,514	34.46 %
D - GABON											
1 - Trésor	378,055	242,500	378,055	244,500	378,055	242,500	378,055	242,500	378,055	242,500	64.14 %
2 - Banques	2,000	0	2,000	0	2,000	0	2,000	0	2,000	0	0.00 %
E - GUINEE EQUATORIALE											
1 - Trésor	461,705	0	461,705	0	461,705	0	461,705	0	461,705	0	0.00 %
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	0.00 %
F - TCHAD											
1 - Trésor	208,672	208,601	208,672	208,672	208,672	208,601	208,672	208,601	208,672	208,601	99.97 %
2 - Banques	25,000	2,450	20,000	683	20,000	0	20,000	0	20,000	0	0.00 %
ENSEMBLE CEMAC											
1-Trésor	1,978,094	469,590	1,978,094	471,661	1,978,094	469,590	1,978,094	469,590	1,978,094	469,590	23.74 %
2-Banques	66,500	9,219	56,500	10,043	56,500	9,461	56,500	11,148	56,500	10,786	19.09 %

A34. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie

		Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	**CEMAC**
	2007	88.50	60.74	85.90	84.23	97.71	90.20	**96.59**
	2008	92.16	66.55	98.47	98.90	97.91	92.65	**101.66**
	2009	100.14	74.68	100.43	99.05	99.80	63.68	**102.04**
2010	Mars	100.49	70.14	100.53	100.28	100.13	59.49	**99.96**
	Juin	95.34	69.72	100.17	98.79	101.40	62.10	**96.52**
	Septembre	94.98	69.29	99.73	95.84	102.80	60.36	**92.91**
	Décembre	95.32	71.14	100.23	85.41	122.43	58.46	**100.25**
2011	Mars	95.06	72.06	101.99	86.19	104.74	62.07	**97.70**
	Juin	94.58	73.34	101.94	88.84	101.11	64.04	**97.87**
	Septembre	94.08	71.14	101.82	89.16	101.35	65.95	**98.41**
	Décembre	94.07	70.05	101.18	88.96	101.83	69.60	**98.72**
2012	Janvier	94.95	71.68	101.83	89.23	101.91	66.96	**98.83**
	Février	94.01	72.00	101.80	89.39	101.03	62.78	**98.73**
	Mars	93.94	72.68	101.73	88.38	101.02	65.68	**98.54**
	Avril	94.02	71.22	101.49	89.06	101.13	67.92	**98.46**
	Mai	95,62	71,86	101.62	90,07	102.56	62,77	**99,21**
	Juin	94.05	70.60	101.48	89.84	101.64	67.11	**98.60**
	Juillet	94.19	71.17	101.81	90.16	101.54	69.61	**98.77**
	Août	93,83	71,95	101.67	90,05	101.06	67,84	**98,56**
	Septembre	93.74	72.05	101.62	89.95	100.89	68.78	**98.78**
	Octobre	93.66	70.18	101.47	89.92	100.93	70.12	**98.59**
	Novembre	93.77	70.03	104.47	89.73	101.07	67.38	**99.52**
	Décembre	93.97	70.22	101.23	89.51	100.88	72.17	**98.42**

A35. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)						
	GUICHET "A"			GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
1. CAMEROUN							
12/11	2,642	0	2,642	0	2,642	8,000	19,258
01/12	1,679	7	1,686	0	1,686	5,000	32,597
02/12	2,595	8	2,603	0	2,603	15,000	42,931
03/12	3,085	3	3,088	0	557	4,000	64,355
04/12	4,485	6	4,491	0	4,491	5,000	33,667
05/12	2,695	7	2,702	0	2,702	15,000	0
06/12	3,873	0	3,873	0	3,873	0	0
07/12	3,870	3	3,873	0	3,873	24,500	0
08/12	4,600	4	4,604	0	4,604	33,527	0
09/12	5,560	0	5,560	0	5,560	1,500	0
10/12	6,257	5	6,262	0	6,262	0	0
11/12	5,273	0	5,273	0	5,273	0	0
12/12	5,270	2	5,272	0	5,272	0	0
2. REP. CENTRAFRICAINE							
12/11	0	0	0	0	0	0	0
01/12	0	0	0	0	0	0	0
02/12	0	0	0	0	0	0	0
03/12	0	0	0	0	0	0	294
04/12	0	0	0	0	0	0	0
05/12	0	0	0	0	0	0	0
06/12	0	0	0	0	0	0	0
07/12	0	0	0	0	0	0	0
08/12	0	0	0	0	0	0	0
09/12	0	0	0	0	0	0	0
10/12	0	0	0	0	0	0	0
11/12	0	0	0	0	0	0	0
12/12	0	0	0	0	0	0	0
3. CONGO							
12/11	0	0	0	6,272	6,272	0	192,936
01/12	0	0	0	6,272	6,272	0	45,506
02/12	0	0	0	6,272	6,272	0	40,690
03/12	0	0	0	6,272	7,640	0	42,936
04/12	0	0	0	6,272	6,272	0	10,000
05/12	0	0	0	6,272	6,272	0	0
06/12	0	0	0	5,588	5,588	0	0
07/12	0	0	0	5,588	5,588	0	0
08/12	0	0	0	5,588	5,588	0	0
09/12	0	0	0	5,588	5,588	0	0
10/12	0	0	0	5,588	5,588	0	0
11/12	0	0	0	5,586	5,586	0	0
12/12	0	0	0	5,514	5,514	0	0

A35. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE (SUITE)

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)						
	GUICHET "A"			GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
4- GABON							
12/11	0	0	**0**	0	0	0	166,613
01/12	0	0	**0**	0	0	0	23,871
02/12	0	0	**0**	0	0	0	15,517
03/12	0	0	**0**	0	0	0	48,226
04/12	0	0	**0**	0	0	0	33,333
05/12	0	0	**0**	0	0	0	29,032
06/12	0	0	**0**	0	0	0	0
07/12	0	0	**0**	0	0	0	0
08/12	0	0	**0**	0	0	0	0
09/12	0	0	**0**	0	0	0	0
10/12	0	0	**0**	0	0	0	0
11/12	0	0	**0**	0	0	0	0
12/12	0	0	**0**	0	0	0	0
5- GUINEE EQUATORIALE							
12/11	0	0	**0**	0	0	0	191,581
01/12	0	0	**0**	0	0	0	9,032
02/12	0	0	**0**	0	0	0	0
03/12	0	0	**0**	0	0	0	6,774
04/12	0	0	**0**	0	0	0	0
05/12	0	0	**0**	0	0	0	0
06/12	0	0	**0**	0	0	0	0
07/12	0	0	**0**	0	0	0	0
08/12	0	0	**0**	0	0	0	0
09/12	0	0	**0**	0	0	0	0
10/12	0	0	**0**	0	0	0	0
11/12	0	0	**0**	0	0	0	0
12/12	0	0	**0**	0	0	0	0
6- TCHAD							
12/11	2,450	0	**2,450**	0	2,450	0	0
01/12	2,261	0	**2,261**	0	2,261	0	0
02/12	1,155	0	**1,155**	0	1,155	0	0
03/12	503	180	**683**	0	4,129	0	0
04/12	350	0	**350**	0	350	0	0
05/12	84	0	**84**	0	84	0	0
06/12	0	0	**0**	0	0	0	0
07/12	0	0	**0**	0	0	0	0
08/12	0	0	**0**	0	0	0	0
09/12	0	0	**0**	0	0	0	0
10/12	0	0	**0**	0	0	0	0
11/12	0	0	**0**	0	0	0	0
12/12	0	0	**0**	0	0	0	0
7- CEMAC							
12/11	5,092	0	**5,092**	6,272	11,364	8,000	570,388
01/12	3,940	7	**3,947**	6,272	10,219	5,000	111,006
02/12	3,750	8	**3,758**	6,272	10,030	15,000	99,138
03/12	3,588	183	**3,771**	6,272	12,326	4,000	162,585
04/12	4,835	6	**4,841**	6,272	11,113	5,000	77,000
05/12	2,779	7	**2,786**	6,272	9,058	15,000	29,032
06/12	3,873	0	**3,873**	5,588	9,461	0	0
07/12	3,870	3	**3,873**	5,588	9,461	24,500	0
08/12	4,600	4	**4,604**	5,588	10,192	33,527	0
09/12	5,560	0	**5,560**	5,588	11,148	1,500	0
10/12	6,257	5	**6,262**	5,588	11,850	0	0
11/12	5,273	0	**5,273**	5,586	10,859	0	0
12/12	5,270	2	**5,272**	5,514	10,786	0	0

A36. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

(en pourcentage)

RUBRIQUES	10.10.06 10.12.06	11.12.06 12.03.07	13.03.07 13.06.07	14.06.07 02.07.08	03.07.08 22.10.08	23.10.08 17.12.08	18.12.08 25.03.09	26.03.09 01.07.09	02.07.09 28.07.10	29.07.10 31.10.11	01.11.11 18.12.11	19.12.11 29.07.12	30.07.12 31.12.12
OPERATIONS DES TRESORS													
(Hors Marché)													
Taux des avances aux Trésors	5.25	5.25	5.25	5.25	5.50	5.50	4.75	4.50	4.25	4.00	4.00	4.00	4.00
Taux de pénalité aux Trésors	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Taux d'Intérêt sur Placements Publics (TISP)													
* Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du													
Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPPo)	3.05	3.15	3.30	3.45	3.65	3.35	2.20	1.90	1.25	1.25	1.50	1.25	1.00
* Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme													
de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	2.85	2.95	3.10	3.25	3.45	3.15	2.00	1.70	1.05	0.85	1.10	0.85	0.60
* Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre													
des dépôts spéciaux (TISPP2)	2.55	2.65	2.80	2.95	3.15	2.65	1.40	1.10	0.85	0.60	0.85	0.60	0.35
* Taux d'Intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat concerné													
recourt aux avances de la BEAC	0.50	0.50	0.50	0.65	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
II - MARCHE MONETAIRE													
A-Injections de liquidités													
1- Guichet "A"													
. Taux des appels d'offres (TIAO)	5.25	5.25	5.25	5.25	5.50	5.50	4.75	4.50	4.25	4.00	4.00	4.00	4.00
. Taux des prises en pension (TIPP)	7.00	7.00	7.00	7.00	7.25	7.25	6.50	6.25	6.00	5.75	5.75	5.75	5.75
. Taux des Interventions Ponctuelles (TISIP)	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12	6,25-12	6,0-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,1
. Taux des Av.except.s/Cert.de Plac.(TACP)*	5.25	5.25	5.25	5.25	5.50	5.50	4.75	4.50	4.25	4.00	4.00	4.00	4.00
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
2- Guichet "B"													
. Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs **	5.7500	5.2500	5.2500	5.2500	5.2500	5.2500	5.2500	5.2500	4.2500	4.2500	4.0000	4.0000	4.0000
. Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,36
B-Ponctions de liquidités													
(Appels d'offres négatifs)													
. Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	1.5500	1.6500	1.7000	1.9500	2.2000	2.2000	1.3000	1.0000	0.8500	0.6000	0.6000	0.6000	0.3500
. Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	1.6125	1.7125	1.7625	2.0125	2.2625	2.2625	1.3625	1.0625	0.9125	0.6625	0.6625	0.6625	0.4125
. Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	1.6750	1.7750	1.8250	2.0750	2.3250	2.3250	1.4250	1.1250	0.9750	0.7250	0.7250	0.7250	0.4750
- Libres, avec 2 bornes :													
1. Taux Débiteur Maximum (TDM)	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé
2. Taux Créditeur Minimum (TCM)	4.25	4.25	4.25	4.25	4.25	4.25	4.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25	3.25

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial) . Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

A37. Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires

(en pourcentage)

RUBRIQUES	01.09.01 30.12.01	31.12.01 31.07.02	01.08.02 11.12.02	12.12.02 10.03.03	11.03.03 30.06.04	01.07.04 19.01.05	20.01.05 02.03.06	03.03.06 12.03.07	13.03.07 19.03.08	20.03.08 02.07.08	03.07.08 17.12.08	18.12.08 25.03.09	26.03.09 01.07.09	02.07.09 31.12.12
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES (2)														
- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante* (Guinée Equatoriale)														
1. Coefficient applicable sur les dépots à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7.75	10.00	12.50	14.00	14.00	14.00	14.00	14.00
2. Coefficient applicable sur les dépots à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5.75	7.00	9.50	10.50	10.50	10.50	10.50	10.50
- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)														
1. Coefficient applicable sur les dépots à vue (DAV)	1.00	2.50	3.50	6.00	7.75	7.75	7.75	7.75	10.25	11.75	11.75	11.75	11.75	11.75
2. Coefficient applicable sur les dépots à terme (DAT)	0.50	1.50	2.50	4.00	5.75	5.75	5.75	5.75	8.25	9.25	9.25	9.25	9.25	9.25
- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)														
1. Coefficient applicable sur les dépots à vue (DAV)	-	-	2.00	3.00	5.00	5.00	5.00	5.00	7.50	9.00	9.00	9.00	7.75	7.75
2. Coefficient applicable sur les dépots à terme (DAT)	-	-	1.00	1.75	3.00	3.00	3.00	3.00	5.50	6.50	6.50	6.50	5.25	5.25
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES	1.20	1.10	1.10	0.80	0.70	0.55	0.40	0.30	0.35	0.35	0.50	0.15	0.10	0.05

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial) . Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

A38. Versements et prélèvements des banques et des comptables publics

(Cumul du 1er janvier au 31 décembre)

Versements

(En FCFA)

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	en %
CAMEROUN	1,572,239,786,000	1,563,444,058,000	22,495,400	30,020,000	1,572,262,281,400	1,563,474,078,000	- 0.6 %
RCA	59,874,725,500	53,610,969,000	5,250,000	0	59,879,975,500	53,610,969,000	- 10.5 %
CONGO	841,951,663,000	1,004,404,217,000	0	0	841,951,663,000	1,004,404,217,000	19.3 %
GABON	595,612,125,500	726,892,546,500	30,000	0	595,612,155,500	726,892,546,500	22.0 %
GUINEE EQUATORIALE	105,536,146,000	113,139,544,000	3,374	102,506,845	105,536,149,374	113,242,050,845	7.3 %
TCHAD	563,056,242,000	630,868,838,500	6,000,000	0	563,062,242,000	630,868,838,500	12.0 %
ZONE EMISSION	3,738,270,688,000	4,092,360,173,000	33,778,774	132,526,845	3,738,304,466,774	4,092,492,699,845	9.5 %

Prélèvements

(En FCFA)

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIECES		VARIATION
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	en %
CAMEROUN	1,269,150,544,000	1,239,058,494,000	115,136,000	283,200,000	1,269,265,680,000	1,239,341,694,000	- 2.4 %
RCA	125,218,937,000	103,315,750,000	117,620,978	81,391,428	125,336,557,978	103,397,141,428	- 17.5 %
CONGO	950,900,415,500	1,103,052,210,000	70,003,699	22,609,457	950,970,419,199	1,103,074,819,457	16.0 %
GABON	712,450,721,500	805,401,748,000	174,841,000	172,950,500	712,625,562,500	805,574,698,500	13.0 %
GUINEE EQUATORIALE	322,873,150,500	318,715,089,500	12,301,186	32,110,000	322,885,451,686	318,747,199,500	- 1.3 %
TCHAD	631,998,233,500	678,765,591,500	224,195,160	132,755,000	632,222,428,660	678,898,346,500	7.4 %
ZONE EMISSION	4,012,592,002,000	4,248,308,883,000	714,098,023	725,016,385	4,013,306,100,023	4,249,033,899,385	5.9 %

A39. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois

Exercice 2012 (En FCFA)

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Janvier	598,333,568,140	107,777,489,850	547,839,694,415	387,195,098,159	235,064,818,849	395,986,886,679	2,272,197,556,092
Février	601,640,932,219	107,355,973,943	562,737,644,354	389,824,358,601	236,777,465,009	376,323,558,707	2,274,659,932,833
Mars	589,929,858,709	107,295,331,535	575,049,079,754	378,908,206,342	235,756,940,689	374,032,379,545	2,260,971,796,574
Avril	568,865,462,264	108,679,520,522	592,395,526,296	389,540,971,502	244,546,237,469	399,430,606,592	2,303,458,324,645
Mai	560,025,261,048	109,525,797,055	588,614,692,222	383,416,297,079	246,079,631,160	396,681,273,795	2,284,342,952,359
Juin	581,912,642,182	108,113,788,919	600,636,525,648	394,740,997,161	248,580,918,372	398,269,461,403	2,332,254,333,685
Juillet	600,312,012,084	106,759,881,939	602,317,997,574	400,601,113,922	248,436,322,035	405,374,459,310	2,363,801,786,864
Août	649,889,137,917	109,204,559,240	600,027,003,800	389,999,221,958	241,153,216,415	409,668,639,848	2,399,941,779,178
Septembre	626,821,207,598	108,761,925,595	589,406,442,782	384,441,961,704	242,648,802,370	402,534,765,991	2,354,615,106,040
Octobre	621,480,649,823	109,427,759,766	586,424,730,565	399,924,772,629	250,263,268,015	408,334,939,611	2,375,856,120,409
Novembre	643,531,922,626	112,795,814,125	583,699,191,231	398,510,949,231	260,977,738,825	413,980,007,912	2,413,495,623,950
Décembre	705,338,235,238	110,788,712,712	621,561,153,570	426,002,090,638	278,793,788,474	428,386,732,751	2,570,870,713,383
Total général	7,348,080,889,848	1,306,486,555,201	7,050,709,682,211	4,723,106,038,926	2,969,079,147,682	4,809,003,712,144	28,206,466,026,012
Circulation moyenne	612,340,074,154	108,873,879,600	587,559,140,184	393,592,169,911	247,423,262,307	400,750,309,345	2,350,538,835,501
Part de chaque Etat	26.05 %	4.63 %	25.00 %	16.74 %	10.53 %	17.05 %	100.00 %

A40. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois
(émises et non émises)
Exercice 2012

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Janvier	927,150,922,882	336,906,735,285	1,005,139,622,833	619,185,810,029	650,970,076,651	745,090,159,765	4,284,443,327,445
Février	923,843,558,803	337,328,251,192	990,241,672,894	670,674,049,587	649,257,430,491	744,753,487,737	4,316,098,450,704
Mars	1,095,632,482,313	337,388,893,600	1,238,930,237,494	708,612,701,846	650,277,954,811	952,044,666,899	4,982,886,936,963
Avril	1,043,837,998,758	320,324,704,613	1,221,583,790,952	697,979,936,686	641,488,658,031	926,832,639,852	4,852,047,728,892
Mai	1,324,972,699,974	294,724,428,080	1,485,364,625,026	704,253,211,109	639,949,264,340	929,585,972,649	5,378,850,201,178
Juin	1,658,093,318,840	296,136,436,216	1,473,342,791,600	692,928,511,027	652,447,977,128	1,162,033,410,041	5,934,982,444,852
Juillet	1,818,693,948,938	353,190,343,196	1,471,702,319,674	1,157,068,394,266	652,592,573,465	1,154,078,412,134	6,607,325,991,673
Août	1,763,216,823,105	350,745,665,895	1,473,993,313,448	1,167,679,566,230	659,875,679,085	1,149,784,231,596	6,565,295,279,359
Septembre	1,780,455,253,424	351,188,299,540	1,484,613,874,466	1,173,261,826,484	658,380,093,130	1,157,768,105,453	6,605,667,452,497
Octobre	1,698,079,061,199	350,522,465,369	1,453,277,586,683	1,161,366,515,559	640,425,627,485	1,151,967,931,833	6,455,639,188,128
Novembre	1,660,838,288,396	347,154,411,010	1,391,045,626,017	1,162,792,048,957	612,252,156,675	1,146,322,863,532	6,320,405,394,587
Décembre	1,600,906,975,784	400,661,512,423	1,306,683,663,678	1,135,300,907,550	590,561,107,026	1,131,916,138,693	6,166,030,305,154
Total général	17,295,721,332,416	4,076,272,146,419	15,995,919,124,765	11,051,103,479,330	7,698,478,598,318	12,352,178,020,184	68,469,672,701,432
Circulation moyenne	1,441,310,111,035	339,689,345,535	1,332,993,260,397	920,925,289,944	641,539,883,193	1,029,348,168,349	5,705,806,058,453
Part de chaque Etat	25.26 %	5.9 5%	23.36 %	16.14 %	11.24 %	18.04 %	100.00 %

A41. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission

Situation des stocks au 31 décembre (En millions de FCFA)

ETATS	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guiée Equat		Tchad		Total billets exportés	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
CAMEROUN	0.0	0.0	66,134.5	88,925.0	83,498.0	57,380.5	92,371.0	80,011.5	65,862.5	104,891.0	111,977.0	91,954.0	419,843.0	423,162.0
RCA	9,023.0	12,476.0	0.0	0.0	8,241.5	12,365.0	2,374.0	2,637.5	1,342.5	1,957.0	2,791.0	4,041.0	23,772.0	33,476.5
CONGO	6,326.0	11,949.0	4,874.0	7,929.5	0.0	0.0	13,444.5	28,448.0	2,409.5	4,568.0	1,141.0	2,123.5	28,195.0	55,018.0
GABON	6,868.8	10,451.0	1,517.9	2,358.0	6,374.6	10,095.0	0.0	0.0	11,660.4	6,863.5	681.8	1,106.5	27,103.4	30,874.0
GUINEE EQUATORIALE	7,139.5	3,697.5	1,409.0	181.0	1,258.0	295.0	8,478.5	3,534.0	0.0	0.0	813.1	158.0	19,098.1	7,865.5
TCHAD	36,110.0	75,163.0	20,370.0	32,723.5	6,208.0	9,660.5	6,723.5	10,224.0	4,639.0	8,636.5	0.0	0.0	74,050.5	136,407.5
Zone émission	65,467.3	113,736.5	94,305.4	132,117.0	105,580.1	89,796.0	123,391.5	124,855.0	85,913.9	126,916.0	117,403.9	99,383.0	592,062.1	686,803.5

A42. STOCK DES BILLETS ET PIÈCES DÉTRUITS

En nombre

Cumul depuis le 1er janvier 2012

CENTRES	10000			5000			2000		1000			500			Nombre de Coupures	TOTAL (Valeur AG)	TOTAL 1992	TOTAL 2002	TOTAL GENERAL
	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002					
Yaoundé	0	0	8,906,000	0	0	6,698,000	0	4,164,000	0	37,000	821,000	0	0	329,000	20,955,000	0	37,000,000	131,863,500,000	131,900,500,000
Douala	0	25,000	628,000	0	12,000	891,000	3,000	278,000	0	12,000	70,000	0	11,000	70,000	2,000,000	0	333,500,000	11,396,000,000	11,729,500,000
Garoua	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nkongsamba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Limbé	0	3,000	128,000	0	3,000	1,736,000	1,000	900,000	0	5,000	1,458,000	0	1,000	904,000	5,139,000	0	52,500,000	13,670,000,000	13,722,500,000
Bafoussam	0	15,000	7,681,000	0	9,000	300,000	7,000	2,715,000	0	17,000	11,420,000	0	8,000	11,309,000	33,481,000	0	230,000,000	100,814,500,000	101,044,500,000
CAMEROUN	0	43,000	17,343,000	0	24,000	9,625,000	11,000	8,057,000	0	71,000	13,769,000	0	20,000	12,612,000	61,575,000	0	653,000,000	257,744,000,000	258,397,000,000
Bangui	0	0	984,000	0	0	4,045,000	0	2,362,000	0	0	5,644,000	0	0	0	13,035,000	0	0	40,433,000,000	40,433,000,000
Berbérati	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
R.C.A.	0	0	984,000	0	0	4,045,000	0	2,362,000	0	0	5,644,000	0	0	0	13,035,000	0	0	40,433,000,000	40,433,000,000
Brazzaville	0	0	0	0	0	9,600,000	0	3,300,000	0	0	0	0	0	0	12,900,000	0	0	54,600,000,000	54,600,000,000
Pointe-Noire	0	0	7,980,000	0	0	0	0	3,857,000	0	0	2,522,000	0	0	2,350,000	16,709,000	0	0	91,211,000,000	91,211,000,000
CONGO	0	0	7,980,000	0	0	9,600,000	0	7,157,000	0	0	2,522,000	0	0	2,350,000	29,609,000	0	0	145,811,000,000	145,811,000,000
Libreville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Franceville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GABON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Malabo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bata	0	0	2,026,000	0	0	1,746,000	0	415,000	0	0	1,078,000	0	0	1,652,000	6,917,000	0	0	31,724,000,000	31,724,000,000
GUINEE EQ.	0	0	2,026,000	0	0	1,746,000	0	415,000	0	0	1,078,000	0	0	1,652,000	6,917,000	0	0	31,724,000,000	31,724,000,000
N'Djamena	0	0	5,285,000	0	0	9,000,000	0	1,945,000	0	0	0	0	0	1,226,000	17,456,000	0	0	102,353,000,000	102,353,000,000
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TCHAD	0	0	5,285,000	0	0	9,000,000	0	1,945,000	0	0	0	0	0	1,226,000	17,456,000	0	0	102,353,000,000	102,353,000,000
TOTAL ZONE	0	43,000	33,618,000	0	24,000	34,016,000	11,000	19,936,000	0	71,000	23,013,000	0	20,000	17,840,000	128,592,000	0	653,000,000	578,065,000,000	578,718,000,000

STOCKS DE PIECES DETRUITES EN 2012

Cumul depuis le 1er janvier 2012

CENTRES	500		100		50		25		10		5		2		1		Nombre de pièces	Valeur totale
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur		
Limbé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL ZONE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

A43. Récapitulatif des destructions de billets usés

	2008		2009		2010		2011		2012	
CENTRES	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale
Yaoundé	11,276,000	35,006,000,000	12,503,811	46,731,583,500	12,659,024	71,012,000,000	0	0	20,955,000	131,900,500,000
Douala	17,713,000	86,153,000,000	9,880,601	43,631,265,000	10,699,000	25,699,000,000	18,745,000	122,566,000,000	2,000,000	11,729,500,000
Garoua	0	0	11,817,000	43,648,000,000	10,654,156	27,654,641,500	6,995,000	35,873,500,000	0	0
Nkongsamba	0	0	8,622,000	18,413,000,000	10,274,000	31,262,000,000	0	0	0	0
Limbé	5,247,000	10,986,500,000	3,318,000	10,199,000,000	4,412,000	17,544,000,000	4,941,000	11,122,500,000	5,139,000	13,722,500,000
Bafoussam	14,438,000	39,115,000,000	23,825,000	79,024,000,000	34,022,000	79,998,000,000	24,762,000	149,151,000,000	33,481,000	101,044,500,000
CAMEROUN	**48,674,000**	**171,260,500,000**	**69,966,412**	**241,646,848,500**	**82,720,180**	**253,169,641,500**	**55,443,000**	**318,713,000,000**	**61,575,000**	**258,397,000,000**
Bangui	13,216,000	22,299,000,000	22,626,000	72,787,000,000	11,059,000	35,250,000,000	0	0	13,035,000	40,433,000,000
Berbérati	0	0			0		0		0	
R. C. A.	**13,216,000**	**22,299,000,000**	**22,626,000**	**72,787,000,000**	**11,059,000**	**35,250,000,000**	**0**	0	13,035,000	40,433,000,000
Brazzaville	0	0	33,813,000	138,388,000,000	0	0	11,743,000	105,910,000,000	12,900,000	54,600,000,000
Pointe-Noire	15,060,000	38,432,000,000	0	0	10,741,000	65,521,000,000	0	0	16,709,000	91,211,000,000
CONGO	**15,060,000**	**38,432,000,000**	**33,813,000**	**138,388,000,000**	**10,741,000**	**65,521,000,000**	**11,743,000**	**105,910,000,000**	**29,609,000**	**145,811,000,000**
Libreville	24,127,000	102,649,500,000	9,348,000	35,056,000,000	27,142,481	111,292,455,000	32,332,000	190,446,000,000	0	0
Franceville	9,631,409	34,503,192,500	0	0	0	0	0	0	0	0
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GABON	**33,758,409**	**137,152,692,500**	**9,348,000**	**35,056,000,000**	**27,142,481**	**111,292,455,000**	**32,332,000**	**190,446,000,000**	**0**	**0**
Malabo	0	0	0	0	0	0	1,511,000	15,110,000,000	0	0
Bata	0	0	7,071,000	24,458,500,000	0	0	0	0	6,917,000	31,724,000,000
GUINEE EQ.	**0**	**0**	**7,071,000**	**24,458,500,000**	**0**	**0**	**1,511,000**	**15,110,000,000**	**6,917,000**	**31,724,000,000**
Ndjaména	28,547,000	87,131,500,000	15,856,000	87,525,000,000	22,328,000	132,411,500,000	3,681,000	3,163,000,000	17,456,000	102,353,000,000
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TCHAD	**28,547,000**	**87,131,500,000**	**15,856,000**	**87,525,000,000**	**22,328,000**	**132,411,500,000**	**3,681,000**	**3,163,000,000**	**17,456,000**	**102,353,000,000**
TOTAL	**139,255,409**	**456,275,692,500**	**158,680,412**	**599,861,348,500**	**153,990,661**	**597,644,596,500**	**104,710,000**	**633,342,000,000**	**128,592,000**	**578,718,000,000**

A44. EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2012		
	31/12/2011	31/12/2012	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						Effectifs	en %
Services Centraux	602	662	60	10.0	26.7	173	7.0
Bureau Extérieur de Paris	8	7	-1	-12.5	0.3	2	0.1
Cameroun	612	625	13	2.1	25.2	37	1.5
République Centrafricaine	178	174	-4	-2.2	7.0	16	0.6
Congo	314	306	-8	-2.5	12.4	21	0.8
Gabon	297	300	3	1.0	12.1	26	1.0
Guinée Equatoriale	149	157	8	5.4	6.3	15	0.6
Tchad	245	246	1	0.4	9.9	20	0.8
Total	**2,405**	**2,477**	**72**	**3.0**	**100**	**310**	**12.5**

Source : BEAC

STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

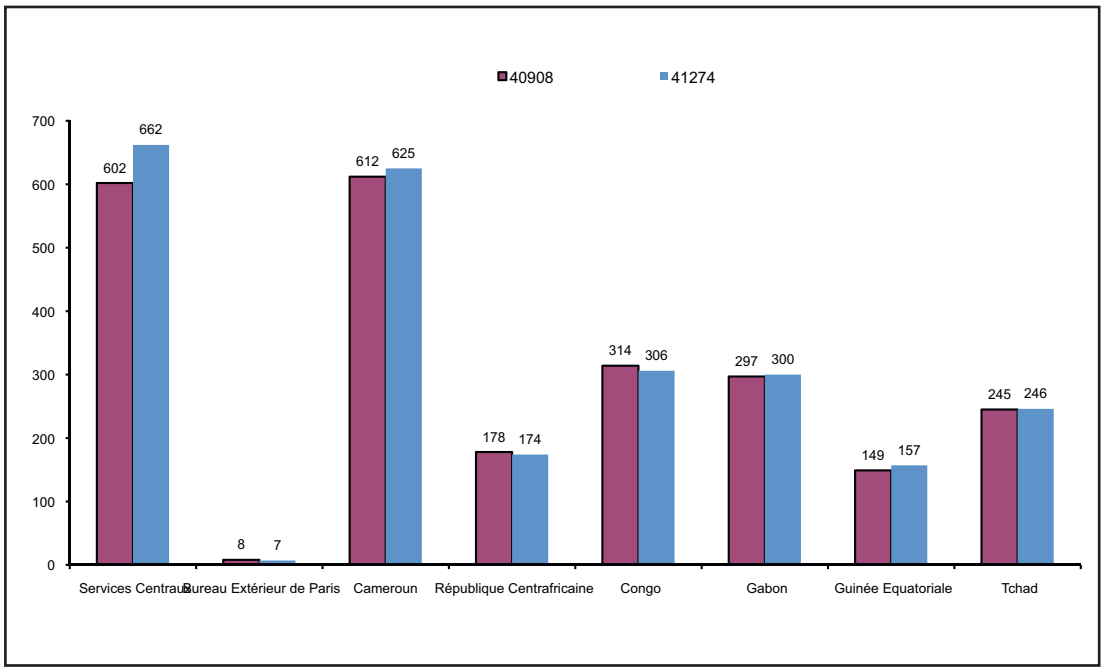

A45. DÉCOMPOSITION DES RÉSULTATS DE LA SALLE DES MARCHÉS DE LA BEAC

(en milliards de F CFA)

	Résultat des activités de placement	Marge fin. Ou Résultat Inter-médiaire	Résultat comptable	Résultat financier	Résultat financier Or non inclus
2011	**48.2**	**50.1**	**50.1**	**50.1**	**64.8**
2012	**44.6**	**44.6**	**44.3**	**44.3**	**55.6**

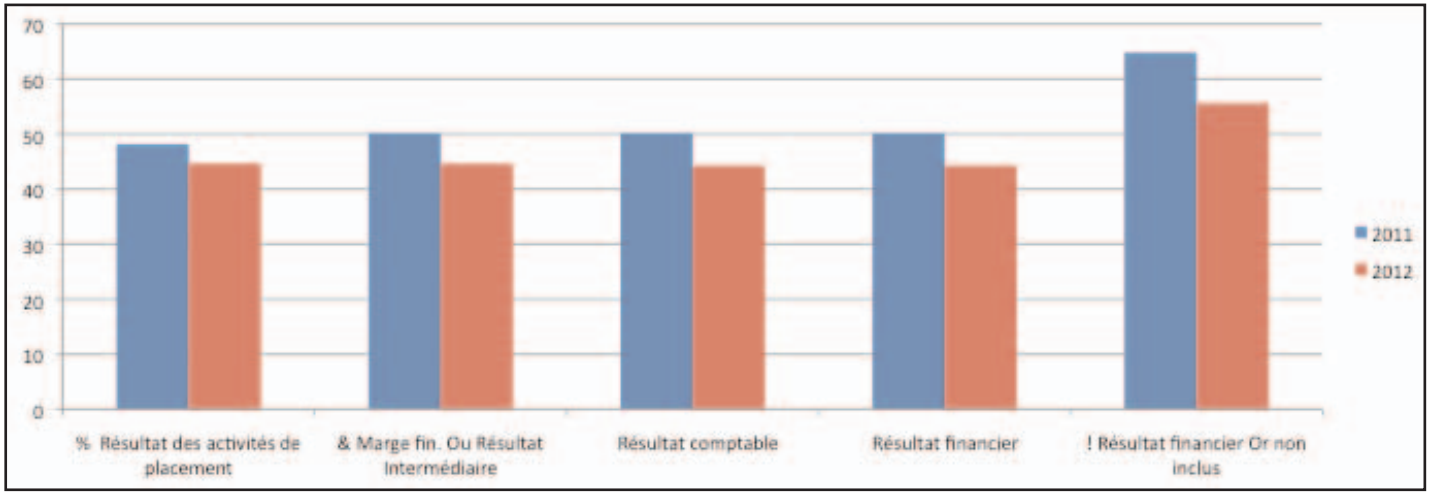

A46. Résultats financiers de la Salle des marchés de la BEAC

Eléments des résultats de placements de devises	Exercice 2011	Exercice 2012
a- Intérêts sur titres (coupons)	47 559 198 614	50 684 730 275
b- Plus-values sur cession de titres	0	0
c- Moins-values sur cession de titres	0	0
d- Primes sur titres	-15,201,134,515	-16 131 973 963
e- Décotes sur titres	282,888,176	324 169 635
f- Amortissement différence reclassement	-3 419 300 430	-3,419,300,430
g- Intérêts sur dépôts de devises	678,082,401	122 859 348
h- Résultats sur la gestion externe	2,504,581,059	1 213 470 020
i- Intérêts des placements au CSN[1]	15,752,282,596	11 817 227 756
I - Résultat des activités de placement (a+b+c+d+e+f+g+h+i)	**48,156,597,901**	**44 611 182 641**
j- Résultat de change réalisé sur les opérations en devises	1,932,535,066	45 064 459
k- Autres produits et charges	35,353,561	-95 716 703
II - Marge fin. Ou Résultat Intermédiaire [I+ (j+k)]	50,124,486,528	44 560 530 397
l- Pertes de change non réalisées sur devises	0	-304 960 637
m- Moins-values non réalisées sur titres	0	0
n- Moins-values non réalisées sur la gestion externe	0	0
III - Résultat comptable [II-(l+m+n)]	**50,124,486,528**	**44 255 569 760**
o- Gains non réalisés sur devises	1,382,741	218,430
p- Plus-values non réalisées sur titres	0	0
q- Plus-values non réalisées sur la gestion externe	0	0
IV - Résultat financier [III+ (o+p+q]	**50,125,869,269**	**44 255 788 190**

Rendements

Position de change moyenne annuelle[2] – marge financière	**2,649,198,915,993**	**2 886 121 059 302**
Rendement financier intermédiaire	**1.89 %**	**1.54 %**
Rendement comptable	**1.89 %**	**1.53 %**

[1] Compte Spécial de Nivellement

[2] Y compris les avoirs de la SDM au Compte Spécial de Nivellement

I - Résultat financier des placements de devises	**50,125,869,269**	**44 255 788 190**
a- Intérêts sur les dépôts d'or	7,497,315	207 690 387
b- Résultat de change réalisé sur or	6,293,262	0
c- Résultat de change non réalisé sur or	14 634 864 097	11 093 615 103
II - Résultat financier de la SDM – Or inclus [I+ (a+b+c)]	**64,774,523,943**	**55 557 093 680**

A47. Situation comptable de la BEAC

	12/31/2011	12/31/2012
ACTIF		
Disponibilités Extérieures	**7,605,015,836,912**	**8,518,933,861,576**
Avoirs extérieurs à vue	**6,134,263,598,214**	**6,825,544,676,845**
Billets Etrangers	26,073,141,911	21,612,620,617
Correspondants Hors Zone d'Emission	2,082,845,286	-9,219,721,314
Trésor français	6,106,107,611,017	6,813,151,777,542
Compte d'Opérations	4,768,926,147,377	5,446,996,693,212
Compte Spécial de Nivellement	1,337,181,463,640	1,366,155,084,330
Autres avoirs extérieurs (SDM)	**1,470,752,238,698**	**1,693,389,184,731**
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	1,470,752,238,698	1,693,389,184,731
Opérations sur le Marché Financier	0	0
Encaisses-or	**138,238,508,369**	**149,332,196,679**
Fonds Monétaire International	**453,846,484,690**	**286,685,691,968**
Quote–part en devises	101,775,105,757	99,998,990,715
Avoirs en D.T.S.	352,071,378,933	186,686,701,253
Créances sur les Banques	**9,219,000,000**	**10,794,000,000**
Concours du Marché Monétaire	2,844,000,000	5,280,000,000
Guichet A : appels d'offres et pensions	2,844,000,000	5,280,000,000
Guichet B : avances à moyen terme	6,375,000,000	5,514,000,000
Créances sur les Trésors Nationaux	**554,499,552,438**	**560,919,398,789**
Avances en comptes courants	471,092,041,293	475,319,683,587
Avances exceptionnelles	4,101,499,700	5,016,620,602
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	79,306,011,445	80,583,094,600
Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats	**171,592,683,003**	**168,598,155,576**
Valeurs Immobilisées	**215,364,902,090**	**239,422,719,148**
Immobilisations Financières	**43,924,884,192**	**49,732,319,049**
Créances sur le Personnel	22,274,427,332	26,730,279,931
Créances sur les autres Banques Centrales	0	0
Participations	20,626,480,673	20,626,480,673
Autres Immobilisations Financières	1,023,976,187	2,375,558,445
Immobilisations Incorporelles	**12,317,686,990**	**10,665,825,219**
Immobilisations Corporelles	**157,921,055,524**	**179,024,574,880**
Autres Immobilisations	**1,201,275,384**	**0**
Autres Actifs	**35,894,571,826**	**37,584,670,013**
Débiteurs Divers	**25,222,359,483**	**23,403,124,527**
Avances Diverses au Personnel	3,440,410,458	3,611,510,126
Autres Débiteurs Divers	1,486,095,961	403,119,480
Comptes de Régularisations – Actif	20,295,853,064	19,388,494,921
TOTAL DE L'ACTIF	**9208893898811**	**9995673818276**

A48. Situation comptable de la BEAC (suite)

	12/31/2011	12/31/2012
ACTIF		
Billets et Pièces en circulation	**2,390,728,348,198**	**2,570,870,713,383**
Trésors et Comptables Publics Nationaux	**3,360,034,769,958**	**2,975,911,057,213**
Compte courants	831,595,706,895	550,376,590,457
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	715,270,682,440	544,438,141,632
Fonds de Réserves pour Générations Futures	1,286,010,465,535	1,299,942,617,855
Dépôts spéciaux	527,157,915,088	581,153,707,269
Banques et Institutions financières	**2,483,829,379,658**	**3,462,505,037,150**
Banques et institutions étrangères	100,570,674,608	96,547,006,120
Banques et Institutions Financières de la Zone	**2,383,258,705,050**	**3,365,958,031,030**
Comptes courants	1,535,136,700,771	2,422,017,765,073
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	13,055,004,279	55,265,957
Comptes de Réserves obligatoires	835,067,000,000	943,885,000,000
Autres comptes courants	**58,603,664,445**	**79,124,673,228**
FMI – Allocations DTS	**421,814,439,849**	**414,453,199,925**
Emprunts et Dettes à long et moyen terme	**9,910,603,952**	**10,512,689,265**
Autres passifs	**0**	**0**
Provisions	**15,367,148,257**	**14,837,514,150**
Report à nouveau	**-28,156,040,023**	**0**
Réserves	**330,471,453,715**	**331,178,185,747**
Capital, Primes d'Augmentation	**91,507,313,350**	**91,507,313,350**
Créditeurs Divers	**16,315,521,493**	**16,690,382,329**
Transferts Non Dénoués	**20,824,340,523**	**55,620,379**
Comptes de Régularisations – Passif	**14,499,651,736**	**10,076,557,574**
Compte de Résultat	**23,143,303,700**	**17,950,874,583**
TOTAL DE L'ACTIF	**9,208,893,898,811**	**9,995,673,818,276**

Directeur de la publication :	Joachim LEMA OKILI Directeur Général des Études, Finances et Relations Internationales de la BEAC
Rédacteur en Chef :	Michel DZOMBALA Directeur Central des Études de la BEAC
Rédacteur en Chef Adjoint :	Aimé Dominique BIDA-KOLIKA Adjoint au Directeur Central des Études de la BEAC

Conception et réalisation :
Imprimerie - BEAC